



La compil' du Diplomweb

Géopolitiques des terrorismes

Géopolitiques des terrorismes

LES attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015 en France ouvrent un nouveau chapitre dans l'histoire des terrorismes mais ils s'inscrivent dans un contexte. Lequel ?

Le Diploweb.com - fondé en l'an 2000 - suit depuis longtemps ces questions, sans obsession mais avec régularité. Et reçoit des contributions des meilleurs experts. Aussi avons-nous ici rassemblé 19 documents en un livre pdf de plus de 200 pages. Vous y trouverez des auteurs comme Gérard Chaliand, Pierre Conesa, Benoît Puga, Jean-François Daguzan, Patrice Gourdin, Michel Masson et bien d'autres qui trouvent sur le Diploweb.com le public de qualité qu'ils recherchent.

Puissent les éléments rassemblés participer à une réflexion constructive.

Merci pour votre soutien.

Géopolitiquement votre.

Pierre Verluise, Directeur du Diploweb.com, le 24 janvier 2015.

Références bibliographiques : Pierre Verluise (sous la direction de)
Géopolitiques des terrorismes Diploweb.com, 24 janvier 2015 ISBN : 979-1-
-92676-01-3

Sommaire

Géopolitiques des terrorismes	ii
Devenir membre	1
Contre-radicalisation : que faire ?	4
Westgate Shopping Mall à Nairobi, Kenya : une attaque contre un lieu emblématique d'une Afrique mondialisée	27
L'Iran face à la crise syrienne	32
Djihadistes : quelles actions ?	54
De la torture	59
La Direction du Renseignement Militaire (DRM)	66
Les défis du renseignement militaire	78
D'Al Qaida à AQMI, de la menace globale aux menaces locales	90
Premières rencontres européennes sur la menace terroriste et la lutte contre le terrorisme	103
Crime organisé : géopolitique d'un phénomène criminel	111
La dimension géopolitique des opérations spéciales	118
La guerre iranienne contre le terrorisme. Le cas du Jundallah	128
Assassinats par drones : un cadre juridique ambigu	135
Lutte contre l'Etat Islamique : ambiguïtés, faux semblants et opportunités	140
Non, les Occidentaux ne doivent pas intervenir militairement au Moyen-Orient	151
Le Yémen en crise. Essai d'analyse géopolitique	159
Géopolitique des risques. Jean-François Fiorina s'entretient avec Xavier Raufer	172
Al Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe	180
A-C Larroque, "Géopolitique des islamismes", Puf	202

Devenir membre

mercredi 1er octobre 2014

Oui, vous avez le droit de soutenir le *Diploweb.com*. Découvrez immédiatement les buts de l'association qui soutient le *Diploweb.com* : le Centre géopolitique.

Message de Pierre Verluise, Fondateur du *diploweb.com*

AUJOURD'HUI, je vous demande de soutenir le *diploweb* en faisant un don ou en devenant membre du Centre géopolitique qui soutient ce site.

Nous avons lancé le *Diploweb* en 2000, et au cours des dernières années, j'ai vu avec émerveillement et humilité des centaines de milliers d'internautes devenir lecteurs réguliers du premier site géopolitique francophone, fondé sans le moindre soutien institutionnel.

Le *Diploweb* n'est pas un site commercial. C'est **média libre et indépendant** qui respecte sa charte : expert, pluraliste et transparent. C'est encore une communauté de lecteurs qui y trouvent l'information qui leur convient et une aide gratuite à la formation pour construire une vie meilleure.

Vous faites partie de notre communauté sans frontière. Vous donnez du prix à la liberté et à l'indépendance de l'information géopolitique sur Internet, **alors donnez-lui les moyens de se développer.**

Merci

Pierre Verluise, Fondateur du *diploweb.com*

1. Les buts du Centre géopolitique

Le « Centre géopolitique - Geopolitics Center » est une association loi 1901, fondée le 15 juin 2003, déclarée à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne le 17 juin 2003, sous le n° 0942017345.

Voici ses buts : « soutenir et promouvoir les activités, travaux et publications de ses membres ; ainsi que de contribuer à la création et au développement d'œuvres ou conférences pour l'éducation et la formation en histoire, géographie, éducation civique, science politique, relations internationales, stratégie et géopolitique. Elle souhaite contribuer à des synergies entre journaux, revues,

sites, éditeurs, chercheurs, équipes de recherche et instituts. » (Extrait des statuts)

Présidente : Marie-Joëlle Poulain ; Directeur : Pierre Verluise, (Directeur du diploweb.com) ; Trésorier : Marc Poulain.

En devenant membre associé du Centre géopolitique, **vous participerez concrètement** au développement du site diploweb.com. Vous bénéficierez d'un **droit d'entrée privilégié** aux conférences de Pierre Verluise et aux événements **explicitement** co-organisés par le diploweb.com sous la mention Communauté du diploweb. Pour en être informé, il vous faut vous inscrire à la Lettre du diploweb.com. Voir

Merci de nous adresser le bulletin ci-dessous, avec votre cotisation.

2. Votre bulletin pour devenir membre du Centre géopolitique

Voici le bulletin à imprimer ou recopier sur papier libre

Nous vous remercions de l'adresser complété et accompagné d'un chèque à l'ordre du Centre géopolitique. Puis adressez l'enveloppe à P. Verluise, Centre géopolitique, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France.

Bulletin d'adhésion au Centre géopolitique - Geopolitics Center

Je demande à devenir pour 12 mois (entourer votre choix)

. **membre associé** du Centre géopolitique : 29 euros.

. **membre associé, catégorie jeune ou étudiant** (jusqu'à 25 ans, adresser une copie de votre carte d'identité ou d'étudiant) : 19 euros.

. **membre associé bienfaiteur** du Centre géopolitique : 199 euros et plus.

A compléter pour recevoir votre carte de membre :

Nom :

Prénom :

N° et rue :

Ville :

Code postal :

Pays :

Date d'adhésion :

Signature :

[Retour au Sommaire](#)

Contre-radicalisation : que faire ?

lundi 19 janvier 2015, par Pierre CONESA

L'auteur :

Ancien haut fonctionnaire du Ministère de la Défense (France). Pierre Conesa est l'auteur de « La fabrication de l'ennemi ou comment tuer avec sa conscience pour soi », Paris, éd. Robert Laffont, 2011. Un livre recommandé par le Diploweb.com.

« Quelle politique de contre-radicalisation en France ? », c'est le titre d'un rapport remis par Pierre Conesa en décembre 2014 à la Fondation d'aide aux victimes du terrorisme. Compte tenu de l'attentat du 7 janvier 2015 contre la rédaction de Charlie Hebdo et de la prise d'otages du 9 janvier Porte de Vincennes, Pierre Conesa, membre du Conseil scientifique auquel est adossé le Diploweb, offre à ses lecteurs les extraits suivants, issus de la troisième partie du rapport, intitulée : Que faire ?

Ce document a été initialement mis en ligne sur le Diploweb.com le 9 janvier 2015 à 11 heures. Nous le remettons à la Une afin de contribuer à éclairer la réflexion engagée.

Que faire ?

LA POLITIQUE de contre radicalisation comporte trois volets :

. La politique de prévention qui doit agir en amont sur une population large. Les autorités européennes ont beaucoup investi au début dans des initiatives visant des segments potentiellement à risque (principalement de jeunes musulmans). Cet axe a finalement été réduit car mélangeant des discours différents sur d'hypothétiques populations à risque, son efficacité était difficile à prouver.

. La dé-radicalisation, qui consiste à faire changer un individu déjà radicalisé pour lui faire abandonner ses vues.

. Le désengagement consiste à convaincre un individu inclus dans un groupe à abandonner ses activités et si possible sa vision du monde. Mais le retrait du groupe ne signifie pas la déradicalisation. Ce concept beaucoup employé par les Britanniques est très difficile à évaluer.

3.1 Les politiques de contre radicalisation à l'étranger

Les exemples étrangers associent souvent les trois aspects autour d'une organisation, d'un document stratégique énonçant des buts des méthodes, et associant des initiatives privées ou publiques. On touche là à une des difficultés du sujet : la spécificité de chaque société dans ses rapports avec sa communauté musulmane. Il faut donc réfléchir sur des politiques, des acteurs et des discours spécifiques.

Trois types de pays différents mènent des politiques de contre-radicalisation

: a) les pays de religion musulmane : Algérie, Bangladesh, Egypte, Jordanie, Malaisie, Maroc, Arabie saoudite, Indonésie, Irak, Pakistan, Afghanistan et Yémen... Les méthodes et les principes sont peu transposables.

Le débat théologique est central sur l'interprétation correcte de l'Islam. La légitimité religieuse permet aux oulémas (théologiens de l'islam) d'apporter des lectures contradictoires au jihadisme. « *Les salafistes piétistes se réclament des mêmes sources que les djihadistes, cela permet donc la création d'un espace de discussion et une base d'argumentation. Néanmoins, ils rejettent certaines choses comme le djihad car il n'a pas été décrété par un leader politique* », explique Stéphane Lacroix avec contrôle strict des lieux de culte (Arabie saoudite, Maroc, Algérie...). Le postulat idéologique des programmes est la pathologie psychique : « *Les djihadistes sont souvent dans un complexe identitaire. Ils sont frustrés économiquement et possèdent une blessure narcissique qui les pousse à la réaction.* » (Liogier). La différenciation entre « Bons et mauvais musulmans » suffirait à faire dériver le traitement : « *Les djihadistes réhabilités peuvent partir en mission sur ordre du monarque afin de lutter contre leurs ennemis chiites comme le font les membres des mouvements djihadistes financés par l'Arabie Saoudite pour combattre l'Iran (pays chiite) en Irak, en Syrie...* » dit Antoine Basbous, président de l'Observatoire des Pays Arabes.

Le rôle de la police est central, qui tente d'amener les prisonniers à renoncer à la violence et à devenir des informateurs. Les policiers apportent une aide financière aux détenus qui se sont amendés et à leur famille, et s'efforcent parfois de négocier des libérations anticipées, mais il y a peu d'actions pour modifier les positions religieuses radicales.

Les critères de la déradicalisation ne sont pas transposables, par exemple la haine des Américains n'est pas toujours regardée comme un critère de radicalisation . Le but du programme est prioritairement de renoncer à la violence pas à la radicalisation politique. Dans une entrevue sur Al Jazeera, Patrialis Akbar, le ministre de la justice d'Indonésie et responsable du programme déclarait qu'il

« encouragerait les radicaux à plutôt commettre des attentats à la bombe en Israël, et qu'il serait même prêt à les financer, à les armer et à s'occuper de leurs familles »...

Les initiatives d'amnistie, décrétées soit par le président (Algérie par exemple), ou des grâces partielles décrétées (Ben Ali ou roi du Maroc) consistent à libérer les prisonniers et ensuite à effectuer un suivi de leur réintégration économique et sociale.

Les programmes visent donc à faire des radicaux de « bons musulmans » selon la conception de chaque pays. Le rôle joué par les leaders religieux y est central. Enfin l'évaluation officielle des programmes est difficile à établir dans des régimes autoritaires : sont-ils excellents pour l'Arabie saoudite ? Bons pour le Maroc ? Faibles ou décevants pour l'Indonésie ?

B) Pays multiconfessionnel sans majorité musulmane : (Singapour, Thaïlande, Philippines...). Le but du programme est d'éviter une rupture du fragile équilibre entre les différentes religions et il y a un fort investissement de tous les leaders religieux. A Singapour, les *Interracial Confidence Circles (IRCC)*, mêlent des citoyens de confession musulmane et d'origine indienne ou chinoise. L'objectif principal est de bâtir un « *filet de sécurité* » entre communautés au cas où une attaque terroriste toucherait Singapour. Le travail de déradicalisation repose principalement sur le Groupe de réhabilitation religieuse (RRG : *Religious Rehabilitation Group*), réunissant une vingtaine d'érudits musulmans. Le Groupe de réhabilitation religieuse a étendu ses sessions de conseil religieux aux femmes et aux enfants pour prévenir tout développement d'une seconde génération de terroristes. Le prisonnier étant très souvent l'unique source de revenu pour la famille, sa détention risquait d'affecter durement les revenus de sa famille, dorénavant concernés par des programmes « *aftercare* » incluant une aide financière, psychologique et éducative pour les enfants du détenu. En lançant l'Initiative de « Paix à Singapour » et le forum « P4peace », les autorités ont pu cibler censurer l'outil Internet et atteindre la jeunesse en faisant usage des technologies modernes.

C) Les Pays occidentaux : officiellement une quinzaine de pays ont des programmes mais pour conduire des programmes de nature très différente. Les 4 premiers pays sont Hollande, Danemark, Norvège et Grande Bretagne qui ont visé des cibles individuelles et mené simultanément des actions larges de prévention.

a) La Grande-Bretagne :

Le choc des attentats de Londres a suscité une réaction rapide des autorités. Au départ incluse dans « la stratégie de contre-terrorisme » puis appelé **Prevent**, le programme d'abord à champ large, a fait l'objet d'une réflexion critique destinée à le rendre plus effectif et plus lié à la prévention du terrorisme. Dans un document de 2011, le programme insiste plus particulièrement sur :

. La prévention générale pour contester l'influence des idées extrémistes promouvoir la tolérance et les principes démocratiques, et contrer les facteurs qui accroissent la vulnérabilité aux discours radicaux.

. Des interventions ciblées sur les individus avec comme objectif optimal l'aide des anciens terroristes qui ont abandonné la violence : encore en prison, Andrew Ibrahim, qui avait prévu une attaque suicide à Bristol, a même accepté de participer à la réalisation d'une vidéo dénonçant la violence terroriste.

En termes institutionnels le programme est organisé autour d'un Channel coordinator, dans chaque district qui le plus souvent, a un background policier. Il peut être saisi par n'importe quelle structure d'alerte (école, voisins, service de protection de la jeunesse, services de santé, travailleurs sociaux, offices de logement ou officiers de probation. Il décide des suites à donner.

L'association d'acteurs privés comme la Quilliam Foundation fondée au Royaume-Uni en 2008 et se définit comme le « *premier think tank contre l'extrémisme* », « *en particulier... islamiste* », dédiée à « *relever les défis uniques de la citoyenneté, de l'identité et de l'appartenance dans un monde globalisé* ». Elle « *défend la liberté religieuse, l'égalité, les droits de l'homme et la démocratie* ». Promouvant l'Islam modéré, la fondation s'est d'abord fait connaître par des stages de « *déradicalisation* » auprès des jeunes, notamment via les témoignages d'« *extrémistes repentis* ». Elle réalise en outre un travail d'alerte et de recherche sur le phénomène de la radicalisation et propose des formations pour les étudiants et les travailleurs sociaux.

Tout en restant adeptes du communautarisme, les Britanniques procèdent à des évaluations régulières du programme. Les principales critiques sont venues des autres communautés (Sikh) qui firent remarquer que les programmes centrés exclusivement sur les Musulmans, plutôt que de réduire les tensions, accentuaient leur sentiment de stigmatisation et de victimisation, et suscitaient le ressentiment des autres communautés...

b) la Hollande :

L'assassinat de Theo van Gogh fut un « 11 septembre hollandais ». Le Document de **Stratégie nationale de contre-terrorisme** (2011) définit la radicalisation

comme « le processus qui peut conduire à l'extrémisme violent et même au terrorisme ». Dès 2005 des villes (Rotterdam, Amsterdam, La Haye avaient lancé des initiatives. Le programme originel incluait action contre la radicalisation et ciblage de radicaux violents, partant du constat que si tout radical ne passe pas à la violence, tout terroriste a été radicalisé et que les théories radicales ont un effet dévastateur sur la cohésion sociale. Certains critiques firent remarquer que l'objectif était trop large et que des terroristes étaient correctement intégrés dans la société (pratique de langue, niveau d'éducation, contacts avec des non musulmans...). D'autre part, des études ont montré que la bipolarisation de la société s'accroissait en particulier lors des succès électoraux de Gurt Wielder alors que le nombre de terroristes potentiels diminuait. Les autorités réduisirent le champ d'action. L'objectif est de chercher à prévenir la radicalisation (isolement, polarisation, radicalisation) par réintégration de personnes à risque. Cette étape s'appuie sur un processus d'alerte précoce qui doit permettre de lutter contre le discours radical en développant un contre argumentaire adapté à différentes situations (politique, moral, religieux, etc.), au contexte (local, régional) et à la cible (groupe ou individu, etc.). Le Plan concerne 8 ministères mais insiste sur le rôle primordial des municipalités et des études locales sur la radicalisation furent menées (140 sur 400 cités), l'Etat central se limitant à distribuer les fonds. Les réticences aux actions ciblées de détection précoce d'individus, ont rendu nécessaire beaucoup d'explications notamment auprès des travailleurs sociaux qui ont reçu une formation. Trois ou quatre axes de travail sont particulièrement intéressants :

- . Les femmes
- . Les débats ouverts avec des associations privées comme FORUM, COT ou Nuansa,
- . Les élites musulmanes.

Amsterdam

Dans son programme local, la ville a insisté sur les « théoriciens » de l'action violente, c'est à dire « ceux qui ne veulent pas employer la violence, mais contribuent à former des radicaux en propageant des idées radicales ». Cette distinction entre acteurs et disséminateurs définit la limite entre l'action de la ville (action curative) et des services de renseignement et de police. Après 2004, les expulsions de prédicateurs radicaux étrangers allèrent bon train. Ceux-ci menèrent alors une action plus discrète et surtout engagèrent avec les autorités un dialogue direct et discret qui trouva son utilité lors de la diffusion du film de Geert Wilders, *Fitna*. On évita ainsi les manifestations publiques violentes. La ville a créé une Maison d'information sur la Radicalisation relevant du service d'ordre

public et en particulier des Equipes de gestion (*Case Management Team (CMT)*) composées d'experts pour gérer les cas signalés.

c) le Danemark

L'Affaire des caricatures a démontré qu'il y avait des noyaux radicaux parmi les 250.000 Musulmans du pays. Trois cas particulièrement graves : en 2007, 9 personnes préparant un attentat contre le Parlement à Vollsmose ; en 2008 attaque prévue contre le journal *Glasvej* ; enfin en 2010, un Somalien né au Danemark et depuis longtemps intégré, Mohammed Gelle, préparait l'assassinat du dessinateur Kurt Westergaard. La stratégie fut définie par un groupe de travail interministériel après une consultation associant 74 entités sélectionnées. En 2009 fut publié le document : *"A common and safe future : An action plan to prevent extremist views and radicalisation among young people."*

2 originalités :

. Parmi les principes retenus une Action de contact (PET) continu avec les élites musulmanes quelles que soient leurs vues, qui se sont parfois chargés de faire comprendre les avantages d'être musulmans au Danemark en situation de crise.

. Les « Exit Talks » confidentiels avec des radicaux qui veulent quitter

d) la Norvège

Le pays d'Anders Behring Breivik, connu peu de menace terroriste venant des 150.000 musulmans (Somalis, Pakistanais...) mais le pays avait offert l'asile politique depuis 1991, à Najmuddin Faraj Ahmad (Mullah Krekar), fondateur d'Ansar al Islam. Il avait brièvement été arrêté en 2012 pour des menaces contre des officiels norvégiens. L'axe principal de la politique norvégienne s'appuie sur la police de proximité et les excellents contacts avec la communauté musulmane devenus active dans la lutte contre la radicalisation. Les Conversations de responsabilisation (*Empowerment Conversations*) confiées à la police, semblent avoir été efficaces.

e) la Belgique : c'est un cas particulièrement intéressant car son taux de recrutement au Jihad serait le plus élevé d'Europe (27 par million d'habitants, contre 15 au Danemark, 9 aux Pays Bas et 6 en France).

Le Programme de prévention de la radicalisation violente (2013) vise à intervenir de manière précoce dans le processus de radicalisation, par le biais d'une orientation positive et sociale. Ce programme exécute la stratégie et le plan d'action dans la lutte contre la radicalisation, approuvés en décembre 2005 par le Conseil de l'Union européenne, élaboré sur la base de recherches scientifiques, d'expériences et de consultations avec des partenaires étrangers. Les objectifs stratégiques du programme se focalisent sur le renforcement de la cohésion sociale et sur le développement de mesures spécifiques avec un enracinement au niveau local.

Le programme s'articule autour de 6 axes :

- . connaissance et sensibilisation collective sur la radicalisation violente et son impact sur la société ;
- . plan d'action contre les frustrations susceptibles de déboucher sur la radicalisation ;
- . accroissement de la résistance morale des individus, groupes et communautés vulnérables ;
- . identification et soutien aux autorités locales dans la prévention de la polarisation et de la radicalisation violente ;
- . implication des communautés de la diaspora ;
- . lutte contre le radicalisme sur Internet et l'organisation des contre-discours
- . Enfin des actions de déradicalisation en prison.

f) L'Allemagne :

Un centre de documentation avec publication de guides et manuels divers par le "Radicalization Advice Center" relevant de l'Office des Migrations and Réfugiés, en contact avec tous les acteurs, offre des conseils et des avis gratuits, notamment aux familles d'enfants convertis qui n'ont pas les connaissances indispensables, Le travail de sensibilisation et de détection est mené avec les proches qui sont souvent les premiers détecteurs

Une campagne d'affichage a fait débat : elle montre des images de jeunes gens avec la mention *MISSING* en gros caractères et le commentaire suivant : « *C'est mon fils Ahmad. Nous ne le reconnaissons plus, il est de plus en plus absent devenant plus radical chaque jour. Nous craignons de le perdre dans des groupes fanatiques terroristes* ».

Conclusions partielles :

Les expériences des pays mentionnés ci-dessus démontrent d'abord l'adaptation de chaque programme aux réalités nationales. Il apparait cependant des caractéristiques communes dans les pays démocratiques : une organisation centrale (information, publication, conseils...) en liaison avec des acteurs locaux, publics et privés, l'importance donnée à la formation des acteurs et d'autre part à la communication publique. L'approche théologique a également été valorisée et les Salafistes quiétistes en ont été exclus (sauf cas exceptionnels). Les discours sur la cohésion et les valeurs sociales ont été déconnectés du discours anti-radical. L'évaluation constante des choix et des actions a conduit rapidement à

une réduction des ambitions premières très larges pour se concentrer sur le noyau dur des radicaux à risque.

Une philosophie commune de la contre radicalisation devrait être énoncée au niveau des pays de l'Union qui affrontent les mêmes problèmes (voir ci-après l'exemple de la Burqa). C'est l'objet du programme *Radicalisation Awareness Network (RAN)* auquel la France n'a peut-être pas apporté toute l'attention nécessaire.

3.2 [En France,] que faire ?

3.2.1 Une politique globale : une parole publique, une cible, une organisation d'ensemble

La lutte contre le radicalisme, tel que nous l'avons décrite ici, devrait relever d'une politique et non se limiter à un dispositif centralisé et descendant associé à la délinquance sous l'égide du Comité interministériel de Prévention de la délinquance (CIPD). La politique déjà menée porte ses premiers fruits mais il faudrait simultanément modifier l'organisation administrative et la tonalité générale de la politique.

. La parole publique

Les autorités doivent désigner précisément la cible : non pas le « terrorisme global », comme cela a été énoncé pour justifier l'intervention en Afghanistan ou au Mali. Bien que le Salafisme soit la matrice principale du recrutement, il n'est pas le seul vivier, c'est pourquoi nous proposons le terme de « **Mouvance radicale salafiste** » voire le « **Salafisme Jihadiste** ». Il nous paraît maladroit de parler de « **Mouvance radicale islamiste** » car le terme « islamiste », trop vague et trop connoté par rapport à l'Islam est rejeté par certaines organisations). Le Salafisme n'est pas un parti ; tous les interviewés ne se disent pas toujours « salaf », et ne présentent pas une carte d'adhérent. Bien au contraire, les nouveaux comportements de dissimulation notamment en milieu carcéral, rendent les signes visibles de radicalisation moins détectables. Il reste que si le salafisme n'est pas le seul vivier des radicaux violents, c'est une idéologie dangereuse qu'il faut cibler et dénoncer nommément.

Les termes sont importants. La polysémie des termes guerriers qui opposent monde occidental et monde arabo-musulman mérite qu'on s'y attarde : l'islamisme est un mot générique qui a recouvert plusieurs sens et conceptions politiques qui vont depuis la révolution iranienne, jusqu'à la démocratie turque d'Erdogan, en passant par les assassins de la guerre civile algérienne. Il ressort dans son pire sens aujourd'hui avec les horreurs de l'Etat Islamique en Irak et au

Levant (qui ressemble étrangement aux pratiques de l'Arabie saoudite wahhabite). Il choque les musulmans toutes catégories confondues qui considèrent non sans raison qu'ils n'y reconnaissent pas « leur Islam ».

De la même façon, le terme de Laïcité renvoie pour beaucoup de Musulmans aux heures sombres des répressions antireligieuses d'Ataturk abolissant le Califat, de Nasser emprisonnant les Frères musulmans, de Hafez el Assad les massacrant en Syrie ou de Saddam Hussein. Pour la France, la laïcité est le principe légal de la tolérance religieuse.

Le terme de Croisade, si malencontreusement employé par G W Bush, pris dans une signification morale est valorisant pour les Occidentaux, il est par tradition historique, structurellement agressif et négatif pour le monde arabo-musulman. N'en est-il pas de même du terme Jihad, vu par les décideurs du monde occidental mais pas par les théologiens musulmans qui y voit l'effort individuel de rectitude morale et religieuse ? Il est donc essentiel de pondérer les termes et de désigner la cible de la politique contre-radical.

« *La république doit être sereine et pas médiatique dans l'application de la loi* » remarque un journaliste, entendant par-là, que la médiatisation de quelques rares cas ne doit pas faire sur-réagir. Les lois de 2004 et de 2011 existent : « *il faut les appliquer de manière sereine et apaisée contre des situations qui restent extrêmement minoritaires* ». Le rapport d'étape de l'Observatoire de la Laïcité de Juin 2013, rappelle qu'en 2004-2005, 639 cas d'élèves en infraction était constaté, ils n'étaient plus que 3 (dont un Sikh) l'année suivante. Depuis 2008 ; les recours contre les décisions d'exclusion ont quasi-disparus. Ces chiffres tout à la fois, l'utilité de la loi républicaine et le respect de la règle légale.

Certains des interlocuteurs dans le cadre de cette étude, souhaitent tout d'abord que le débat sur le radicalisme soit « désidéologisé » et « deséthnicisé ». Un des interlocuteurs (du Conseil général 93) a employé l'expression « d'hystérisation du débat ». En effet la radicalisation est un prurit de la crise que traversent toutes les grandes démocraties dont certaines formes sont logiquement plus préoccupantes que le Jihadisme. Le Rapport Europol 2012 recense 219 attentats (+26% par rapport à 2011) et 17 victimes civiles (dont 7 pour Mohamed Merah) et 37 attentats religieux seulement (contre 16 en 2011). Autre critère : l'Education nationale qui recense les incidents dans les lycées et collèges s'inquiète beaucoup plus des violences faites aux filles et de la cyber-violence que des refus de scolarité liés à la pratique religieuse.

Le marché de l'angoisse auquel contribue nombre de personnalités, n'a pas besoin de nouvelles analyses sur des sujets déjà largement explorés (ex le récent rapport « explosif » de M. Larrivé sur la radicalisation en milieu carcéral). La

modération et le calme manifesté par le ministre de l'Intérieur ont été largement appréciés chez tous les interlocuteurs rencontrés lors de cette étude.

L'organisation dédiée doit contribuer à rassurer la communauté.

Le Bureau des Cultes qui apparaît comme la cheville ouvrière du dispositif administratif, doit expressément quitter le ministère de l'Intérieur et être rattaché à Matignon ou au ministère de la Justice. C'est un préalable indispensable pour conduire avec les élites musulmanes, une action qui ne les fasse pas considérer par leurs coreligionnaires, comme des auxiliaires de police. Les accusations volent bas dans le monde virtuel du militantisme musulman, émanant parfois de responsables qu'on pourrait considérer comme sérieux et posés (ex attaque de Youssouf Leclerc contre Tareq Oubrou). Le monde des représentants officiels et autres entrepreneurs politiques qui prétendent parler au nom des Français Musulmans, doivent se demander ce que le reste de la communauté nationale pense de termes comme « traître enjuivé » ou « majordome tout juste bon à régenter les domestiques ». La tolérance et le respect réclamés du gouvernement français n'a-t-il pas place entre Musulmans.

Le numéro vert organisé autour des préfets apparaît comme une réponse extrêmement utile mais il agit comme réseau d'appel d'urgence et qui donne à nouveau un tour policier à la politique publique.

Il est indispensable, comme cela se fait déjà, d'y adjoindre un réseau d'alerte avancé agissant comme détecteur.

Coordonner l'action avec les autorités locales qui sont les plus au contact du problème, au front en quelque sorte : *« avec ses différents services, un maire peut tout savoir »* déclarait un magistrat soucieux de bien détecter les évolutions de sa communauté musulmane. Dès 2004, Éric Raoult, maire du Raincy, *« attirait l'attention du ministre de l'intérieur sur les difficultés rencontrées par les communautés musulmanes pour la réalisation de lieux de culte, dignes et adaptés. Nombre de collectivités locales concernées gèrent, sans conseil, ni expertise, de manière très empirique, ce genre de dossiers sensibles... Ces situations donnent encore lieu à des polémiques locales très vives et dommageables. Les pouvoirs publics devraient donc permettre à ces interlocuteurs communautaires et élus locaux d'affronter des scénarii de sortie de crise, pour qu'un schéma de solution concrète soit mis en place dans ce genre de situations conflictuelles »*. Le texte de la réponse du ministre de l'époque est intéressant : *« En raison du principe de laïcité posé par l'article 1er de la Constitution et l'article 2 de la loi du 9 décembre 1905..., il est interdit aux personnes publiques de subventionner la construction ou l'aménagement d'édifices du culte. L'intervention des communes dans le type de situation évoquée ... a été ouverte par l'article 11 de la loi de*

finances du 29 juillet 1961 qui permet aux départements et communes de garantir les emprunts contractés par les associations cultuelles pour la construction des édifices du culte dans les agglomérations en voie de développement ». Bref la loi, rien que la loi, là où devait naître une politique et une prise de parole publique, et une coopération ouverte avec les collectivités locales. La question reste d'actualité aujourd'hui pour ce qui concerne la radicalisation. Les élus locaux sont le centre d'un réseau qui regroupe les Services sociaux, les écoles, la police municipale formée à une fonction diplomatique et pas répressive (UTEC formés en ethnopsychiatrie) ; les Centres de réussite éducative, 25 en Seine Saint Denis... Mais la réforme Borloo les a limités aux ZEP, ce qui mérite peut être d'être revu.

Les autorités locales sollicitées parfois avec succès parfois sans, n'osent souvent pas prendre position publique faute de politique sur le sujet. Chaque édile gère sa collectivité en fonction de la situation locale. On retrouve parfois l'isolement constaté auprès des enseignants par le rapport Obin. Pourtant avec les travailleurs sociaux et les milieux éducatifs, les polices municipales, un maire peut savoir beaucoup de choses, aider s'il faut fournir une grille de lecture nouvelle. Les familles restent souvent le dernier contact du jeune avec son ancien monde.

Les acteurs associatifs qui se sont investis sur le sujet du terrorisme, de la déradicalisation, de l'intégration des musulmans, de la défense et l'aide aux victimes du terrorisme sont nombreux : quelques exemples Madame Ibn Ziaten et son association IMD, Mme Dounia Bouzar avec son CPDSI, Mr Camel Bechikh avec l'association Fils de France, Mr M'hamed Henniche avec l'UAM 93, Mr Anouar Kbibech et le RMF, Mr Guillaume Denoix de Saint Marc avec l'Association française d'Aide aux Victimes du Terrorisme (AfVT)... Le réseau se densifie mais les acteurs sont nombreux et dispersés. Disposés à contribuer à la politique publique, ils doivent constituer un tissu plus coordonné, générateur d'idées et d'initiatives relayées par l'organisme central chargé de la politique publique.

Qui peut agir et comment ?

Mener une politique sollicitant tant d'acteurs de la société civile musulmane et non musulmane, doit avoir la dimension d'une politique interministérielle. La multiplicité des questionnements comme : quels messages concevoir, comment diffuser des discours contre radicaux, sur quels média, quelle contribution attendre des théologiens, peut-t-on collaborer avec des communicants spécialistes d'Internet, peut-on attendre une aide de salafistes quiétistes, Si oui, sous quelle forme... ? Ce sont les initiatives privées coordonnées qui donneront sa

véritable dimension à la politique de contre radicalisation.

La législation antisectes a fini son cycle biologique concernant le phénomène sectaire dans son ancienne mouture. **La Miviludes** existe mais elle ne souhaite pas par tradition interférer dans la gestion du culte d'un des grands monothéismes qui a fortiori ne parvient pas à s'unir. Est-ce d'ailleurs son rôle, tant les caractéristiques du salafisme ne prêtent pas le flanc à son intervention dans le champ d'application de la Loi ? Il reste que la structure interministérielle existe, a un savoir-faire certain, des équipes et une association avec différents acteurs de la société civile musulmane peut se concevoir.

Le recours à une fondation constituée à cet effet, peut aussi se concevoir. La FAVT qui a permis cette étude, a pour vocation de financer des projets mais n'est pas un opérateur, elle ne comporte que des bénévoles et n'est pas dotée d'une structure opérationnelle. Faut-il revivifier la « **Fondation pour les œuvres de l'Islam de France** » qui a le mérite d'exister en tant que Fondation reconnue d'Utilité publique. Il faudrait probablement en changer la mission et l'organisation.

Faut-il concevoir un nouvel outil ? Il s'agit là d'un choix politique qui doit être tranché dans un débat public.

3.2.3 Approfondir les connaissances :

En l'état du dossier, il nous semble qu'il faut sans tarder dresser un recensement aussi complet et actualisé que possible des lieux et modalités de radicalisation (écoles, internet, mosquée, associations ; prison...). Si le phénomène des conversions est préoccupant, il reste d'ampleur limitée bien que très médiatisé et mal connu. Excepté une étude non publique menée par le bureau des Cultes, aucun ouvrage ne dresse une étude un peu construite de l'argumentaire quotidien des sites salafistes. Or l'ambiance et les orientations qui vont mobiliser un loup Solitaire, motivé par la future intervention française en Irak, y trouvera sa légitimité. Le Jihad terroriste de Merah et de Nemmouche dont l'amateurisme facilite l'arrestation, n'a pas d'importance aux yeux de leurs commanditaires puisque le seul but réel de leur action est le sacrifice public sur le bûcher médiatique. Quand on sait que certains sites salafistes comptent près de 43 millions de consultations, il y a là matière à connaissances.

A cet égard, il peut paraître étonnant que les ressources académiques et les budgets publics de recherche soient divisés entre les spécialistes du monde arabe (financés par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense) et les sociologues qui analysent l'évolution de la communauté nationale (relevant du maigre budget de recherches du ministère de l'Intérieur). Le continuum

intellectuel est pourtant patent : preuve en est l'impossibilité de trouver une analyse systématique des thématiques géopolitique des sites radicaux. L'étude en cours menée par Mr Khosrokar pour la FAVT sur « l'écho des crises du monde arabo-musulman dans la communauté française musulmane » devrait permettre de largement débroussailler le sujet.

Le rapport du Professeur Messner sur « la formation des cadres religieux musulmans » qui vient d'être déposé sur les bureaux du ministre de l'intérieur et de celui de l'enseignement supérieur, propose d'ailleurs « la création de pôles d'excellence bien identifiés et structurés en sciences humaines et sociales de l'Islam, et en capacité de mobiliser les unités et les formations existantes à Paris et en province », s'impose comme une urgence. Son objectif serait de fédérer les meilleurs spécialistes français de ce champ d'études tout en développant des réseaux associant des enseignants chercheurs et des chercheurs d'universités étrangères. Les recherches menées s'appliqueraient à toutes les facettes du fait religieux musulman : histoire de l'Islam, droit musulman, finance islamique, fondements doctrinaux, culture arabo-musulmane, approches des sources fondatrices, courants de pensée dans l'Islam, sciences sociales de l'Islam.

Ces pôles d'excellence, bien que généralistes, pourraient être mobilisés pour mener des recherches ... (entre autres) sur le statut des établissements de formation des imams dans une perspective comparatiste, en pays musulman et dans les pays où l'islam est minoritaire... et **sur la radicalisation religieuse, qui reste un sujet peu étudié**. Les parcours de radicalisation relèvent d'une adhésion à une idéologie relevant d'une sous-culture religieuse complexe qu'il conviendrait d'explorer, en analysant notamment les idéologies sous-jacentes et leurs liens avec l'élaboration des doctrines.

Ces pôles de compétence pourraient être mobilisés par le biais d'un Groupement d'intérêt public (GIP) dont l'objectif serait de financer des projets relatifs à la thématique Islam, Etat, Société et Formation des cadres religieux ».

3.2.4. Définir le Jihadisme avec les élites de la communauté

Il est suffisamment évident que les actions violentes des Jihadistes qui en tirent l'essentiel de leur légitimité, doivent obliger les élites de la communauté à tracer une claire ligne de démarcation. Aucun responsable ne peut se décharger de la question en se contentant d'opposer les « bons musulmans » et les autres, ou en se bornant à déclarer que cela n'a rien à voir avec l'Islam. « *Si l'Islam ne doit pas être diabolisé, il reste qu'il est largement responsable de son propre procès par la passivité de ses élites* » constate Abdennour Bidar dans « l'Islam face à la mort de Dieu ». Nombre d'intellectuels rappellent que les accusations d'Islamophobie ne suffiront pas à se défaire de cette lancinante question. Le Salafisme n'est qu'une

des multiples versions vaguement islamisée des sectes de l'Apocalypse, une sorte de « No-future » des punks d'autres temps, une nouvelle mode qui succèdent aux Grunge et autres Gothiques en offrant une perspective transcendante. Il faut ramener cette pseudo-théologie à sa juste réalité. Les élites de la communauté musulmane, en particulier religieuses, doivent être sollicitées pour participer à la définition de ce qu'il convient d'appeler le radicalisme et border clairement la foisonnante revendication religieuse par rapport à la laïcité. Une politique de contre-radicalisation qui ne fait pas appel aux élites de la communauté, entretient le sentiment de stigmatisation. A l'inverse le reste de la collectivité nationale peut légitimement avoir le sentiment de revendications sans fins, implicitement acceptées par tous les musulmans français. Les entretiens menés dans le cadre de cette étude montrent que les élites françaises musulmanes peuvent et veulent contribuer à définir ce qu'on va appeler la « radicalisation », c'est-à-dire selon une approche assez consensuelle, d'une part les attitudes ouvertement antirépublicaines (voile intégral, refus de l'école...) et d'autre part l'inadmissible légitimation religieuse de la violence. Le débat sur la nécessité d'une loi semble aujourd'hui dépassé. Par contre le débat public paraît plus adapté.

Les élites musulmanes ressentent tout à la fois la montée du communautarisme (sans obligatoirement en trouver certains critères inquiétants (ex : marché du Hallal, port du voile pour les femmes...)) mais aussi la montée d'un salafisme de plus en plus intolérant dont le seul souci est de contester leur représentativité et d'enclaver la communauté autour de demandes religieuses clivantes afin de la couper de la communauté nationale.

Les plus exposés sont les Imams prêchant la tolérance et le respect de la République, qui se heurtent de front aux Salafistes sur certains lieux de culte (refus de suivre la prière conduite par l'Imam, menaces de mort...). Ils se disent peu ou pas sollicités sur les conversions qui se font hors de l'espace de la Mosquée. Ces leaders religieux qui ne sont que désignés par les fidèles, ont besoin de se sentir adossés aux pouvoirs publics.

Ces élites sont prêtes à ouvrir un débat public afin de définir ensemble une « Charte de l'Islam Français » qui donnerait une caution communautaire et religieuse à la politique publique de contre-radicalisation. Ce débat (des « Etats Généraux » selon l'expression d'un interlocuteur) doit se tenir dans un espace de neutralité, pas au ministère de l'intérieur ou sous la forme d'un rapport parlementaire sans suite. Le CFCM vient d'ailleurs de publier un remarquable texte intitulé Convention Citoyenne des Musulmans de France pour le vivre-ensemble (Juin 2014) qui démontre l'urgence de la démarche.

Certains théologiens vont plus loin, estimant que dans certaines mosquées se

tiennent des discours contraires à la loi (racisme, intolérance religieuse, appel au meurtre...) et proposent de lancer une *Fatwa* délégitimant le Jihad contre la France et les Français. En Islam, c'est le théologien qui seul peut légitimer le Jihad (contrairement aux appels de Ben Laden et Al Zawahiri sur le petit et le grand Jihad). La Grande Bretagne a obtenu de ses responsables religieux une Fatwa condamnant le départ en Syrie.

Un contre-discours offensif articulé sur les différents aspects du problème :

Un contre-discours doit se construire à partir du discours et non pas comme une leçon d'instruction civique.

D'abord la manière : les fondamentalistes et surtout les Salafistes adorent donner le sentiment qu'ils sont persécutés, ce serait la preuve de leur rectitude morale et une promesse de victoire future. Or leur idéologie, mélange de merveilleux, d'annonce de l'Apocalypse de « No Future » et de garantie multirisque du Paradis, entourée de règles de comportement d'une extraordinaire banalité, est tout à fait identique à celles qu'on retrouve dans les dérives sectaires de tous les grands monothéismes juif, évangéliste, ou adventiste. Dès lors quel crédit religieux lui accorder sauf celui d'une escroquerie intellectuelle comparable à toutes celles qu'on peut trouver dans les « Supermarchés de la Foi » ? Désigner la cible ne signifie pas à lui donner de la consistance et du sérieux. Il est aussi important de la banaliser en le comparant mot pour mot à d'autres offres identiques (y compris aux propos de G W Bush). L'objectif des radicalismes surtout religieux, est transcendant et il est difficile de faire redescendre sur terre un transcendant. Négliger l'impact de la dérision comme méthode de contre discours serait se priver d'un formidable outil (voir la lettre du ministre canadien en Annexe).

Le contre discours ne doit pas se limiter à valoriser les avantages de la tolérance mais démontrer le caractère profondément dangereux surtout pour la communauté musulmane du Jihadisme. Les Salafistes sont aujourd'hui responsables du *Takfir*, la pire des divisions, partout où ils se sont implantés. La machine infernale s'est aujourd'hui dérégulée et le terrorisme tue dix fois plus de musulmans que de non-musulmans à la surface de la planète. Les élites de la communauté peuvent-elles se désintéresser de ce phénomène ? Les théologiens musulmans se doivent de se prononcer sur ces différents sujets.

Le Salafisme est une idéologie raciste en crise qui a généré partout où il s'est implanté, à la plus grande guerre de religion que le monde arabo-musulman a connue dans son histoire. Qu'on en juge : ils se sont opposés à tous les Printemps

arabes en particulier contre les Frères musulmans démocratiquement élus en Egypte. Ils sont en état d'insurrection en Tunisie. La Guerre de religion sunnite-chiite fait rage dans 9 pays (Afghanistan, Pakistan, Irak, Syrie, Liban, Malaisie, Yémen, Somalie, et Bahrein). Les Salafistes dénoncent et menacent physiquement les élus et représentants de la communauté en France. De quelle Oumma se réclament-ils donc ? Le rite malikite majoritaire au Maghreb, a directement été visé au Mali par la destruction des sites maraboutiques qui comptent parmi les plus anciens et les plus remarquables de l'Islam.

Les départs en Syrie

Les départs en Syrie doivent être condamnés mais par une loi nouvelle plus générale qui interdise également tout départ de citoyens français pour combattre vers des zones de guerre qui ont fait l'objet de résolutions de l'ONU. Les cas se multiplieront tant les guerres civiles deviennent une constante des crises actuelles (militants d'extrême droite partant combattre en Croatie ou islamistes en Bosnie ; jeunes d'origine arménienne vers le Haut Karabakh ; binationaux vers l'Algérie des années noires hier ; Juifs français servant Tsahal dans les territoires occupés, ou aujourd'hui Français partant en Ukraine). Inutile de relever la multiplicité des opportunités de mercenariat idéologique ou religieux à venir.

On ne peut toujours détecter les départs soudains au Jihad en Syrie, mais par contre on peut les traiter plus efficacement au retour. Rien ne permet de penser que tous les jihadistes rentreront aussi convaincus qu'au départ. Il y aurait en ce moment, 350 individus concernés par des procédures, 113 ont déjà été arrêtés, 51 sont écroués, et 74 mis en examen (dont 20% concernent des convertis. L'apport des différents acteurs privés évoqués plus haut peut s'avérer extrêmement utile dans ce cas (théologiens, acteurs associatifs, édiles locaux...). Le classement sans suite par le parquet reste très exceptionnel (2 cas concernant un faux départ et un départ dans l'Armée régulière). Mais il reste que dans des cas plus difficiles, des classements associés à des stages de suivi organisés par des associations citoyennes venant en appui aux Préfets (exemples l'AFVT, Solidarité citoyenne) permettraient de mieux appréhender le profil et les risques que présenterait le jeune qui revient. La judiciarisation, si elle échoue, fait apparaître le jeune homme un héros dans son quartier.

Enfin les mesures de retrait du passeport pour empêcher des candidats au Jihad de partir vers le Moyen Orient, présentent un effet pervers qui s'est manifesté aux Etats-Unis et au Canada. Michael Zehaf Bibeau l'auteur de l'attaque du Parlement s'était vu retirer son passeport. Il a retourné ses armes contre son propre pays.

Une urgence : la formation des Imam et surtout la question des

aumôniers en milieu carcéral

Tous les observateurs et les experts reconnaissent le rôle particulier joué par la prison dans le processus de radicalisation. L'offre religieuse musulmane est visible dans l'espace public alors qu'elle est insuffisante en milieu carcéral. Les aumôniers sont rarement présents dans les institutions pénitentiaires. Les lacunes sont notamment dues à un manque d'encadrement, un problème institutionnel et peut-être à une certaine inertie de la part de l'administration. L'aumônier musulman est « manifestement comme tous les autres sans être tout à fait comme eux », il n'échappe pas au contexte international qui met à mal ses interventions du fait de la suspicion de part et d'autre. Il doit être le garant d'une offre religieuse « modérée » ; or s'il permet aux détenus l'accès à certaines ressources (biens matériels, culte etc.), il réduit l'islam à un simple ensemble de codes et de normes. Aujourd'hui le problème n'est plus seulement intellectuel : il n'y a que 167 aumôniers musulmans dans les 190 prisons françaises, là où il en faudrait trois fois plus, formés, rémunérés et dotés d'un statut. Bien plus après l'affaire Nemmouche, dont la dangerosité était signalée par l'administration pénitentiaire, nombre de journalistes ont assiégré de question les Imams pénitentiaires comme s'ils en indirectement étaient responsables. Ils refusèrent finalement de répondre aux questions de la presse. Les aumôniers travaillent dans un contexte particulièrement difficile qu'il faut contribuer à apaiser.

3.2.6 Prendre la mesure géopolitique du problème :

La France a pu mesurer, avec les manifestations de soutien à la population de Gaza, les risques que la permanence du conflit israélo-palestinien fait peser sur la communauté nationale, surtout après des déclarations officielles d'une incroyable maladresse. Après le naufrage des régimes de Ben Ali et de Moubarak, les seules épaves flottantes de la politique arabe de la France restent aujourd'hui les relations ambiguës avec les pays du Golfe. C'est un chantier menaçant ruine dont les débris risquent de retomber sur le pays. L'envoi de forces armées n'est pas une politique et ses effets sont plus dramatiques que les causes qui le justifieraient. Les responsables français semblent avoir été pris de court par l'écho rencontré par la crise syrienne dans la communauté salafiste. D'abord parce que personne n'assure un suivi de ce qui se dit sur leurs sites, ensuite parce que les déclarations intempestives d'intervention militaire non suivies d'effets sont mises au passif de la France, accentuant encore l'effet de mobilisation chez les Radicaux.

« Trop de Jihad tue le Jihad » constate Gilles Kepel. La critique de l'islam politique dressé par Olivier Roy sur l'Iran en d'autres temps est aujourd'hui reprise y compris par le grand Imam irakien Al Sistani. Contrairement à ce que pourrait laisser penser les postures bravaches des Jihadistes, leur cause s'est mise elle-

même en grande difficulté. La proclamation du Califat par Abou Bakr Al Baghdadi, chef de l'EIIL, désavoué par Ayman Al-Zawahiri chef désigné d'Al Qaida, en lutte contre Al Nosra, autre faction jihadiste dans des combats qui aurait déjà fait près de 6000 morts, devrait se terminer par « *une balle dans la tête* » promise aux traîtres par la porte-parole du nouveau Califat. Les serments d'allégeance à EIIL qui se multiplient en Afghanistan, en Algérie, au Pakistan, aux Philippines, etc. fragilise Al Qaida qui ne se laissera pas faire. On assiste à une transformation de ces radicalismes religieux, comme le préfigurent les cas de l'Iran et de l'Algérie ou récemment de la Tunisie, où l'on peut déjà parler du désenchantement de l'utopie religieuse radicale (mais les spasmes de l'agonie à venir seront encore douloureux).

Dans la guerre de religion qui déchire le monde arabo-musulman, la France doit-elle prendre position entre les extrémistes sunnites et les extrémistes chiites ? En d'autres temps, l'Empire ottoman avait soutenu les Protestants contre les Catholiques. Cela ne lui a pas apporté un gain diplomatique significatif. Personne ne regardera jamais une intervention d'une puissance occidentale comme neutre, bien au contraire, elle sera dénoncée par les deux parties. Et l'Alliance en cours de constitution contre l'EIIL ressemble fort à une nouvelle Croisade puisqu'aucun des pays musulmans de la région n'engage des troupes combattantes a fortiori au sol.

Enfin il reste l'incroyable mutisme à l'encontre de l'Arabie Saoudite. Le Frankenstein que Riyad a créé en lançant ses prédicateurs salafistes se retourne aujourd'hui contre son maître. Dans le roman de Mary Shelley, le créateur meurt avec le monstre. Faut-il aujourd'hui défendre le Docteur Frankenstein ? Si tout homme politique peut se permettre de rappeler les droits de l'homme à Beijing ou à Moscou, aucun n'a jamais exprimé la moindre critique à l'encontre de Riyad, sorte de Corée du Nord de l'intolérance religieuse, et qui plus est longtemps propagandiste du salafisme qui maintenant se retourne contre elle. Un dignitaire religieux chiite, Nimr Baqer al-Nimr, et « bête noire » des dirigeants saoudiens, vient d'être condamné à mort mercredi pour « sédition » par un tribunal religieux de Riyad spécialisé. Il a aussi été condamné pour « désobéissance au souverain » et « port d'armes ». Y a-t-il donc une conditionnalité politique à l'intervention occidentale contre l'EIIL ? Si oui, quelle est-elle ? La tolérance religieuse ? La signature du traité international contre la Torture ? L'envoi de troupes au sol pour défendre le régime chiite de Bagdad ?

3.2.7 : La politique répressive peut s'enrichir de quelques avancées nouvelles :

Près de 200 imams auraient été expulsés depuis 2001 selon le journal Marianne

(15 mai 2004) pour avoir prôné le Jihad, la violence contre les femmes, ou la lapidation. De même certains musulmans français s'étaient insurgés lorsque le président de la République, Nicolas Sarkozy, avait refusé le visa au Cheikh Sheikh Yousuf Al-Qaradhawi, regardé comme un des plus grands théologiens. Cela faisait suite aux propos négationnistes tenus par le Cheikh dans un meeting en soutien à Roger Garaudy, lui aussi ancien grand intellectuel condamné pour négationnisme concernant la Shoah. Les mêmes causes doivent produire les mêmes effets. Dès lors, il appartient aux élites musulmanes françaises d'inviter de grands savants qui ne se mettent pas en porte à faux par rapport à la législation nationale.

La politique du droit d'asile devrait donc être harmonisée en Europe. Les fondamentalistes poursuivis dans les pays arabes pour fait de terrorisme, ne sont pas « des combattants de la liberté ». L'exemple du Londonistan qui accueillait dès les années 90 des prédicateurs islamistes, vient de fermer ses dernières boutiques.

Le droit d'asile dont l'Europe est si fière est né de la Convention de Genève sur les réfugiés de Juillet 1951 pour protéger « *Toute personne qui (...) craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays.* » Le Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile (art 711-1) français reconnaît : « *La qualité de réfugié (...) à toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté* ». Ces dispositions permirent de sauver nombre de militants persécutés par les régimes communistes ou autoritaires qui cherchaient à développer les droits de l'homme. Est-ce le cas en l'espèce ?

Donnons quelques contre exemples d'application aberrantes de ces normes juridiques : Abou Qatada, célèbre prédicateur raciste du Londonistan, condamné par la cour jordanienne de sûreté de l'État à deux reprises, en 1998 et 2000, à 15 ans de travaux forcés, pour « financement d'un groupe interdit », « liens avec Al Qaida », et « préparation d'attentats visant des objectifs américains et juifs et des visiteurs chrétiens en Terre sainte », obtient le statut de réfugié politique en Grande Bretagne en 1994 alléguant des persécutions pour raisons religieuses (sic !). Selon le maire de Londres, Boris Johnson, Abu Qatada, sa femme et ses 5 enfants auraient coûté aux contribuables britanniques £ 500,000 en 2012. Le journal *Daily Telegraph* a certainement exagéré en estimant ce coût à 3 millions £. Le cas judiciaire d'Abou Qatada est un cas d'école. Qualifié dès 2004 par la Commission d'appel spécial des affaires d'immigration anglaise, d'« individu réellement dangereux » « au centre d'activités terroristes associés à Al-Qaïda », il introduit un recours, faisant valoir qu'en cas d'expulsion vers la Jordanie, il

craignait d'être torturé ou maltraité. Il est arrêté par la police britannique après les attentats de Londres de 2005 en vue de son extradition, mais libéré en juin 2008 sur décision d'une commission spéciale. Il est à nouveau arrêté et Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) enlève quatre touristes britanniques au Mali pour obtenir sa libération en janvier 2009. Dans un jugement rendu le 17 janvier 2012, la Cour Européenne des Droits de l'Homme s'oppose à son extradition qui violerait le droit fondamental à un procès équitable, car des « aveux obtenus sous la torture seraient retenus comme preuve ». Le 6 février, il est placé en liberté conditionnelle, assigné à résidence et soumis à un contrôle des visites. Le 7 juillet 2013, il est finalement expulsé vers la Jordanie.

Autre exemple : Abou Hamza, autre figure du Londonistan, lui aussi réfugié politique. Les attentats de Londres auraient-ils changé la philosophie britannique ?

Prenons un cas français : Saïd Arif, terroriste algérien, condamné par la justice française en 2007, pour des actes de terrorisme perpétrés sur le sol français en 2002 dont l'attentat avorté contre le marché de Noël de Strasbourg, sort de prison en décembre 2011 avec obligation de quitter le territoire français, obligation jamais mise à exécution. La Cour d'appel européenne des droits de l'homme s'oppose à son extradition vers l'Algérie en raison des menaces qui pèsent sur lui. Saïd Arif est alors assigné à résidence à Millau où il viole son assignation en s'enfuyant. Il est retrouvé en Suède et extradé de nouveau vers la France où il est alors condamné à 6 mois de prison ferme. Saïd Arif est une nouvelle fois assigné à résidence à Langeac puis à Brioude, en octobre 2012. En avril 2013, l'homme refait parler de lui en tenant des propos faisant l'apologie du terrorisme dans les colonnes d'un hebdomadaire de la Haute Loire. Il s'est à nouveau enfui à l'été 2013 (en volant la voiture de l'hôtelier) et court toujours.

Accorder l'asile politique ne protège pas des attentats terroristes, la France lors de la guerre Iran Irak, la Grande Bretagne en 2004, l'ont appris aux dépens de leurs concitoyens. La conception juridique du droit d'asile dans les grandes démocraties ne pose que des limites très formelles et peu respectées aux activités de ses bénéficiaires. Le refus d'extradition se borne finalement à protéger et ne jamais poursuivre des individus dont la responsabilité n'est pas contestable, mais qui ont eu la prudence de ne jamais commettre d'acte illégal dans le pays d'accueil. En termes de droit d'asile, il vaut mieux être un terroriste prétendant lutter contre une dictature arabe qu'un lanceur d'alerte comme Julian Assange. Une fois le statut obtenu, liberté alors est donnée de tenir les discours les plus haineux et racistes qui soient. L'expulsion ou si cela est impossible l'assignation à résidence hors du territoire métropolitain paraît une solution possible.

Nicolas Sarkozy avait proposé **de retrait de la nationalité française** « à toute personne d'origine (étrangère) » coupable de certains crimes (en particulier des crimes et délits liés au terrorisme ou qui portent atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation). Il semble que la mesure proposée, n'aurait pas été conforme à la Constitution. L'article 25 du code civil encadre très strictement cette procédure :

« L'individu qui a acquis la qualité de Français peut, par décret pris après avis conforme du Conseil d'Etat, être déchu de la nationalité française, sauf si la déchéance a pour résultat de le rendre apatride :

1° S'il est condamné pour un acte qualifié de crime ou délit constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou pour un crime ou un délit constituant un acte de terrorisme ;

2° S'il est condamné pour un acte qualifié de crime ou délit prévu et réprimé par le chapitre II du titre III du livre IV du code pénal ;...

4° S'il s'est livré au profit d'un Etat étranger à des actes incompatibles avec la qualité de Français et préjudiciables aux intérêts de la France »

On ne peut donc retirer la nationalité française qu'à une personne qui a une autre nationalité. Ensuite, que si elle l'a acquise depuis moins de dix ans. Enfin un avis conforme du Conseil d'Etat.

Dans la mesure où la loi autorise le retrait de la nationalité dans les cas de terrorisme, il est inutile d'annoncer la simple mise en œuvre d'une disposition législative existante, ce qui n'aurait pour simple résultat que de déclencher une polémique (voir les prises de position du PS lors de l'annonce de l'annonce de Brice Hortefeux). La loi doit être appliquée. Les entretiens menés avec les 11 terroristes ou délinquants incarcérés laissent penser que le maintien sur le territoire présente une dangerosité avérée que les mesures de suivi de réinsertion ne détecteront pas.

3.2.8 La France, un pays musulman qui ne dit pas son nom

.Affirmer la France comme puissance du renouveau théologique arabo-musulman :

Il a été rappelé plus haut l'importance que revêtait aux yeux de Mohamed Arkoun le projet de **Faculté de théologie musulmane en France**. Il réfléchissait en tant qu'intellectuel à la nécessité de reprendre *l'Ijtihad*, la réflexion critique sur l'adaptation des principes islamiques au monde moderne. Le rite malikite au Maghreb a souffert de la clôture idéologique imposée par les régimes dictatoriaux. Il y aurait 3000 Jihadistes tunisiens, et 1500 marocains en Syrie en ce moment. C'est un dossier toujours ouvert.

Il conviendrait également de renverser les termes du procès en Islamophobie dressé contre les pays occidentaux en demandant **un siège à l'Organisation de la Conférence des Etats Islamiques**. Créée en septembre, l'OCI a vocation à défendre les intérêts moraux et religieux des musulmans. Avec plus de six millions de musulmans, la France peut se considérer comme le porte-parole d'une communauté plus significative qu'un tiers des Etats membres de cette organisation. Il est peut-être temps pour les musulmans français de représenter eux-mêmes la République dans des enceintes où ils pourraient s'exprimer sans caricatures. L'OCI paraît la bonne tribune. Ce n'est pas une organisation strictement religieuse, ses buts étant politiques, économiques, sociaux et culturels. Elle regroupe aussi des Etats laïcs comme la Syrie, l'Irak, la Tunisie ou la Turquie. Des pays n'ayant qu'une minorité de musulmans en sont membres, comme le Guyana, l'Ouganda ou le Surinam. Des Etats comptant des dizaines de millions de musulmans comme l'Inde, la Russie ou la Chine, en revanche, ne sont pas membres ou ne sont que membres observateurs. La France se contente pour le moment d'y faire participer en qualité d'observateur, son consul général à Riyad. C'est insuffisant ! Une participation d'un représentant français de plein droit offrirait plusieurs avantages : d'abord assurer une prise de parole de la défense. Il n'est en effet pas évident que les autorités des pays musulmans s'assurent toujours du bien-fondé des accusations lancées contre la France . Quelles sont leurs élucubrations à propos du débat sur le hijab ou du Niqab ? Les communautarismes minoritaires réclament des droits qu'ils ne respectent jamais quand ils accèdent au pouvoir.

D'autre part, cette enceinte permettrait de confronter les différentes façons de concevoir la tolérance. Les pays occidentaux seront amenés à réexaminer le droit d'asile politique accordé à des djihadistes poursuivis pour crimes de sang dans leur propre pays et dont l'extradition est refusée parce qu'ils risquent la peine de mort. De leur côté, les pays musulmans devraient expliquer pourquoi des Fatwa devraient s'appliquer dans des pays non musulmans comme ce fut le cas avec la condamnation du livre de Salman Rushdie « Les Versets sataniques » considéré l'auteur comme « hérétique », l'abandonnant à la mort promise aux renégats de la religion musulmane en Europe. Ils ont signifié leur refus d'admettre que la loi de l'islam ne puisse s'appliquer dans les Etats non musulmans.

On pourrait aussi aborder la question de l'article 12 du deuxième projet de « Déclaration islamique des droits de l'homme », qui parle de la liberté de croyances, mais interdit de profiter « de la pauvreté de l'individu... de sa faiblesse ou de son ignorance pour le convertir à une autre religion ». L'entrée de la France dans l'Organisation permettrait donc une réelle avancée du débat.

En guise de conclusion

Une fois de plus l'Occident va partir en « croisade » (car c'est comme cela que l'intervention militaire contre l'EIIL sera présentée sur les sites radicaux), pour défendre l'Arabie saoudite (qui a donné naissance au Salafisme) et peut être aux côtés de l'Iran (qui a fait naître l'extrémisme chiite). Il semble difficile que cette coalition militaire majoritairement occidentale tienne très longtemps. La sécurité intérieure passe aussi par une diplomatie plus en rapport avec les différentes sensibilités de la société civile. Il est d'autant plus urgent de construire un lien durable avec les élites de la communauté musulmane française, car le risque terroriste sur le territoire passera du rouge à l'écarlate. Et Dieu sait que les opportunités d'attentats extrêmement meurtriers, sont nombreuses dans une société ouverte.

Samir Amghar le meilleur spécialiste français du Salafisme pense que "Le courant salafiste fonctionne comme une multinationale du religieux... C'est aujourd'hui et pour les années à venir un acteur incontournable de l'islam occidental. » Mais le sociologue constate que « plus le salafiste s'enracine en Occident, plus il s'occidentalise et perd de sa verve ». Par conséquent, « l'attaquer de front c'est le renforcer, le traiter comme un interlocuteur est le meilleur moyen de le contenir pour faire émerger un salafisme assagi ». Mais quelques événements internationaux récents montrent que le discours salafiste notamment dans sa version jihadiste n'est pas en voie d'apaisement. Il ne suffira pas de le dénoncer dans procéder à quelques révision importantes de notre politique extérieure.

Copyright Décembre 2014-Conesa-Fondation d'aide aux victimes du terrorisme. Extrait publié sur le Diploweb.com avec l'autorisation de l'auteur.

Mise en ligne initiale sur le Diploweb.com : 9 janvier 2015, 11 heures.

Plus

. Télécharger au format pdf l'intégralité du rapport de P. Conesa, « Quelle politique de contre-radicalisation en France ? » sur le site de la Fondation d'aide aux victimes du terrorisme

[Retour au Sommaire](#)

Westgate Shopping Mall à Nairobi, Kenya : une attaque contre un lieu emblématique d'une Afrique mondialisée

dimanche 6 octobre 2013, par Catherine FOURNET-GUERIN

L'auteur :

Maître de conférences en géographie, habilitée à diriger des recherches, Université de Reims Champagne-Ardenne. Docteur et agrégée de géographie, ancienne élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm.

Géopolitique de l'Afrique mondialisée. L'attaque du 21 au 24 septembre 2013 n'est pas seulement à interpréter à l'échelle régionale, comme la seule conséquence d'un conflit armé proche. Elle souligne aussi la place de Nairobi dans la mondialisation et la possibilité de la considérer comme une ville mondiale.

L'ATTAQUE meurtrière suivie d'une longue prise d'otages par un commando somalien dans le centre commercial de Westgate (*Westgate Shopping Mall*) à Nairobi, la capitale du Kenya, du 21 au 24 septembre 2013 (plusieurs dizaines de morts par arme à feu, plusieurs centaines de blessés), a suscité nombre d'analyses consacrées à la dimension géopolitique de l'événement : inscription dans le cadre d'actes relevant de réseaux terroristes internationaux, en l'occurrence les Chabab, groupe armé somalien qui a revendiqué l'attaque, impact du conflit somalien sur le voisin kenyan, partie prenante sur le terrain en raison de sa participation militaire à la force d'intervention de l'Union africaine, migrations forcées de population. Les analystes ont également rappelé les événements antérieurs, dont l'attentat contre l'ambassade américaine au Kenya en 1998, qui apparut après le 11 septembre 2001 comme un acte annonciateur du développement du terrorisme islamiste international, ou, plus récemment, les nombreux attentats ciblés perpétrés à Nairobi (dans les transports en commun, en boîtes de nuit).

En revanche, **beaucoup plus rares ont été les analyses ciblées sur le lieu en lui-même, le centre commercial. Or, ce lieu, comme sa clientèle, est révélateur de tendances caractéristiques de l'Afrique urbaine contemporaine. Westgate constitue en effet l'emblème parfait de**

l'insertion de l'Afrique dans la mondialisation, de l'émergence d'une Afrique mondialisée.

Le centre commercial, un haut lieu de la sociabilité et de la modernité urbaines

Le centre commercial, le *mall* en anglais, c'est tout d'abord un vrai lieu de sociabilité dans une grande ville comme Nairobi qui compte quelque trois millions d'habitants. On y vient pour flâner, pour y faire des courses, pour se promener en famille ou entre amis, pour y fixer un rendez-vous d'affaires dans l'un des cafés ou restaurants. Ceux-ci proposent des mets reflétant des **cuisines du monde entier**, qu'il s'agisse de chaînes internationales ou d'établissements locaux. Récent et de grande taille (plusieurs étages), le *mall* de Westgate comportait en outre des cinémas et un hypermarché kenyan (Nakumatt). Ainsi, les *malls* d'Afrique, tout particulièrement des pays les plus développés d'Afrique, comme le Kenya, ressemblent en tous points à ceux d'Europe ou d'Amérique du Nord. Et comme partout dans le monde, on s'y presse le samedi.

Récents dans les métropoles africaines, ils constituent pour les citoyens africains **un symbole de l'accession à la société de consommation et incarnent leur désir de participer à la vie du monde**. Ceux-ci, loin d'en être à la marge comme on le lit trop souvent, sont en réalité des consommateurs avides de nouveautés, très au courant des modes internationales. C'est pourquoi, **partout en Afrique, ces lieux**, que l'on peut qualifier de « **génériques** », dans la mesure où ils sont identiques de par le monde, où que l'on se trouve, sont en fait pleinement intégrés à la vie quotidienne des habitants. On peut citer celui de Port Louis à Maurice, le *Caudan Waterfront*, le *Victoria and Alfred Waterfront* au Cap en Afrique du Sud ou encore l'*Afra Mall* à Khartoum au Soudan. **Créés pour la plupart dans les années 2000 (2007 pour Westgate), ces centres commerciaux font désormais partie de la sociabilité locale**, « pour tous » [1]. En effet, si la presse internationale a souvent repris l'idée d'un centre fréquenté par les élites locales et par les expatriés, sa clientèle est plus large socialement. Ces lieux attirent non seulement les citoyens les plus aisés, mais aussi des gens des classes moyennes, voire, fréquemment, des voisins modestes qui n'y effectuent pas d'achat mais qui s'y promènent. L'existence et le succès de lieux tels le *Westgate shopping mall* traduisent **l'émergence des classes moyennes dans toute l'Afrique**. Même s'il est difficile des les mesurer, il est possible de considérer que **quelque deux cents millions d'Africains (sur un milliard) en font désormais partie, ce qui est considérable** [2]. Il demeure que les images reprises par les télévisions et les médias en ligne du monde entier renvoient l'image d'un lieu huppé, très moderne et standardisé.

Lieux génériques, certes, mais néanmoins lieux sécurisés. Comme ailleurs dans les pays en développement caractérisés par une criminalité élevée (Amérique du Sud, Afrique du Sud par exemple), elle-même corrélée à **un niveau élevé des inégalités sociales**, Westgate est d'accès filtré et contrôlé : ouverture des coffres des véhicules, détecteurs à l'entrée du centre, présence de gardiens visuellement appuyée, etc.

Le marqueur d'une Afrique urbaine cosmopolite

A travers les victimes évoquées dans les médias, on peut également analyser la diversité de la population qui fréquente les centres commerciaux. L'attaque de Westgate a révélé aux yeux du monde à quel point l'Afrique des villes était **cosmopolite**, ouverte sur la circulation internationale d'individus et **inscrite dans la mondialisation migratoire**.

A l'échelle locale tout d'abord, nombre de citoyens présents ce samedi étaient des **Indiens du Kenya** [3], nombreux dans ce quartier périphérique de Westlands, situé au nord-ouest de l'agglomération. Il s'agit d'une population importante numériquement qui représente une minorité active et installée de longue date dans le pays [4]. Comme dans le reste de l'Afrique orientale ou indo-océanique, ces originaires du monde indien sont musulmans ou hindous. Ils sont pleinement insérés dans la vie urbaine, même s'ils font l'objet d'une certaine stigmatisation en raison de leurs pratiques endogames (matrimoniales, de loisirs, d'éducation, etc.) et de la prospérité d'une partie d'entre eux. Ils constituent en effet une partie importante des élites économiques du pays.

A l'échelle du continent africain, plusieurs ressortissants d'autres pays d'Afrique figurent parmi la liste des victimes (un célèbre diplomate et poète **ghanéen**, Kofi Awoonor, un **Sud-africain**, sans oublier des **Somaliens**, nombreux à vivre au Kenya). Enfin, le monde dans sa diversité semblait représenté dans ce centre commercial en ce début de samedi après-midi : **Péruviens, Canadiens, Britanniques, Indiens (d'Inde), Chinois, Sud-coréens, Français, Néerlandais**, et même un ressortissant originaire de **Trinité et Tobago**, pour les personnes décédées recensées. Il est probable que d'autres nationalités étaient représentées, sans que les personnes aient été blessées ou tuées. Cette liste révèle de manière éclatante à quel point **les villes d'Afrique, sont, tout comme leurs homologues dans le reste monde, cosmopolites**, ouvertes à des circulations multiples et à des influences variées. Les étrangers présents exerçaient dans le système ONU (Unicef, mission militaire en Somalie), dans le secteur des ONG, dans le négoce ou plus largement les affaires, ou encore dans l'immobilier. Cette liste rappelle également que **Nairobi est l'un des hubs aériens du continent**, à la fois à l'intérieur de celui-ci et dans ses liens avec

l'extérieur.

La ville et la violence

Une fois de plus, **il est possible de lire la ville africaine à travers le prisme de la violence**. L'attaque de Westgate en constitue un symbole évident. Dans cette même région d'Afrique orientale, d'autres attaques ont visé des lieux de sociabilité. Ce fut le cas à Kampala, capitale de l'Ouganda, en juillet 2010. Des kamikazes y ont fait exploser leurs bombes au milieu d'un groupe attablé dans un bar alors que les clients visionnaient un match de la coupe du monde de football.

Mais il est aussi possible de discerner à travers ces événements violents une normalisation des villes africaines, qui rejoignent ainsi paradoxalement le sort des autres villes du monde. Elles sont des lieux de plaisir, de loisirs, de rêve, de flânerie, de consommation, et, **c'est précisément pour ces raisons qu'elles sont la cible d'attentats**. C'est ainsi que des villes comme Londres, Paris (dans les années 1980), New York, Casablanca ou Moscou ont été le lieu **de telles attaques, qui se veulent symboliques**. Le géographe Jacques Lévy parle de « crimes contre l'urbanité ». En un sens, c'est bien ce qui s'est produit à Nairobi, tant **la volonté de frapper un lieu emblématique de la modernité internationale et du cosmopolitisme était claire**.

Ainsi, cet événement tragique n'est pas seulement à interpréter à l'échelle régionale, comme étant la seule conséquence d'un conflit armé proche, contrairement à l'analyse qui a largement été mise en avant par les médias du monde entier. Au-delà, il souligne en effet la place de Nairobi dans la mondialisation, et, par là, la possibilité de la considérer comme une ville mondiale.

Copyright Octobre 2013- Fournet-Guérin/Diploweb.com

Plus

. Voir sur le Diploweb.com tous les articles, les photographies et toutes les cartes sur l'Afrique

Notes

[1] Selon la belle expression de M. Houssay-Holzschuch et A. Teppo dans leur article : « A mall for all ? Race and Public Space in Post-Apartheid Cap Town », 2009, Cultural Geographies, vol. 16, n° 3, p. 351-379.

[2] Darbon D., « Classe(s) moyenne(s) : une revue de la littérature. Un concept utile pour suivre les dynamiques de l'Afrique », Afrique contemporaine, 2012/4,

n° 244, p. 33-51.

[3] La presse rapporte que plus d'un tiers des morts étaient d'origine indienne (Le Monde.fr, 28 septembre 2013).

[4] Livre de référence sur la question : Adam M. (dir.), 2009, L'Afrique indienne. Les minorités d'origine indo-pakistanaise en Afrique orientale, Paris, IFRA-Karthala.

[Retour au Sommaire](#)

L'Iran face à la crise syrienne

dimanche 7 septembre 2014, par Mohammad-Reza DJALILI, Thierry KELLNER

L'auteur :

Mohammad-Reza Djalili est Professeur émérite à l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement de Genève. Thierry Kellner est Chargé de cours au Département de science politique de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Ils sont auteurs et co-auteurs de nombreuses publications.

Grâce à son assistance et à son influence en Syrie, Téhéran est parvenu à se rendre incontournable dans le règlement de la crise syrienne. Pour l'expliquer, Mohammad-Reza Djalili et Thierry Kellner présentent successivement : L'Iran et les « printemps arabes » : la particularité du cas syrien ; L'assistance multiforme iranien au régime de Damas ; L'élection de Rohani : une nouvelle donne ? Ils intègrent enfin dans leur raisonnement l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), devenu entre-temps l'État islamique (EI)-, un mouvement djihadiste très anti-chiite, qui a proclamé un « califat » situé à cheval sur les territoires du nord de l'Irak et de l'est de la Syrie.

LA SYRIE est une pièce essentielle de la politique étrangère iranienne au Levant. Confronté à la vague des « printemps arabes », Téhéran s'est d'abord plutôt réjoui de ces événements qui lui offraient des opportunités nouvelles dans le monde arabe, avant de dénoncer avec véhémence le « printemps syrien » dès que la contestation populaire a touché le régime de Damas. Dans ce pays, les enjeux pour la République islamique sont tels qu'elle a décidé de soutenir Bachar al-Assad par tous les moyens politiques, diplomatiques, militaires et économiques à sa disposition. Cette politique n'a pas été remise en cause avec l'arrivée au pouvoir d'Hassan Rohani en août 2013, même si l'atmosphère internationale s'est quelque peu détendue et que l'accord intermédiaire sur le nucléaire signé à Genève en novembre 2013, s'il aboutit à terme à un accord définitif, pourrait faire évoluer la position iranienne sur certaines questions régionales. Pour l'heure, grâce à son assistance et à son influence en Syrie, Téhéran est parvenu à se rendre incontournable dans le règlement de la crise syrienne.

I. L'Iran et les « printemps arabes » : la particularité du cas

syrien

La République islamique a observé avec grand intérêt les révoltes qui se sont propagées au Moyen-Orient à partir du début de l'année 2011. Son discours officiel a visé à les récupérer idéologiquement en les présentant comme résultant de « *la révolution islamique* » de 1979. **Téhéran a choisi de les qualifier de « vague d'éveil islamique »**, insistant sur leur caractère « islamique » plutôt que sur le fait qu'il touchait des pays « arabes ». L'expression de « printemps arabe » ne se retrouve d'ailleurs pas dans sa rhétorique. En dehors de ce discours général, l'appréciation qu'a eue le régime iranien de ces divers mouvements de contestation n'a pas été uniforme [1]. Il a réagi en fonction de ses intérêts idéologiques et géopolitiques, soutenant ceux qui ont touché des pays arabes sunnites conservateurs pro-occidentaux comme la Tunisie ou l'Égypte mais aussi Bahreïn, où la majorité chiite s'oppose au pouvoir sunnite, avant de dénoncer violemment celui qui en Syrie a mis en danger son seul véritable allié arabe [2].

L'alliance avec la Syrie est en effet considérée par Téhéran comme l'une des principales réussites de sa diplomatie au cours des trente-cinq dernières années et un instrument particulièrement utile pour assurer son influence régionale. L'axe politique majeur mis en place avec Damas et reliant Téhéran à ce pays, mais aussi au Hezbollah libanais, au Hamas et à d'autres mouvements palestiniens, lui a en effet permis de gagner une profondeur stratégique au Levant et en Méditerranée orientale, d'y étendre son influence, de peser sur l'ensemble de la région et d'y accroître sa marge de manœuvre face notamment aux Occidentaux –particulièrement les États-Unis. Il lui a offert un instrument vital pour influencer le conflit israélo-palestinien et pour menacer Israël en cas de besoin. Cet « axe de la résistance » selon la terminologie officielle iranienne, s'est renforcé dans la période post-11 septembre grâce à l'influence développée par Téhéran dans l'ouest de l'Afghanistan après la chute des taliban en 2001 et en Irak après celle de Saddam Hussein en 2003 et l'arrivée au pouvoir des chiites à Bagdad. Mohsen Milani évoque à ce propos dans une étude récente la mise en place d'un véritable « *corridor de la résistance* » reliant l'ouest de l'Afghanistan (Hérat) à Gaza via l'Irak, la Syrie et le Liban [3]. Damas est une pièce maîtresse de ce dispositif. Aussi, face aux manifestations contre le régime syrien qui l'ont complètement pris de court, Téhéran a-t-il réagi très fortement.

Trois moments dans le positionnement rhétorique iranien sur la question syrienne peuvent schématiquement être décelés jusqu'à la fin du mandat de M. Ahmadinejad. Dès le départ, Téhéran a dénoncé les protestations populaires contre Bachar al-Assad comme étant le résultat d'un « *complot étranger* »

fomenté par les Occidentaux. **L'action des monarchies du golfe Persique -Arabie saoudite et Qatar en tête- est condamnée comme favorisant la discorde « *fitna* » au sein du monde musulman.** Pourtant, devant l'ampleur des manifestations, le discours officiel iranien se nuance quelque peu. Le silence face à la répression massive en Syrie cède un court moment la place à de timides critiques, notamment par l'intermédiaire de la presse. Le président Ahmadinejad se fera fait lui-même l'écho de ce discours plus nuancé en août 2011, en critiquant la solution sécuritaire en Syrie tout en rejetant « *l'ingérence malfaisante de l'Occident et de certains pays arabes dans les affaires intérieures syriennes* ». Téhéran joue la prudence à ce moment au cas où la situation tournerait en défaveur du régime syrien. Pragmatique et prudent, il cherche à se ménager une marge de manoeuvre en prenant quelques distances -dans sa rhétorique- avec Damas et en nouant des contacts discrets avec certains groupes d'opposition d'orientation islamiste comme les Frères musulmans syriens [4]. Pourtant, au printemps 2012, l'opposition syrienne n'étant pas parvenue à s'imposer sur le terrain militaire et le régime de Bachar al-Assad ayant fait la démonstration de sa capacité de résistance, Téhéran fait le pari de son maintien en place sous une forme ou sous une autre. Aussi reprend-t-il sa rhétorique et réaffirme-t-il son « *soutien total* » au gouvernement syrien présenté comme le « *fer de lance de la lutte contre le sionisme* », raison pour laquelle selon Téhéran il est pris pour cible par les Occidentaux. Cette position a été répétée depuis à de nombreuses reprises [5].

Dans sa lecture des événements en accord avec la version de Damas, les troubles dans le pays résulte d'un « complot » des Occidentaux aidés par la Turquie et certains pays arabes -essentiellement les monarchies du Golfe-, au profit des Israéliens [6]. Téhéran a rejeté sur ces divers pays la responsabilité de l'aggravation des violences [7], niant l'ampleur des protestations populaires et passant sous silence les responsabilités du régime syrien et son extrême violence dans la répression contre sa population comme facteurs d'aggravation du conflit. Cette position a été maintenue jusqu'à la fin du mandat du président Ahmadinejad. Téhéran a ajouté à cette ligne générale un accent particulier dans sa propagande sur l'action des mouvements *djihadistes* sunnites en Syrie au fur et à mesure que les manifestations se transformaient en véritable guerre civile. L'objectif était triple. Il s'agissait de discréditer l'opposition syrienne en assimilant l'ensemble des opposants à Bachar al-Assad à cette mouvance particulière, très minoritaire au départ ; de mobiliser l'opinion chiite en général en faveur du régime syrien en dénonçant l'action de ces mouvements sunnites radicaux anti-chiites ; et enfin de stigmatiser les Occidentaux et leurs alliés pour leur soutien prétendu à cette mouvance radicale, tout en les inquiétant en pointant le danger d'un soutien à des groupes dont certains étaient proches d'al-

Qaeda.

II. L'assistance multiforme iranien au régime de Damas

Au-delà de sa rhétorique, la République islamique s'est considérablement engagée en Syrie, dans ce qui est devenu au fil du temps une véritable guerre civile, marquée par l'ingérence de nombreux acteurs étatiques régionaux et internationaux, la présence d'acteurs infra étatiques (groupes rebelles et milices de diverses obédiences), et des tensions croissantes avec les États voisins (Turquie, Irak, Liban, Jordanie, Israël). Cette guerre civile s'est doublé d'un conflit indirect opposant Téhéran d'une part aux Occidentaux et à Israël mais aussi à l'Arabie saoudite, au Qatar -les deux premiers rivalisant d'ailleurs entre eux- et à la Turquie d'autre part, par soutien interposé aux diverses parties syriennes. **Le conflit en Syrie est également devenu un catalyseur des tensions opposants chiites et sunnites au Moyen-Orient.** Cette coloration « sectaire » du conflit additionnée à la rivalité régionale croissante avec les monarchies du Golfe, la Turquie, Israël, et les Occidentaux, a renforcé la volonté de Téhéran de s'y impliquer. Il s'agissait de soutenir son allié syrien pour empêcher une victoire sunnite qui affaiblirait à la fois son influence régionale au Levant mais aussi celle des chiites au Moyen-Orient, inversant la tendance constatée dans la région depuis l'élimination de Saddam Hussein et l'arrivée au pouvoir des chiites à Bagdad. Vu de Téhéran, le maintien d'un régime « ami » à Damas est ainsi devenu vital pour la sécurité même de la République islamique [8] et la survie du régime iranien [9]. Cette perception explique l'ampleur de l'engagement et de l'aide iranienne offerte au régime de Damas.

Deux étapes peuvent être distinguées en matière d'assistance.

Deux étapes peuvent être distinguées en matière d'assistance. Au départ, optimiste quant à la capacité du régime syrien de contenir les protestations populaires, Téhéran s'est contenté d'offrir **un soutien rhétorique et moral ainsi que des conseils en matière de sécurité publique**, insistant sur la recherche d'une solution négociée et le maintien au pouvoir de Bachar al-Assad. Mais la dégradation continue de la situation sur le terrain vu l'ampleur des manifestations et l'incapacité du régime syrien à les contenir malgré la violence de la répression a accru son inquiétude. Cet état de fait, couplé à l'échec de la mission de l'Onu en Syrie, à l'appui diplomatique et moral puis à l'assistance accordés à l'opposition par certaines pétromonarchies, la Turquie et les Occidentaux, et à l'évolution du contexte moyen-oriental où les tensions entre

sunnites et chiites se sont renforcées et où les divers « printemps arabes » n'ont pas produit de gains clairs pour lui, voire lui ont occasionné des revers (avec par exemple la distanciation du Hamas par rapport à Damas mais aussi à Téhéran), l'ont ensuite conduit à s'impliquer massivement aux côtés du régime syrien. L'Iran est ainsi devenu un de ses soutiens les plus actifs. Tout en promouvant dans sa rhétorique la recherche d'une « *solution politique entre Syriens* », il a utilisé tous les moyens à sa disposition pour permettre la survie du régime. Comme l'ont montré les échanges de courriels du couple al-Assad publiés par le *Guardian* en mars 2012, **Téhéran a apporté une assistance multiforme à son allié syrien** [10]. Bien qu'il soit délicat d'en mesurer exactement l'amplitude dans tous les domaines concernés, elle n'a de toute évidence pas cessé de s'amplifier au fur et à mesure que la situation locale se détériorait.

A. Un soutien politique et diplomatique sans faille

L'Iran a prodigué **des conseils politiques et en termes de communication** aux plus hautes instances de l'État syrien. Il a appuyé le régime de Bachar al-Assad sur les plans politique et diplomatique en multipliant les rencontres avec lui, en soutenant ses « *réformes* » et son « *plan de paix* » [11], en répétant que « *tout changement* » devait se dérouler sous la direction du président Assad et en arguant qu'il était « *le président légitime* » de la Syrie jusqu' « *à la prochaine élection prévue en 2014* » [12]. En juin 2014, Téhéran a d'ailleurs salué la réélection de Bachar al-Assad, en soulignant le caractère « démocratique » et « légitime » du scrutin. A l'attention de la communauté internationale, il a déclaré régulièrement s'opposer à toutes ingérences étrangères en Syrie et n'a pas hésité à laisser planer une menace diffuse quant à ses réactions en cas d'ingérence dans ce pays [13]. Un message dissuasif, adressé à la fois aux États-Unis et aux pays occidentaux, mais aussi à l'Arabie Saoudite, au Qatar et à la Turquie qu'il a accusé de soutenir financièrement et militairement les rebelles syriens [14]. **A l'été 2012, Téhéran s'est opposé à l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne qui ouvrirait selon lui la voie à un conflit militaire. Il a soutenu Damas face aux critiques internationales -y compris de l'Onu-** [15]. Il a aussi été le seul pays membre à condamner la suspension de l'adhésion de la Syrie à l'*Organisation de la Coopération islamique* (OCI) en août 2012 [16]. Seule entorse à ce soutien inconditionnel, face à l'indignation internationale, il a condamné en mai 2013 l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, éludant toutefois la question de savoir s'il abandonnerait son soutien au président syrien s'il était démontré qu'il était responsable de l'utilisation de telles armes [17].

Téhéran a exploré de nombreuses pistes pour trouver une solution politique à la crise syrienne qui préserverait le régime de Bachar al-Assad. Il a insisté sur la

centralité de l'action de l'Onu en Syrie, sachant que Damas y bénéficiait du parapluie de la Russie et de la Chine face aux pressions occidentales. Il a apporté son soutien au plan de paix en six points de Kofi Annan, l'émissaire de l'Onu et de la Ligue arabe sur la Syrie, appelant à un dialogue entre le pouvoir et l'opposition. Il espérait utiliser ce dernier pour s'assurer du maintien au pouvoir de Bachar al-Assad dans le cadre d'un règlement politique qui lui serait favorable vu la disproportion des forces militaires sur le terrain à ce moment. De même, il a soutenu la mise en oeuvre du plan de cessez-le-feu proposé par Lakhdar Brahimi à l'automne 2012 [18]. Il appuiera aussi son plan de paix proposé fin décembre 2012. Ce dernier n'évoquait en effet pas le sort réservé au président Assad, laissant la porte ouverte à son maintien, une position contraire aux souhaits de l'opposition syrienne mais conforme aux vœux de Téhéran.

Pour répondre à la conférence de Genève I (juin 2012) à laquelle il n'avait pas été convié malgré l'appui russe, Téhéran a proposé en juillet 2012 d'accueillir une rencontre entre gouvernement syrien et « opposition » [19]. Pour faire valoir son point de vue, il a organisé sa propre réunion sur la Syrie en août 2012. Elle a rassemblé pendant quatre heures 29 États -souvent représentés uniquement par leurs ambassadeurs- dont la Russie, la Chine, l'Inde mais aussi Cuba, l'Irak, le Venezuela, l'Afghanistan, l'Algérie, l'Indonésie, le Pakistan ou le Zimbabwe [20]. Les Occidentaux en étaient absents, de même que la Turquie, le Qatar, l'Arabie saoudite et l'opposition syrienne. Cette réunion a surtout servi à la **propagande iranienne** pour tenter de démontrer que le régime de Damas n'était pas isolé. L'Iran a également utilisé le sommet du mouvement des Non Alignés réuni à Téhéran comme tribune pour présenter sa proposition de résolution du conflit syrien. Il a tenté à cette occasion de convaincre de la justesse de ses positions les pays membres de l'organisation dont un grand nombre avait voté début août 2012 à l'AG des Nations Unies en faveur du texte condamnant le recours massif à la violence par le gouvernement syrien (70 des 120 pays non-alignés ont voté en faveur et huit seulement ont voté contre, comme la Syrie, l'Iran, la Chine et la Russie) [21]. Sans grand succès, comme l'ont montré les critiques du président égyptien Morsi [22]. Alors que le groupe des 'amis de la Syrie' se réunissait à Amman en mai 2013 et que les Occidentaux refusaient toujours de voir l'Iran participer à une éventuelle conférence de Genève II, Téhéran a annoncé qu'il accueillerait une nouvelle « conférence internationale » visant à trouver une « solution politique » au conflit en Syrie [23]. Il s'agissait à nouveau pour l'Iran de démontrer son poids diplomatique mais aussi de contourner les Occidentaux et leurs alliés arabes et de mobiliser des soutiens derrière le régime syrien.

Utilisant tous azimuts la carte diplomatique en parallèle à un soutien massif (voir infra), Téhéran a testé diverses combinaisons pour promouvoir une solution

régionale -où la balance des forces lui est plus favorable- à la crise syrienne. Il a essayé, sans succès, d'amener Ankara, acteur régional de première importance et proche du régime syrien avant le déclenchement des manifestations mais devenu progressivement un soutien majeur des insurgés, à renouer avec Bachar al-Assad [24]. **Les relations turco-iraniennes se sont d'ailleurs détériorées dans le sillage de la crise syrienne, chacun ayant pris position pour le camp opposé.** Pour favoriser la solution régionale, éviter un isolement diplomatique, contourner les Occidentaux et élargir sa marge de manœuvre, il a aussi saisi l'offre de l'administration Morsi de participer à la réunion du « groupe de contact » quadripartite (Égypte, Iran, Turquie, Arabie saoudite) sur la Syrie dont l'Égypte a proposé la création [25]. Cette carte égyptienne a cependant disparu avec l'éviction du président Morsi en juillet 2013. L'Iran a également exploré la carte jordanienne. Téhéran a ainsi proposé que la Jordanie puisse servir de médiateur dans la crise syrienne [26]. Aucune combinaison diplomatique n'a cependant réussi à se mettre en place avant la fin de la présidence Ahmadinejad.

B. Un soutien militaire et sécuritaire fondamental pour Damas

La République islamique a considérablement assisté le régime syrien en matière militaire, de sécurité publique et de renseignement afin d'accroître ses capacités de résistance sur le terrain. Dès 2011, un large éventail d'organisations comme le ministère du Renseignement et de la Sécurité ou l'entreprise *Iran Electronics* l'ont ainsi aidé [27]. Des formateurs ont été envoyés en Syrie pour conseiller et entraîner les forces de sécurité à la lutte antiémeute [28]. Fort de sa propre expérience face au *Mouvement Vert* de 2009, Téhéran a épaulé Damas dans sa *cyberguerre* contre les insurgés [29]. **Il a fourni des moyens de surveillance des téléphones portables et de l'Internet.** Les Gardiens de la Révolution, notamment par l'intermédiaire de leur unité d'élite *al-Qods* (une unité chargée des actions à l'extérieur du pays), ont également été dépêchés. Leur présence a été indirectement confirmée par la partie iranienne à la fin mai 2012 lorsque le vice commandant de cette unité, le général Esmail Ghani, a déclaré à l'agence *Irna* que si « *la République islamique n'avait pas été présente en Syrie, le massacre de la population aurait été beaucoup plus catastrophique* » [30]. Un commentaire rapidement disparu après sa publication. En juillet 2012, après plusieurs succès de l'opposition syrienne et l'échec de la mission de l'Onu, Téhéran aurait accru son assistance militaire [31]. L'Armée syrienne libre (ASL) a ainsi capturé 48 iraniens sur le territoire syrien en août 2012. Elle les a accusés d'être des Gardiens de la Révolution. De son côté,

Téhéran les a présentés comme des « pèlerins » en route vers le sanctuaire chiite de *Sayyida Zeynab* au sud de Damas [32]. Dans ce contexte, **le commandant en chef des Gardiens, Jafari, a pour la première fois reconnu que des membres de l'unité *al-Qods* étaient bien présents en Syrie** [33]. Ces « pèlerins » ont finalement été libérés et ont regagné Téhéran en janvier 2013 où leur appartenance à diverses unités des Gardiens a pu être confirmée [34]. Cette présence opérationnelle des Gardiens en Syrie a par la suite été confirmée à plusieurs reprises -comme en février 2013 à l'occasion de la mort du général de brigade iranien Hassan Shateri [35] ou en mai 2014 avec celle du général Abdollah Eskandari qui dirigeait la Fondation des Martyrs de la province du Fars jusqu'en 2013 [36]- même si Téhéran a continuellement minimisé leur rôle. Tout au plus peut-on s'interroger sur la taille des effectifs déployés -qui semble avoir été relativement faible au départ, mais se serait ensuite étoffée [37]- et sur leur degré d'implication directe aux côtés des forces pro-Assad dans les opérations militaires contre les insurgés.

Sur le plan militaire, selon les experts américains, Téhéran a aidé Damas qui se méfie de ses propres forces armées composées de nombreux sunnites, à former **une milice pro-Assad (*Jaysh al-Sha'bi*) (National Defence Force) composée de « Syriens généralement chiites, pour certains alaouites »**, afin de combattre pour le compte du régime [38]. Cette milice, qui comprendrait jusqu'à 50 000 membres selon certaines estimations, serait entraînée par les Gardiens de la Révolution et le Hezbollah libanais. Très active à Damas et Alep, elle est organisée sur le modèle du *basij* iranien selon les déclarations de Mohammad Reza Naghdi qui commande cette formation paramilitaire en Iran [39].

Par ailleurs, les réseaux militants chiites ont commencé à se mobiliser en faveur du régime syrien à partir de l'automne 2012. Le rôle exact de Téhéran dans cette mobilisation est difficile à évaluer. Sans doute a-t-il facilité les contacts, l'organisation et le déploiement de ces militants en Syrie. La mise en avant dans sa propagande du caractère anti-chiite de certains groupes *djihadistes* sunnites opérant sur le territoire syrien et la dénonciation de leurs exactions ont en tout cas réussi à attirer des combattants. La force pro-assad *Liwa Abu Fadl al-Abbas* (LAFA ou Brigade al-Abbas) serait ainsi composée de chiites de diverses nationalités (Irakiens, Syriens, Libanais, voire Afghans et Pakistanais) officiellement engagés dans la « défense » du mausolée chiite de *Sayyida Zeynab* au sud de Damas mais opérant aussi ailleurs dans le pays [40]. Un certain nombre d'organisations chiites irakiennes proches de Téhéran -comme l'organisation *Badr-*, assiste aussi le régime syrien [41].

Mais le principal allié et relais de Téhéran en Syrie est **la milice libanaise du Hezbollah** dont il est proche depuis sa création [42]. Cette dernière est un des

maillons les plus importants de l' « *axe de la résistance* » face à Israël et aux États-Unis. Cette organisation partage avec lui un intérêt vital à la survie d'un régime ami à Damas. Les membres de ce mouvement ont été très utiles à Téhéran en Syrie. Outre la proximité géographique de leur base libanaise et leur expérience militaire, arabophones, il leur était plus facile d'opérer sur le territoire syrien que les Gardiens de la Révolution. Le Hezbollah qui soutient Damas dans sa rhétorique depuis le début de la crise a notamment eu pour responsabilité le contrôle de la frontière libano-syrienne face aux infiltrations des groupes rebelles anti-Assad. Il aurait assisté Damas au Liban en coopérant avec les services syriens contre les opposants à Bachar al-Assad réfugiés dans ce pays et leurs sympathisants libanais. Fin avril 2013 dans le sillage de la bataille d'al-Qasayr, Hassan Nasrallah a reconnu publiquement l'engagement direct de forces du Hezbollah dans les opérations militaires en Syrie [43]. Depuis, cette reconnaissance a été réitérée à plusieurs occasions et les exemples de la présence des miliciens libanais se sont multipliés comme à Alep, Homs, Damas ou dans la région de Qalamoun à la frontière syro-libanaise à l'hiver 2013/printemps 2014 [44]. L'importance des effectifs engagés sur le terrain syrien reste cependant délicate à mesurer avec précision. Les chiffres de 3000 à 5000 combattants ont été évoqués [45]. Comme pour Téhéran, la perte de combattants est signalée régulièrement dans les médias [46] sans qu'il soit possible de vérifier leur nombre exact, le mouvement restant discret à ce propos. Le chiffre d'environ 500 miliciens tués en Syrie était ainsi rapporté en mars 2014 par le *Daily Star* [47]. Des pertes supplémentaires ont été enregistrées dans les mois suivants. Au final, l'assistance du Hezbollah a amélioré les capacités militaires du pouvoir syrien [48] face à ses opposants contribuant ainsi aux objectifs de Téhéran. Mais à plus long terme, le bilan de cette implication syrienne -même s'il faut rester prudent tant la situation syrienne reste incertaine- pourrait être très négatif pour le mouvement libanais et donc pour Téhéran [49].

Enfin, l'Iran a également livré d'importantes quantités de matériels à son allié syrien comme l'ont montré l'interception, en mars 2011, par les autorités israéliennes du navire « Victoria » et les saisies de cargaisons d'armes en Turquie (en mars et août 2011 et janvier 2012) [50].

L'assistance militaire de l'Iran à Damas a été fondamentale pour la survie du régime. Le général des Marines James Mattis déclarait en avril 2013 que « *(a)bsent Iran's help, I don't believe Assad would have been in power the last six months.* »

Téhéran aurait aussi fait transiter par voie aérienne de l'équipement militaire

vers Damas via l'Irak, en violation de l'embargo sur les armes à destination de la Syrie décrété par l'Onu [51]. Washington a interpellé Bagdad à plusieurs reprises à ce sujet. Sans succès, malgré l'organisation officielle par l'Irak de contrôles aléatoires d'avions cargos iraniens à destination de la Syrie à partir d'octobre 2012 [52]. Le ministre irakien des Affaires étrangères a dû reconnaître en juillet 2013 que son pays n'avait pas les moyens d'empêcher Téhéran d'envoyer des armes par le biais de son espace aérien [53]. L'assistance militaire de l'Iran à Damas a été fondamentale pour la survie du régime. Le général des Marines James Mattis déclarait en avril 2013 que « *(a)bsent Iran's help, I don't believe Assad would have been in power the last six months* » [54].

C. Un soutien économique et financier considérable

L'Iran a assisté au mieux la Syrie pour lui permettre de résister aux sanctions qui lui ont été imposées. Il a aidé Damas à écouler son pétrole via l'Irak ou lui a fourni un navire pour exporter du pétrole en direction de la Chine [55]. Téhéran serait aussi actif dans le secteur de l'électricité et aiderait Damas à se fournir en grains pour alimenter les marchés locaux et limiter les pénuries. Les deux pays ont par ailleurs finalisé un accord de libre-échange qui permet aux produits syriens d'entrer en Iran en étant très peu taxés. Mais c'est surtout en matière financière que la République islamique a été la plus active. Les médias ont fait état de transferts vers la Syrie atteignant plusieurs milliards de dollars. Selon le *Times*, **l'Iran aurait dépensé pas moins de 10 milliards de dollars (octobre 2012) en faveur de son allié syrien**, au point que ce fardeau financier aurait créé des tensions au sein même du pouvoir entre le Guide et les Gardiens dans un contexte économique difficile pour la République islamique [56]. En janvier 2013, les deux pays ont signé deux protocoles d'accord aux termes desquels Téhéran devait notamment ouvrir **une ligne de crédit à Damas d'environ 1,3 milliards de dollars** [57]. Il s'agissait de la première annonce officielle d'un octroi de ligne de crédit de l'Iran à la Syrie. En mai suivant, les médias syriens ont annoncé l'ouverture de deux lignes de crédit iraniennes supplémentaires d'un montant total de 4 milliards de dollars. Une troisième était envisagée par Téhéran pour aider le pays frappé par l'embargo international [58]. **Grâce à cette assistance multiforme (politique, diplomatique, militaire, économique et financière) mise en place dès le début des manifestations pacifiques et intensifiées alors que le pays a sombré dans la guerre civile, la République islamique espère sauver et son allié et son alliance.**

III. L'élection de Rohani : une nouvelle donne ?

Dans le sillage de son élection (juin 2013), le président Rohani ne s'est pas écarté

de la rhétorique employée par la République islamique sous son prédécesseur concernant la Syrie. Lors de sa première conférence de presse, il a rappelé la légitimité du Président Assad, s'est prononcé contre toute intervention étrangère dans les affaires syriennes -omettant au passage celle massive de son pays- et a affirmé que la crise syrienne devait être réglée par le « peuple syrien » [59]. Téhéran a poursuivi son assistance multiforme à Damas. Les deux partenaires ont finalisé à la fin juillet 2013 l'ouverture de la ligne de crédit qui avait été discutée en mai pour permettre au régime syrien d'acheter des produits pétroliers [60]. Le soutien iranien à Damas est resté constant même au plus fort des tensions de la fin de l'été 2013. Ainsi, face aux graves soupçons d'utilisation d'armes chimiques dans le quartier de la Ghouta (août 2013), même si Hassan Rohani a reconnu que des « *agents chimiques* » avaient été utilisés, il s'est refusé à désigner un responsable. Face à l'indignation internationale, partagée en Iran même, il a toutefois ajouté que « *la République islamique d'Iran, qui a été victime d'armes chimiques (durant la guerre Iran-Irak) demande à la communauté internationale de tout faire pour empêcher l'utilisation de telles armes partout dans le monde* » [61]. Une posture déclaratoire qui a été accueillie positivement par les commentateurs internationaux, même si cela n'a en rien modifié le soutien de Téhéran à Damas. Dans la foulée, Hassan Rohani a d'ailleurs repris des diatribes classiques de la République islamique [62]. Son administration a désigné les rebelles comme responsables de cette attaque meurtrière et mis en garde Washington contre toute intervention en Syrie [63]. Face à la possibilité d'une opération militaire internationale contre le régime syrien dans le sillage de cette attaque, Téhéran lui a réitéré son soutien politique. Il a multiplié les avertissements et les menaces voilées pour dissuader les Occidentaux et leurs alliés arabes de frapper Damas et a dénoncé les prises de positions de la Ligue arabe appelant la communauté internationale et l'Onu « *à prendre des mesures contre le gouvernement syrien* » [64].

Téhéran s'est empressé de soutenir la proposition russe appelant à mettre sous contrôle international les armes chimiques de la Syrie. Il n'a pu que s'en féliciter car elle a fait retomber la pression internationale sur Damas, rendu indispensable pour la communauté internationale le maintien du régime le temps au moins que le démantèlement de ces armes soit effectué, et éloigné la perspective d'une intervention militaire américaine contre Damas, dont les conséquences auraient pu être incalculables pour l'Iran. L'accent remis sur la seule voie diplomatique et le rôle de l'Onu pour régler la question syrienne était également un développement très positif pour la République islamique car il lui laissait d'importantes marges de manœuvre. De même, sur le terrain militaire, le régime Assad a-t-il pu poursuivre ses opérations, engrangeant des succès militaires lui permettant de mieux se positionner pour d'éventuelles négociations avec une

opposition très divisée [65]. La décision américaine a enfin contribué à tendre les relations entre les États-Unis et l'Arabie saoudite [66], ce qui est un **gain tactique collatéral non négligeable pour Téhéran** dans la « guerre froide » qui l'oppose à Riyad au Moyen-Orient depuis le déclenchement des « printemps arabes ».

Dans le sillage de cette décision américaine et de la réduction de la tension internationale autour de la Syrie, le président Rohani a lancé une véritable offensive de charme en direction des Occidentaux. Dans une interview accordée à la télévision américaine en septembre 2013, il a affirmé que son pays ne cherchait pas à obtenir l'arme nucléaire [67]. Il a ensuite rencontré le président français et s'est entretenu par téléphone avec Barack Obama, une première pour un président iranien depuis 1979. Ces divers gestes ont modifié l'image internationale de l'Iran et lui ont permis d'amorcer son retour sur la scène diplomatique. Ils ont créé l'espoir parmi les Occidentaux de voir les relations s'améliorer avec ce pays et replacé l'attention de la communauté internationale sur la question du nucléaire, faisant au passage passer le soutien iranien à la Syrie au second plan. Washington a de son côté laissé entendre début octobre 2013 qu'il pourrait accepter une participation de l'Iran à de potentiels pourparlers de paix sur la Syrie (Genève II) à condition que Téhéran soutienne le « Communiqué de Genève I » appelant à un *gouvernement de transition* dans le pays. Une position rejetée immédiatement par la République islamique qui la considérait comme le reflet de la volonté des États-Unis de se débarrasser de Bachar al-Assad. Téhéran a ainsi refusé toute condition préalable à son invitation aux pourparlers [68]. Quelques jours plus tard, le Commandant des Gardiens de la Révolution déclarait que son pays allait poursuivre « *son soutien matériel et spirituel à la nation syrienne et à son gouvernement* » [69].

A l'automne 2013, l'Iran a tranquillement continué à coopérer avec le régime syrien et à consolider ses positions dans le pays notamment dans le secteur économique. La possibilité de développer des liens ferroviaires entre leurs territoires via l'Irak a été discutée avec Damas de même que la coopération en matière d'électricité [70]. **La création d'une chaîne de télévision conjointe en arabe pour contrer le « wahhabisme » a été annoncée** [71]. La présence des Gardiens en Syrie n'a pas non plus été remise en cause [72] et le leader du Hezbollah a de son côté réaffirmé le soutien de son mouvement à Bachar al-Assad [73]. Sur le fond, la réduction du soutien multiforme iranien à Damas ne semblait donc pas être au programme de la nouvelle administration. Téhéran a continué à faire en sorte que le régime de Bachar al-Assad soit le mieux placé possible sur le terrain et en cas de négociations. Par son action, il s'est aussi positionné comme un acteur incontournable pour résoudre ce conflit.

Sur le front diplomatique, le président Rohani a posé des gestes d'ouverture en direction de son voisin turc et joué l'apaisement avec Ankara. Le ministre des Affaires étrangères iranien s'est ainsi rendu dans la capitale turque pour aborder la question syrienne. La présence croissante en Syrie de groupes radicaux menaçant la sécurité même de la Turquie, les conséquences lourdes de la guerre civile syrienne pour Ankara sur les plans politiques, économiques et sociétaux ainsi que le risque qu'elle n'attise encore davantage le conflit sectaire entre chiite et sunnite ont ouvert aux deux pays des perspectives de rapprochement même si d'importantes divergences sur la Syrie continuaient de les séparer [74]. Pour Téhéran, ces ouvertures à la Turquie étaient aussi un moyen de diviser les soutiens à l'opposition syrienne.

La signature de l'accord intermédiaire de Genève sur le nucléaire le 24 novembre 2013 a ensuite contribué à créer un climat international nouveau, marqué par une certaine détente et porteur de l'espoir de voir l'Iran jouer un rôle plus constructif en Syrie. Cette détente relative permet d'envisager l'ouverture de nouveaux canaux diplomatiques et la possibilité d'une prise de contact plus aisée entre l'Iran et les puissances régionales qui ont pris fait et cause pour l'opposition syrienne. Outre Oman qui a servi de médiateur entre les États-Unis et l'Iran sur le dossier nucléaire, les autres pétromonarchies arabes du Golfe –y compris l'Arabie saoudite du bout des lèvres- ont accueilli positivement la signature de cet accord. Certaines ont commencé à s'interroger sur la possibilité d'enclencher un processus d' « engagement » prudent avec Téhéran alors que de son côté, la diplomatie iranienne a saisi l'occasion créée par le climat international positif autour de la signature de cet accord pour tenter de renouer avec ses voisins du golfe Persique. **Fin novembre/début décembre 2013, le ministre iranien des Affaires étrangères s'est ainsi rendu dans quatre des six monarchies du Golfe (Qatar, Koweït, Émirats arabes unis, Oman, les exceptions significatives étant Bahreïn et l'Arabie saoudite)** [75]. Lors de sa conférence de presse à l'issue de sa rencontre avec l'émir du Koweït, il a tenté de rassurer les pétromonarchies sur la question du nucléaire et a annoncé son intention de se rendre en Arabie saoudite [76]. Mais signe des difficultés persistantes entre l'Iran et le royaume saoudien, cette annonce ne s'était toujours pas concrétisée à l'été 2014 malgré quelques signes d'ouverture entre Riyad et Téhéran au cours des six premiers mois de l'année [77]. Des développements positifs en matière diplomatique et surtout économique ont néanmoins été enregistrés depuis l'hiver 2013 avec d'autres pétromonarchies, notamment Oman, le Koweït et dans une moindre mesure, les Émirats arabes unis. Le développement le plus spectaculaire a cependant été le rapprochement avec le Qatar. Le ministre qatari des Affaires étrangères a ainsi déclaré en janvier 2014 dans le contexte du retrait de l'invitation de l'Onu à l'Iran à la conférence de Genève II que ce pays pouvait

jouer un rôle « vital » dans le règlement de la question syrienne [78]. L'expression de cette volonté qatarie de ne pas exclure Téhéran des discussions autour de la Syrie contrairement aux positions de Riyad a été accueillie très positivement par le régime iranien qui très pragmatiquement s'est hâté de saisir cette ouverture pour relancer ses relations avec Doha. Le président Rohani qui a vu dans cette ouverture à la fois la possibilité d'améliorer ses rapports avec son voisin mais aussi de marginaliser quelque peu l'Arabie saoudite dans le Golfe et de diviser les soutiens à l'opposition syrienne a appelé en février 2014 à l'essor des relations irano-qataris [79]. Les efforts dans le sens d'un rapprochement se sont poursuivis. Dans une communication téléphonique avec l'émir du Qatar, le président Rohani a ainsi déclaré en juin 2014 que les deux pays étaient « *en mesure d'établir la paix régionale* » [80]. Enfin, l'accord sur le nucléaire a aussi été bien accueilli en Turquie [81]. Avec Ankara dont la position à l'égard du conflit syrien a elle-même évolué, des progrès très substantiels ont été enregistrés à partir de l'hiver 2013. La Turquie semble désormais miser davantage sur un règlement politique du conflit syrien, ce qui est un point positif pour Téhéran. Ahmet Davutoglu s'est rendu en Iran à la fin novembre 2013, suivi du Premier Ministre Erdogan en janvier 2014. La question syrienne a été discutée entre les deux parties. Un consensus pour apaiser leurs relations, développer une certaine coordination malgré la persistance de divergences sur le dossier syrien et relancer la coopération dans d'autres secteurs semble avoir été atteint [82]. Signe de ce progrès, le président Rohani effectuait un déplacement historique à Ankara en juin 2014. De nombreux accords bilatéraux de coopération économiques et énergétiques ont été conclus à cette occasion.

L'atmosphère générale entre l'Iran de Hassan Rohani et les Occidentaux mais aussi avec certains de ses voisins du Golfe et la Turquie semble marquée par la possibilité d'une **désescalade** plutôt que par une aggravation de la confrontation. Même si cette évolution positive peut-être fragilisée par des événements imprévus - comme l'attentat visant l'ambassade d'Iran à Beyrouth le 19 novembre 2013 attribué par le chef du Hezbollah à l'Arabie saoudite [83]- **elle pourrait faciliter la recherche d'une solution au conflit syrien**. Bien entendu, les positions sur la Syrie restent très éloignées. Même si les Occidentaux commencent à envisager la possibilité de coopérer d'une manière ou d'une autre avec Téhéran pour trouver une solution au conflit syrien [84], d'énormes difficultés doivent encore être surmontées. Tous les acteurs ne sont pas convaincus de l'intérêt d'une participation iranienne aux discussions sur ce dossier. En effet, de son côté, la République islamique a maintenu jusqu'ici son soutien multiforme au pouvoir syrien tout en se déclarant prête à participer à la recherche d'une solution politique à la crise dans ce pays. Elle a continué à refuser toute précondition à sa participation à une conférence sur la Syrie [85],

misant sur le maintien en place de Bachar al-Assad sous une forme ou sous une autre, et en tout cas sur la possibilité de négocier la forme d'un nouveau pouvoir à Damas qui tiendra compte de ses intérêts. Si l'administration Rohani fait preuve de flexibilité sur le nucléaire, il n'en est pas encore question en ce qui concerne la Syrie malgré une rhétorique plus positive. En aurait-il la volonté, **Rohani n'est pas le seul à décider sur cette question. Il lui faut tenir compte du Guide, mais aussi des Gardiens qui considèrent la Syrie comme étant de leur responsabilité.** Et ces derniers ne semblent pas prêts à limiter leur soutien au régime en place [86]. En mai 2014, Hossein Hamedani, l'ancien commandant de la division Rasulollah de Téhéran du Corps des Gardiens, affirmait lors d'une réunion à Hamadan que 130 000 membres « formés » des forces du *basij* étaient prêts à entrer en Syrie, un commentaire rapidement disparu de l'Internet par la suite [87].

Conclusion

Vu l'intérêt de Téhéran pour l'alliance avec la Syrie, dès le déclenchement de la contestation du régime syrien, la République islamique a pris fait et cause pour Bachar al-Assad. La transformation de la contestation populaire en guerre civile et la multiplication des ingérences régionales et internationales n'ont fait que renforcer le soutien multiforme de l'Iran au gouvernement de Damas. **Par tous les moyens à sa disposition, Téhéran a aidé les autorités syriennes à survivre face au mouvement de révolte.** Dans cette perspective, la République islamique porte une certaine responsabilité dans les massacres commis par l'armée syrienne. Mais il faut reconnaître que les pays qui ont soutenu activement les insurgés ont aussi mené une guerre indirecte à l'Iran en espérant que le renversement de son allié syrien allait affaiblir à la fois le régime iranien et le courant chiite fortement renforcé dans la région depuis la chute de Saddam Hussein. L'arrivée au pouvoir d'Hassan Rohani, même si elle a modifié le ton de la politique étrangère iranienne, n'a pas transformé du jour au lendemain son positionnement à l'égard de la crise syrienne. Il a continué à soutenir le régime de Damas, à mettre en garde la communauté internationale contre toute intervention militaire et à étendre son influence dans le pays. Pourtant, l'arrivée de Rohani a détendu quelque peu l'atmosphère internationale, laissant voir l'espoir d'une évolution positive sur le dossier syrien. Il est vrai qu'avec la signature de l'accord intermédiaire sur le nucléaire du 24 novembre 2013, les données du problème Iran-Syrie ont évolué. Cet accord provisoire, s'il aboutit à un accord définitif, peut en effet avoir des conséquences qui permettent d'imaginer une évolution ayant un impact sur la Syrie. D'une part, il pourrait contribuer à termes au retour de l'Iran dans le concert des nations, retour que le pouvoir iranien voudra renforcer en

poursuivant sans doute une politique plus modérée afin de conforter son nouveau statut. Par ailleurs, en constatant que le renversement du régime iranien n'est plus à l'ordre du jour pour le moment dans les sphères politiques américaines, Téhéran peut se montrer plus conciliant et aider à la recherche d'une solution négociée à la crise syrienne. Si la République islamique n'est plus une partie de l'objectif du conflit syrien, elle pourrait participer à sa solution et contribuer à interrompre cette guerre qui a fait **au moins 190 000 morts entre mars 2011 et avril 2014 selon une étude commissionnée par l'Onu [88], des millions de personnes déplacées et considérablement déstabilisée le Moyen-Orient.** Les intérêts de Téhéran en Syrie restent cependant jusqu'à présent considérés comme vitaux pour la sécurité du pays et du régime par de nombreux décideurs iraniens. On imagine mal dans ces conditions l'Iran accepter un règlement du conflit qui ne tiendrait pas compte de ses intérêts. Téhéran s'est d'ailleurs assuré par son assistance et sa présence en Syrie que la communauté internationale ne puisse faire l'économie d'une prise en compte de ses souhaits. Le processus de rapprochement des positions iraniennes avec celle des soutiens de l'opposition syrienne afin de dégager un compromis de sortie de crise pour ce pays sera donc long et sans doute semé d'embûches.

Les Occidentaux et l'Iran partageant désormais des intérêts communs face à l'EI - dont il reste à ce jour délicat de mesurer les effets...

Cela d'autant plus que **la situation s'est encore compliquée avec les succès militaires sur le territoire irakien de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), devenu entre-temps l'État islamique (EI)-, un mouvement djihadiste très anti-chiite, qui a proclamé un « califat » situé à cheval sur les territoires du nord de l'Irak et de l'est de la Syrie.** Cette nouvelle donne, très négative pour la politique irakienne de Téhéran, n'est pas non plus sans conséquence pour ses ambitions en Syrie. Ce mouvement, qui s'était longtemps essentiellement attaqué aux autres composantes de l'opposition, un gain direct pour le régime de Damas, a en effet finalement commencé à accentuer sa pression militaire sur les forces fidèles à Bachar al-Assad [89]. Une mauvaise nouvelle pour Téhéran. Les développements à Gaza sont enfin venu ajouter à cette nouvelle complexité puisqu'à l'occasion des opérations israéliennes (opération « Bordure protectrice »), le Hezbollah et Téhéran ont cherché à reprendre langue avec le Hamas pour reconstituer l'« axe de la résistance » mis à mal par leurs positions contradictoires sur le conflit syrien, une démarche qui n'est semble-t-il pas du goût de Bachar al-Assad. A l'été 2014, des difficultés

imprévues ont donc surgi pour la conduite de la politique syrienne de la République islamique, introduisant des nouvelles incertitudes et peut-être aussi de nouvelles opportunités - **les Occidentaux et l'Iran partageant désormais des intérêts communs face à l'EI** - dont il reste à ce jour délicat de mesurer les effets...

Manuscrit clos en août 2014.

Copyright Septembre 2014-Djalili-Kellner/Diploweb.com

Plus

. Voir tous les articles et toutes les cartes sur le Moyen-Orient

Notes

[1] Voir Mohammad-Reza Djalili, Thierry Kellner, L'Iran et la Turquie face au « printemps arabe », Bruxelles, GRIP, 2012, 115p.

[2] Jubin Goodarzi, Syria and Iran : diplomatic alliance and power politics in the Middle East, London, New York, Tauris Academic Studies, 2006, viii-339p.

[3] Mohsen Milani, Karim Sadjadpour, « Iran's Regional Strategy » dans CSIS, Gulf Rounstable Series, December 20, 2012
(<https://csis.org/files/attachments/...>)

[4] Hugh Tomlinson, « Iran-Syrie ; Téhéran n'a plus d'argent pour son ami Assad », The Times, 11 octobre 2012.

[5] « Iran : la Syrie visée en raison de sa position anti-israélienne », Xinhua, 29 juin, 2012.

[6] « Les États-Unis et le régime sioniste sont les symboles même du terrorisme international », Irna, 18 mars, 2012.

[7] « L'Iran réaffirme son 'soutien' à Damas », AFP, 12 mars, 2012.

[8] « Iran Supports Syrian Resistance against Zionist Regime », Thai News Service, October 16, 2013.

[9] Eskandar Sadeghi-Boroujerdi, « Head of Ammar Strategic Base : Syria is Iran's 35th Province ; if we lose Syria we cannot keep Tehran », Iran Pulse, February 14, 2013.

[10] Robert Booth, Mona Mahmood and Luke Harding, « Secret Assad emails lift lid on life of leader's inner circle », The Guardian, March 14, 2012.

[11] « Iran : le plan de paix de Bachar al-Assad est un pas en faveur de la stabilité en Syrie », Xinhua, 9 janvier 2013.

- [12] « Tout changement en Syrie doit se faire sous la direction d'al-Assad, selon l'Iran », Xinhua, 11 avril 2012 ; « L'Iran réitère son soutien à Assad, 'légitime' jusqu'en 2014 », Le Parisien.fr, 2 mars 2013.
- [13] « Une intervention militaire en Syrie serait préjudiciable à la sécurité régionale (Iran) », Xinhua, 26 juin 2012.
- [14] « L'Iran 'ne permettra pas à l'ennemi d'avancer' en Syrie », L' Orient-Le Jour, 31 juillet 2012.
- [15] « L'Iran tente de dédouaner Damas dans le massacre de Houla », Le Point, 28 mai 2012.
- [16] « L'Iran condamne la suspension de la Syrie de l'OCI », Xinhua, 16 août 2012.
- [17] « Syrie/armes chimiques : l'Iran 'condamne' », Le Figaro, 12 mai 2013.
- [18] « L'Iran poursuit ses efforts en faveur d'un cessez-le-feu en Syrie », Xinhua, 23 octobre 2012.
- [19] « Syrie : l'Iran propose une rencontre sur son sol », Les Echos, 16 juillet 2012.
- [20] Mohammad Davari, « Iran holds Syria conference, pushes for peace talks », AFP, August 9, 2012.
- [21] « L'Iran en quête de soutiens sur un cessez-le-feu en Syrie », SDA, 29 août 2012.
- [22] « Washington salue les critiques de Morsi et Ban Ki-moon sur la Syrie et l'Iran », L'Orient-Le Jour, 30 août 2012.
- [23] « Syrie : conférence internationale en Iran », Le Figaro, 27 mai 2013.
- [24] « L'Iran appelle la Turquie et la Syrie à résoudre leur différend par dialogue », Xinhua, 27 juin 2012.
- [25] « Syrie : l'Iran participe à une réunion au Caire », LePoint.fr, 10 septembre 2012.
- [26] Angélique Férat, « En Jordanie, le ministre iranien des Affaires étrangères plaide pour 'l'unité de la Syrie' », RFI, 7 mai 2013.
- [27] Voir Will Fulton, Joseph Holliday, & Sam Wyer, « Iranian strategy in Syria », A joint Report by AEI's critical threats project & Institute for the Study of War, May 2013, pp. 10 et ss.
- [28] Ignace Leverrier, « Qui intervient pour qui aujourd'hui en Syrie ? », Blog Un oeil sur la Syrie, Le Monde, 7 mars 2012.
- [29] Margaret Weiss, « Assad's secretive cyber force », The Washington

Institute for Near East Policy, Policywatch, n°1926, April 12, 2012.

[30] Agnès Rotivel, « L'Iran est présent militairement en Syrie », La Croix, 1er juin 2012.

[31] Voir Frédéric Pons, « Iran, guerre secrète en Syrie », Valeurs Actuelles, 1er novembre 2012.

[32] La Syrie abrite divers sanctuaires chiites qui sont autant de lieux de pèlerinages. Certains ont été promus pour renforcer les liens entre l'Iran et la Syrie en colorant religieusement l'alliance politique entre les deux pays.

[33] « L'Iran admet la présence de pasdaran au Liban et en Syrie », L'Orient-Le Jour, 16 septembre 2012.

[34] Will Fulton, « IRGC Shows Its (True) Hand in Syria », Iran Tracker, January 14, 2013 (<http://www.irantracker.org>)

[35] Will Fulton, « The Assassination of Iranian Quds Force General Hassan Shateri in Syria », Iran Tracker, February 28, 2013.

[36] Spencer Ho, « Iran holds ceremony for commander killed in Syria », The Times of Israel, June 1, 2014.

[37] Au moins 60 officiers du corps des Gardiens de la Révolution auraient été tués en Syrie depuis 2011. D'après Golnaz Esfandiari, « Iranian Revolutionary Guard Killed In Syria », Persia Letters, RFE/RL, May 29, 2014.

[38] « Syrie : le Pentagone accuse l'Iran de former une milice pro-Assad », Le Parisien.fr, 14 août 2012.

[39] Joanna Paraszczuk, « Syrian pro-Assad militias similar to Iran's Basij », The Jerusalem Post, 1st November 2012.

[40] Michael Knights, « Iran's Foreign Legion : The Role of Iraqi Shiite Militias in Syria », The Washington Institute, Policywatch, n° 2096, June 27, 2013 et Jeffrey White, « Assad's Indispensable Foreign Legions », The Washington Institute, Policywatch, n° 2196, January 22, 2014.

[41] Phillip Smyth, « The Badr Organization's Syrian Expeditionary Force : Quwet al-Shahid Muhammad Baqir al-Sadr », jihadology.net, October 18, 2013.

[42] Voir Augustus Richard Norton, Hezbollah. A Short History, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 2007, 208p.

[43] « Nasrallah évoque une possible intervention directe de l'Iran et du Hezbollah en Syrie », RFI, 1er Mai 2013.

[44] Détails dans Marisa Sullivan, « Hezbollah in Syria », Institute for the Study of War, Middle East Security Report, n° 19, April 2014, 41p.

[45] « France says 3,000-4,000 Hezbollah are fighting in Syria », Reuters, May

29, 2013 et Dominic Evans, « Analysis : Hezbollah takes Syrian centre-stage, yet remains in shadows », Reuters, June 18, 2013.

[46] Par exemple « Seven Hezbollah Fighters Dead after clash on Syria border », The Daily Star, July 14, 2014.

[47] « Drastic rise in Hezbollah death toll as party battles for Yabroud », The Daily Star, March 10, 2014.

[48] Didier Leroy, « Sans le Hezbollah, le bilan serait différent », Le Soir, 24 juin 2014.

[49] Voir pour l'incertitude autour du bilan de cette intervention du Hezbollah, Martin Klasta, « Le Hezbollah en Syrie : la Résistance redéfinie ? », Maghreb-Machrek, n°218, 4, 2014, pp. 85-98.

[50] « Report Says Turkey Stops Suspected Iranian Arms Shipment to Syria », Voice of America News, August 4, 2011 et « Suspected Iran-Syria arms traffic via Turkey raises questions », Today's Zaman, January 13, 2012.

[51] Kristina Wong, « Iraq lets Iran fly arms to Syria despite U.S. protests », The Washington Times, March 15, 2012.

[52] « Un vol Iran-Syrie intercepté par l'Irak », Le Figaro, 28 octobre 2012.

[53] « Iraq 'Can't Stop' Iran Arms Transfer To Syria », RFE/RL, July 13, 2013.

[54] Jim Michaels, « Mattis interview : Syria would fall without Iran's help », USA Today, April 12, 2013.

[55] Jessica Donati, « Iran helps Syria ship oil to China », Reuters, March 30, 2012.

[56] Hugh Tomlinson, « Iran-Syrie : Téhéran n'a plus d'argent pour son ami Assad », The Times (Londres), 11 Octobre 2012.

[57] « Ligne de crédit d'un milliard de dollars de l'Iran à la Syrie », SDA, 16 janvier 2013.

[58] « Iran : crédit de 4 milliards de dollars à la Syrie », Le Figaro, 27 mai 2013.

[59] « Le président élu d'Iran contre les ingérences étrangères en Syrie », SDA, 17 juin 2013.

[60] Suleiman al-Khalidi, « Iran grants Syria \$3,6 billion credit facility to buy oil products », Reuters, July 31, 2013.

[61] « L'Iran parle d' 'agents chimiques' en Syrie », Le Figaro, 24 août 2013.

[62] « L'Iran évoque l'utilisation d' 'agents chimiques' en Syrie », France 24, 24 août 2013.

- [63] « Syrie : l'Iran met en garde les États-Unis », Le Figaro, 24 août 2013.
- [64] « L'Iran considère que la position de la Ligue arabe sur la Syrie est motivée par des considérations politiques », Xinhua, 2 septembre 2013.
- [65] Voir Jeffrey White, « The Syrian Regime's Military Solution to the War », The Washington Institute, PolicyWatch, n°2185, December 18, 2013.
- [66] « Saudi spy chief says Riyadh to 'shift away from US' over Syria, Iran », Today's Zaman, October 22, 2013.
- [67] Tracy Connor, « Iran's president Rohani : We will never develop nuclear weapons », NBC News, September 18, 2013.
- [68] « L'Iran n'accepte aucune condition préalable à sa présence aux pourparlers sur la Syrie », Xinhua, 8 octobre 2013.
- [69] « IRGC Commander Reiterates Iran's Support for Syria », Thai News Service, October 16, 2013.
- [70] « Syria and Iran discuss prospects for cementing cooperation in electricity », Sana News, November 7, 2013.
- [71] « Iran, Syria to launch joint anti-Wahhabism TV channel », Tehran Times, November 2, 2013.
- [72] « Iran Guards commander killed in Syria », AFP, November 4, 2013.
- [73] Mitchell Prothero, « Hezbollah leader vows to keep fighters in Syria, embraces Iran's talks with West », McClatchy-Tribune News, November 14, 2013.
- [74] Tim Arango, Sebnem Arsu, « Turkey and Iran Signal a Softening of Differences Over Syria », The New York Times, November 2, 2013.
- [75] Adam, Schreck, « Iran's top diplomat reaches out to Gulf states », Associated Press, December 4, 2013.
- [76] « Iran's Zarif reassures Gulf Arabs over nuclear deal », AFP, December 1st, 2013.
- [77] Martin Chulov, « Saudi Arabia moves to settle differences with Iran », The Guardian, May 13, 2014 et Yoel Guzanski, Miriam Goldman, « What's going on between Saudi arabia and Iran », The Jerusalem Post, June 11, 2014.
- [78] Andrew Parasiliti, « Qatar's foreign minister : Iran has 'crucial role' in Syria », al Monitor, January 22, 2014.
- [79] « President Rouhani urges boost in Iran-Qatar ties », Irna, February 19, 2014
- [80] « Rohani : L'Iran, le Qatar sont en mesure d'établir la paix régionale »,

Isna, 30 juin 2014.

[81] « Iran, Egypt, Syria and Turkey », Today's Zaman, November 27, 2013.

[82] « Erdogan discusses Syria policy in visit to Iran », al Monitor, January 30, 2014.

[83] « Ryad derrière l'attentat de l'ambassade d'Iran à Beyrouth selon le Hezbollah », Libération, 3 décembre 2013.

[84] David Schenker, « Linking the Syrian Conflict to the Iranian nuclear agreement », Weekly Standard, December 13, 2013.

[85] « Iran Ready to Participate in Geneva II Talks on Syria », Fars News Agency, November 26, 2013.

[86] Arash Karami, « IRGC : Iran will do whatever's necessary to 'save Syria' », Iran Pulse, December 11, 2013 et Golnaz Esfandiari, « Iranian News Agency Removes IRGC Commander's Comments On Iranian Forces In Syria », RFE/RL, May 6, 2014.

[87] Golnaz Esfandiari, « Iranian News Agency Removes IRGC Commander's Comments On Iranian Forces In Syria », op. cit.

[88] Megan Price, Anita Gohdes, Patrick Ball, Updated Statistical Analysis of Documentation of Killings in the Syrian Arab Republic, Commissioned by the Office of the UN High Commissioner for Human Rights, Human Rights Data Analysis Group, August 2014, 26p. (www.ohchr.org)

[89] « ISIS killed 270 during Syrian gas field takeover », The Daily Star, July 19, 2014 et « Syria reinforces air base under ISIS attack », The Daily Star, August 22, 2014.

[Retour au Sommaire](#)

Djihadistes : quelles actions ?

mardi 7 octobre 2014, par Gérard CHALIAND

L'auteur :

Géopolitologue, spécialiste des conflits armés. Gérard Chaliand est régulièrement professeur invité dans de nombreuses universités étrangères (Harvard, Montréal, Berkeley,...). Il est auteur de plus de 30 ouvrages, dont une quinzaine traduits. Membre du Conseil scientifique du Centre géopolitique auquel est adossé le *Diploweb.com*.

Le 29 juin 2014, un groupe de djihadistes annonçait la création d'un Etat islamique en Irak et en Syrie. Sollicitée par le gouvernement de Bagdad, une coalition internationale s'est progressivement mise en place pour stopper l'expansion du "califat". Que peut-on attendre de cette intervention, à laquelle participent plusieurs pays européens ? Doit-on craindre une augmentation du terrorisme islamiste en Europe ? Gérard Chaliand, géopoliticien et spécialiste des conflits armés, analyse les effets de l'implication européenne dans ce conflit.

Le Diploweb.com, dans le cadre de son partenariat avec *Touteurope.eu*, est heureux de vous présenter cet entretien initialement mis en ligne le 2 octobre 2014 sous le titre "La capacité d'action des djihadistes va devenir particulièrement limitée".

Toute l'Europe : Quel rôle jouent les Etats européens dans la coalition contre l'Etat islamique en Irak et au Levant ?

Gérard Chaliand : Sur le plan militaire, seuls les Français et les Britanniques participent pour le moment à l'intervention. Pour le reste, nous attendons de voir : les Belges semblent partants et, comme d'habitude, les Allemands vont fournir une aide logistique et humanitaire.

Les forces spéciales doivent apprendre aux Peshmergas à s'entraîner sur un matériel nouveau, dans le cadre d'une stratégie militaire nouvelle.

Les Français sont véritablement en tête : ils ont immédiatement envoyé des forces

spéciales et de l'armement lourd chez les Kurdes. Les forces spéciales doivent apprendre aux Peshmergas à s'entraîner sur un matériel nouveau, dans le cadre d'une stratégie militaire nouvelle : ces montagnards habitués à la guérilla se retrouvent maintenant en zone de plaine, dans une guerre où l'affrontement est, la plupart du temps, direct.

Mais l'Europe dans son ensemble, nous le savons, n'a pas de volonté commune. Ses moyens militaires sont très inégaux et les opinions publiques sont très réticentes à toute intervention, sauf en cas de véritable choc psychologique.



Toute l'Europe : L'intervention militaire internationale peut-elle remplir ses objectifs ?

Gérard Chaliand : Cela dépend de ce qu'on entend par "objectifs". S'il s'agit de limiter la capacité du "califat" de s'étendre, cela va effectivement les gêner énormément. Et peut-être même ralentir l'ardeur des volontaires au djihad, qui pensaient fin juin 2014 que la victoire était à portée de main. L'effet d'annonce est terminé, il va maintenant falloir en payer le coût. Et les djihadistes, cette petite fraction rigide et archaïque de l'Islam, vont désormais faire face à des difficultés croissantes.

Je ne vois pas pourquoi seuls les Français, les Anglais et quelques autres participeraient militairement. Les Hollandais, les Danois, les Italiens ou les Allemands sont eux aussi concernés.

Les bombardements commencent. Je pense qu'ils vont être extrêmement utiles pour priver l'"Etat islamique" de ses moyens économiques. Comme on le sait, ceux-ci proviennent de la revente de pétrole à des compagnies qui ont toutes débouché en Turquie, avec d'ailleurs l'assentiment de cette dernière. Par ailleurs, cette intervention va totalement briser la mobilité qu'ont eu les djihadistes au début du mois de juin 2014. Dans ces zones désertiques en Syrie, et plates en

Mésopotamie - comme son nom l'indique, ce "pays entre les deux fleuves" est une plaine. Hormis pour les villes, tout déplacement sur un tel terrain s'avère dès lors extraordinairement risqué.

Ainsi, la capacité d'action des djihadistes va devenir particulièrement limitée et leurs moyens économiques largement appauvris, ce qui est un très bon début. On peut nécessairement faire mieux, en ayant davantage de participants. Je ne vois pas pourquoi seuls les Français, les Anglais et quelques autres participeraient militairement. Les Hollandais, les Danois, les Italiens ou les Allemands sont eux aussi concernés.

Toute l'Europe : Peut-on craindre, comme l'affirmait encore récemment Dominique de Villepin, que cette intervention militaire alimente le terrorisme ?

Gérard Chaliand : Bien sûr ! Ce qu'a déclaré M. de Villepin ne me semble pas inexact, mais il ne décrit qu'un des aspects. L'autre étant qu'on affaiblit sur le plan militaire un adversaire qui, fin juin, paraissait plus menaçant, et qu'il était nécessaire d'agir.

Il faut quand même avoir un minimum de courage : le terrorisme se joue essentiellement dans les esprits et dans les volontés, et les médias se font souvent des "vendeurs d'angoisse" au lieu d'expliquer les phénomènes.

Il y a évidemment des effets collatéraux indiscutables... nous avons déjà eu une forme de réponse, avec la décapitation des deux Américains, d'un Britannique et d'un Français. Ce sont des conséquences, mais **toute politique implique des risques**. Je ne vois pas comment on peut frapper et imaginer qu'on ne sera pas frappé à son tour ! **Nous avons tellement perdu le sens des rapports de force, que n'importe quelle violence qui pourrait nous menacer nous rend tremblants**. Il faut quand même avoir un minimum de courage : le terrorisme se joue essentiellement dans les esprits et dans les volontés, et les médias se font souvent des "vendeurs d'angoisse" au lieu d'expliquer les phénomènes. Sans compter ceux qui annoncent une "troisième guerre mondiale"...

Cependant, les risques d'actes terroristes sont limités : que peut faire une poignée d'individus contre un Etat organisé comme la France ou la Grande-Bretagne ? Souvenons-nous des lendemains du 11 septembre 2001, lorsqu'Oussama Ben Laden prédisait une apocalypse... Qu'a-t-on vu depuis douze ans ? Les attentats de Madrid, de Londres, de Boston... c'est finalement très peu

de choses. **Va-t-on être terrorisés par quelques menaces d'attentats ?**

En France, le dernier attentat sérieux a eu lieu en 1996 [probablement perpétré par l'organisation terroriste algérienne, Groupe islamique armé, dans le RER B, ndlr] et depuis nous avons eu l'affaire Merah. La menace a donc toujours existé, mais nos services ont travaillé de manière efficace. Il faut s'adapter aux évolutions de cette menace, comme nous l'avons déjà fait dans les années 1980-1990 - l'arsenal juridique, la durée de la garde à vue ont notamment été modifiés - le tout dans la fermeté et avec le sentiment qu'on fait le nécessaire pour protéger la sécurité de nos concitoyens.

Toute l'Europe : Le terrorisme islamiste constitue-t-il aujourd'hui la principale menace terroriste en Europe ?

La lutte sera de longue haleine, on ne va pas s'en débarrasser aisément.

Gérard Chaliand : Le terrorisme de l'islamisme radical est indiscutablement la menace principale, je ne vois pas d'autres manifestations... La lutte sera de longue haleine, on ne va pas s'en débarrasser aisément. N'oublions pas que ses racines sont idéologiques, et que **depuis les années 1970 certains Etats, dont l'Arabie saoudite, ont semé le terreau sur lequel s'est largement développé un islamisme de plus en plus radical, de l'Afrique noire à l'Indonésie.** Le tout amplifié par l'intervention malheureuse des Etats-Unis en 2003, qui a complètement marginalisé les Sunnites. Aujourd'hui, le sentiment éprouvé par les Sunnites d'avoir perdu un pouvoir qui était le leur depuis toujours, sert totalement l'Etat islamique.

Toute l'Europe : La coopération des pays européens et le travail des institutions européennes sont-ils efficaces face au terrorisme ?

Gérard Chaliand : Comme vous le savez, l'UE n'est pas un corps politique. Nous avons une économie, mais nous sommes politiquement en rang dispersé. Nous faisons ce que nous pouvons en tenant compte de ces disparités et des voix discordantes. Peut-être qu'une augmentation de la menace peut amener les pays européens à se coordonner davantage ?

Toute l'Europe : Face au terrorisme, l'Union européenne veut promouvoir les programmes de déradicalisation, qu'en pensez-vous ?

Gérard Chaliand : La déradicalisation, c'est l'affaire des imams musulmans, c'est une affaire interne... Ce n'est pas à des séculiers d'expliquer pourquoi la

version radicale n'est pas une version acceptable de l'Islam, qu'elle est archaïque et dévoyée...

Copyright octobre 2014-Chaliand/Touteleurope.eu

Cet entretien sur le site de Touteleurope.eu

[Retour au Sommaire](#)

De la torture

La fin justifie-t-elle les moyens et jusqu'où ?

samedi 6 mars 2010, par Gérard CHALIAND

L'auteur :

Prix Vauban 2008 de l'association des auditeurs de l'IHEDN pour l'ensemble de son œuvre consacrée aux études stratégiques

On ne peut pas imaginer une politique étrangère fondée sur l'éthique, mais les comportements en flagrante violation des principes démocratiques doivent être dénoncés, il y va de la crédibilité des principes proclamés. « *Right or wrong, my country* » est l'expression même du refus des principes dont se réclame une démocratie. Ceux qui se disent adeptes de la *realpolitik* savent, lorsqu'ils sont avisés, qu'il est important de paraître légitime.

Dans la cadre de ses synergies géopolitiques, le diploweb.com est heureux de vous présenter un article de Gérard Chaliand, "De la torture. La fin justifie-t-elle les moyens et jusqu'où", publié dans le n°41 de la revue *Agir* (décembre 2009), pp. 35-38) édité par la Société de Stratégie.

J'APPARTIENS à une génération qui est entrée en politique bon gré mal gré, lors de la guerre d'Algérie. Pour ma part, comme pour d'autres, nombreux, formés à l'école républicaine, le fait d'apprendre, au cours des années 1956-57 que la torture était largement utilisée au sein de l'armée française a été un choc moral. Ces pratiques, à nos yeux, sans doute naïfs, étaient celles du nazisme. C'est du moins ce que nous pensions à l'époque. L'usage de ces pratiques était d'ailleurs nié par les pouvoirs publics.

Les témoignages cependant ne manquaient pas, qu'il s'agisse de ceux de Djamilia Bouhired [1], de Pierre Vidal Naquet [2] ou d'Henri Alleg [3]. Longtemps après, en 2000, on eut les témoignages du général Massu qui se prononça contre l'usage systématique de cette pratique et du général Aussarresse qui, au contraire, la justifia.

Il va de soi que la fin et les moyens employés ne se bornent pas à la torture. Au cours d'un film retraçant son itinéraire politique, Robert Mc Namara, qui fut

secrétaire à la Défense à partir de 1961, évoque les bombardements massifs de la seconde guerre mondiale contre le Japon et rapporte que 100 000 personnes moururent lors des bombardements massifs de Tokyo (1945) et qu'environ 900 000 civils furent tués ou total par l'US Air force. À quoi le général Curtis Le May (celui-là même qui, en 1965, proposait de faire retourner le Vietnam à l'âge de pierre) répond : « Si nous avons perdu la guerre, nous aurions été accusés d'être des criminels de guerre. » Et Mc Namara de commenter : « Je pense qu'il avait raison, nous nous comportons comme des criminels de guerre... Qu'est ce qui fait que vous êtes moral quand vous gagnez et immoral si vous perdez ? » [4]

Depuis que les guerres sont surtout irrégulières, l'usage de la torture s'est généralisé. Ces guerres se déroulent, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, dans des pays coloniaux ou qui furent coloniaux jusqu'à très récemment. Bien sûr, si ma génération, ou du moins une très large partie d'entre elle, n'avait pas été aussi naïve, nous aurions su que la pratique de la torture n'était pas apparue en Algérie. Dans *SOS Indochine*, la journaliste Andrée Viollis, préfacée par André Malraux, relatait les conditions de la répression du nationalisme vietnamien au cours des années 1930. [5]

Reste que si les dictatures impliquent l'arbitraire et l'usage implicite sinon officiel de la torture, les démocraties, elles, se prévalent de n'en pas user et de s'en tenir au respect des droits de l'homme. Ce sont les adversaires qui sont des terroristes. Or, comme le dit très justement Paul Wilkinson [6] : « La torture est la forme extrême de la terreur individualisée. » Dans les faits, cependant, il est notoire, par exemple, que les Israéliens ont torturé officiellement (sous « surveillance médicale »), tout comme les Britanniques en Irlande.

À cet égard, les États-Unis, sous G.W. Bush, ont été particulièrement gangrenés par des pratiques aujourd'hui réprouvées et qui ont singulièrement entaché l'image de la démocratie qu'ils entendaient apporter en Irak. Avec les révélations concernant la prison d'Abu Graïb (2005), la guerre psychologique était perdue. Les images diffusées montraient non seulement l'évidence de la torture, mais encore la volonté d'humilier le plus intensément possible l'Autre dans ce qu'il considère comme une part essentielle de sa dignité.

La torture a été, de fait, ouvertement autorisée comme un élément de la « guerre globale contre le terrorisme » au lendemain du 11 septembre 2001. Le vice-président Cheney allant même jusqu'à prétendre, en 2008, que le supplice de l'eau ne constituait pas une torture. L'exemple destiné à convaincre le public de l'utilité de la torture est toujours le même : « Si un détenu peut révéler où se trouve une bombe qui va tuer des innocents, est-il acceptable de le torturer ? » Or, on sait que ce cas de figure ne se produit quasiment jamais. On torture pour

démanteler un réseau en supposant avec plus ou moins d'exactitude qu'on détient quelqu'un sachant quelque chose.

Comme il est admis que la torture démocratique ne doit pas laisser de traces visibles, on utilise des techniques appropriées : postures contraignantes prolongées, passages du froid au chaud extrême, suffocation, électricité, etc. Ce que les opinions publiques ont appris, bribe par bribe, sur les pratiques utilisées à Guantanamo donne des États-Unis de la période Bush, Cheney et Rumsfeld, une image en complète dichotomie avec les idéaux proclamés de ce pays. L'administration Bush a estimé que la Convention de Genève ne s'appliquait pas aux combattants talibans ou aux membres d'Al Qaïda. Cette décision a été publiquement annoncée par le président G.W. Bush en février 2002.

L'ouvrage ci-dessous mentionné [7] porte sur l'interrogatoire d'un des terroristes présumés du 11 septembre (le 20e). Le compte rendu de l'interrogatoire détaille les méthodes employées à l'encontre du sujet, Al Kahtani, approuvées par Donald Rumsfeld. À la fin de 2002, durant 54 jours, le suspect fut interrogé un minimum de dix-huit heures par jour et autorisé à dormir quatre heures par nuit. Soumis à des températures extrêmes, à des bruits assourdissants, aspergé d'eau froide, encapuchonné, il a été sexuellement humilié par des interrogatrices. Des experts du renseignement militaire ont déclaré que le détenu n'a livré aucune information utile. [8]

Le président Barack Obama a officiellement condamné l'usage de la torture, soucieux de restaurer l'image de la première démocratie du monde. Celle-ci s'arrogeait, durant les années écoulées, sans être jamais mise en cause elle-même, de décider quel État dans le monde devait être condamné au nom de la violation des droits de l'homme.

En réalité, nous sommes dans un monde où la définition des droits de l'homme est à géométrie variable et où ce critère n'est que très secondaire par rapport à une compétition destinée à conforter des positions politiques, où le contrôle des ressources naturelles et particulièrement énergétiques est considéré comme essentiel.

La fin, à cet égard, de toute évidence, justifie les moyens et les relations internationales ont été fondées sur des intérêts de cette nature.

Certes, il est naïf de croire, comme on semble le faire en Europe, que le critère des droits de l'homme soit suffisant pour justifier des intérêts d'État. À moins que l'on estime que s'en tenir à ce seul critère pour l'adhésion à l'Union européenne n'explique la fuite en avant qui a caractérisé l'élargissement de l'Europe, sans autre projet, de 15 à 27 membres et sans doute davantage encore demain.

Par contre, s'il est établi qu'une partie du monde bénéficie, au terme d'un long processus, de l'État de droit qui est la conséquence de la démocratie, il est nécessaire que soient respectés, autant que faire se peut sur des théâtres d'opérations extérieures, les principes et les lois établis ainsi que les engagements internationaux qui ont été souscrits.

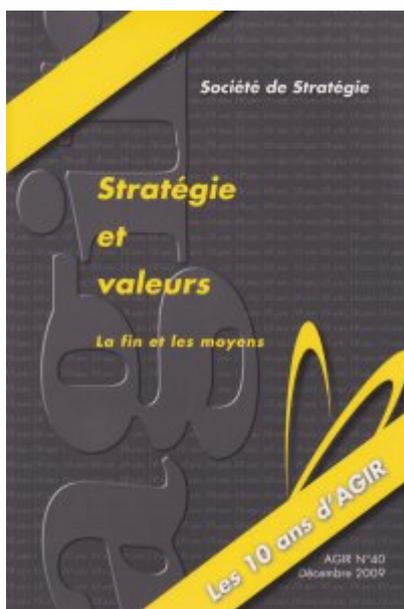
Il est indispensable que des voix puissent se faire entendre en cas de flagrantes violations des principes, quel que soit le pays en question. Celles-ci ont été nombreuses lors de la guerre du Vietnam et bien discrètes (ou étouffées) lors de la présidence de G.W. Bush et, plus particulièrement, durant son premier mandat.

On ne peut pas imaginer une politique étrangère fondée sur l'éthique, mais les comportements en flagrante violation des principes démocratiques doivent être dénoncés, il y va de la crédibilité des principes proclamés.

« *Right or wrong, my country* » est l'expression même du refus des principes dont se réclame une démocratie. Ceux qui se disent adeptes de la *realpolitik* savent, lorsqu'ils sont avisés, qu'il est important de paraître légitime. *Copyright 2009-Chaliand/Agir*

La vidéo de la remise du Prix Vauban 2008 à Gérard Chaliand. [Voir](#)

Agir, une revue éditée par la Société de Stratégie



Depuis septembre 1999, nous avons tenté de « faire le point » stratégique sur notre monde. Tour d'horizon des principaux acteurs - à l'exception des Etats-

Unis -, ceux autour desquels se noue la problématique du futur, et c'est dans cette perspective qu'il fallait lire les dossiers constitués sur l'Europe, l'Afrique, la Russie, l'Amérique latine et, récemment, la Chine. Mais regard circulaire aussi sur les thématiques les plus lourdes de notre époque, celles qui véhiculent, accompagnent ou font les frais de la modernité et qui, toutes, tournent autour du concept de « crise ».

Telle était l'ambition des premiers numéros de faire l'inventaire de la crise du monde moderne et, donc, d'une certaine façon, de la crise de notre modernité. Ce faisant, nous avons dégonflé pas mal de baudruches et constaté nombre de réalités intangibles. Ce que nous avons surtout appris, chemin faisant, c'est que le monde ne s'acceptait pas tel qu'il était devenu. La plupart des analystes cherchent encore dans les doctrines du passé des recettes pour le fonctionnement et pour le développement de nos sociétés. Ils contribuent ainsi au « malheur du monde », comme l'écrivait Camus, car ils se trompent sur les réalités ; leur vision du monde est fautive.

Nous sommes un certain nombre d'observateurs du monde et d'analystes de situation à avoir établi un diagnostic : le monde est en crise, cette crise est structurelle et donc durable ; elle est en outre souhaitable puisqu'elle nous permet d'échapper à un manichéisme maléfique - pour faire court, celui de la guerre et de la paix. Il ne s'agit plus, par quelque tour de magie, de sortir de notre univers critique - encore moins de tenter un retour au passé, ce à quoi incite la « puissance » -, mais bien de le comprendre, de l'assumer et de tenter de le maîtriser. Tel est l'enjeu des prochaines années, tel est le seul avenir possible pour une Europe responsable.

Il faut aussi dénoncer les apparences et faire un sort aux fausses bonnes idées. On nous chante depuis quinze ans l'avènement du virtuel, la fin des territoires, le déclin du politique et autres chimères. Ce dossier le montre bien ; ce que la crise nous apprend et nous oblige à reconsidérer, c'est au contraire la permanence des « fondamentaux » : le territoire d'abord, c'est-à-dire notre planète terre hors de laquelle nous ne sommes rien et à laquelle nous devons tout, à commencer par notre pain quotidien, notre oxygène, notre énergie ; les êtres humains tout de suite après, c'est-à-dire la démographie, seule justification de notre démarche et dont la problématique « lourde » doit être notre préoccupation ; l'organisation socio-politique, c'est-à-dire l'Etat, enfin comme seule architecture possible entre les uns et les autres, celle qui abrite nos différences et défend nos intérêts. Tant qu'il y aura des hommes, ces trois-là seront l'alpha et l'omega de l'humanité.

Mais ce que la crise nous apprend et qui est la vraie révolution des temps modernes, c'est que la relation entre ces trois éléments fondamentaux s'est

modifiée. L'homme et sa volonté de liberté se sont installés - presque partout - au centre du dispositif. Le « système » du monde n'a de légitimité désormais que pour lui permettre de vivre, selon les diverses valeurs qu'il a privilégiées au gré des civilisations, en relation et en accord indispensables avec son environnement nourricier. Il s'agit là d'une inversion des facteurs stratégiques ; après quelques milliers d'années de domination du « haut » et d'obéissance à toutes sortes d'idéologies, notre époque découvre, parce qu'elle en a les moyens techniques et l'expérience historique, ce que chantait Hölderlin dans *La Mort d'Empédocle*, les destins liés de l'homme et de la terre, la primauté de l'aval : il n'y a rien qui n'aille vers le « haut » qui ne vienne du « bas ». C'est le principe même d'une démocratie que nous pratiquons peu, mais qui deviendra une ardente obligation dès lors que nous aurons compris qu'il nous faut d'une part échapper au chaos qui menace, d'autre part éviter de sombrer dans de nouveaux et si redoutables totalitarismes.

Autre tentation à laquelle l'analyse stratégique nous montre qu'il ne faut pas succomber : l'orgueil de vouloir changer le monde. C'est dans ce monde qu'il nous faut vivre, c'est ce monde critique qu'il faut savoir intelligemment réorganiser et adapter aux besoins des hommes comme aux ressources limitées de son environnement. Il ne s'agit pas de rêver encore quelque utopie alors que nous savons le prix payé pour les précédentes et que nous pouvons subodorer que ce prix sera incomparablement plus élevé pour d'éventuelles suivantes. La stratégie n'est qu'un mode d'emploi du réel. Rien d'autre, mais tout cela. Ce qui n'est pas peu de chose et qui reste à inventer.

Eric de La Maisonneuve

Le site de la Société de Stratégie Voir

Notes

[1] G. Arnaud, J. Vergès, *Pour Djamil Bouhired*, Minuit, 1957.

[2] P. Vidal Naquet, *L'affaire Audin*, Minuit, 1958.

[3] H. Alleg, *La question*. Minuit, 1958.

[4] *New York Herald Tribune*, 8 juillet 2009.

[5] Andrée Viollis, *SOS Indochine*, Gallimard, 1937.

[6] Paul Wilkinson, *Terrorism and the liberal State*, London, 1977.

[7] Philippe Sands, *Torture Team. Rumsfeld memo and the betrayal of American values*, Palgrave, Macmillan, 2008.

[8] Voir aussi Jane Mayer, *The Dark Side. The Inside Show of how the war on*

terror turned into a war on American ideals. Doubleday, 2008 et Karen Greenberg, *The least worst place. Guantanamo's first 100 days*. Oxford University Press.

[Retour au Sommaire](#)

France

La Direction du Renseignement Militaire (DRM)

mardi 23 mars 2010, par Benoît PUGA

L'auteur :

Général de corps d'armée, Directeur du renseignement militaire de septembre 2008 à mars 2010

Dans le cadre de ses synergies géopolitiques le *diploweb.com* est heureux de présenter un entretien avec le général de corps d'armée Benoît Puga publié dans le n°143 de *Défense*, revue mensuelle de l'UNION - IHEDN, janvier - février 2010, pp. 8-13.

Au moment de cet entretien, le général B. Puga était Directeur du renseignement militaire (France). Par arrêté du 5 mars 2010, du Président de la République, le général de corps d'armée Benoît Puga a été nommé chef de l'état-major particulier du président de la République.

Défense : Sans refaire tout l'historique, depuis la création de la DRM, mon général, comment avez-vous vu cette maison évoluer et à travers cette évolution, comment concevez-vous son rôle, autrement dit, votre cœur de mission à sa tête aujourd'hui ?

Général Benoît Puga : La DRM comme vous le savez a été créée en 1992, à l'issue de la première guerre du Golfe, à l'occasion de laquelle il avait été constaté un manque dans le domaine du renseignement, notamment d'environnement. Dans le contexte de la guerre froide la menace principale venait de l'Union soviétique, et le renseignement militaire était donc centré sur la connaissance des matériels et de l'organisation militaire de l'adversaire. En revanche, la connaissance de l'environnement, du contexte politico-militaire et politico-économique (notamment l'industrie d'armement) était jugée insuffisamment prise en compte pour faire face aux nouvelles formes d'engagement auxquelles étaient confrontées les armées françaises. En 1992, la décision a donc été prise de créer la DRM, la direction du renseignement militaire. Comme l'indique le décret, sa vocation est d'être un organisme interarmées de renseignement d'intérêt militaire à la fois pour informer les plus

hautes autorités de l'État et bien sûr le haut commandement militaire du contexte politico-militaire de l'engagement, et de participer directement à l'appui aux opérations dans lesquelles les forces armées françaises sont engagées. Il s'agit de contribuer en amont à la capacité d'anticipation et à l'autonomie d'appréciation stratégique de situation de nos autorités, et, le cas échéant, de participer à la définition d'options stratégiques à proposer au président de la République par le CEMA. Ensuite si un engagement est décidé, il s'agira d'accompagner les forces sur le terrain, en fournissant à temps et au bon destinataire un renseignement adapté.

Depuis, cette mission s'est bien entendu affermie. Aujourd'hui, la direction du Renseignement militaire est réellement « tête de chaîne » pour employer un terme qui, à mon sens, décrit bien la situation. Je suis responsable de la cohérence d'ensemble de la manœuvre du renseignement d'intérêt militaire au profit des hautes autorités civiles politiques et du haut commandement militaire ainsi que de tous les commandants d'opérations. Cela signifie que la DRM travaille au niveau stratégique et au niveau du théâtre. Elle coordonne l'action des moyens renseignement de chacune des armées, pour que du niveau stratégique au niveau tactique, ou dit d'une autre manière, du président de la République et du CEMA jusqu'au grenadier-voltigeur engagé aujourd'hui dans la vallée de la Kapisa, l'ensemble des moyens de renseignement et nos personnels qui participent à la collecte et à l'analyse de ce renseignement agissent de façon cohérente et complémentaire. Voilà le rôle de la DRM. C'est un rôle spécifique. Notre mission réelle est de nous concentrer sur les aspects militaires de ce renseignement. Bien sûr, le renseignement d'intérêt militaire est une notion plus large, qui englobe également des aspects politiques, économiques, sociaux, mais seulement lorsqu'ils ont un intérêt par rapport à l'action militaire.

Défense : Avant de parler du continuum avec les autres acteurs, hormis le renseignement d'environnement, quelle typologie des différents niveaux de renseignement établissez-vous ?

Général Benoît Puga : Le renseignement d'intérêt militaire recouvre deux grands domaines d'action. D'une part, la veille stratégique : anticiper les événements pour mieux les prévenir et appeler l'attention ou donner un signal d'alerte aux autorités, en indiquant qu'à tel ou tel endroit du globe peut se produire une crise. Donc, anticiper les mesures de précaution ou qui pourraient conduire au règlement de cette crise avant qu'elle ne se déclare. Cette analyse se fait de façon concentrique, en partant d'abord de la partie militaire pour l'élargir ensuite aux domaines qui peuvent avoir une influence directe sur la situation sécuritaire.

D'autre part, ce que l'on appelle l'appui aux opérations : une fois que l'engagement est décidé, il faut l'accompagner, et donc fournir un appui renseignement aux états-majors et aux forces concernés en planification puis en conduite.

Dans ces deux domaines, la complémentarité avec les autres services prend toute sa place. Dans leurs domaines de compétence respectifs, ils appuient en effet la DRM dans son action, le renseignement fourni nous permettant en retour d'orienter nos capteurs de manière plus précise.

Défense : Le livre blanc, avec la fusion DST-RG et la création de la DCRI, a passablement bousculé l'édifice, qui nécessite aujourd'hui un nouveau continuum entre la DCRI, la DGSE et la DRM. Pour une meilleure complémentarité et pour gagner en efficacité, vers quelle organisation doit-on tendre ?

Général Benoît Puga : Cela s'organise de façon très claire en fonction des périmètres d'attribution de chacun des services. La coordination de l'ensemble est assurée par le coordonnateur national du renseignement, qui a pour mission principale de hiérarchiser les priorités politiques, de répartir et de coordonner les efforts, ainsi que de s'assurer de la cohérence en termes de ressources humaines et de programmation générale.

La DRM est, pour ce qui la concerne, directement responsable du recueil, de l'analyse et de la diffusion du renseignement d'intérêt militaire (le RIM), qui, par essence, est tourné vers l'extérieur du territoire national.

Elle est dans le cadre de sa mission amenée à coopérer au quotidien avec les autres services de renseignement.

Sur certaines thématiques d'abord, comme par exemple le terrorisme. En effet, si la DGSE et la DCRI sont responsables de cet aspect du renseignement respectivement à l'extérieur et sur le territoire national, il est évident que cette question concerne également directement les armées, en particulier en raison du risque que représente le terrorisme pour les forces déployées en opérations ou à l'étranger. Dans ce cadre, les services coopèrent de la manière la plus transparente avec la DRM. En retour, nous les faisons bénéficier de notre expertise, par exemple dans les domaines de l'armement, des munitions et des explosifs ou des réseaux de type militaire.

Dans certains domaines techniques également, comme les écoutes. Les équipements et les qualifications des personnels sont souvent identiques (notamment les linguistes). Nous avons donc tout intérêt à mutualiser ces ressources, même si ensuite les « cibles » et le renseignement recherché diffèrent.

Défense : Les conflits post guerre froide sont des conflits asymétriques, des conflits sans armées, sans foi ni lois. Compte tenu de la complexité de ces théâtres et de votre connaissance de cet environnement, il est clair que le rôle de la DRM est devenu encore plus important. Est-il pour autant organiquement lié à l'emploi de forces spéciales ou d'autres moyens très adaptés à ces nouveaux types de conflits ?

Général Benoît Puga : Je pense très sincèrement que tout ceci est très complémentaire. Il faut se méfier de lâcher la proie pour l'ombre par rapport à ce que j'appellerai des effets de mode. En effet, je considère que l'essentiel réside dans la complémentarité des moyens et des actions : actuellement, à nos unités qui sont engagées sur le terrain, j'ai coutume de dire que le renseignement est l'affaire de tous. Il commence par les camarades qui sont sur le terrain, directement intéressés par le renseignement immédiat qui les touche. La DRM doit quant à elle s'assurer de la cohérence d'ensemble. Nous recevons ce renseignement qu'ils collectent et qui nous est utile. Nous leur apportons en plus, par d'autres sources, des renseignements complémentaires qui leur donnent une image plus complète de l'adversaire auquel ils sont confrontés quotidiennement pour mieux en comprendre les mécanismes d'action, de réflexion, et donc les aider dans la préparation et la conduite de leurs actions. Pour revenir à votre question, tout ceci est complémentaire.

Cette complémentarité est rendue nécessaire par la grande complexité des environnements dans lesquels nous opérons, ainsi que par la diversité des sources de renseignement. Cela nécessite donc de mettre au point ce que l'on appelle « une manœuvre du renseignement », une manœuvre des capteurs du renseignement, depuis le satellite jusqu'à l'unité qui va rechercher un renseignement tactique immédiat. Et entre les deux se déploie tout le panel des capteurs dans chacun des domaines du renseignement, chacun de ces capteurs apportant un élément supplémentaire à la manœuvre d'ensemble.

Dans le domaine du renseignement d'origine image, au-delà du satellite déjà évoqué, on mentionnera les drones et les avions de reconnaissance. Le renseignement d'origine électromagnétique est quant à lui fourni par les moyens d'écoute des télécommunications, ainsi que de détection et d'identification des signaux radars. Enfin, le domaine essentiel du renseignement d'origine humaine permet non seulement de compléter, mais également de confirmer, recouper ou valider un renseignement acquis par d'autres moyens.

Le rôle de la DRM est de faire en sorte qu'à chacun des niveaux - au niveau tactique des régiments, de la compagnie qui est engagée, au niveau du théâtre, par exemple en Afghanistan au niveau du général McChrystal, du ou des

généraux français qui sont là bas, et enfin au niveau stratégique, français ou OTAN - chacun obtienne le renseignement qui lui est nécessaire pour sa prise de décision. Pour rester sur l'exemple afghan, on peut dire qu'au niveau tactique, le commandant de compagnie a besoin de notions sur l'environnement général, et d'une connaissance particulièrement fine du contexte local, à l'inverse du président de la République qui, lui, a besoin d'avoir une vision non seulement de l'ensemble de la situation sécuritaire militaire sur le théâtre afghan, mais également dans les pays environnants, et de connaître également la position de chacun des pays membres de l'Alliance par rapport à ce conflit. D'ailleurs au niveau européen comme au niveau otanien, nous échangeons et travaillons avec nos services homologues. Cet échange est indispensable pour affiner notre compréhension de la situation, ainsi que pour identifier d'éventuelles différences d'appréciation.

Défense : Vous facilitez la transition vers l'Afghanistan, théâtre ô combien important. Quelle est votre appréciation sur le retour d'expérience de l'engagement des unités françaises dans cette opération. ? A votre avis, quelques hélicoptères Tigre, Caracal ou Cougar feront-ils la différence à l'avenir dans ce type d'opération ?

Général Benoît Puga : Le retour d'expérience est un travail qui est fait en permanence par le Chef d'État-major des armées, et qui conduit à adapter régulièrement notre dispositif à la réalité de la menace et à son évolution.

Vous savez qu'aujourd'hui, la menace principale militaire contre nos forces sur le théâtre est constituée par les engins explosifs improvisés (IED en anglais). Cette menace représente la part la plus importante des pertes subies par la coalition pour une raison très simple : c'est qu'il est particulièrement facile de mettre en place de tels dispositifs improvisés. Tout système de rébellion sait très bien qu'avec quelques composants chimiques et quelques composants électriques, on peut constituer des engins explosifs de circonstance qui, malheureusement, peuvent coûter des vies humaines. Notre travail, en liaison avec l'état-major des armées a consisté à revoir notre chaîne de renseignement et à voir ce que l'on pouvait apporter pour améliorer la connaissance du milieu, du terrain et de l'adversaire.

Effectivement, nous avons mis en place des hélicoptères, dont la mission est de fournir aux forces déployées un appui en termes de feux et de mobilité tactique, plus que de renseignement. En revanche, les engins non pilotés, les drones, avec leur capacité d'éclairage, que ce soit au niveau tactique, au profit de l'unité au contact, ou bien au niveau plus général de l'ensemble du théâtre, contribuent à une meilleure connaissance du milieu par les chefs tactiques, et les résultats sont déjà sensibles. Je reviens du théâtre afghan, et comme le Chef d'État-major des

armées, nous avons pu constater une amélioration très sensible de la qualité du renseignement à chacun des niveaux. En parallèle, nous travaillons de manière continue avec l'ensemble des services alliés pour améliorer l'échange de renseignements et faire en sorte que ce partage soit plus efficace, plus effectif, non seulement pour parvenir à une connaissance plus fine de la situation sur le théâtre, mais surtout pour nous assurer que le renseignement nécessaire à la troupe au contact pour conduire sa mission soit effectivement délivré au chef de l'unité dans les meilleurs délais avec la meilleure précision possible.

Défense : Le partage du renseignement que ce soit dans les opérations pilotées par les Nations unies ou l'OTAN demeure un vrai problème. L'Afghanistan ne devrait-il pas constituer un laboratoire de ce point de vue là pour améliorer les choses en organisant un vrai partage opérationnel ?

Général Benoît Puga : Pour avoir suivi ces opérations depuis le premier jour dans mes fonctions précédentes jusqu'à ce jour, je crois très honnêtement qu'il y a un réel progrès. Tout le monde peut comprendre la sensibilité d'un renseignement, en particulier pour protéger des sources ou la sécurité des opérations. A ce titre, il importe de préserver un minimum de discrétion, en particulier sur nos moyens et nos capacités sur les théâtres d'opérations : il ne faut en aucun cas sous-estimer l'adversaire, qui utilise Internet et l'ensemble des sources ouvertes.

Mais ce qui a été déterminant, en particulier en Afghanistan, c'est que tous nos soldats courent les mêmes risques : ceux d'être blessés ou tués côte à côte. Ceci a permis de nous affranchir entre nous de certaines règles de protection de façon intelligente selon le principe : si tel renseignement est utile pour sauver la vie de soldats, il serait inadmissible qu'il ne soit pas partagé. Je puis vous assurer que ce partage du renseignement ne cesse de s'améliorer.

Simplement, il faut garder à l'esprit que nous ne faisons que tendre vers une connaissance parfaite de l'ensemble des paramètres. Malheureusement on ne croise jamais l'asymptote. Ce serait une vue de l'esprit que de croire que l'on arrive à tout savoir. L'adversaire est astucieux, l'adversaire est intelligent.

Défense : Depuis que la France participe à nouveau pleinement à la structure de commandement intégrée de l'OTAN, vous êtes devenu un acteur majeur dans ce partage allié du renseignement, puisque la France est représentée au sein du centre de fusion du renseignement allié de Molesworth en Grande-Bretagne. Ces nouveaux moyens sont-ils conséquents pour nous ? La DRM de son côté apporte-t-elle à nos Alliés un soutien en matière de renseignement militaire ?

Général Benoît Puga : Tout à fait. L'IFC, l'International Fusion Centre auquel

vous faites allusion est en fait un organisme hors OTAN mais qui travaille au profit de l'OTAN. Il a été financé par les Américains pour appuyer le SACEUR, le commandant suprême allié en Europe, dans le cadre des opérations conduites par l'OTAN. Il s'est constitué en demandant aux pays volontaires de participer à un partage de l'information en utilisant des outils communs et en particulier un outil informatique de transfert d'informations et de données protégées que nous partageons avec les Alliés. Bien entendu, la France a répondu présent et nous participons à cette fusion du renseignement qui est faite dans cette structure. Tout ceci s'inscrit également comme vous le savez dans les réflexions d'ensemble qui sont conduites pour permettre à l'OTAN de faire face dans l'avenir aux nouvelles menaces du monde moderne. Au même titre qu'en France a été publié à la demande du Président de la République le Livre blanc sur la défense et la sécurité, l'OTAN s'est engagé dans une réflexion sur son concept stratégique, qui devrait conduire à la redéfinition des missions de l'Alliance, et donc à l'adaptation de l'organisation actuelle à ces nouvelles missions et à ce nouvel environnement.

En ce qui concerne le domaine plus particulier des opérations, il est évident que nous échangeons avec nos alliés. Nous l'avons toujours fait et nous continuerons à le faire, et la qualité de nos contributions a été publiquement reconnue.

Défense : Étant donné les missions de la DRM, les moyens humains et financiers dont vous disposez, sont-ils à la hauteur de l'ambition affichée par le Livre blanc ?

Général Benoît Puga : Oui. Tout le monde - en particulier les parlementaires - a pu le constater au moment du vote sur la Loi de programmation militaire. Le Livre blanc élève en effet le renseignement, au travers de la fonction connaissance et anticipation, au rang de fonction stratégique, au même titre que la dissuasion, la protection, la prévention et l'intervention. Ceci est essentiel, et conditionne bien entendu les moyens financiers, techniques et humains qui sont alloués à cette fonction. Pour ce qui concerne l'aspect financier, il est maintenant important que lors de l'exécution budgétaire de la LPM, les ressources soient bien mises en place pour permettre de conduire cet effort dans la durée. Actuellement, c'est le cas.

Mais les moyens sont aussi techniques et humains.

Dans le domaine technique, l'enjeu est de se situer au niveau technologique optimal : mais la course au « tout technologique » n'est pas une fin en soi, il faut que les systèmes soient cohérents avec nos missions et nos capacités de traitement et d'analyse. Pour autant, il importe d'anticiper sur les besoins futurs, compte tenu de la durée de développement des programmes, en définissant nos besoins capacitaires avec précision ; il importe également que les industriels soient au rendez-vous pour livrer au moment adéquat les moyens répondant à ces

besoins, afin d'assurer une continuité en termes de capacités.

Enfin, la question de la ressource humaine est essentielle. En effet, nous nous plaçons dans un contexte contraint de réduction des effectifs au sein du ministère de la défense et des armées. La DRM participe, à l'instar de l'ensemble des forces armées, à cet effort de rationalisation, même si logiquement, compte tenu de l'effort fait sur le renseignement, nous subissons moins que d'autres ces restrictions. Mais il s'agit d'optimiser encore notre organisation, en recentrant notre personnel sur son cœur de métier. Par ailleurs, la croissance permanente - exponentielle - de la quantité d'informations à traiter (nouveaux programmes de capteurs, notamment satellitaires, sources ouvertes...) implique de pouvoir compter sur une ressource humaine fiable, et parfois rare (linguistes, interprètes image, analystes). Dans ce domaine, nous travaillons en interservices, sous l'égide du coordonnateur national du renseignement, pour améliorer le recrutement, la formation et l'intermobilité entre tous les métiers du renseignement pour avoir des personnels de qualité face aux défis qui sont devant nous.

Défense : On cite souvent le chiffre de 80 à 90% du renseignement en disant qu'il provient de source ouverte. Ce RSO - ou OSINT - constitue-t-il un gisement que vous avez les moyens d'exploiter suffisamment ?

Général Benoît Puga : Ce serait prétentieux de ma part que de dire que nous sommes capables de traiter l'ensemble des sources ouvertes. Tout le monde peut comprendre que ces sources ouvertes sont inépuisables et se développent de façon exponentielle.

Bien évidemment, le renseignement de source fermée est le plus difficile à obtenir. Il est donc normal qu'il constitue notre première priorité, car c'est là que nous obtenons les renseignements les plus sensibles qui intéressent directement la sécurité et l'appui de nos forces.

Dans le domaine des sources ouvertes, nous effectuons un travail en commun avec d'autres services français. Nous faisons en sorte de nous répartir la tâche afin d'éviter les doublons et de se concentrer, chacun pour ce qui le concerne, dans son domaine d'expertise ; nous croisons ensuite nos informations pour élargir notre capacité de traitement. C'est également vrai au niveau interallié et européen. Il s'agit donc de partager plus et mieux l'ensemble du renseignement provenant de sources ouvertes, tout en vérifiant la justesse.

En effet, la simple présence d'une information sur un réseau n'en garantit pas la fiabilité. A l'extrême, sa diffusion peut relever d'une volonté de propagande, comme le montre par exemple l'exploitation faite par certains réseaux insurgés en

Afghanistan des engagements de la FIAS, accroissant de manière délibérée et mensongère les pertes infligées à la coalition, voire son impact sur la détermination de nos hommes politiques ou de la représentation nationale. L'enjeu est donc de discriminer parmi le flot d'information ouverte, afin d'éclairer au premier chef la décision de nos décideurs politiques et militaires.

Défense : Vous avez servi longtemps en Afghanistan. Les Talibans sont détestés là bas. A défaut de pouvoir gagner cette guerre ou de trouver une issue politique, comment faire pour ne pas la perdre ?

Général Benoît Puga : Il ne m'appartient pas de répondre à cette question. Ce que je peux faire c'est expliquer le contexte et le comportement de nos adversaires. Comme l'a très bien formulé, de manière séduisante, le général McChrystal lors d'un entretien accordé à un quotidien français, l'adversaire des autorités afghanes et de la Communauté internationale se présente comme « une mosaïque ». Il faut donc se prémunir d'une analyse trop rapide qui aurait tendance à dire que notre adversaire est taliban. Employé comme cela, le terme est commode, mais il recouvre en fait une réalité à la fois très complexe et très composite.

Pour être davantage précis, nous sommes confrontés en Afghanistan à quatre grands groupes d'adversaires. D'une part les réseaux d'Al Qaïda, des réseaux terroristes qui ont été très sévèrement démantelés, combattus, dispersés et désorganisés par la coalition et par l'OTAN. Les talibans proprement dits, constituent quant à eux un bloc très composite dont l'organisation varie au gré des alliances tribales. Adeptes d'un islam radical, ils visent au retrait des troupes de la Coalition et à l'effondrement du gouvernement central, pour instaurer un émirat islamique. Cependant, au-delà du slogan, les talibans ne proposent aucun projet institutionnel ou politique. Les groupes de Jalaluddin Haqqani (proche des talibans, mais conservant une indépendance stratégique et tactique en concentrant ses actions dans certaines zones) et de Gulbuddin Hekmatyar (Hezb--Islami, proche idéologiquement d'Al Qaïda et rival des talibans, aux intérêts locaux très marqués dans le nord-est) poursuivent leurs propres agendas, tout en gardant une capacité à nouer des alliances locales.

Enfin, et ce point n'est pas à sous-estimer, il faut considérer l'intrication des intérêts claniques et locaux, voire personnels, avec l'insurrection. En effet, soit pour préserver ces intérêts, soit en raison d'alliances traditionnelles plus anciennes, certaines tribus en arrivent à remettre en cause les pouvoirs publics locaux et à s'allier avec les insurgés. Par ailleurs, des réseaux criminels liés au trafic d'opium ont également tout intérêt à préserver dans ce pays des zones sanctuaires.

On voit donc, que, loin de composer un front unifié, les insurgés ne mettent leurs intérêts de côté qu'au profit d'alliances de circonstance.

Face à cette mosaïque insurgée, il importe que la coalition dispose d'une stratégie claire, qui repose sur l'implication totale du gouvernement et des autorités afghanes. Comme le dit très justement le général McChrystal, reprenant en cela les objectifs politiques et stratégiques fixés par nos dirigeants politiques lors du Sommet de l'Alliance à Bucarest, les efforts doivent être globaux et nous devons « afghaniser » davantage, c'est-à-dire, faire prendre en compte les questions de sécurité de plus en plus par les autorités afghanes. C'est ce que la France a fait avec ses partenaires turc et italien en région Capitale, RCC, en transférant progressivement aux Afghans la responsabilité de la sécurité dans et à la périphérie de Kaboul, tout en restant en soutien.

L'autre volet de cette « afghanisation » est la formation de l'armée afghane, à laquelle la France participe depuis le tout début au côté des Américains, des Anglais, des Allemands et d'autres camarades.

L'expérience des unités françaises dans ce domaine, ainsi que dans celui du « mentoring », mérite à ce titre d'être soulignée. Dans la zone de responsabilité de la Task Force française, des unités afghanes, accompagnées par des instructeurs français, opèrent de manière coordonnée avec les unités françaises. L'expérience, la rusticité et la connaissance du milieu très développées du soldat afghan sont irremplaçables, et nous pouvons les aider à former leurs cadres. Faire commander des soldats afghans par des officiers et des sous-officiers français est certes une idée séduisante, mais elle ne répond pas à notre souci de nous inscrire dans l'avenir, c'est-à-dire dans la formation des cadres (dans les unités, mais également dans les écoles - état-major, renseignement, logistique), aboutissant à la prise en compte par les Afghans de la sécurité de leur pays. Ceci donne des résultats évidents, mais ceci nécessite à la fois du temps et de la patience.

Défense : Que pensez-vous de l'envoi de gendarmes français en Afghanistan ? Est-ce une chose utile étant donné la situation ?

Général Benoît Puga : Totalement. Comme cela avait été indiqué par les chefs d'État et en particulier par le président français lors du sommet de Bucarest, l'une des faiblesses de l'administration afghane est précisément le système policier. Un effort de formation a donc été décidé dans ce domaine. C'est pour cela que la France a décidé le déploiement d'unités de gendarmerie plus importantes, avec d'autres alliés européens notamment, pour d'abord participer à la formation de la police puis ensuite accompagner les unités sur le terrain, ce qui commence à être réalisé actuellement. Ceci est indispensable.

Défense : La crise iranienne ayant des répercussions structurantes sur l'ensemble du Proche-Orient, une région où la France a des intérêts, quelle analyse fait la DRM du risque de conflit ouvert dans cette région en particulier sur le Liban et la Syrie ?

Général Benoît Puga : C'est une question difficile et essentiellement d'ordre géostratégique, qui dépasse le simple niveau de la DRM.

La France, aux côtés de cinq autres pays, est engagée dans un processus de négociation avec l'Iran dont nous souhaitons le dénouement positif. Toutefois, on ne peut pas exclure le risque de crise et la DRM s'attache prioritairement, dans son domaine de responsabilité, à en anticiper l'éventuel déclenchement, mais aussi - le cas échéant - le déroulement et les conséquences dans toute la région.

Les forces armées iraniennes sont les plus importantes du Golfe arabo-persique. En cas de crise, l'Iran dispose donc d'une capacité d'action directe, mais également indirecte, sur l'ensemble de la région.

Les deux pays du Proche Orient auxquels vous faites référence seraient donc très clairement touchés par une crise régionale de ce type, compte tenu des liens connus existant entre eux et l'Iran.

C'est donc bien l'incertitude et la volatilité qui prédominent. Nous devons en conséquence consentir de gros efforts de vigilance vis-à-vis de cette région, au profit des autorités politiques et du chef d'état-major des armées, et en parfaite complémentarité avec le ministère des affaires étrangères et les autres services français de renseignement.

Copyright janvier-février 2010-Purga/Défense revue bimestrielle de l'UNION - IHEDN pour la défense et la sécurité

Défense, revue bimestrielle de l'UNION - IHEDN pour la défense et la sécurité



Indépendance, liberté de ton, réflexions et débats : richesses de la revue “Défense”.

Une large gamme d’auteurs, responsables politiques, universitaires, journalistes ou experts reconnus. Pas de langue de bois, mais du respect dans les prises de position, des points de vue argumentés, des grands dossiers fouillés et des entretiens passionnants avec des décideurs civils et militaires.

Un objectif

Stimuler dans la société française la réflexion stratégique en matière de défense et de sécurité au-delà du cercle de l’Institut des hautes études de défense nationale et des experts reconnus. La revue « Défense » existe depuis 1975. Bimestrielle, elle s’améliore régulièrement.

NDLR : Le site de la revue a été fermé, c’est pourquoi il n’y a pas de lien.

[Retour au Sommaire](#)

Les défis du renseignement militaire

dimanche 1er février 2009, par Michel MASSON

L'auteur :

Général de corps aérien. Directeur du renseignement militaire (France) jusqu'au 31 août 2008.

Géopolitique et renseignement. Sans langue de bois, le général M. Masson livre dans un entretien soutenu, riche et dense, sa vision de la place actuelle du renseignement militaire. Il présente également les défis auxquels il doit maintenant répondre.

Dans le cadre de ses synergies géopolitiques, le *diploweb.com* est heureux de vous présenter un entretien publié dans le n° 4 de *Sécurité Globale*, Paris : Choiseul, été 2008, pp. 9-18.

Sécurité globale : Que représente aujourd'hui le renseignement militaire ? Quels sont ses objectifs et moyens ?

Michel Masson : On devrait plutôt parler de renseignement « d'intérêt militaire ». Pourquoi ? Le renseignement militaire, tout le monde sait ce que c'est. Dans cette acception stricte et traditionnelle, on entend les aspects purement militaires des conflits : les entités armées ou paramilitaires (vous noterez que je ne parle pas uniquement de forces militaires), leurs objectifs stratégiques et leurs capacités opérationnelles, leurs structures, leurs matériels, leurs doctrines, leur niveau d'entraînement et leurs modes d'action (1). Mais, de longue date, et plus encore sans doute depuis la guerre des Balkans, et en tout état de cause dès la création de la Direction du renseignement militaire (DRM), cette notion s'est révélée insuffisante. On a alors préféré parler de renseignement d'intérêt militaire, en abrégé RIM : ce terme figure déjà dans le décret fondateur de cette maison (16 juin 1992). Car outre ce renseignement militaire, le RIM comprend aussi le « renseignement d'environnement » qui porte sur tous les domaines de l'espace physique de l'engagement des forces et toutes les particularités du milieu humain dans lesquelles elles sont appelées à évoluer. Le RIM couvre ainsi tout autant des thèmes géographiques (pays, zones de crise ou de conflit) que des thèmes transverses (réseaux de proliférations, de soutien à un acteur de conflit, entités stratégiques transnationales...) (2). Vaste programme, car la priorité du

RIM et donc de la DRM est l'appui aux opérations : or celles-ci ont profondément évolué depuis la création de la DRM, ce qui constitue un défi permanent pour elle. J'y reviendrai.

Le RIM, c'est aussi l'ensemble des organismes, des personnels et des moyens des armées qui relèvent de la fonction renseignement sous l'autorité du chef d'état-major des armées (CEMA) dont relève la DRM. Le CEMA, il faut le rappeler, assure la direction générale de la recherche et de l'exploitation du renseignement militaire (3). Le RIM, ce sont d'abord des hommes et des femmes sans lesquels les systèmes les plus sophistiqués sont improductifs, donc inutiles. Il y a lieu de préciser que moins de la moitié des quelque 7 800 militaires des filières renseignement des armées servent dans les services de renseignement, l'autre moitié servant dans les forces.

Les moyens du RIM sont donc autant ceux de la DRM que ceux des trois armées. La DRM, répartie entre Paris et Creil, dispose pour sa part en propre d'une douzaine d'organismes extérieurs. Le centre de formation et d'emploi relatif aux émissions électromagnétiques (CF3E), implanté à Creil, conduit la manœuvre de l'ensemble des capteurs électromagnétiques des armées, dont des centres d'écoute répartis dans le monde (nos « grandes oreilles »). Il alimente la DRM en renseignement d'origine électromagnétique (ROEM ou SIGINT en anglais). Le centre de formation et d'interprétation interarmées de l'imagerie (CF3I), implanté lui aussi à Creil, est chargé de la production du renseignement d'origine image (ROIM ou IMINT) au profit de la DRM et de ses clients. À cet effet, il conduit la manœuvre des capteurs stratégiques d'imagerie, notamment les satellites Hélios dont la DRM assure le contrôle opérationnel par délégation du CEMA. Enfin, le centre de formation interarmées au renseignement (CFIAR) de Strasbourg assure la formation interarmées au renseignement d'intérêt militaire, y compris la formation aux langues opérationnelles nécessaires au recueil du renseignement.

Les moyens du RIM, ce sont ensuite les capacités de renseignement des armées. La DRM a l'emploi permanent de certains d'entre eux. D'autres sont engagés sur sa proposition mais sur ordre du CEMA. C'est en particulier le cas des dispositifs renseignement déployés sur les théâtres d'opérations.

Dans ce panorama, la DRM assure l'animation de la fonction RIM, par ses moyens propres et ceux des armées. Elle est un peu un chef d'orchestre, si je puis dire, ou « tête de chaîne » si vous préférez.

S. G. : La Direction du renseignement militaire (DRM) a été créée il y a maintenant plus de quinze ans. Quelles étaient ses caractéristiques alors ? Quelles mutations a-t-elle connues depuis lors ?

Michel Masson : Initialement, la DRM a été fondée par le regroupement des bureaux renseignement des trois armées autour du centre d'exploitation du renseignement militaire (l'ex CERM). L'amalgame de ces éléments constitutifs et l'émergence d'une culture interarmées du renseignement a été rapide, sous l'effet conjugué de trois facteurs qui ont façonné la DRM à ses débuts : une montée en puissance rapide qui traduisait l'importance - et c'était méritoire - qu'on a tenté alors de donner à la fonction renseignement (dans ses cinq premières années l'effectif est passé de moins de 1 200 à plus de 1 700), les guerres des Balkans qui l'ont confrontée dès sa création à un type de conflit que l'on n'avait plus connu depuis longtemps, et l'apport significatif de l'imagerie spatiale de haute résolution avec la mise en service d'Hélios 1.

Il s'agissait de tenir compte des enseignements majeurs de la première guerre du Golfe et de remédier à certaines carences dans le domaine du renseignement : en particulier l'absence d'animation centrale, stratégique donc et même opérative (sur le théâtre lui-même), ou de véritable « tête de chaîne » comme je l'évoque plus haut. Et puis un défaut de liberté d'appréciation qui nous rendait étroitement dépendants de nos alliés dans ce domaine, allant à l'encontre de la volonté d'autonomie d'appréciation (et de décision) au profit de nos autorités politiques. En fait, on a sorti des tiroirs un dossier bâti cinq ans plus tôt par le Général d'armée aérienne François Mermet, ancien DGSE, à la demande de son ministre. Son constat d'alors, remarquablement pertinent, allait se révéler malheureusement fondé à la suite de la participation militaire française à la reconquête du Koweït par la coalition. Son analyse de l'époque est d'ailleurs singulièrement encore d'actualité aujourd'hui sur bien des points. Je tiens ici à ce propos à lui rendre hommage.

À la suite de la campagne du Kosovo, la DRM a connu une première mutation en 1999 qui l'a conduite à recentrer plus encore ses activités sur l'appui aux opérations. La préparation des frappes aériennes a par exemple amené la DRM à développer les techniques d'analyse systémique qui trouvent leur application aussi bien dans la phase de planification des opérations que dans le ciblage. Une deuxième mutation, initiée en 2001 à la suite des attentats des « Twin Towers » est toujours en cours ; elle vise à mieux prendre en compte les menaces asymétriques de type terroriste, mais aussi l'appui renseignement à des opérations où défense et sécurité se rejoignent, conformément aux orientations fixées par le *Livre blanc* qui devrait être rendu public au moment où vous mettrez sous presse. Il s'agit par exemple de la lutte contre la piraterie comme l'illustre la prise du *Ponant*, contre l'orpaillage clandestin en Guyane ou les narcotrafics, pour ne citer que des opérations récentes ou en cours.

Pour employer un mot mis à la mode par la réflexion doctrinale américaine, la

« transformation » de la DRM est donc permanente. C'est un impératif pour l'ensemble du RIM pour s'adapter à l'évolution des menaces. Pour ne citer que quelques exemples, la DRM n'a pas attendu le 11 septembre pour créer une cellule de renseignement sur le terrorisme, dont l'action s'exerce sur l'analyse des menaces pesant sur les forces en opérations et la diffusion de l'alerte à leur profit. Elle suit également un certain nombre de navires qu'elle considère d'intérêt militaire parce que liés à des trafics d'armes, à la prolifération NRBC, au terrorisme. Elle s'est enfin adaptée très rapidement à la menace majeure constituée par les engins explosifs improvisés (*Improvised Explosive Devices* ou IED), une arme redoutable entre les mains d'organisations terroristes, responsable de l'essentiel des pertes alliées en Afghanistan ou en Irak.

Enfin, et c'est en soi un défi, elle s'est adaptée à l'évolution des techniques, notamment celles de l'information, qui a vu par exemple un recours accru par tous les acteurs de la menace, à la téléphonie mobile ou aux liaisons par satellites.

S. G. : La France est engagée ou a été engagée dans de nombreux pays ou zones du monde (Afrique, Afghanistan, Liban, Balkans). Quel est l'apport de la DRM à la gestion de ces différentes crises ? Comment fait-elle face également à la diversité des conflits dans lesquels elle a été engagée ?

Michel Masson : Depuis la création de la DRM, la France s'est en effet engagée sur quatre continents - n'oublions pas Haïti - et elle l'est actuellement sur cinq théâtres majeurs (Tchad, Côte d'Ivoire, Afghanistan, Liban, Balkans). L'action de la DRM s'exerce d'abord en amont, dans le cadre de la veille stratégique permanente, où il s'agit de détecter l'émergence d'une crise au stade le plus précoce, ou tout au moins de détecter les indices ou « signaux faibles » d'alerte concernant les intérêts nationaux ou de grande puissance internationale, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Car il s'agit bien de cela : au-delà du débat autour de la pertinence de qualifier notre pays de « grande » ou « moyenne » puissance internationale, il faut faire le constat que nous sommes armés pour répondre aux menaces actuelles, et la France est l'une des rares nations à disposer aujourd'hui de l'ensemble des capacités qui fondent un système de renseignement global et cohérent, même si celles-ci restent assorties de quelques lacunes.

Pour sa part, la DRM contribue ainsi à l'anticipation et à l'alerte au profit des responsables politiques et militaires. Dès lors que la participation de la France à une opération est envisagée, une planification est engagée par le centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) de l'état-major des armées. La DRM y est présente en permanence, puisqu'elle arme le bureau renseignement (J2, selon la norme et l'appellation de l'OTAN) du CPCO. Ce bureau, armé par du

personnel de cette direction, s'adosse à l'ensemble de la DRM pour fournir à ce stade le renseignement de documentation, le fonds de connaissances nécessaire à la prise de décision politique puis militaire, mais aussi pour planifier les chaînes de renseignement qui seront déployées sur les théâtres. Pour les opérations en cours, le théâtre dispose bien entendu de ses propres moyens de renseignement ; toutefois, la DRM complète le renseignement élaboré sur le théâtre par l'apport des capteurs stratégiques, du renseignement obtenu par échange avec des alliés, des expertises particulières (par exemple en matière d'EEI, comme évoqué plus haut) ; elle apporte surtout sa capacité d'analyse qui complète et met en perspective celle du théâtre.

S. G. : On vante beaucoup les mérites du renseignement d'origine technologique (télécommunications, satellites, informatique, etc.). Quelle place occupe-t-il en France aujourd'hui ? Les moyens qui lui sont alloués sont-ils suffisants ? Quelle place accordez-vous au renseignement humain ?

Michel Masson : Le renseignement technique restera irremplaçable : souvenons-nous de notre dépendance à l'égard de l'allié américain lors de la première guerre du Golfe, où nous n'avions pas de satellite d'observation de haute résolution. Pour remonter plus haut, il a fait la preuve – pour les militaires – de son intérêt dès la Grande Guerre. Ce renseignement occupe donc une place majeure qu'il est appelé à conserver. Les moyens qui lui sont alloués sont bien entendu comptés dans le contexte budgétaire contraint que nous connaissons, et qui, je le crains, va perdurer. Pour autant, la situation actuelle, sans être parfaite, permet de faire face à la menace de façon à peu près satisfaisante, et confère à notre pays un statut de véritable puissance mondiale, en matière de renseignement, comme je l'évoquais plus haut. Aucun de nos partenaires ne nous conteste ce rang.

À propos des systèmes de renseignement techniques, plusieurs écueils sont à éviter. Par exemple, la recherche du progrès à tout prix constitue un moteur pour notre industrie mais risque d'assécher des moyens financiers de plus en plus comptés. La juste suffisance en matière de satisfaction du besoin opérationnel est un impératif. Plus grave encore, posséder des systèmes sophistiqués sans disposer de personnels qualifiés pour les servir conduit à des incohérences. Nous n'en sommes pas loin en matière d'imagerie, où le nombre d'images reçues par nos équipes spécialisées va considérablement augmenter dans les trois ans à venir, avec la production des systèmes de satellites radar SAR-LUPE allemand et COSMO-SKYMED italien, puis du système dual français PLEIADES ; dans le même temps le nombre d'interprètes d'images du CF3I devra augmenter, sinon il sera impossible d'exploiter en totalité cette production. Ce serait un gâchis que

de se lancer dans des programmes d'une technologie de pointe très onéreuse, sans garantir la ressource humaine indispensable à l'exploitation.

Enfin, il ne faut pas raisonner exclusivement en systèmes capteurs. Les sources ouvertes, notamment Internet, constituent aussi un gisement à mieux exploiter, et la DRM s'y emploie : selon les Américains, 80 % du renseignement seraient accessibles à partir de sources ouvertes, même s'il faut moduler ce chiffre si l'on le pondère par la valeur du renseignement - si tant est qu'elle puisse être appréciée.

La multiplication des sources de renseignement entraîne celle des flux de données à traiter. Et pas uniquement pour l'imagerie (cf. supra). Les futures capacités en matière de systèmes d'information opérationnelle et de commandement destinées aux fonctions d'orientation, d'exploitation et de diffusion du renseignement doivent être améliorées, notamment en matière d'interopérabilité et de possibilités de stockage, de sauvegarde et d'archivage. À cet égard, le traitement des informations sur les théâtres comme en métropole dans le cadre de l'appui aux opérations constitue un besoin majeur de la DRM.

Pour autant, en France nous n'avons jamais misé sur le tout-technologique ; c'est peut-être là une conséquence heureuse de moyens financiers bien inférieurs à ceux des Américains, qui ont appris en Irak, très rapidement d'ailleurs, que le renseignement humain reste indispensable, particulièrement dans des engagements asymétriques où la population constitue à la fois un enjeu et le milieu où se déroule la bataille, et hélas une cible pour l'adversaire. Les enjeux majeurs en la matière sont l'optimisation des capacités de recherche humaine, qui passe par une formation adaptée aux menaces et des coopérations indispensables avec d'autres services français de renseignement, comme c'est déjà le cas sur les théâtres où les forces françaises sont déployées.

S. G. : La lutte contre le terrorisme et l'intelligence économique sont des enjeux dont l'importance n'a fait que croître depuis une dizaine d'année. La DRM contribue-t-elle à ces missions même si celles-ci dépassent le cadre strict du pur « renseignement militaire » ?

Michel Masson : Ces missions dépassent certes le cadre strict du renseignement militaire, encore que le soutien apporté par les forces armées de certains pays à une organisation terroriste en relève, ainsi que certains aspects de l'intelligence économique quand il s'agit d'industries d'armement étrangères. Ces exemples montrent bien que la limite n'est plus aussi claire qu'elle pouvait l'être autrefois entre défense et sécurité, ce qui prouve une fois encore la pertinence du titre et du champ d'intérêt du futur *Livre blanc*. Mais, aussi bien par leurs impacts que par la nature de l'implication de la DRM, ces sujets méritent d'être considérés

séparément.

Face au terrorisme, comme d'ailleurs à la criminalité organisée, les armées sont amenées à s'investir davantage. Parce que défense et sécurité sont désormais étroitement liées, comme nous l'évoquions plus haut, et parce que l'opinion et le politique le demandent. Bien plus, ces phénomènes concernent au premier chef les forces en opérations, dans la mesure où il s'agit là au minimum d'entrave à la mission, et plus souvent de menace directe. D'ailleurs, les armées n'ont pas attendu 2001 pour réagir et anticiper. L'attentat contre l'*USS Cole* en 2000 et, bien avant, celui du *Drakkar* en 1983 rappellent tragiquement le besoin de renseignement anti-terroriste au profit des forces, alors que nous avons repris pied au Liban.

La DRM a toute sa place dans ce dispositif. Son rôle est double. D'une part, dans une optique de protection de la force, elle donne l'alerte, via le J2 du CPCO, en cas de menace précise et avérée. Généralement, ce sont d'autres services qui sont à l'origine de l'évaluation de la menace ; la DRM est en liaison permanente avec eux par moyens sécurisés et dispose d'une cellule spécialisée à cet effet. D'autre part, certains capteurs militaires permettent d'obtenir du renseignement qui n'est plus directement d'« intérêt militaire », mais qui contribue à la lutte anti-terroriste générale, qui ne relève pas des armées. La DRM met en œuvre pour sa part ses capteurs au profit des orientations données par les services compétents et leur transmet bien sûr les informations recueillies. Vous voyez donc que la coordination opérationnelle du renseignement n'est pas une fiction. N'en déplaise à tous les fâcheux et à tous les enragés de réformes du renseignement à tout crin qui s'en donnent actuellement à cœur joie, celle-ci fonctionne bien. La mise en place prochaine d'une coordination politique à haut niveau, et d'une cellule d'appui associée devraient encore améliorer une situation stratégique que je juge actuellement satisfaisante. Il n'y a pas, contrairement à toutes ces idées reçues, de guerre des services. On parle peu de ce qui fonctionne bien ; d'ailleurs la discrétion qui doit entourer ces activités de renseignement ne se prête pas à leur médiatisation.

La situation est bien différente, pour la DRM, en ce qui concerne l'intelligence économique. Cette direction ne dispose ni de capteurs ni d'expertise qu'elle puisse directement mettre au service des entreprises ; connaître les marchés ou la concurrence n'est ni son métier, ni sa mission. Elle n'a pas non plus de prérogative sur le territoire national. Ceci ne signifie pas pour autant que la DRM ne contribue pas, indirectement, à l'expansion économique de la France à l'étranger. Elle fournit par exemple des évaluations sécuritaires sur des pays où des entreprises nationales sont implantées ou envisagent de le faire. Dans son domaine d'expertise, le renseignement militaire, elle appuie notre industrie

d'armement par la connaissance qu'elle peut avoir des besoins d'équipement d'armées étrangères, de leurs capacités réelles et de leurs lacunes.

S. G. : Dans le cadre des travaux préparatoires du *Livre blanc*, il a été souligné l'importance de notre capacité à anticiper les grandes évolutions, ce qui donne une très grande importance au renseignement. Quel est votre point de vue à ce sujet ?

Michel Masson : Force est malheureusement de constater que bien des discours ont été tenus depuis des années dans ce sens, sans que les moyens ne suivent. Il est à craindre que, dans le contexte de réduction des effectifs de la fonction publique que vous connaissez, et qui affectera en profondeur les armées, l'effort en faveur du renseignement militaire ne se traduise, au mieux, que par des réductions proportionnellement moindres à celles imposées aux autres fonctions.

Ceci n'est évidemment pas à la hauteur des enjeux. Certes, nous améliorerons les synergies entre services, en national et, quand cela est possible, en multinational, et tenterons de rationaliser notre organisation. La DRM s'y emploie résolument en permanence. Par exemple en prônant la mise en commun de capacités chaque fois que possible. C'est ainsi qu'Hélios est utilisé au profit de cinq pays et du centre satellitaire de l'Union européenne. La DRM assure la formation de la totalité des interprètes d'images des armées, d'autres services et même de certains partenaires Hélios. Les capacités d'interception du ROEM font l'objet d'un ambitieux programme de mutualisation entre les services. Il faut poursuivre dans cette voie, mais on trouvera assez rapidement des limites à ces démarches. Il en sera de même pour les gains de productivité à escompter d'une rationalisation des soutiens, qui ne représentent que 20 % des effectifs de la DRM, ratio inférieur à celui de bien des organismes militaires. Il faut donc craindre que la seule voie soit une réduction capacitaire. La DRM est l'un des rares services au monde à tenter de suivre l'ensemble des pays du globe. Ceci n'est plus tenable.

Un constat : notre histoire militaire fait la preuve que le renseignement a toujours été délaissé en France au profit d'une importance plus immédiate donnée à la force militaire comme facteur de puissance, sauf sans doute immédiatement après la création de la DRM (cf. supra). C'est à mon sens une grave erreur. Le général Mermet, déjà cité, alors conseiller du gouvernement, mettait ce constat en exergue dans un rapport remis à son ministre en 1989 : c'est « le besoin de la manœuvre (qui) est satisfait en priorité » (en France).

Or le président de la République a confirmé, dans son discours prononcé à l'occasion de la présentation du SNLE (4) « Le Terrible » à Cherbourg le vendredi 21 mars 2008, « [...] qu'en toutes circonstances, notre indépendance nationale et

notre autonomie de décision (devaient être) préservées ». Dans son point d'étape sur le *Livre blanc* sur la défense et la sécurité nationale publié en janvier dernier, il a d'ailleurs pour cet effet retenu une organisation de la sécurité nationale en cinq grandes fonctions stratégiques, dont une nouvelle fonction « connaissance et anticipation », incluant le renseignement. Ceci constitue bien une nouveauté par rapport au *Livre blanc* de 1994, qui ne niait pas pour autant l'importance du renseignement.

Nous nous efforçons donc, à la DRM, d'être résolument optimistes.

S. G. : Vous avez, depuis votre sortie du CHEM/IHEDN en 1997, occupé des postes où l'analyse stratégique et les relations internationales tenaient une grande place (SGDN, EMA). Quels enseignements tirez-vous de ces différentes expériences ? La France dispose-t-elle d'une réelle capacité à anticiper et, au-delà, à répondre aux différents types de menaces auxquelles elle est amenée à faire face ?

Michel Masson : Dans un récent rapport assez remarquable, Nicolas Tenzer (5) observait dans son préambule qu'il n'existe pas aujourd'hui, à proprement parler, de politique d'expertise internationale de la France. Je partage malheureusement ce constat pour l'ensemble que constituent l'analyse stratégique, les relations et l'expertise internationales. Et pour faire le bilan de mon expérience personnelle dans ces domaines que je connais bien, qui s'appuie sur plusieurs années et des affectations différentes, je ne pourrais être plus éloquent qu'avec cette citation qu'il attribue à Marie-Bernard Meunier, ancienne ambassadrice du Canada : « Pour exister sur la scène internationale et espérer peser dans les affaires du monde, il faut avoir des idées, des ressources humaines et financières et le courage de faire des choix. Il faut avoir des idées car l'important n'est pas d'avoir une place à table mais d'avoir quelque chose à dire. Cela suppose une capacité d'analyse indépendante et une vision stratégique de ce qui est possible et souhaitable pour soi et pour les autres ». Je dois faire le constat que la France ne s'en donne pas réellement les moyens. Et c'est malheureusement d'actualité. D'ailleurs, Marie-Bernard Meunier rajoute : « On a dans le monde non pas tant la place qu'on mérite que celle qu'on se donne » (6).

L'analyse stratégique ainsi que l'expertise et le positionnement à l'international doivent pouvoir s'appuyer sur un renseignement fiable et performant. Le constat cette fois est que si la fiabilité de notre renseignement n'est remise en cause par aucun de nos partenaires et alliés, loin s'en faut d'ailleurs, nous pêchons gravement par manque de culture de nos élites - politiques et militaires - dans ce domaine, et par un manque de détermination à nous doter de capacités et de dispositifs adaptés à notre rang international et aux défis de demain. Or je l'ai mesuré chaque jour de ma carrière ces dernières années, et plus encore dans

cette fonction que j'exerce pour quelques semaines encore, le renseignement est plus que jamais un instrument de puissance et d'influence en politique internationale.

Je pense avoir fait comprendre que malgré ce constat qui peut paraître pessimiste pour l'action internationale de la France, notre pays dispose malgré tout aujourd'hui d'une capacité d'anticipation sans doute perfectible mais bien réelle. La DRM y contribue, dans son domaine, celui de l'alerte et de la prévention d'une surprise stratégique imminente. Mais pour ce qui est de la prospective à long terme, qui vise à explorer le champ des possibles, c'est un métier différent de celui du renseignement, dont l'objectif est au mieux d'anticiper les intentions des adversaires potentiels, et au moins de mettre en évidence des indices d'alerte et de dégager ses modes d'action les plus probables. Cette capacité d'anticipation est actuellement répartie entre nombre d'organismes étatiques, de la Défense ou d'autres ministères, mais qui se trouve aussi dans des *think tanks*, notamment universitaires. Cette diversité est un facteur d'efficacité et contribue à éviter la pensée unique qui, l'histoire l'a montré, est source de vulnérabilité à la surprise stratégique.

Pour autant, il s'agit de décloisonner et de mieux organiser ce réservoir ; le rapport de la commission Bauer propose des pistes. Je ne suis pas pour ma part favorable aux « usines à gaz » qui montrent rapidement leurs limites. Dans leur volonté d'améliorer leur propre système, nos amis américains en font la démonstration. Ils en sont d'ailleurs conscients. Soyons vigilants, et surtout, pragmatiques.

Quant à notre capacité à répondre aux différentes menaces, je crois que l'outil est performant mais qu'il a atteint ses limites. Par exemple, s'engager simultanément sur les cinq théâtres - cités supra - comme c'est le cas actuellement signifie déployer cinq chaînes nationales de renseignement. Nous pouvons, nécessairement, être confrontés à des lacunes capacitaires sur certains théâtres. Il est difficile, par exemple, de déployer des drones partout où cela serait nécessaire. De même, les lois de la mécanique spatiale obligent à faire des choix entre l'observation d'objectifs voisins, sauf à multiplier le nombre de satellites d'observation. Là encore, nous devons mettre nos ambitions en cohérence avec nos moyens.

S. G. : Pour conclure, quelle est votre vision du rôle du renseignement à horizon des prochaines décennies ?

Michel Masson : Le paysage, les centres d'intérêt géographiques et thématiques, les méthodes et les systèmes du renseignement français ont profondément évolué depuis vingt ans. Cette transformation continue est une

nécessité pour faire face à l'évolution des menaces mais aussi à celle des technologies dont le développement s'accélère et que les adversaires potentiels, étatiques ou non, savent rapidement s'approprier. Cette situation perdurera et se traduit dans les trois défis qu'il s'agit de relever : l'extension du champ du RIM, l'évolution inexorable des technologies et la possibilité de disposer d'une ressource humaine qualifiée et suffisante.

Cela suppose avant tout d'avoir une approche résolument interministérielle, de nous ouvrir encore davantage au monde civil et à l'international, de faire preuve d'innovation, de développer une culture du renseignement qui se rapproche de celle des anglo-saxons. Mais ne nous voilons pas la face : il faudra aussi disposer de ressources budgétaires et humaines suffisantes, et c'est ce qui sera le plus difficile dans le contexte à venir, tout au moins en ce qui concerne les forces armées.

Prospective et renseignement sont deux métiers distincts, je l'ai déjà souligné. Je ne me risquerai donc pas à dire ce que le renseignement militaire français sera, mais je le vois aussi différent de celui d'aujourd'hui que ce dernier l'est de celui d'avant la fin de la Guerre froide. J'ose ce rêve qu'on lui donnera les moyens d'être encore plus performant qu'aujourd'hui, et qu'en 2025 le CEMA de l'époque pourra reprendre à son compte le jugement formulé par l'un de ses prédécesseurs : « La DRM est un outil exceptionnel. Nous avons l'un des services de renseignement les plus sérieux et les plus compétents de l'UE » (7).

Je tiens ici à saluer et rendre hommage à mes prédécesseurs qui ont bâti et fait évoluer ce bel outil.

La Direction du renseignement militaire (DRM) a été créée 1992 par la fusion des anciens deuxième Bureaux des états-majors d'armée ainsi que par l'absorption du Centre d'exploitation du renseignement militaire (CERM), du Centre d'information sur les rayonnements électromagnétiques (CIREM), de l'École interarmées du renseignement et des études linguistiques (EIREL) ainsi que des centres d'écoute des armées. Le premier Directeur du renseignement militaire fut le général Jean Heinrich.

Notes :

1. Concept du renseignement d'intérêt militaire de 2003.
2. Ibidem.
3. Décret du 20 mai 2005.
4. Sous-marin nucléaire lanceur d'engins.
5. Président du CERAP ; directeur de la revue *Le Banquet* ; auteur de *France : la*

réforme impossible, Flammarion, 2005.

6. *La Presse* (Montréal), 28 mai 2007.

7. *Revue Politique internationale*, n° 108, été 2005.

Copyright : Masson-2008/Sécurité Globale-Choiseul.

Sécurité Globale

Revue de référence française consacrée aux questions de sécurité intérieure et aux enjeux sécuritaires internationaux, Sécurité globale offre une plate-forme de recherche et de débats sur des thématiques comme le terrorisme, la criminalité organisée, les crises sanitaires, la gestion des catastrophes naturelles et industrielles. Son approche se veut autant conceptuelle qu'opérationnelle, selon une logique qui vise à éclairer la globalité des enjeux de sécurité de ce XXI^e siècle naissant.

En savoir plus, sur le site des éditions Choiseul

Plus

. Voir une étude de Pierre Verluise, "Géopolitique de la France : quelles sont les conséquences de la crise économique ?"

[Retour au Sommaire](#)

D'Al Qaida à AQMI, de la menace globale aux menaces locales

mercredi 28 décembre 2011, par Jean-François DAGUZAN

L'auteur :

Directeur de la revue *Maghreb-Machreck* (Choiseul)

J-F Daguzan ne voit pas les terroristes islamiques gagner une quelconque « guerre » contre l'Occident, contrairement aux fantasmes de certains. En revanche, on peut être assuré qu'un vivier considérable de volontaires viendront poursuivre un combat terroriste qui demande plus de volonté que de moyens. L'extension de l'AQMI et d'autres groupes locaux vers le Nigeria et le Sénégal est une réalité. La défaite définitive d'Al Qaida se fera par la politique, l'économique, l'éducation et le social.

Dans le cadre de ses synergies géopolitiques, le *Diploweb.com* est heureux de vous présenter cet article publié sous le même titre dans le n°208 (été 2011) de la revue *Maghreb-Machrek* (Paris, Choiseul), pp. 25-35.

LA mort violente d'Oussama Ben Laden le 2 mai 2011, tué par les forces spéciales américaines dans une banlieue d'Islamabad, clôt certainement la fin d'un cycle. Ces cycles de la vie d'Al Qaida (Jean-Pirere Filiu en a vu neuf [1]), illustrent une adaptation souvent forcée du réseau jihadiste aux contingences historiques et stratégiques du moment. Depuis 1992 et le premier attentat à Aden, officiellement attribué à Al Qaida [2], les deux chefs majeurs « des chevaliers sous la bannière du Prophète » pour reprendre le célèbre texte fondateur de Ben Laden, avaient à toutes les poursuites. Survivre, d'une certaine façon, c'était vaincre - surtout poursuivi par l'hyperpuissance américaine. Ben Laden, devint ce que les anthropologues appellent le « *trickster* ou « démiurge roublard » qui vient perturber la création du monde dans les traditions ésotériques amérindiennes. [3] Avec son cortège de massacres aléatoires (dont les Musulmans furent les principales victimes) il fut le perturbateur de l'ordre mondialisé. Aujourd'hui, Ayman al-Zawahiri a repris officiellement le flambeau d'Al Qaida « après consultation ». [4] A-t-il, lui qui ne fut que le théoricien du mouvement, les capacités organisationnelles et, à sa manière, le charisme de Ben Laden ? On sait que le personnage est contesté par de nombreux courants. L'avenir nous donnera

plus d'information sur sa survivabilité interne et externe.

Ceci étant, plusieurs éléments sont à prendre en compte. Tout d'abord, Ben Laden est l'homme du 11 septembre et il restera dans l'histoire au Panthéon des monstres pour les uns, des héros pour les autres. De ce point de vue là, la destruction d'Al Qaida n'infère pas sur cette victoire historique et médiatique phénoménale. Comme nous l'avions nous-même dit le 12 septembre, Ben Laden a gagné car il est devenu une icône. [5] De fait, la capacité du noyau central d'Al Qaida à conduire lui-même des opérations s'étiolera au fur et à mesure que l'état se resserrera en Asie Centrale après l'invasion de l'Afghanistan. Même s'il semble avéré que des jihadistes des divers pays continuèrent de communiquer avec les chefs cachés là bas, le niveau d'intervention de ces derniers se résuma essentiellement à de la communication (souvent post-attentats) et à des mots d'ordre visant à réguler les dissensions théologico-politiques des chefs locaux en compétition.

Un réseau en mutation constante

Avec les années 1990 apparut un terrorisme conduit par des militants déracinés sans buts politiques précis mais animés d'une vision transcendantale exclusive. Les groupes composites formant la galaxie Ben Laden se sont peu à peu éloignés de leurs objectifs géographiques ou nationaux (comme le GIA, très affaibli en Algérie, par exemple). Vaincus localement, ils se sont remotivés dans un terrorisme messianique universel et manifestent leur rejet du monde occidental par une violence suicidaire sans précédent.

C'est à ce moment là, la fin des années 1990 que le docteur al-Zawahiri, déçu de ces échecs à répétition lancera son concept « d'ennemi proche - ennemi lointain », autrement dit, faute de gagner sur l'espace national, il faut « déplacer le combat chez l'ennemi » et porter le feu sur son territoire. Il vise l'Occident en général et les Etats-Unis en particulier. [6] La mondialisation achevée offrait désormais un espace ouvert à Al Qaida pour réaliser ses rêves.

Les attentats du *World Trade Center* et du Pentagone marquent l'apogée d'un cycle. Cette nouvelle génération de fanatiques sans frontières qui désormais essaime d'un bout à l'autre de la planète utilise et retourne les armes et les moyens technologiques de l'Occident contre lui. « Il est clair, » notent Felice Dassetto et Brigitte Maréchal, « que dans cette émergence, L'Internet joue un rôle clé pour comprendre la diffusion et, par là, l'appropriation individuelle et en groupe des sémantiques de l'action suicidaire. » [7]

Cette conjonction entre un niveau intellectuel élevé, une volonté sans faille et le choix du sacrifice rendent ces hommes et ces groupes extrêmement dangereux.

Ils revendiquent l'usage potentiels d'armes dites de destruction massive (et des indices significatifs doivent faire prendre cette menace au sérieux) et s'attachent à contourner les défenses qui leur sont opposées. Or ces groupes à la structure informelle sont en mutation constante. [8] A cet égard, il semble que Ben Laden était devenu plus une « enseigne », une figure emblématique, bien plus que le directeur autoritaire d'une société hiérarchique et bureaucratique. Le caractère flou de l'organisation et l'autoproclamation que font les groupes qui s'y rattachent, nous ont fait qualifier ce terrorisme de « terrorisme de franchise » (c'est-à-dire labellisé a priori ou a posteriori par l'organisation ou par le groupe qui s'en déclare membre). [9] Cette indépendance des groupes voire des individus rend leur détection difficile et aléatoire. Aussi, pour qualifier Al Qaida et sa nature, la notion de *rhizome*, développée par Deleuze et Guattari prend tout son sens. Elle caractérise une absence d'organisation structurée, des niveaux non hiérarchique, l'absence de centre, de territoire et la fluidité : « ...le rhizome connecte un point quelconque avec un autre point quelconque et chacun de ses traits ne renvoie pas nécessairement à des traits de même nature (...) Le rhizome ne se laisse pas ramener ni à l'un, ni au multiple. (...) » [10]

Al Qaida, par son adaptation au monde moderne déstructuré et déterritorialisé, fit preuve ainsi de sa capacité de résilience. Le groupe s'est recombina en permanence. Bali, le Yémen, Monbasa, Casablanca, Madrid, Londres. La *glocalisation* (c'est-à-dire pour reprendre ce terme à l'économie, l'interconnexion du mondial et du local) est à l'œuvre dans la durée. [11] Le grand enjeu à cet égard, est l'Europe qu'Al Qaida voit comme terre de mission. L'Europe était, dans les années 1990 une base arrière. Les réseaux s'alimentaient, se reconstituaient et recrutaient dans des pays complaisants ou poreux : L'Allemagne, Les pays scandinaves et, surtout, la Grande Bretagne, devenue pour reprendre un terme popularisé après le 11 septembre, le *Londonistan*, c'est-à-dire le siège de tous les extrémistes musulmans. [12] Après la répression qui a suivi les attentats américains, l'Europe est devenue terre de bataille et l'enjeu, comme l'a montré Gilles Kepel dans *Fitna*, est la « persuasion » des Musulmans d'Europe qu'il s'agit, par la peur ou par la conversion, de faire entrer dans l'*Umma* telle que la voit les jihadistes. [13]

A partir des années 2003, on a donc assisté à une fragmentation du réseau qui cherche à consolider des positions locales. Les erreurs stratégiques américaines et les zones grises ouvertes par la faillite de certains Etats leur en donnent l'opportunité. La bataille devient rude en Europe ou, passés les premiers succès, les cellules tombent les unes après les autres. C'est l'Irak qui devient le « terrain de jeu », mais également le Yémen et la Somalie. Un nouvel effort est porté sur l'Arabie Saoudite et l'Algérie. Mais Al Qaida, malgré quelques attentats

spectaculaires, échoue sur ces points durs. C'est pour cette raison également que les Algériens vont s'ouvrir à l'espace maghrébo-sahélien en utilisant les espaces libres du Sahara, les mouvements irrédentistes locaux (Touaregs et autres) et la faiblesse des Etats de la région également incapables de s'organiser collectivement en raison de dissensions anciennes comme celle du Sahara occidental.

Ainsi, l'assassinat, le 24 juillet 2010, de Michel Germaneau par *Al Qaida au Maghreb Islamique* (AQMI), l'enlèvement des 16 otages travaillant pour la société Areva au Niger, le 16 septembre, et l'enlèvement puis la mort des deux jeunes français à Niamey, le 8 janvier 2011, pour ne citer que des événements concernant la France, ont mis en évidence, de façon brutale, la présence d'un groupe terroriste sinon puissant du moins persistant sur l'espace Maghreb-Sahel et lié au réseau global.

Racines idéologiques : une lente réémergence de l'islamisme radical maghrébin

L'AQMI n'est pas né spontanément. Il est le fruit de recompositions successives de l'islamisme radical dans cette zone géographique et de l'évolution géostratégique mondiale. L'islamisme politique qui réémerge à l'orée des années 1980 au Maghreb n'est pas un mouvement spontané. Il existe bien avant les indépendances. [14] Cependant la victoire du nationalisme arabe d'inspiration laïc marginalise ces mouvements. Mais, progressivement le verrouillage du champ politique ne laisse que la mosquée que comme espace d'expression. Les mouvements islamiques en renaissance (Frères musulmans, *Tabligh*, etc.) s'emparent de cet espace vide et se propose comme alternative. [15] La confrontation violente commence dès 1970 au Maroc avec l'assassinat du dirigeant syndicaliste Omar Benjelloun par la *Chabiba al Islamya* (Jeunesse islamique) inspirée par les Frères musulmans égyptiens. En Tunisie et en Algérie les mouvements islamistes apparaissent réellement au début des années 1980. [16] La répression est rapide en Tunisie. En Algérie, les errements du pouvoir conduiront à l'effroyable guerre civile de 1992 à 1998 (moment où les mouvements radicaux clandestins et la guérilla s'effondrent sous les coups des forces de sécurité.) La situation restera globalement sous contrôle jusqu'au 11 septembre 2001. A ce moment là, la gesticulation stratégique américaine de l'Afghanistan à l'Irak en passant la Corne de l'Afrique au Yémen va plutôt réveiller les mouvements islamiques armés plutôt que de les éteindre.

Contrairement à une idée reçue, les liens entre les islamistes algériens et Al Qaida ne sont pas nouveaux. Les premiers contacts noués en 1998 furent

confirmés par le repentir Berrached Mohamed. La naissance du GSPC coïncide avec la création du *Front islamique mondial* par Ben Laden. [17] Un peu plus tard, le 11 septembre 2003, Nabil Sahraoui, émir du GSPC fait sa déclaration d'allégeance à Ben Laden et appelle les Musulmans à "serrer les rangs et châtier les Américains impis." Enfin, le 24 janvier 2007, Abdelmalek Droukbal annonce la disparition du GSPC et l'adoption de la nouvelle dénomination d'*Al Qaida au Maghreb islamique*. [18]

L'objectif stratégique de la nouvelle "filiale" d'Al Qaida semble être l'unification sous la même bannière de tous les mouvements islamistes d'Afrique du Nord et du Sahel. Plusieurs leaders au Maroc et en Libye annoncèrent leur adhésion au groupe central. [19] En mars 2007, la presse marocaine soulignait qu'Abou El Baraa, un Marocain originaire de Tétouan, venait d'intégrer le Conseil consultatif d'Al-Qaida Maghreb, composé de 16 membres et dont le quartier général se trouverait dans le sud-est algérien.

Le retour de la guérilla islamique après la défaite algérienne : élargir le champ de bataille

Le « retour » du jihadisme de grande ampleur au Maghreb débute à la fin 2006. Du 23 décembre 2006 au 3 janvier 2007, des opérations armées très violentes opposent les forces de sécurité tunisienne et un groupe islamiste fortement armé dans la région de Nabeul. Le 11 mars 2007 un « kamikaze » pris au piège se fait exploser dans un cybercafé de la banlieue de Casablanca. Le 10 avril un groupe cerné par la police se fait également sauter dans la même ville. Enfin, toujours dans la même ville, le 14 avril, deux frères se font sauter devant le consulat des Etats-Unis. En Algérie, le 11 avril, deux attentats suicide à la voiture piégée dont un visant les bureaux du Premier Ministre font trente morts et plus de 200 blessés. L'AQMI est responsable du développement des attentats suicides, pratique longtemps ignorée au Maghreb. Le 6 septembre 2007 un attentat visait le cortège du président Bouteflika à Batna. Le 8 de la même année un autre frappait une caserne des garde-côtes à Dellys. Depuis cette date, les attentats se poursuivent à un rythme soutenu. [20]

Cette conjonction d'évènements a conduit à constater l'existence d'une toile d'araignée étendant son réseau de Tozeur à Agadir en passant par Tamanrasset et de Nouakchott à Niamey. Même si les liens entre les groupes apparaissent souvent lâches et peu structurés, il semble que cette existence se confirme, sans que l'on puisse vraiment parler d'une cohérence globale.

Que peut-on dire aujourd'hui pour tenter d'éclairer cette situation confuse ? Une fois de plus la confusion entre mondialisation et problématiques locales rend

l'appréhension des problèmes difficiles. La « *glocalisation* » prend une fois de plus tout son sens.

Al Qaida au Maghreb islamique menace régionale globale ?

Le terrorisme islamique radical en Algérie est marqué par la prééminence en Algérie du GSPC (Groupement salafiste pour la prédication et le combat). Ce groupe s'est imposé sur les ruines des anciens GIA (Groupes islamiques armés) qui avaient fait régner la terreur au pire temps de la guerre civile. Il s'est fait connaître par des actions spectaculaires, notamment au Sahara. Mais désormais, le GSPC s'est donné un retentissement mondial en annonçant son allégeance à Al Qaida, d'une part, et en annonçant des actions envers l'Europe, et particulièrement la France, d'autre part.

Le lien entre Al Qaida et le GSPC n'est pas nouveau. [21] Mais le retentissement mondial fut donné par le Docteur al-Zawahiri, officiel numéro deux d'Al Qaida qui reçut « symboliquement » le GSPC dans l'obéissance lors de sa déclaration générale du 11 septembre 2006 rappelée dans son message du 3 novembre 2007. [22]

Le nouvel « *Al Qaida au Maghreb islamique* abrégé en « *AQMI* » puisque tel est désormais le nom choisi par le GSPC, a immédiatement adopté le concept de Zawahiri sur « ennemi proche-ennemi lointain » en annonçant des actions spectaculaires à venir en Europe et principalement en France. Mais, l'efficacité des systèmes de sécurité en Europe depuis 2004 a rendu l'action outre méditerranée difficile. Le champ de bataille s'est donc déplacé sur la zone Sahara-Sahel. L'AQMI opère donc un retour sur « l'ennemi proche ».

Laisser aller, stratégie de la tension ou inefficacité des services de renseignement, c'est en Algérie que la violence est d'abord repartie. Attaque de membres de la sécurité des zones pétrolières près d'Alger (décembre 2006), massacre de soldats et enfin attentats suicides, l'AQMI est redevenu particulièrement actif. Mais c'est au Sud que l'action s'est déplacée (enlèvement de touristes et d'humanitaires ; attaques de garnisons et de convois) - là où l'immensité des territoires et la faiblesse des moyens militaires des pays frontaliers rendent difficile son élimination.

Le Sahel est donc devenu le nouveau front des combattants islamistes tant pour des raisons stratégiques (choix des Etats-Unis comme nouveau champ de bataille) que tactiques, facilité d'action. L'océan de sable et de pierres qu'est le Sahara est un espace vide qui facilite les manoeuvres tactiques et l'action opérationnelle des groupes de guérilla.

Aujourd'hui, les troupes opérationnelles d'AQMI représenteraient entre 600 et

700 combattants. [23] Elles sont réparties sur trois zones : le centre-Ouest algérien, l'Est algérien et le Sud (incluant le Sahara et le Sahel). La plus forte concentration de troupes est dans cette dernière région (au moins 250 combattants). La plupart de ces éléments sont d'une grande capacité combative comme l'ont démontré les affrontements avec les forces algériennes, nigériennes ou mauritaniennes.

Peut-on relier ces événements à une action concertée et à une tête qui les coordonnerait ? Les islamistes éliminés en Tunisie seraient venus de l'Est algérien. Des sources concordantes font état de passages d'armes et d'explosifs de l'Algérie vers la frontière marocaine. Mais tout cela fait-il une stratégie globale ? En réalité, il semble que, même si l'Algérie représente un espace de repli et de circulation pour les groupes des pays périphériques ont ait du mal à dégager une unité d'action. Tant au plan du professionnalisme que des moyens d'actions, les différents événements démontrent des différences notables. Certes un lien existe avec Al Qaida « noyau central » [24], mais les jihadistes marocains (malgré l'attentat meurtrier de Marrakech du 28 avril), font preuve d'un amateurisme certain voire d'un désarroi global qui ne peuvent être mis en perspective avec l'organisation, l'efficacité et la brutalité des actions perpétrées en Tunisie au Sahel et en Algérie. [25] L'AQMI s'est organisée en katibats en référence à la guerre d'indépendance algérienne. Droukbal a également constitué des comités correspondant peu ou prou à des ministères : médiatique, militaire, juridique, financier, médical, consultatif, notables, relations internationales. Mais derrière cette structure bureaucratique apparente, les groupes sur le terrain semblent être largement en concurrence pour l'argent, les armes, et la notoriété... L'organisation d'AQMI, décentralisée mais fragile, rend difficile la communication et favorise les confrontations d'ego entre la tête officielle (Droukbal) et les chefs de Katibats. A tel point qu'après l'affaire Areva, Droukbal fut obligé de demander l'aide de Ben Laden (qui enverra un message le 11 décembre 2010) pour rétablir son autorité sur ses subordonnés (notamment Abou Zeib chef du groupe qui avait enlevé les Français) et rappeler que la ligne idéologique primait sur l'argent des enlèvements. [26]

Le fond commun de la crise : des situations autoritaires qui demeurent sur fond de misère et de revendications locales qui s'accroissent

L'opposition islamiste armée dans les pays du Maghreb, par delà le succès de l'islamisme radical transnational, prend ses racines dans des situations politiques différentes mais toutes marquées par la persistance d'un autoritarisme plus ou moins fort. C'est pourquoi, dans certains de ces pays, la lutte pour le pouvoir peut

expliquer la montée de la violence, soit dans le sens d'une recherche de la disqualification des mouvements islamistes provoquée par certains groupes du pouvoir en place, soit par les islamistes radicaux eux-mêmes visant à créer une stratégie de la terreur pour ne laisser d'autre option que la lutte armée et délégitimer les islamistes modérés. Au Sahel, l'islamisme radical se conjugue avec des revendications très locales de groupes qui voient dans la bannière d'Al Qaida le moyen de mieux exister médiatiquement.

Pour compliquer le tout, les Etats frappés par le terrorisme ont chacun une interprétation de l'évènement. Pour les Algériens, les Tunisiens et les Libyens, avant les révolutions, la menace venait, par principe, de l'extérieur. C'était le réseau mondial qui était coupable. Pour les Marocains, le problème est essentiellement local. Ce sont des jeunes acculturés et désemparés qui commettent des actes de pur désespoir - point d'Al Qaida dans tout cela selon eux ! Au Sahel, la montée de l'AQMI coïnciderait avec l'ouverture des nouvelles routes de la drogue que les cartels criminels d'Amérique latine ont ouvertes vers l'Europe. Cependant si ces routes existent bien, elles semblent pour l'instant parallèles.

L'effet américain : pompier et pyromane ?

En désignant le Sahel comme le lieu des futurs combats ; les Etats-Unis ont-ils anticipé la menace où l'ont-ils favorisé ? Le chercheur Tobie Archer a montré que la création du Commandement pour l'Afrique (AFRICOM) des forces armées américaines avait d'abord correspondu à des nécessités bureaucratiques du Commandement européen dont il dépend de jouer un rôle dans la lutte américaine globale. [27] En désignant - (avec certes quelques raisons) - le Sahel comme terre de propagation du jihadisme ; les Etats-Unis, comme en Irak, offraient aux jihadistes un nouveau terrain d'action. Comme souvent en matière stratégique, le phénomène d'action-réaction s'auto-alimente. Les Etats-Unis avaient un intérêt évident de s'intéresser à une zone traditionnellement d'influence française. Les Etats sahéliens voyaient dans l'intérêt américain et des ressources supplémentaires et la possibilité « d'Al Qaidaiser » des mouvements d'opposition locaux et les jihadistes trouvaient une nouvelle raison d'être ! Dans cette affaire, les populations locales sont sans doute les premières victimes de cette évolution.

Au delà de sa zone de prédilection, l'AQMI fait-il peser une menace sur l'Europe ? Dans le discours assurément ! Non seulement ce mouvement vise les pays européens et au premier chef la France, mais aussi les possessions espagnoles en Afrique du Nord : Ceuta et Melilla. [28] depuis les attentats de Madrid, le sol européen est devenu difficilement accessible ; c'est pour cela qu'agir au Sahel

offre des opportunités. Mais, les démantèlements de cellules qui se poursuivent régulièrement en Europe montrent que l'intention demeure. [29]

Conclusion : stabilité dans l'instabilité

Globalement, on peut considérer qu'il y a symboliquement une bannière Al Qaida à laquelle tous les mouvements jihadistes se réfèrent peu ou prou. En Tunisie et en Algérie, des organisations structurées existent ; mais la réalité (et le vrai danger) est un désarroi tel d'une certaine jeunesse qui ne voit d'autre issue que sortir et faire trois pas hors de chez elle pour se faire sauter faute du plus modeste espoir. [30] Ce phénomène préoccupant trouve un écho dans les pays du Sahel parmi les plus pauvres du monde. Le Sénégal, lui non plus et pourtant longtemps un modèle d'islam modéré n'échappe pas à cette tendance. Cependant, les analystes s'accordent pour penser que l'AQMI, comme Al Qaida en général ne peut pas dépasser un certain niveau de nuisance. Le « noyau central » s'est considérablement affaibli ; les pousses régionales demeurent ou prolifèrent là où l'Etat est faible et où les zones grises existent. Il va falloir analyser ce que la fin du régime de Kadhafi implique pour le devenir des jihadistes libyens. De ce point de vue, la zone saharo-sahélienne est un endroit privilégié pour l'action de groupes de guérillas petits mais actifs. L'insécurité dans le Sahara et le Sahel n'est pas un phénomène nouveau. A l'époque de la France coloniale, les Méharistes, et les Goumiers pourchassaient les tribus irrédentistes luttant contre la présence françaises : attaquant les postes, pillant les caravanes et se jouant des frontières. Malgré ses moyens et son expérience, la France mit des dizaines d'années pour en finir avec le « rezzou ». Jamais cette zone ne fut ensuite un espace paisible, sauf peut-être pendant les premières années des indépendances. Plus tard, la guerre du Sahara occidental vint brutalement troubler la partie occidentale de la région. Ensuite, la guerre civile algérienne introduisit les germes de l'islamisme radical. Exploitant les espaces de ce qui peut être appelé un océan de sable et les faiblesses des pays qui le borde, les groupes islamiques radicaux se sont au départ servi du Sahel comme base arrière. Progressivement, avec la création d'Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI) cette zone est devenue un espace d'action qui a recoupé celle des mouvements autonomistes et indépendantistes marginaux comme les Touaregs du Niger. Ce ne sont donc pas les Etats sahéliens faibles qui vont parvenir à rétablir la paix dans la région alors que les deux véritables puissances, Maroc et Algérie, sont en opposition larvée et que la Libye est en train de sombrer. Mais, dans l'hypothèse d'un engagement plus important des puissances occidentales, le risque est que ce terrain ne devienne, pour les jihadistes - comme en Irak et en Afghanistan -, un enjeu stratégique. L'équation à résoudre est donc de rechercher un équilibre subtil

pour contrer une menace réelle mais limitée sans l'alimenter non plus ...

Pour conclure, on ne voit pas les terroristes islamiques gagner une quelconque « guerre » contre l'Occident, contrairement aux fantasmes de certains, et, ce, même si ces fanatiques ont le sentiment de conduire une telle bataille. En revanche, on peut être assuré qu'un vivier considérable de volontaires viendront remplacer les pseudo-martyrs et poursuivre un combat terroriste qui demande plus de volonté que de moyens. L'extension de l'AQMI et d'autres groupes locaux vers le Nigeria et le Sénégal est une réalité.

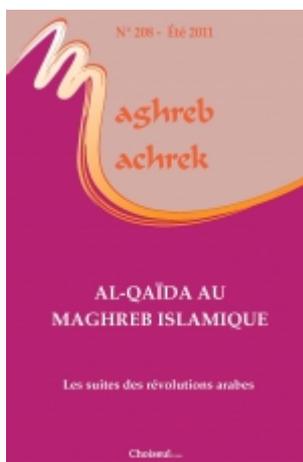
Toutefois, si l'élimination de ces groupes et la lutte anti-terroriste est essentielle à la sécurité de nos sociétés, elle ne peut être l'unique réponse contre ce mouvement de longue durée.

La mondialisation et la désorganisation du monde post-soviétique ont favorisé l'émergence de l'islamisme radical comme alternative politique : glocalisation, fluidité, rhizome, recomposition permanente et communication instantanée en créent la nouveauté sociologique [31] ; la systématisation de l'attentat suicide aussi, tout comme le risque d'emploi d'armes non conventionnelles. Mais désormais, la crise économique vient ajouter une couche supplémentaire aux fardeaux des sociétés les plus pauvres. Ces éléments créent les conditions d'une montée prévisible de la violence politique dans les sociétés et les Etats qui les abritent. Ce phénomène est transnational. L'insertion de ces groupes radicaux dans la mondialisation rend leur destruction difficile et, ce, d'autant qu'il pourront développer un discours sur les responsabilités de la pauvreté et de l'aliénation qui trouvera un écho dans les populations déshéritées ou excédées. Réduire de tels groupes ne pourra se faire que par une coopération internationale impliquant la totalité des Etats visés par cette menace commune... mais il s'agit sans doute d'un vœux pieu. [32] Quoiqu'il advienne nous sommes, dans ce domaine, installés dans la longue durée. « Il s'agit, en somme de définir les conditions d'une pensée politique modeste, c'est-à-dire délivré de tout messianisme, et débarrassé de la nostalgie du paradis terrestre » a dit en son temps Camus. [33] C'est-à-dire définir une politique ambitieuse alliant moyens de lutte et développement durable, d'une part, et, d'autre part, un travail de fond sur les esprits. Les mouvements politiques et sociaux en marche dans le monde arabe sont l'expression de cette demande. Les « révolutions » tunisiennes et ailleurs représentent cette soif de dignité qui passe par le respect de l'individu, l'emploi et le logement. L'enjeu est donc de soutenir ces transitions démocratiques et ces économies fragilisées pour que les extrémismes en embuscade ne viennent tirer les marrons du feu d'un « deuxième round ». [34] La défaite définitive d'Al Qaida se fera par la politique, l'économique, l'éducation et le social.

Copyright juillet 2011-Daguzan/Maghreb-Machrek

Plus

Maghreb-Machrek réunit les analyses des grands enjeux économiques, stratégiques et sociétaux du monde arabe effectuées par les meilleurs spécialistes.



Voir la revue *Maghreb-Machrek* sur le site des éditions Choiseul Voir

Notes

- [1] Les neuf vies d'Al Qaida, Fayard, Paris, 2009.
- [2] JP Filiu, Les neuf vies d'Al Qaida, op.cit. p. 60.
- [3] Ionna P. Couliano, Les gnosés dualistes d'Occident, Paris, Plon, p. 34-41.
- [4] Georges Malbrunot, Ayman Al-Zawahiri pourrait être contesté à la tête d'Al Qaida blog.lefigaro.fr/malbrunot/2011/06/ayman-al-zawahiri-pourrait-etr.html
- [5] Entretien avec Jean-Dominique Merchet, Libération, 12 septembre 2001.
- [6] Gilles Kepel et Jean-Pierre Milelli (dirs.), Al Qaida dans le texte, Ecrits d'Oussama Ben Laden, Abdallah Azzam, Ayman al-Zawahiri et Abou Moussa al-Zarqawi, PUF, Paris, 2005, p. 301.
- [7] Le suicide offensif, clés de lectures, Maghreb-Mackrek n°186 hiver 2006.
- [8] Ian Lesser, Bruce Hoffman, John Arquila, David Ronfeldt, Michele Zanini, Countering the new terrorism, Rand Corporation, Santa Monica, 1999 p. 39-50.
- [9] Cet auteur, Terrorisme, abrégé d'une violence qui dure, CNRS Editions, Paris, 2006, p. 139.
- [10] Capitalisme et schizophrénie 2, Mille Plateaux, Les éditions de minuit, 1980, p. 31-32. Voir aussi, Richard Labévière, En attendant le Benladengate, la traque impossible des dollars de la terreur, in Jean-François Daguzan & Pascal

- Lorot (dir.), Guerre et économie, Ellipses, Paris, 2003, p. 166-167.
- [11] Cet auteur, Terrorisme(s), abrégé d'une violence qui dure, op. cit., p 140.
- [12] Dominique Thomas, Le Londonistan, op. cit.
- [13] Fitna. Guerre au coeur de l'islam, Gallimard, Paris, 2004.
- [14] Abdelhamid Boumerzha et Azine Djamila, L'islamisme algérien, de la genèse au terrorisme, Alger, Chihab éditions, 2002.
- [15] François Burgat, L'islamisme à l'heure d'Al-Qaida, La découverte, Paris, 2006, p. 50-51.
- [16] François Burgat, L'islamisme au Maghreb : la voix du Sud, Khartala, Paris, 1988.
- [17] Salima Mellah, Le mouvement islamiste algérien entre autonomie et manipulation, dossier n° 19, algerie-tpp.org/tpp/pdf/dossier_19_mvt_islamiste.pdf, p. 78.
- [18] Anne-Lise Didier, « L'Afrique du Nord » in Xavier Raufer (dir.), Atlas de l'islamisme radical, CNRS Editions, Paris, 2007, p. 267.
- [19] Luis Martinez, « Al-Qaida au Maghreb islamique », Analyse - n°0, novembre 2007, Institut d'études de sécurité, iss.europa.eu/index.php
- [20] Voir Anneli Botha, "Terrorism in the Maghreb, the transnationalisation of domestic terrorism", ISS Monography Series N°144, June 2008, p. 50-63.
- [21] 1998, voir Mohamed Mokeddem, Les Afghans algériens de la Djamaâ à la Q'a'ïda, Editions ANEP, Alger, 2002, p. 112.
- [22] Cité par Anneli Botha, op. cit., p. 204 : « La nation islamique de résistance et du jihad au Maghreb voit comment vos enfants s'unissent sous la bannière de l'islam et du jihad contre les Etats-Unis, la France et l'Espagne (...) Soutenez (...) vos enfants qui combattent nos ennemis et nettoient nos terres de leurs esclaves Kadhafi, Zine el Abidine (Ben Ali), Bouteflika et Mohamed VI. »
- [23] Les estimations peuvent varier, jusqu'à 1000, selon les critères choisis pour qualifier ou non de combattants tel membres de ces groupes.
- [24] D'après Jean-Pierre Filiu, l'ordre d'assassiner l'otage anglais Dyer serait venu du « noyau central ». Cité dans le même article de Thomas Hofnung. Pour une analyse globale très intéressante se référer à l'ouvrage de Filiu, Les neuf vies d'Al Qaida, op.cit.
- [25] Sur le professionnalisme du GSPC voir Javier Jordan, « Al Qaeda en el Magreb », spanish.safe-democracy.org/2007/04:12/al-qaeda-en-el-magreb
- [26] Droukdel piégé par Ben Laden, la-nation.info/article1685.html. Pour des

informations détaillées sur l'historique et l'organisation d'AQMI on se réfèrera avec profit aux travaux de Mathieu Guidère : Al Qaida à la conquête du Maghreb, Editions du Rocher, Paris, 2007 ; Les nouveaux terroristes, Editions autrement, Paris, 2010 et dans sa relations aux révolutions arabes, Le choc des révolutions arabes, Autrement, Paris, 2011.

[27] Texte présenté dans « les premières journées européennes sur la menace terroriste et la lutte contre le terrorisme », organisée par la Fondation pour la recherche stratégique à Paris les 11 et 12 février 2010, actes à paraître prochainement sur le site REET-NEET : reet-neet.eu

[28] TESAT 2008, EU Terrorism Situation and Trend Report, p. 24 ; europol.europa.eu

[29] Voir Philippe Migaux, Le terrorisme au nom du jihad, André Versailles éditeur, Paris, 2009, p. 204-209.

[30] Voir le très bon article de Catherine Simon, Maroc, Kamikazes sans attentats, Le Monde du samedi 5 mai 2007, p. 23.

[31] Marc Sageman parle de « Jihad décentralisé », Le vrai visage des terroristes, Psychologie et sociologie des acteurs du jihad, Denoël-impacts, Paris, 2005.

[32] Bien sûr, tout le monde y va de sa déclaration d'intention. On lira avec profit, mais peut-être non sans ironie, la Déclaration de Ryad, à l'issue de la conférence internationale censée montrer la détermination du royaume Saoudien dans la lutte anti-terroriste, insert publicitaire « S'attaquer au terrorisme", Le Monde, jeudi 17 février 2005, p. 11.

[33] In Ni victimes, ni bourreaux, Réflexions sur le terrorisme, op. cit. p. 62

[34] Voir le dossier « Le monde arabe face aux crises », Maghreb-Machrek n°206, printemps 2011.

[Retour au Sommaire](#)

Premières rencontres européennes sur la menace terroriste et la lutte contre le terrorisme

jeudi 1er juillet 2010, par Jean-François DAGUZAN , Jean-Luc MARRET

L'auteur :

Maîtres de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique. Ils ont publiés de nombreux articles et ouvrages sur les questions du terrorisme.

LA TENTATIVE d'attentat déjouée sur le vol transatlantique 253, visant les Etats-Unis, est venu rappeler, s'il en était besoin, que le terrorisme islamique radical demeure une des menaces majeures pour la sécurité européenne et internationale. A cette menace transnationale se surajoute la permanence des formes de terrorisme plus « traditionnelles » (régionaliste/indépendantiste, politique, catégorielle, etc.).

La Fondation pour la recherche stratégique, avec le soutien de la Délégation aux affaires stratégiques du Ministère de la défense, a réuni à Paris les 11 et 12 février 2010, plus d'une trentaine de spécialistes européens et les représentants de diverses administrations françaises, européennes et internationales pour les premières journées européennes sur la menace terroriste et la lutte contre le terrorisme. Placées sous la présidence d'honneur de M. Gilles de Kerchove, coordinateur européen de la lutte contre le terrorisme, ces journées étaient introduites par M. Michel Miraillet, directeur en charge de la Délégation aux affaires stratégiques du Ministère de la défense et conclues par le Général de corps aérien Pierre Bourlot, Secrétaire général-adjoint de la défense et de la sécurité nationale. Elles accueillirent entre autres : M. Jean-Paul Laborde, directeur de la Task Force contre le terrorisme des Nations Unies, M. Frédéric Veaux, Directeur-adjoint central du renseignement intérieur ; M. Jean-Baptiste Carpentier, Directeur de TRACFIN ; Mme Marie-Ange Balbinot, Chef d'unité de la lutte contre le terrorisme à la Commission européenne (direction JLS) ; M. Michel Quillé, Directeur-adjoint d'Europol ; M. Guillaume Schlumberger, Directeur de la prospective et de la stratégie au Ministère de l'intérieur ; M. Le général Marc Watin-Augouard, Inspecteur général de la gendarmerie et le général de brigade Denis Favier, commandant le GIGN.

L'objectif était d'analyser l'état de la menace et de la réponse (tant au plan national, qu'europpéen et international) et d'initier la mise en place d'un réseau d'experts non gouvernementaux qui devrait devenir, à terme, un important relai

global d'information et d'échange sur ce domaine majeur.

Il est impossible de résumer la richesse de ces deux jours pleins de colloque mais on peut tirer quelques grandes lignes de ces travaux.

L'état de la menace

Tous les experts se sont accordés pour certes considérer la centralité de la menace d'Al Qaida mais aussi pour en modérer l'importance. La première raison tient à l'affaiblissement notable du réseau, la seconde à l'existence ou à la progression d'autres menaces terroristes qui ne peuvent être sous-estimées.

Sur la situation d'Al Qaida : tous les experts s'accordent sur l'affaiblissement du noyau central : désormais plus producteur de mots d'ordre que de directives et sur l'autonomisation des groupes régionaux ou locaux.

Sur la nature d'Al Qaida : on est généralement convenu de considérer que ce mouvement se situe à la charnière du politique et du sectaire. Rapporté à son éclatement, là il est pur produit de la mondialisation.

Sur sa sociologie et sa structure : le mouvement est davantage vu comme un système éclaté et flexible mais qui n'interdit pas une interface avec le noyau central même si elle est bien plus limitée que par le passé. Toutefois, l'autonomie des groupes régionaux tendrait à se marquer davantage.

Les phénomènes de radicalisation notamment en Europe peuvent être difficilement modélisés : pas de profil univoque de terroristes ; pas de cause unique de radicalisation. Les diasporas peuvent jouer un rôle dans l'environnement du terrorisme, mais les différences de situation de chaque communautés, voire individus, rendent difficile de dégager des enseignements systématiques de ce rapport. La notion de « fraternité » autour de lieux de cultes communs ou de liens familiaux est particulièrement à prendre en compte.

Terrorisme et communication : La propagande d'Al Qaida utilise la toile internet comme mode de communication, de recrutement et, le cas échéant, de formation. Toutefois, le processus de prosélytisme se heurte à la difficulté d'afficher des victoires « réelles » pour valoriser leur contenu. Cependant, « Al Qaida virtuel », le « Cyberjihad » sont désormais un champ de bataille comme un autre et une réalité incontournable. C'est pourquoi il est essentiel d'apporter au « contre-message » des démocraties un soin tout particulier car une mauvaise utilisation ou formulation des messages contre-terroristes de la part des autorités peut avoir un effet contre-productif (ex : « la guerre contre la terreur »).

Sur les autres formes de terrorisme : le terrorisme régional de type

indépendantiste demeure fortement présent. Cependant il faut envisager la montée d'autres formes de contestation violente comme les mouvements anti-mondialisation (Black Front) ; les groupes catégoriels (anti-vivisection, de défense d'une cause comme le Front antiradar, etc.) et la progression de mouvements sectaires apocalyptiques.

L'avenir de la menace

Pour demain les experts imaginent des petits (voire micro) groupes ; des acteurs solitaires (plus rares) ; des motifs multiples ; des actions solitaires ou solidaires (autoproclamation) ; la recherche d'un grand impact voire d'un grand nombre de victimes ; mais la tendance serait plus dans la désorganisation de masse en agissant sur les systèmes publics. L'attentat suicide, en raison de son efficacité, demeurera une constante tactique sur le long terme. Les actions terroristes continueront d'être conduites par l'usage de moyens classiques (bombe, armes de tous modèles) mais la pente technologique (toujours suivie par les plus audacieux) n'exclurait pas progressivement une 'référence' aux armes dites de destruction de masse (bombe radiologique, chimiques industriels, poisons) ; le cyberterrorisme semblant, pour l'instant hors d'atteinte des terroristes à la fois pour des raisons techniques et de coût/efficacité.

La réponse, de l'international au national en passant par la dimension européenne : un tamis aux mailles qui se resserrent

Le coordinateur de la lutte contre le terrorisme de l'Union européenne a posé la problématique de façon globale et lucide : la menace s'est affaiblie mais demeure. Dans les moyens globaux de lutte, Il a mis en exergue l'approche américaine d'une « guerre contre le terrorisme » comme une erreur sémantique majeure aux conséquences politiques négatives incalculables. La seule approche valable dans la lutte contre le terrorisme est celle de la lutte contre le crime. Le terrorisme doit demeurer une question de justice et de droit pénal. Reprenant, les résultats considérables obtenus au plan communautaire en moins de dix ans, il a ouvert aussi vers la poursuite d'importants chantiers qui sont développés dans la réponse européenne (voir supra).

La lutte au niveau des Nations Unies

L'ONU tente, avant tout, de définir un cadre juridique coopératif. Elle cherche à donner aux États les outils nécessaires pour qu'ils puissent agir. Ce cadre doit permettre aux opérateurs de travailler. Il peut être juridique mais également opérationnel.

Le centre traitant, aux Nations Unies, les menaces non militaires est basé à Vienne. Il essaie de donner aux États les capacités opérationnelles pour lutter contre le terrorisme. Son travail concerne également les problématiques de la drogue et du crime. A celui-ci s'est ajouté la Task-Force contre le terrorisme créée en 2006, installée à New York et regroupant 24 entités onusiennes.

L'impératif de ces différents services est la lutte contre le terrorisme à travers la coopération internationale en matière pénale. Il s'agit de fournir aussi une assistance technique.

Adoptée après le 11 septembre, La résolution 1373 constitue un nouvel instrument de droit pénal international au niveau général. Évidemment, elle est plus ou moins bien acceptée par les États. Mais, prise sous le chapitre 7 de la charte des Nations Unies, elle est contraignante.

Le bureau du Secrétaire général et les services ont ensuite déterminé une stratégie mondiale en 2006. Malgré certaines résistances, la stratégie a été définie. Elle comprend tous les éléments de la lutte contre le terrorisme. L'aide au développement, la capacité opérationnelle des États, la prévention et la préservation de l'état de droit (notamment les droits de l'Homme) en constituent les quatre grands volets. Un accord a été obtenu par consensus et non par vote de tous les États membres des Nations Unies.

Ce travail a concerné plus de 70 pays dans le monde. Des résultats ont été obtenus, notamment la mise en place de législations. Le *UN Online Handbook on Counter-Terrorism* est un de ces outils. L'enjeu est en effet que les différents pays puissent disposer de lois qui concordent. Il faut notamment éduquer les magistrats en fonction de leur propre code pénal, de leurs traditions juridiques... des méthodes d'évaluation de l'assistance technique ont été aussi mises en place. La lutte contre le terrorisme au niveau de la communauté internationale est un challenge fondé sur l'espoir. Si la communauté internationale n'arrive pas à développer cette coopération et cette forme de lutte par le Droit, elle ne respectera pas ses propres valeurs, celles développées par les Nations Unies à travers le Pacte des droits civils et politiques, la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Charte des Nations Unies....

La lutte dans l'Union européenne

Au niveau européen, la lutte contre le terrorisme ne relevait pas jusqu'au 11 septembre 2001 des prérogatives de l'Union et restait confinée à la sphère exclusive de souveraineté nationale. A partir des sommets de Laeken et de Séville de 2002, le terrorisme a été considéré par les Etats membres comme une véritable menace stratégique et une harmonisation de la notion d'actes de

terrorisme et des peines plancher y afférant ont été mise en place ainsi qu'un mandat d'arrêt européen pour ce type de crimes et délits - véritable outil opérationnel de poursuite. Un coordinateur européen a également été nommé. En 2004, après les attentats de Madrid, la clause de solidarité est venue renforcer les appareils de coopération disponibles. Depuis cette date, l'Union européenne a mis en œuvre des politiques de prévention et de protection, notamment dans lutte contre la radicalisation et la protection des infrastructures critiques en Europe. Europol, Agence de l'UE depuis 2010, a vu sa compétence opérationnelle élargie aux questions de terrorisme en matière de soutien à la coopération, information et bases de données, et formation. Parmi les préoccupations européennes, l'adéquation de la réponse sécuritaire doit prioritairement s'exercer dans le strict cadre des droits de l'homme et du respect des libertés publiques.

La grande difficulté demeure de lutter contre les effets de la désaffection des gouvernements passés les premiers chocs des attentats (mais cela vaut également au niveau national). Beaucoup reste à faire pour renforcer et harmoniser les dispositifs juridiques nationaux et européen. La question de l'incrimination du jihad à l'étranger (qui n'existe que dans deux pays, France et Allemagne) est posé, comme celui de suivre ou conduire un enseignement prônant le jihad et l'action directe. Le travail sur les meilleures pratiques en matière de déradicalisation doit être poursuivi (car tous les pays membres ne vont pas à la même vitesse) ; la coopération transatlantique peut encore être amélioré surtout dans le domaine des pratiques et des principes acceptables des deux côtés. Mettre l'accent sur sécurité et développement est également un des objectifs à terme dans la coopération avec les pays tiers et/ou les pays du voisinage. L'amélioration de la relation public-privé doit être accélérée à la fois par le développement des programmes européens de sécurité pour favoriser l'émergence de nouvelles technologies mais aussi dans la protection des infrastructures sensibles. Enfin, les deux gros chantiers de demain sont la sécurité du « cyberspace » et celle des frontières extérieures de l'Union avec la nécessité de doter les agences de l'Union de compétences en matière de sécurité contre le terrorisme.

La lutte en France

La réponse française de lutte contre le terrorisme est parmi les plus structurée en Europe et dans le monde. Cette compétence particulière est hélas liée au fait que la France a été touchée avant d'autres pays par différentes formes de terrorisme (régional, national, moyen-oriental, islamique) et que progressivement la réponse nationale s'est structurée dans le sens d'une réactivité et d'une efficacité accrues. Le modèle de gouvernement centralisé français est dans ce domaine un atout par rapport aux Etats fédéraux ou quasi-fédéraux. Mais c'est sans doute dans

l'articulation étroite justice-police (parquet de Paris/SDNAT, juges professionnels) que le modèle trouve sa cohérence et sa capacité de prévention. Le code pénal français étant pour cela un outil irremplaçable car il permet d'agir avant la manifestation tangible de l'infraction ou du crime - ce qui n'est pas le cas dans de nombreux pays et le suivi des signaux faibles. De ce point de vue, le renseignement joue à tous les niveaux un rôle central. Le maillage territorial opéré notamment par la gendarmerie nationale (à relier au maritime et à l'aérien) rejoignant le renseignement opérationnel humain ou technique (DCRI) ainsi que l'action inlassable des services à l'étranger (DGSE) et les actions de coopérations internationales dans les zones en crise ou en guerre (ex : Afghanistan). L'action judiciaire trouve aussi sa place dans le travail sur les connexions crime organisé-terrorisme (via les divers modes de financement criminels). Enfin, dans l'hypothèse de la réduction par vive force d'un groupe terroriste ou d'une prise d'otages - (la grande préoccupation étant désormais la prise d'otages massive) - la France, dispose avec le GIGN désormais fort de près de 400 hommes, le nouveau Groupe d'intervention de la police nationale auquel est rattaché le DCI en charge de l'intervention sur les engins NRBC d'outils très adaptés aux menaces futures y compris NRBC. Bien sûr, comme tout système, celui-ci est perfectible, et il est nécessaire de travailler encore sur le renseignement (la notion de « communauté de renseignement » est essentielle), les concepts d'action et les capacités (notamment dans le domaine de l'intervention : maritime, immeubles, dépiégeage, etc.).

Constitution d'un réseau d'experts non institutionnels et d'un site web européen

Enfin un des buts majeurs de ces journées était de lancer un réseau d'experts non institutionnels afin de développer un forum d'analyse et d'information sur internet. Ce forum partagera articles commentaires et réactions des experts sur l'actualité et dans une perspective prospective ; annoncera colloques et séminaires et fera circuler l'information ouverte disponible. Cet outil permettra de poursuivre l'analyse du terrorisme à travers ses causes (processus de radicalisation, jihadisme, sociologie de l'acteur, des groupes), ses méthodes (développement de l'attentat suicide, des engins explosifs improvisés, des formes « non conventionnelles) et, bien sûr, de ses moyens de lutte (prévention, protection, renseignement, intervention, droit, coopération. Le mouvement est d'ores et déjà lancé.

Le site est déjà opérationnel. On pourra se connecter sur l'adresse :
<http://www.reet-neet.eu> Voir

Liste des experts non institutionnels participants :

Allemagne

Guido Steinberg, SWP, Berlin

Michael Bauer, Center for applied policy research, Université de Munich

Autriche

Alexander Klimburg, Austrian Institute of International Affairs (OIIP), Vienne

Alex Schmid, Terrorism Research Initiative, Vienne

Belgique

Hugo Brady, Centre for European Reform (CER), Bruxelles

Bulgarie

Lyubov Mincheva, Institute for regional and international studies, Sofia

Danemark

Lars Andersen, Danish institute for international studies, Copenhague

Espagne

Fernando Reinares, Real Instituto Elcano/Université Rey Juan Carlos, Madrid

Javier Jordan, Université de Grenade

Finlande

Toby Archer, Finnish Institute of International Affairs, Helsinki

France

Louis Caprioli, ancien sous directeur de la lutte contre le terrorisme DST, conseiller Geos

Pierre Conesa, CEIS

Barthélémy Courmont, IRIS - Université de Laval (Québec)

Jean-François Daguzan, FRS

Jean-Pierre Filiu, professeur associé Sciences-Po Paris

François Bernard Huyghe, Huyghe, Infostratégie - Chercheur associé IRIS

Marc Hecker, IFRI

Jean-Luc Marret, FRS

Elisande Nexon, FRS

Marc-Antoine Pérouse de Montclos, IRD

Michel Wievorka, président de l'EHESS

Grèce

Manos Karagiannis, University of Macedonia

Hongrie

Peter Wagner, Hungarian Institute of International Affairs (HIIA), Budapest

Irlande

Maura Conway, School Law & Government, City University, Dublin

Italie

Alessandro Politi, Expert Italia, Rome

Stefano Silvestri, Président IAI, Rome

Lorenzo Vidino, Belfer Center of Science and International affairs, Kennedy School of Government, Harvard University

Norvège

Tore Bjørgo, Norwegian Police University College/NUPI, Oslo

Pays Bas

Edwin Bakker, Netherland Institute for International Affairs, Clingendael, La Haye

Bibi Van Ginkel, Netherland Institute for International Affairs, Clingendael, La Haye

Beatrice de Graaf, Center for Terrorism & Counterterrorism, Den Hague/Leiden University

Pologne

Paulina Calinska, Terrorism Studies Center, Collegium Civitas, Varsovie

Paulina Piasecka, Terrorism Studies Center, Collegium Civitas, Varsovie

Portugal

Diogo Noivo, IPRIS, Lisbonne

Royaume Uni

Lindsay Clutterbuck, Rand Europe, London

Bill Durodié, Nanyang Technological University, S. Rajaratram - Singapour

Alison Pargeter, University of Cambridge

Suède

Roger Roffey, FOI, Stockholm

Suisse

Mathieu Guidère, Université de Genève

Béatrice Giroux, ETHZ, Zurich

Copyright 2010-Daguzan-Maret/FRS

[Retour au Sommaire](#)

Crime organisé : géopolitique d'un phénomène criminel

vendredi 5 avril 2013, par Jean-François FIORINA, Jean-François GAYRAUD

L'auteur :

Jean-François Gayraud est commissaire divisionnaire de la police nationale, actuellement auditeur du Centre des hautes études du ministère de l'Intérieur (CHEMI). Jean-François Fiorina est Directeur de l'ESC Grenoble.

Du 4 au 7 avril se tient à Grenoble le 5e Festival de géopolitique et de géoéconomie consacré à "la face obscure de la mondialisation". L'occasion pour CLES d'interroger l'un des meilleurs spécialistes français des mafias et du crime organisé, le commissaire divisionnaire Jean-François Gayraud, qui voit dans la géopolitique la meilleure grille d'analyse pour appréhender correctement les phénomènes criminels. Plongée dans un monde cynique, impitoyable, qui s'étend à travers toute la planète et monte en puissance.

Cet entretien a été publié dans les CLES sous le titre : « Géopolitique du crime organisé ».

Que représentent les mafias au sein du crime organisé ?

Les mafias ne constituent qu'un tout petit segment des questions criminelles contemporaines. Les mafias représentent un nombre limité d'organisations criminelles de niveau supérieur, qui forment "l'aristocratie" du crime et qui ont la particularité d'avoir une sociologie de sociétés secrètes. Le crime organisé dans sa globalité a dans notre monde moderne une importance nouvelle. En effet, la fin de la guerre froide lui a donné une dimension gigantesque, avec un authentique saut qualitatif. Longtemps, ces organisations criminelles ont joué un rôle marginal dans la vie des sociétés. Aujourd'hui, elles s'invitent au cœur du fonctionnement de la plupart des pays. Elles influencent et transforment *mezzo voce*, de manière invisible mais puissamment, la vie politique, économique et sociale des pays.

Nombre de ces organisations criminelles présentent des particularités qui les rendent redoutables. D'abord, elles sont toutes polycriminelles. Contrairement à une idée véhiculée par la médiasphère, les organisations criminelles s'investissent dans des activités en fonction non pas de leurs préférences, mais d'opportunités

et d'incitations, au sens économique du terme, selon un ratio coût/bénéfice. C'est pourquoi, en fonction de la conjoncture, on va les voir se livrer au trafic de drogues, d'armes, d'êtres humains, investir dans la contrefaçon ou les paris sportifs, etc. En ce sens, il existe une certaine similitude avec l'esprit d'entreprise, à la différence près qu'il s'agit là d'entreprises criminelles ! Deuxième particularité pour bien comprendre leur logique et leur puissance : toutes ont une dimension territoriale très forte. Territoire étant ici entendu comme réalité physique (rue, quartier, région, pays...), mais aussi espaces immatériels (marchés financiers, cyberspace, etc.), fluides, opaques, transnationaux, qui se prêtent parfaitement aux activités criminelles. Tous ces territoires ne doivent pas être appréhendés comme limite ou enfermement, mais plutôt comme étant une base forte de déploiement à partir de laquelle, depuis la fin de la guerre froide, ces entités arrivent à s'étendre, créer de nouvelles colonies, de nouveaux espaces d'activités à travers la planète entière. Le racket constitue un marqueur très net de ce lien entre organisation criminelle et territoire. Cet impôt illégal signe le pouvoir territorial. Invoquer à son sujet une "protection" est faux à 99 %, ce n'est là qu'un habillage sémantique et idéologique.

Polycriminelles, solidement territorialisées, ces grandes organisations, en particulier les mafias, sont aussi insubmersibles. Leur capacité à survivre et à s'adapter est impressionnante. Elles peuvent ainsi passer d'un monde rural à un monde urbain, d'une économie agraire à une économie industrialisée, d'un régime autoritaire à un régime démocratique, le tout sans aucun problème majeur. Elles résistent parfaitement à la répression, voire l'utilisent pour se renforcer.



Jean-François Gayraud, commissaire divisionnaire de la police nationale

En outre, les mafias sont pérennes. Elles disposent d'une capacité quasiment biologique de régénérescence. Ces systèmes ne sont pas mécaniques, ils ne se brisent pas en tombant, mais survivent au-delà du destin particulier de chacun de

leur membre. Ni la mort, ni l'emprisonnement d'un "soldat" d'une mafia ne mettent fin à son existence. Leur pouvoir d'attraction est très fort. Il ne s'explique pas uniquement par des raisons économiques, mais aussi par un système de valeurs, de codes, par les mythologies qu'elles diffusent, éléments d'autant plus forts qu'ils s'enracinent dans le substrat local. Enfin, autre trait qui rend les organisations criminelles particulièrement puissantes aujourd'hui : leur capacité à générer des flux financiers d'ampleur macro-économique. Elles ont parfois un chiffre d'affaires supérieur au PIB de certains petits États. Quand on agrège tous ces éléments, on s'aperçoit que ces organisations arrivent à acquérir une véritable souveraineté sur certains territoires.

Il existe donc bel et bien un lien entre géopolitique et lutte contre les mafias ?

La bonne grille d'analyse aujourd'hui pour appréhender correctement les phénomènes criminels, ce n'est plus la sociologie, voire la seule criminologie, c'est la géopolitique. Seules la géopolitique et la géoéconomie permettent de saisir les organisations criminelles dans leur logique et leur complexité car elles fournissent trois concepts essentiels : le territoire, la puissance et les flux. Cette géopolitique criminelle est dérangement pour nos esprits, car elle n'est plus étatique. Les phénomènes criminels ont, malheureusement, un très bel avenir devant eux. Car le contexte post-guerre froide est criminogène, créant des incitations systémiques au crime. La globalisation, en permettant et multipliant les flux humains, matériels et immatériels, bafoue les frontières nationales. Ensuite, la dérégulation dogmatique a fait que les mauvais acteurs ont chassé les bons et les mauvaises pratiques ont évincé les bonnes. De même, l'avènement de la société du spectacle, dans sa double dimension de consumérisme et de divertissement, abaisse les barrières éthiques et banalise les phénomènes criminels. Nous sommes aussi confrontés à un déni permanent du réel couplé à un aveuglement, conscient ou inconscient, qui permet aux phénomènes criminels de s'implanter en profondeur dans leurs territoires. En effet, en les niant ou les occultant, on ne les combat pas. Quand John Edgar Hoover nie pendant un demi-siècle l'existence de la mafia sur le sol américain, celle-ci peut tranquillement s'installer dans le tissu social et économique...



J-F Gayraud et J-F Fiorina durant leur entretien

Dans ce processus d'aveuglement, il y a toujours trois temps. Tout d'abord, par ignorance, bêtise, cynisme, naïveté, intérêt matériel... c'est le règne du déni absolu. On vous dit : "La chose concernée n'existe pas, c'est un fantôme." Les psychanalystes connaissent cela. Plus un phénomène est insupportable et irrémédiable, plus on a l'illusion de vouloir s'en débarrasser en le niant. Et bien sûr, à terme, le réel reprend toujours ses droits et le réveil est douloureux ! Deuxième temps, quand on ne peut plus nier parce que la vérité surgit quand même, on a tendance à relativiser pour se rassurer. "On a déjà vu ça", "Vous exagérez", "On sait faire", etc. Puis, dans un troisième temps, l'aveuglement se fait plus subtil. C'est la spectacularisation. Par la magie de la médiasphère, du consumérisme, du divertissement, tout se transforme en film, en jeu vidéo, en produit virtuel de grande consommation. Le système, pour des raisons économiques et culturelles, intègre le crime dans le paysage. Ce qui revient symboliquement à le banaliser. Hollywood vend du divertissement, il faut attirer le spectateur. Or la vision de la mafia délivrée en fait un mythe qui vient rétroagir sur le réel. La fiction ne se nourrit pas du réel, c'est le réel qui se nourrit de la fiction. Le paradoxe est que les récits mythifiés délivrés par le cinéma ou la littérature concernant la mafia finissent par nourrir la mythologie des criminels eux-mêmes.

Avant la trilogie des *Parrain* de Francis Ford Coppola, les films noirs ne mentionnent jamais le mot "mafia" et ce par crainte révérencielle. On utilise des périphrases : "organisation", "syndicat", etc. Et ce avec d'autant plus d'empressement que la Mafia contrôle une partie non négligeable de cette industrie fleurissante. La situation ne change pas radicalement avec le premier Opus du *Parrain* : le mot n'y apparaît jamais. La Mafia a fait passer le message au réalisateur. Le film est en effet sous contrôle. Le mot "mafia" ne figurera que dans les *Parrain II* et *III*. Depuis le tabou est tombé. Par ailleurs, Coppola crée avec son

film une mythologie mafieuse qui fascine depuis tous les mafieux. Cette mythologie qui se structure avec leur assentiment va concrètement influencer le comportement des mafieux eux-mêmes. La police observe ainsi qu'ils reprennent les phrases, les codes, les manières d'être et de parler des films... De la sorte, la société du spectacle, consciemment ou non, donne des fondations et un substrat culturel à ces phénomènes criminels. Or, l'une des particularités de ces grandes organisations criminelles - au premier rang desquelles les mafias - est qu'elles se sont inventé un corpus mythologique qui sert à leurs membres. Il est beaucoup plus valorisant de s'imaginer un rôle social ou politique, plutôt que d'apparaître pour ce que l'on est réellement, à savoir un tueur !

Ces organisations criminelles ne prospèrent-elles pas sur le terreau de la misère ?

Dans les sociétés développées, il n'a jamais été démontré que la pauvreté génère le crime. C'est même exactement l'inverse. C'est le crime qui paupérise les territoires. Prenez l'exemple du Mezzogiorno italien. Personne ne veut investir ou produire parce que toute activité fait l'objet de prédatations et d'un parasitisme de grande ampleur. En revanche, il est évident que les crises financières sont toujours une aubaine pour la grande criminalité. Exemple, la crise des subprimes. Car une crise financière fait que les banques restreignent les conditions d'accès au crédit. Face à cet assèchement, les entreprises - surtout les PME-PMI - n'accèdent plus au crédit légal et se retrouvent en difficulté. D'où la tentation de solliciter le *shadow banking*, qui a des liquidités et veut investir, avec la volonté de blanchir l'argent ou de prendre le pouvoir dans telle ou telle structure ou secteur d'activité.

Là encore, la géopolitique a tous ses droits...

Oui, bien sûr, d'autant qu'un des phénomènes majeurs depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale réside en la balkanisation du monde et la prolifération des États. C'est là un facteur criminogène de la modernité. On comptait environ 45 États à la fin de la Seconde Guerre mondiale, on en recense à peu près 200 aujourd'hui, dont certains sont dépourvus de puissance juridique, policière, militaire... Ces États faibles sont des États-Potemkine, ils n'ont qu'une façade d'État. Ils deviennent des vides et en géopolitique, on sait que tout vide appelle une puissance pour le combler. Regardez ce qui est en train de se passer dans certaines zones d'Afrique de l'ouest, investies par les cartels sud-américains ou mexicains qui s'en servent pour leurs routes d'acheminement de la cocaïne vers l'Europe. En règle générale, les organisations criminelles progressent là où l'État est faible. Les mafias avancent comme des contre-États. Elles se substituent à des États défaillants. Au Japon ou en Italie, on observe de curieuses situations.

D'abord parce que dans la lutte engagée, l'État trop souvent est velléitaire, son action est inégale, irrégulière. Soit par aveuglement, soit parce que certaines franges des élites politiques du pays ont décidé à un moment donné d'entrer dans des systèmes de pactes, de non-agression voire de coopération. La progression du crime organisé renvoie toujours à un vide d'État.

De fait, le tableau est relativement sombre. Trois voies s'offrent pour inverser la tendance. Tout d'abord, il faut nous extraire de l'aveuglement et du déni, ce qui exige un travail intellectuel, qu'il soit universitaire ou parlementaire par exemple, avec la capacité à nommer les choses avec lucidité et courage, ce qui sous-entend qu'on les connaisse dans leur essence même. Ensuite, il faut sortir des logiques réactives et répressives *a posteriori*, et leur substituer des logiques d'anticipation, proactives et d'ordre stratégique. C'est-à-dire comprendre la logique des phénomènes quand ils naissent, et non trente ou quarante ans après. Ce qui implique que les appareils policiers s'engagent dans un travail de renseignement criminel situé très en amont. L'outil du renseignement a prouvé sa force pour prévenir les attentats terroristes. Pourquoi ne pas l'appliquer contre des bandes criminelles dans les zones difficiles comme la Seine Saint-Denis ? Ou contre des bandes corso-marseillaises qui sont en train d'asphyxier une région entière comme la PACA ? Quid de la réaction des pouvoirs publics me direz-vous ? Il semblerait qu'il y ait un début de prise de conscience, tant la réalité surgit désormais avec force et s'impose d'elle-même. Enfin, la troisième voie qui s'offre à nous est de disposer de systèmes judiciaires crédibles. La certitude de la peine, de la sanction, devient de plus en plus évanescence. Il faut d'urgence inverser la tendance.

On constate de plus en plus de collusions entre terrorisme et groupes criminels. Assistons-nous à un phénomène d'hybridation entre ces mondes ?

Oui. Il existe indéniablement des phénomènes que les Anglo-saxons appellent "de convergence" et que Xavier Raufer [ndlr : voir CLES, Hors-Série n° 4, *Pour une géopolitique des risques*, mars 2011] désigne sous le terme "d'hybridation". Du temps de la guerre froide, les entités criminelles vivaient peu ou prou dans des espaces délimités, sur un mode d'apartheid social. Aujourd'hui, entités et méthodes se rapprochent. Deux formes majeures d'hybridation peuvent être observées. D'une part entre les univers criminel et terroriste (ou désigné comme tel), dont nous avons des exemples flagrants avec les Farc en Amérique du sud ou avec une partie des groupes opérant au Mali ou au Sahel. Beaucoup d'individus arrêtés dans nos banlieues dans des affaires de terrorisme sont en fait de petits voyous qui s'inventent un masque politico-religieux.

Et puis, il existe une autre forme d'hybridation, entre le crime organisé et la criminalité en col blanc. Cette dernière a constitué un adjuvant puissant dans les crises de ces trente dernières années - principalement dans la crise des *subprimes*. Ces cols blancs ne se perçoivent pas toujours - et ne sont pas toujours perçus - comme des criminels. Mais ils adoptent aujourd'hui des stratégies et des méthodologies qui s'apparentent au crime organisé. Le FBI, depuis deux ou trois ans, pour lutter contre les grands délits d'initiés en matière financière, utilise les mêmes méthodes et outils juridiques que ceux utilisés contre le crime organisé et en particulier la mafia. Car le FBI a relevé le caractère clandestin et associatif de certains comportements à Wall Street. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, on a rarement affaire à des individus isolés. Quand on voit que certaines grandes banques, en particulier anglo-saxonnes (HSBC par exemple), sont prises régulièrement en infraction, on est en droit de se poser des questions sur certaines collusions qui sont plus que des liaisons dangereuses...

Pour finir, quels conseils donneriez-vous à des étudiants face à ces nouvelles menaces ?

Tout d'abord, je leur dirai qu'avoir une bonne connaissance de ces phénomènes criminels fait partie de la culture générale de toute personne qui travaillera sur les marchés économiques et financiers. Il est impératif de s'extraire de l'irénisme et de la naïveté. Ensuite, il y a un champ d'investigation énorme à explorer et un vrai travail intellectuel à mener. À cet égard, il est urgent qu'en France, la criminologie devienne enfin une matière universitaire comme dans la plupart des grands pays.

Et surtout, à mon sens, dans toutes les écoles de commerce, devrait exister un enseignement de criminologie. Il faut éveiller les étudiants à ces dures réalités, avant qu'ils ne soient confrontés à ce monde cruel, impitoyable et cynique. Faire œuvre de prévention en sensibilisant les jeunes générations de décideurs aux logiques et méthodes du crime organisé et de la criminalité en col blanc me paraît être une exigence de premier plan.

Copyright Avril 2013-Gayraud-Fiorina/CLES

[Retour au Sommaire](#)

La dimension géopolitique des opérations spéciales

vendredi 1er février 2008, par André RANSON

L'auteur :

Général de corps d'armée (2ème section)

Après avoir été à la tête du Commandement des opérations spéciales françaises (COS), le général de corps d'armée André Ranson démontre ici pourquoi et comment les opérations spéciales sont aujourd'hui un outil géopolitique. Sa démonstration est étayée par cinq exemples : République Centrafricaine, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Afghanistan, République Démocratique du Congo.

Les opérations spéciales représentent un apport significatif dans la panoplie des options offertes au décideur quand les circonstances ne sont pas favorables à une intervention massive, coûteuse ou trop visible.

Dans tout appareil d'Etat, l'armée est bien l'institution dont l'analyse et la compréhension relèvent par excellence de l'analyse géopolitique, c'est à dire de la démarche qui permet de mieux comprendre les rivalités de pouvoir sur des territoires. **Amiral Lacoste**

République Centrafricaine, mars 2007

EN CE DEBUT de mois de mars 2007, la ville de Birao où se trouve un détachement français d'assistance aux Forces armées centrafricaines (FACA), est la cible d'une attaque d'un mouvement rebelle d'opposition au gouvernement[1]. A ce moment, cette région au nord de la Centrafrique est de fait une zone peu contrôlée par le régime du président Bozizé, zone où cohabitent des mouvements armés de « libérateurs » de la RCA et des éléments rebelles tchadiens. Sa déstabilisation risque par contagion de déborder dans des zones déjà sensibles du Tchad et du Soudan. Déjà, en octobre 2006, une première chute de la ville avait justifié une action française en soutien des FACA. Une intervention d'urgence est à nouveau jugée nécessaire, tant pour soutenir le détachement français que pour assurer la crédibilité de nos engagements vis-à-vis de la RCA et éviter l'extension d'une nouvelle zone de non-droit dans une région déjà instable aux portes du

Darfour. Moins de 48 heures après l'attaque, un assaut vertical sur l'aérodrome de Birao est mené par une soixantaine de chuteurs parachutistes du Commandement français des opérations spéciales (COS), largués en pleine nuit à 4000 mètres. Peu après le poser d'assaut d'avions du COS avec un élément plus important sur l'aérodrome ainsi dégagé, ils permettent grâce à un effet de surprise maximum de rétablir en quelques heures la situation. La rapidité de réaction du dispositif d'opérations spéciales et la compétence des opérateurs a encore une fois été un gage de réussite.

Le dispositif d'intervention d'un Etat sur la scène géopolitique s'incarne essentiellement dans un dispositif diplomatique complété par un dispositif militaire et un dispositif regroupant les moyens secrets d'action et de coercition. Les dispositifs militaires sont généralement compris comme regroupant des moyens terrestres, maritimes et aériens et, depuis quelques années, nucléaires, balistiques et spatiaux. Cependant, depuis quelques décennies, la littérature et les media ont largement attiré l'attention sur les actions guerrières d'une nouvelle entité militaire, les « Forces Spéciales », qu'il s'agisse de l'encadrement des tribus en lutte contre le Viet-Minh par les Français du GCMA[2] lors de la guerre d'Indochine, de l'action des « Bérets verts » américains au Vietnam, plus récemment de la chasse aux SCUDs menée par les « Special Forces » américaines, australiennes et britanniques en Irak ou encore des événements tragiques survenus lors de l'opération « Restore Hope » en Somalie et popularisés par le film *Black Hawk Down*. Cependant, si les chroniqueurs et historiens ont largement rapporté les aventures hors du commun et les exploits tactiques - parfois les échecs - de ces soldats d'élite, ils se sont moins attachés à mettre en lumière la spécificité des « Opération Spéciales » elles-mêmes. Pourtant, c'est bien l'évolution du rôle dévolu à ces dispositifs d'opérations spéciales, mieux adaptés à la défense des intérêts stratégiques de la nation, permettant d'élargir la panoplie des outils dont dispose un gouvernement dans la prévention et la gestion des crises et des conflits et autorisant des formes nouvelles de maîtrise de la conflictualité, qui constitue une nouveauté et à laquelle il convient de porter attention. L'étude de l'organisation et de l'emploi de ces dispositifs, conçus pour faire face à l'inattendu et dont les objectifs ont une finalité tant politique que strictement militaire, relève clairement de l'analyse géopolitique.

Vous avez dit « spécial » !

Ce ne sont pas la complexité croissante du monde moderne ni les nouvelles formes de menaces asymétriques qui ont ouvert la voie à des opérations militaires non conventionnelles. Sans remonter à l'Antiquité, le qualificatif de « spécial² » est apparu en 1941 chez les Britanniques lorsque David Stirling a jeté les bases

du Spécial Air Service (SAS), alors que, de son côté, le Premier ministre Winston Churchill poussait à la mise sur pied du Special Operations Executive (SOE) ayant pour mission de coordonner l'action subversive et le sabotage derrière les lignes ennemies. Aux Etats-Unis, le président Roosevelt créait en 1942 l'Office of Strategic Services (OSS), placé sous la responsabilité du chef de l'état-major combiné[3], avec comme objectifs le renseignement opérationnel dans le cadre des batailles en cours, la guerre psychologique contre l'ennemi et l'aide à la résistance dans les territoires occupés. Au sein de l'OSS, une section Opérations spéciales (OSS/SO) devait organiser des groupes de résistance opérant derrière les lignes ennemies, mais également monter à l'intérieur du théâtre des opérations toutes les opérations clandestines qui n'auraient pas été assignées à l'armée.

Entre la section SO de l'OSS et le SOE, un accord avait été conclu en juin 1942, aux termes duquel la planète était répartie en zones d'action sous contrôle américain ou britannique en fonction des commandements militaires en vigueur. L'OSS se vit ainsi attribuer la Chine, la Mandchourie, la Corée, l'Australie, la Finlande et l'Afrique du nord, tandis que le SOE s'arrogeait le reste du monde dont la France[4]. Ces diverses organisations, placées à la césure entre les forces conventionnelles et les services secrets (en particulier le Secret Intelligence Service britannique) étaient conçues pour permettre, non sans conflits d'intérêts entre elles, d'assurer au meilleur coût/efficacité une adaptation des objectifs de la grande stratégie au niveau des théâtres d'opérations[5]. Elles conservaient cependant une forte connotation militaire, venant simplement en appui des opérations classiques conduites par les Etats-majors, notamment grâce à des actions de renseignement, de sabotage ou de harcèlement contre l'occupant.

De nos jours, **la nouvelle « conflictualité »** à laquelle les décideurs doivent faire face n'est plus faite d'un péril majeur et caractérisé mais de menaces et de risques tout à la fois diffus et fortement imbriqués. Comme le souligne Aymeric Chauprade[6] « l'environnement international est particulièrement instable, marqué par des menaces multiformes et diffuses. Les risques de crises perdurent, liés aux désaccords frontaliers, au statut de certaines minorités, aux passions religieuses ou à la présence d'arsenaux militaires importants et mal contrôlés. L'instabilité de certains Etats, les ambitions de certaines puissances régionales ou les tensions interethniques ainsi que développement du crime organisé et des trafics et l'apparition d'un terrorisme agissant à l'échelle de la planète représentent des risques réels ». Et même si l'emploi de la force armée n'est plus susceptible à elle seule d'apporter des réponses à ces nouvelles formes de chaos, les gouvernants cherchent à introduire dans leur panoplie militaire des dispositifs souples, légers, réactifs, actionnés en boucle courte, qui garantissent aux plus

hautes autorités une liberté d'action accrue et leur offrent des options opérationnelles nouvelles et imaginatives, en complément des opérations conventionnelles.

Le concept français d'Opérations Spéciales

Les opérations spéciales sont des « opérations militaires menées par le commandement des opérations spéciales et des unités des forces armées spécialement désignées, organisées, entraînées et équipées, appelées forces spéciales, pour atteindre des objectifs militaires ou d'intérêt militaire présentant un caractère stratégique et imposant un contrôle politico-militaire étroit et permanent. Ces actions, qui utilisent des techniques opérationnelles et des modes d'action inhabituels aux forces conventionnelles [...] sont conduites en temps de paix, crise ou guerre, indépendamment des opérations conventionnelles ou en coordination avec celles-ci. [...] Elles s'en distinguent par un cadre espace-temps différent, la nature et la sensibilité de leurs objectifs, des modes opératoires particuliers et la discrétion qui entoure leur préparation et leur exécution. Elles peuvent s'exercer sans aucune notion d'exclusive dans les champs physiques et immatériels[7] ».

Ainsi, les opérations spéciales renvoient à des objectifs pour lesquels les capacités, procédures et techniques employées ou principes d'engagement des forces conventionnelles n'apportent pas de réponse appropriée, qu'il s'agisse par anticipation de rechercher du renseignement dès l'apparition de signes de tension, de répondre dans l'urgence à un début de crise tout en préparant l'engagement ultérieur de forces plus conséquentes, de s'attaquer à des objectifs de haute valeur ajoutée, de contraindre un adversaire à la négociation dans une ambiance hostile, ou d'acquérir une supériorité temporaire et localisée.

Mais les opérations spéciales ne se définissent pas seulement par leurs objectifs mais aussi par leur pratique, dont les principales caractéristiques sont l'acceptation d'un risque physique, politique et militaire généralement plus élevé que pour d'autres troupes, l'emploi d'opérateurs parfois en nombre, mais aussi souvent en petites équipes qui compensent alors leur vulnérabilité par la discrétion dans la préparation et l'exécution de leurs actions, opérateurs faisant preuve à la fois de réflexion et d'agressivité, d'imagination et de jugement, de non-conformisme et de stabilité psychique et émotionnelle, maîtrisant des procédés d'infiltration et de combat multiples et spécifiques.

Dispositif français d'opérations spéciales

Dans ce contexte, il faut distinguer, au sein du ministère de la défense français,

plusieurs opérateurs « spéciaux » dont il importe de préciser les domaines et limites d'action et les interactions possibles. Alors que la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE) traite du renseignement de sécurité au sens large et reste seule habilitée à l'action clandestine à l'étranger, pour le renseignement comme pour l'action, la Direction du Renseignement Militaire est la « tête de chaîne » de tous les moyens de renseignement des armées qui s'informent sur les dispositifs militaires étrangers dans les zones d'engagement actuelles ou potentielles. Le dispositif d'opérations spéciales des armées, auquel nous nous intéressons, agit pour sa part uniquement sur les théâtres d'opérations en dehors du territoire national et de manière ouverte, et donc avec des personnels en uniforme, ce qui n'exclut pas très souvent une grande discrétion. Il peut arriver qu'une action clandestine précède une opération spéciale, à laquelle elle passe à terme le relais. Aux Etats-Unis, un exemple clair en a été donné par l'action des forces paramilitaires de la CIA infiltrées en Afghanistan dès octobre 2001, qui ont négocié avec l'Alliance du Nord l'accord pour insertion ultérieure d'équipes militaires de l'USSOCOM[8] en vue d'aider l'Alliance à renverser le régime Taliban[9].

Le dispositif d'opérations spéciales des armées s'articule autour du Commandement des opérations spéciales (COS), un commandement interarmées à vocation uniquement opérationnelle, et des Forces Spéciales, soit environ 3000 personnes des formations ou éléments de forces des trois armées et du service de Santé et quelques dizaines de réservistes sélectionnés qui jouent un rôle particulier du fait de leurs compétences civiles et professionnelles. L'officier général commandant des opérations spéciales, répondant directement aux ordres du chef d'état-major des armées, peut puiser selon les besoins dans le réservoir des Forces Spéciales, constitué pour l'armée de terre par un régiment à vocation d'action spécialisée et un régiment à vocation de renseignement[10] appuyés par une unité d'hélicoptères spécialement conçus pour l'appui aux opérations spéciales, pour la marine par cinq commandos marine[11] dont un commando d'action sous-marine, alors que l'armée de l'air entretient les aéronefs et personnels[12] nécessaires aux actions aériennes spécialisées.

Toutes ces unités disposent d'équipements spécifiques et bénéficient d'un entraînement intensif. Constituant une ressource rare, elles ne doivent donc être employées qu'à bon escient, et en toute priorité dans des missions que les forces conventionnelles ne peuvent remplir du fait de la nature ou de la sensibilité de leurs objectifs, de l'ambiance de secret dans lequel elles doivent être menées, des modes d'actions auxquels elles font appel ou encore d'un environnement particulier lorsqu'il faut agir en unité isolée dans un milieu fortement hostile. Cependant, l'efficacité et l'économie des forces commandent que ces forces

spéciales puissent également être parfois employées pour des opérations conventionnelles, agissant alors dans une logique de « métier » liée à leurs aptitudes particulières. C'est le cas par exemple lorsqu'un commando de la marine arraisonne, au large des Canaries, un cargo chargé de stupéfiants[13] dans le cadre de l'action de l'Etat en mer contre les narcotrafiquants ou bien lorsque des commandos de l'air assurent en Afghanistan, au profit de la coalition, la permanence du sauvetage et de la récupération de pilotes abattus[14] .

Deux grands champs d'action

On comprend dès lors qu'il existe deux grands champs d'action, non exclusif l'un de l'autre, pour les opérations spéciales : d'une part des opérations qui requièrent des compétences particulières non encore détenues au sein des forces conventionnelles, d'autre part des opérations parfois plus classiques mais qui justifient néanmoins le cadre approprié des opérations spéciales en raison de leur extrême sensibilité. Ce qui fait le spécial, en définitive, c'est la nature ou le niveau de l'objectif à traiter ou bien la nature, la sensibilité des conséquences d'un succès ou d'un échec de ces opérations, qui recouvrent un vaste éventail de missions possibles : reconnaissances effectuées dans des zones où ne sont pas déployées de forces conventionnelles, actions destinées à affaiblir les moyens et la volonté de l'adversaire telles que sabotages, propagande ou soutien à mouvements de partisans, extractions de ressortissants menacés en mettant à profit le rapport agressivité/effectifs élevé spécifique aux Forces Spéciales, ou encore entrée en premier dans une zone de conflit en préliminaire d'un engagement plus massif (action connue sous le vocable « d'ouverture de porte ») , mais aussi missions à caractère plus politico-militaire tels l'encadrement de forces militaires locales à la demande d'un pays ami, la négociation et les contacts avec diverses factions antagonistes lors d'une interposition ou bien encore missions centrées sur l'information dans le cadre d'une politique d'influence.

Ces diverses missions sont accomplies sous contrôle direct du général commandant le COS, ou bien sous contrôle délégué à un commandant d'opération sur un théâtre extérieur. Dans ce dernier cas, il faut désormais s'habituer à découvrir dans les états-majors une composante « opérations spéciales » à côté des trois composantes traditionnelles Terre - Air - Mer[15]. Les diverses combinaisons possibles offrent finalement au décideur politique un vaste choix d'options mais également l'assurance d'un contrôle strict des actions menées et d'un cadre juridique clair. De plus, la renommée d'efficacité des forces spéciales et l'aura qui les entoure sont elles mêmes facteurs de dissuasion sur une scène internationale ou des perturbateurs sont toujours tentés de profiter de la faiblesse de certains Etats amis qui savent alors pouvoir compter sur l'intervention de leur

allié.

Quelques situations tirées d'opérations militaires récentes illustrent divers rôles spécifiques des opérations spéciales sur la scène géopolitique.

Bosnie - Herzégovine 1995-2007

Si à la suite des accords de Dayton les pays de la coalition ont confié la chasse des criminels de guerre inculpés par le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) non aux forces classiques de l'IFOR puis de la SFOR[16] mais à leurs dispositifs d'opérations spéciales, c'est moins en raison de la dangerosité des fuyitifs et de leurs gardes rapprochées qu'en raison de la sensibilité politique d'arrestation de leaders qui conservent encore dans une partie de la population un prestige intact et des risques d'embrasement qui en découlent dans certaines communautés. Ces missions nécessitent alors un contrôle politico-militaire extrêmement étroit de la part des autorités de l'OTAN comme des autorités nationales qui veillent à la stabilité politique fragile de la Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'une liaison permanente avec les activités du TPIY que les opérations spéciales sont par nature aptes à garantir.

Kosovo 1999-2000

Au moment de la campagne aérienne menée par l'OTAN en 1999, des spécialistes du COS ont pu participer aux opérations d'information en direction de la population serbe afin d'expliquer la position de la communauté internationale. En juin de cette même année, après la signature des accords et alors que se met en place la KFOR[17], force internationale chargée de veiller à leur application, l'action discrète d'un petit groupe d'hommes des Forces Spéciales précédant de plusieurs heures à Mitrovica l'arrivée des chars Leclerc de la brigade française, obtient du chef local de l'UCK[18] qu'il diffère l'avancée de ses partisans et du commandement local serbe qu'il fasse retraite sans combat ni exactions d'arrière garde. Cette « ouverture de porte », sans recours à la violence mais dans une ambiance extrêmement tendue, est caractéristique des capacités intrinsèques aux opérations spéciales.

Plus tard, en août 2000, alors que la mine et l'usine de plomb de Zvecan, dans la partie serbe du Kosovo, rongés par la rouille et la négligence, sont devenus « une bombe à retardement », un Tchernobyl chimique potentiellement catastrophique pour les populations, les Serbes ne veulent pas entendre parler de fermeture. Il faut donc intervenir par surprise. Le 14 août, vers 3 heures du matin, l'opération Vulcain est déclenchée. En moins de trois quarts d'heures, les Forces Spéciales investissent discrètement la place, inspectent chaque recoin et contrôlent les points les plus sensibles, dépôt d'hydrocarbures et transformateur à pyralène. Les

gardes endormis n'ont pas eu le temps de mettre la main à leur arme ou d'activer les pièges. Quand le jour se lève, le complexe industriel est sous le contrôle de l'administration de l'ONU [19] sans casse ni effusion de sang.

Afghanistan 2003

Dans le cours de l'année 2003, un détachement important de Forces Spéciales françaises s'installe à Spin Boldack, dans le sud-est de l'Afghanistan. Mais alors que les forces françaises conventionnelles déployées depuis quelque temps à Kaboul le sont dans une logique d'efficacité militaire au sein d'une coalition internationale, la décision de mener une opération spéciale dans le sud-est à une portée politique plus fondamentale. Certes les aptitudes des forces spéciales font merveille dans une région où talibans, trafiquants et bandits font bon ménage, située de plus sur les routes d'infiltration en provenance du Pakistan. Mais surtout la présence de forces françaises à cet endroit, dans une relation bilatérale sous leadership américain, est un signal donné au plus fort de la tension entre la France et les Etats-Unis, signifiant que l'on peut être en désaccord frontal sur le sujet Irakien tout en continuant d'être des alliés fidèles pour la lutte contre le terrorisme entamée à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Cette option politique avait été rendue techniquement possible sur le plan militaire grâce à la certification acquise par le COS en 2002 de la part de ses homologues américain et britannique qui avaient alors vérifié son niveau de compétence et d'interopérabilité avec leurs propres procédures. [20]

République Démocratique du Congo, 2003

En juin 2003 dans l'Est du Congo à Bunia, les massacres inter ethniques poussent la communauté internationale à agir. Il faut rétablir la sécurité dans la ville, puis élargir le périmètre dans une région infestée de centaines de miliciens armés et d'enfant soldats, ce qu'on appelle pudiquement un environnement non permissif. Il s'agit dès lors de montrer sa force d'entrée, de prendre l'ascendant sur l'adversaire sans se laisser entraîner par les nombreuses provocations ni risquer de donner des prétextes à intervenir aux milices de la région, voire aux pays voisins. Surtout, il est impératif de réussir la mission sans dérapages, il en va de la crédibilité de l'Union européenne pour laquelle il s'agit de la première véritable opération militaire. C'est donc tout naturellement qu'une opération spéciale est organisée en phase préliminaire de l'opération ARTEMIS, faisant appel à des forces spéciales françaises, britanniques et suédoises pour investir la ville, redonner confiance aux populations, puis assurer l'arrivée en sûreté de contingents plus nombreux qui assureront la mission dans la durée.

Conclusion

VENANT en complément d'un dispositif conventionnel qui reste indispensable et s'appuyant sur des forces spécialisées disponibles immédiatement pour remplir dans l'urgence des missions souvent risquées, les opérations spéciales constituent un outil de liberté et d'action dans la main du chef d'état-major des armées et du Président de la République, chef des armées. Elles représentent un apport significatif dans la panoplie des options offertes au décideur quand les circonstances ne sont pas favorables à une intervention massive, coûteuse ou trop visible. Constituant un atout dont l'efficacité se mesure tout autant à l'aune de critères politiques que de critères strictement militaires, elles concourent au statut de puissance de la France.

Copyright 1er février 2008-Ranson/Diploweb.com

Notes

[1] Il s'agit de l'UFDR, Union des forces démocratiques pour le rassemblement.

[2] Groupe de Commandos Mixte Aéroporté

[3] JCS, *Joint Chief of Staff*.

[4] *OSS, la guerre secrète en France 1942-1945*, par Fabrizio Calvi, 1980, Hachette

[5] Il s'agissait notamment d'assurer la cohérence de la recherche concernant l'ordre de bataille allemand et la convergence des efforts des mouvements de résistance intérieure avec les opérations des armées alliées.

[6] *Géopolitique : constantes et changements dans l'histoire*, par Aymeric Chauprade, Paris, Ellipses, 2003.

[7] Concept des opérations spéciales du 4 décembre 2002

[8] *United States Special Operations Command* : commandement des opérations spéciales US.

[9] Voir à ce sujet *Task Force Dagger*, par Robin Moore, 2003, Jawbreaker, par Gary Bernstein, 2005, et *First In* par Gary C. Schroen, 2005, éditions Random House, Inc, New-York.

[10] La Brigade des forces spéciales terre (BFST) composée du 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine (1er RPIMa), 13^e régiment de dragons parachutistes (13^e RDP) et Détachement ALAT d'Opérations Spéciales.

[11] Commandos Trepel, Jaubert, de Montfort, de Penfentenyo et commando d'action sous-marine Hubert.

[12] Commando parachutiste de l'air n°10 (CPA 10), Escadrille d'opérations spéciales, Escadron d'hélicoptères « Pyrénées »

[13] Le cargo Winner arraisonné le 13 juin 2002

[14] Mission RESCO (récupération et sauvetage de combat) assurée de décembre 2006 jusqu'à août 2007 par le CPA20 et les hélicoptères « spéciaux » de l'Escadron d'Hélicoptères 725.

[15] La terminologie alliée parle de LCC (Land Component Command), ACC (Air Component Command) MCC (Maritime Component Command) et SOCC (Special Operations Component Command)

[16] IFOR : *Implementation Force* SFOR : *Stabilisation Force*

[17] *Kosovo Force*

[18] Milice Kosovare

[19] Récit dans l'*Express* du 9/11/2000.

[20] Certification acquise lors de l'exercice de l'OTAN *Strong Resolve*.

Copyright janvier 2008-Ranson / www.diploweb.com

[Retour au Sommaire](#)

La guerre iranienne contre le terrorisme. Le cas du Jundallah

mercredi 28 mars 2012, par Didier CHAUDET

L'auteur :

Enseignant à Sciences Po

Géopolitique de l'Iran. Enseignant à Sciences Po, Didier Chaudet démontre que les Iraniens mènent en ce moment leur propre guerre contre le terrorisme. Plus précisément contre un groupe utilisant des moyens terroristes, et appelé « Jundallah », « les Soldats d'Allah ». L'auteur en présente les racines et s'interroge sur les influences extérieures.

LA « guerre contre le terrorisme » a été, dès le départ, assez mal nommée. On épargnera aux lecteurs la critique la plus facile, répétée *ad nauseam*, qui dit qu'on ne fait pas la guerre à un moyen d'action. On rappellera plutôt qu'il s'agit d'une guerre américaine contre ce que les Américains considèrent comme du terrorisme. Ou même, parfois, comme une simple menace terroriste. De ce point de vue, en fait, tout ce qui semble s'opposer, de près ou de loin, à l'influence américaine, notamment de la part d'Etats moyens ou faibles, devient terrorisme. C'est ce qui explique pourquoi l'Iran a été inclus dans l' « Axe du Mal », alors que le pays avait abandonné l'emploi du terrorisme comme moyen d'action, et surtout ne pouvait pas être associé ni au 11 septembre 2001, ni au djihadisme sunnite. L'inclusion de ce pays dans la liste aura été d'autant plus choquante que la République islamique a été d'une aide non négligeable dans la lutte contre les Taliban. L'insulte a été d'autant plus mal ressentie par les Iraniens qu'ils mènent en ce moment leur propre guerre contre le terrorisme. Plus précisément contre un groupe utilisant des moyens terroristes, et appelé « Jundallah », « les Soldats d'Allah ».

Les racines du Jundallah

Quelles sont les racines de ce mouvement terroriste ? Elles se confondent avec les tensions entre le centre, persan et chiite, et la périphérie à l'est, sunnite et baloutche. Plus exactement dans la province du Sud-Est appelée Sistan-

Baloutchistan. C'est dans cette province artificielle, créée par Reza Shah [1] dans les années 1930, que vivent les Baloutches iraniens (1,5 millions de personnes) [2]. Ces derniers représentent un peuple qui comme les Kurdes, est divisé entre plusieurs Etats. Ici une séparation entre l'Afghanistan, l'Iran, et le Pakistan. Encore une fois comme les Kurdes, les Baloutches ont gardé le sentiment d'une identité forte, et sont considérés par les centres qu'ils dominent comme farouchement attachés à leur indépendance. Rien d'étonnant à cela : tout comme les Pachtones, ils ont à l'origine une structure tribale qui leur a permis historiquement de mieux résister au centre persan. Et depuis le Grand Jeu, les Baloutches, en tant que peuple transfrontalier, ont été au cœur d'un réseau de contrebande particulièrement important. Et cela est tout particulièrement vrai au niveau du trafic d'armes, qui aura été conséquent tout au long du 20ème siècle. Là aussi, on peut faire une comparaison avec les Pachtones. Dans les deux cas, cela donne aux peuples évoqués les moyens de s'opposer physiquement au centre quand le besoin s'en fait sentir, et une grande familiarité à l'emploi des armes. De fait, l'Iran n'a réussi à contrôler ses Baloutches qu'à partir des années 1930. D'abord indirectement, en utilisant les chefs tribaux, ou « Sardars ». Puis plus directement, par la force, par une politique visant à liquider les chefs traditionnels. Et si la Révolution khomeyniste a suscité des espoirs chez les nationalistes baloutches, ils ont vite été dissipés. Au début de ladite révolution, ce sont les Gardiens de la Révolution qui ont pris en main le territoire. Téhéran s'est alors imposé particulièrement durement [3]. Malgré la chute du Chah, c'est donc la continuité qui l'a emporté : la population baloutche en périphérie se ressent, de par sa situation, comme un groupe de citoyens de seconde zone, vivant dans un environnement économique trop peu développé.

Nationaliste et djihadiste anti-chiite

Ce dangereux cocktail de tensions historiques, de manque d'influence politique, et de misère économique, est bien sûr le terrain rêvé pour un groupe violent. Cela a expliqué la naissance du PKK chez les Kurdes turcs. Et le groupe Jundallah en tant que tel a émergé à cause de cette situation locale. Mais il serait simpliste d'en rester là : le Jundallah ne se définit pas uniquement comme nationaliste. Le groupe s'est formé à partir d'une idéologie djihadiste anti-chiite proche de celle d'Al Qaïda et des Taliban. De fait, les combattants du Jundallah sont les héritiers de deux décennies d'influence extrémiste venant du voisinage de l'Iran : on pense notamment aux écoles religieuses basées au Pakistan, qui ont été financées par des activistes de la péninsule arabique, mais aussi par Saddam Hussein. Pendant la guerre Iran-Irak, en effet, l'excitation des tensions à l'intérieur de l'Iran semblait de bonne guerre [4]. Il y a eu également une influence des Taliban sur

les Baloutches, surtout en territoire pakistanais. Une telle situation a eu une influence sur le nationalisme baloutche en terre iranienne. Se battant en terre chiite, certains Baloutches iraniens trouvaient dans l'extrémisme sunnite une idéologie qui pouvait être attrayante. Et surtout, une idéologie qui leur donnait des alliés naturels, parmi les groupes actifs en Afghanistan et au Pakistan. Ces liens sont très clairs dès la création du mouvement, en 2003 : « les Soldats d'Allah » auraient été créés sur un territoire contrôlé par le Taliban pakistanais le plus important du moment, Nek Mohammed Nazir (mort en 2004). Le jeune fondateur et leader du Jundallah, Abdel Malik Rigi, a d'ailleurs été formé à la mosquée Binori. C'est dans cette même mosquée que nombre de Taliban et de djihadistes pakistanais ont été endoctrinés [5]. Si on ne peut pas associer directement Al Qaïda et le Jundallah avec les sources accessibles, on sait malgré tout que le groupe a des liens avec les Taliban pakistanais combattant Islamabad. Ils ont également des relations avec le *Lashkar-e-Jhangvi*, un mouvement terroriste anti-chiite frappant au Pakistan [6]. Les liens avec les Taliban afghans semblent clairs également : la naissance du mouvement se fait post-2001, une fois que les combattants baloutches du mollah Omar sont revenus au pays après la chute du régime tenu par les Taliban. Ces liens avec les forces les plus extrémistes d'Asie du Sud expliquent leurs tactiques de terreur, au sens propre. Il s'agit ainsi du premier groupe ayant usé de la décapitation contre des représentants des forces de l'ordre iranien, pour mieux marquer les esprits. A partir de 2008, ils ont introduit l'utilisation de l'attentat suicide en territoire iranien. En mai 2009, le Jundallah s'est directement impliqué dans une logique de guerre sectaire : un attentat a frappé une importante mosquée chiite de Zahedan, la capitale du Sistan-O-Baloutchistan, pendant la prière du soir. 19 personnes sont mortes, et 60 ont été blessées [7]. Certes, par la suite, le leader du groupe, Rigi, a été capturé. Mais si le groupe a été décapité, il n'a pas disparu, loin de là. En fait, en décembre 2010, on a encore eu la preuve de la force de frappe sanglante du groupe, même sans Rigi à sa tête. Deux attentats suicide ont visé une procession religieuse chiite dans le port de Chabahar, et ont fait au moins 40 morts [8]. De fait, le groupe bénéficie encore d'une situation locale et régionale assez « favorable » pour continuer à exister.

Quelles influences extérieures ?

Cette analyse ne serait pas complète sans réfléchir aux possibles influences extérieures face au phénomène Jundallah. Certes, très clairement, le groupe terroriste est d'abord né de tensions locales et régionales. On ne peut pas considérer le groupe comme une créature inventée par des forces hostiles à Téhéran. Malgré tout, on connaît les tensions, parfois sanglantes, entre l'Iran

d'une part, et les Etats-Unis, Israël, ou d'autres acteurs. On ne peut pas nier que l'idée d'une utilisation par des forces extérieures des ennemis intérieurs de l'Iran puisse être considéré « de bonne guerre ». Nous allons donc passer en revue les différents « suspects », et mettre en avant ce que la littérature ouverte nous dit de leur implication.

A la question : « Les Occidentaux soutiennent-ils le Jundallah ? », on peut répondre « Probablement non ». Ici, quand on parle d'Occidentaux, on pense en fait, en premier lieu, aux Américains. Il est très probable que ces derniers mènent des actions clandestines en Iran. Des ordres exécutifs, signés fin 2004 et en 2005 par le président G. W. Bush, ont donné au Pentagone la possibilité de mener des actions clandestines sans passer par la CIA. Et donc sans possibilité de contrôle de la part du Congrès. Les opérations secrètes menées par des services américains sont généreusement dotées à cette période, et on sait qu'elles ont eu lieu [9]. De même, selon certains analystes, il y aurait eu prise de contact avec le Jundallah, mais uniquement dans le cadre d'une collecte de renseignements. Selon Robert Baer par exemple, cela n'est pas allé plus loin, le groupe se montrant vite incontrôlable, et surtout, dangereusement proche d'Al Qaïda [10]. A partir de là les informations ouvertes nous amènent à penser que Washington a fait en sorte d'éviter à tout prix tout contact avec les djihadistes baloutches. Quoi qu'on pense des Américains, ils sont, tous comme les Iraniens d'ailleurs, des acteurs relativement rationnels sur ce dossier : soutenir le terrorisme en Iran amènerait le régime à revenir à ses vieux démons, et à soutenir le tourisme transnational contre les Etats-Unis et ses alliés. Mais tout le monde n'est pas aussi prudent : il semblerait que les Israéliens aient utilisé le Jundallah dans leur lutte contre le régime iranien [11]. Des « memos » de la CIA tendent à prouver que des membres du Mossad, les services secrets israéliens, se sont fait passer pour des agents de la CIA. Ils ont utilisé cette couverture pour recruter des membres du Jundallah. Plusieurs officiels liés aux services de renseignements américains, encore actifs ou à la retraite, ont confirmé les informations livrées par ces documents. On a déjà vu les services israéliens travailler avec une autre force considérée comme terroriste, le MEK, ou « Moudjahidine du Peuple ». Ces derniers auraient travaillé ensemble, notamment pour assassiner les scientifiques nucléaires iraniens [12]. Les informations de la CIA dévoilées par le journal *Foreign Policy*, n'ont donc, en soi, rien d'étonnant. Israël joue une partition à court terme, pour obtenir des gains rapides dans sa lutte indirecte contre Téhéran. Le problème de cette approche est qu'elle finance un groupe djihadiste potentiellement dangereux au delà de l'Iran. Et cette façon de procéder ne peut qu'avoir des répercussions régionales, et nourrir le complotisme et l'anti-américanisme autant en Iran qu'au Pakistan, et dans les pays alentours. Car même si les Américains sont responsables, des questions restent sans réponse,

comme : pourquoi les Américains n'ont-ils pas stoppés leurs alliés israéliens ? Il s'agissait d'abord d'inertie politique. Mais pour les Pakistanais, les Iraniens, les Moyen-Orientaux, hélas, cela ressemble à une division des tâches entre Occidentaux, qui a un impact diplomatique désastreux.

L'influence extrémiste sunnite venant notamment de la péninsule arabique

On sait également que le groupe extrémiste est proche des Taliban, notamment de la variation pakistanaise de cette mouvance. Indirectement, l'influence extrémiste sunnite venant notamment de la péninsule arabique est donc également responsable : ici on ne fait que retrouver une énième conséquence de la « guerre froide » opposant Arabie Saoudite et Iran. Et malgré les fantasmes que ce pays suscite, si le Pakistan est indirectement impliqué aujourd'hui, c'est d'abord en tant que base de repli, et de victime des tensions entre chiites et sunnites. Il serait difficile pour Islamabad de soutenir un groupe qui s'oppose avec fermeté au pipeline Iran-Pakistan-Inde (IPI), essentiel pour la sécurité énergétique du pays [13]. Et depuis le second semestre 2011 au moins, nombreux sont ceux à Islamabad qui applaudissent au début de rapprochement entre Iran et Pakistan. Dans un tel contexte la coopération anti-terroriste existe bien entre les deux pays. Et on peut dire que Rigi a été capturé en partie grâce aux services pakistanais [14]. Mais il n'est pas impossible que pendant ses premières années, les services pakistanais aient laissé le Jundallah se développer sans objection de leur part. Après tout, l'Iran a de très bonnes relations avec l'Inde, et un tel groupe peut toujours servir comme moyen de pression. Mais quel que soit le niveau de tolérance pakistanaise, voire de connivence de la part de certains individus, dans un passé proche, il faut éviter le fantasme d'un ISI tout puissant ici. Mais même en excluant Islamabad, **un à deux alliés des Américains peuvent donc être considérés comme jouant, au moins indirectement, un jeu dangereux avec le Jundallah** et d'autres forces utilisant le terrorisme comme moyen d'action. Une telle attitude ne fait que renforcer les faucons iraniens, mais aussi des esprits plus modérés. Pour un pays déjà frappé par des sanctions non négligeables depuis plus de deux décennies, cela ne peut être que la preuve d'une opposition radicale à l'Iran en tant que puissance moyenne. Cette politique qui ne fait que nourrir les extrêmes est bien entendu, potentiellement dangereuse pour les intérêts des Américains et de leurs alliés européens, au Proche-Orient et en Afghanistan.

Le Jundallah est d'abord le produit de tensions intérieures et régionales

En bref, à bien des égards, le Jundallah semble être le produit de tensions d'abord

intérieures et régionales. Pour l'Iran aussi, tant que l'Afghanistan ne sera pas stabilisé, le terrorisme ne sera pas éradiqué sur son territoire à l'est. Et tant que le problème terroriste au Pakistan continuera à frapper ce pays, il soutiendra l'extrémisme sunnite en territoire chiite. En cela, **en fait, on voit que l'Iran et les Etats-Unis ont, à bien des égards, des objectifs communs en AfPak, allant dans le sens d'une stabilisation de la région.** La guerre iranienne contre le terrorisme peut offrir des points d'entente entre Téhéran et l'Occident. Un tel sujet devrait être plus au cœur des discussions avec la République islamique aujourd'hui. Toute possibilité de dialogue est impossible tant que tout est considéré comme secondaire hors le dossier nucléaire. Une victoire du djihadisme anti-chiite et anti-occidental en AfPak est sans doute un danger sécuritaire autrement plus réel qu'une arme nucléaire non encore obtenue, qui sera sans doute bien rudimentaire, et bien limité face à l'arsenal russe ou américain. Si on est sérieux dans la lutte contre les réseaux terroristes, on devrait savoir se concentrer sur les véritables menaces, et non en rester à une logique de Guerre froide en relations internationales.

Copyright Mars 2012-Chaudet/Diploweb.com

Notes

[1] Qui fut Chah d'Iran jusqu'en 1941.

[2] Cette province a spécifiquement été créée pour contrôler les Baloutches. Le Sistan se trouve au nord du Baloutchistan et sa population est persane et chiite. C'est de cette partie de la province qui nourrit l'administration pour l'ensemble du territoire. Voir Stéphane Dudoignon, Voyage au pays des Baloutches (Iran, début du XXIème siècle), Paris : éditions Cartouche, 2009, p.86.

[3] Adun Koolstadt Wiig, « Islamist Opposition in the Islamic Republic : Jundallah and the spread of extremist Deobandism in Iran », FFI Report, juillet 2009, p.11.

[4] Idem, p.19.

[5] Pepe Escobar, « Jundallah versus the mullahtariat », Asia Times, 21 octobre 2009, atimes.com

[6] Amir Rana, « Enemy of the State : Lashkar-e-Jhangvi and Militancy in Pakistan », Jane's Information Group, 5 aout 2009, janes.com

[7] BBC News, « Iran : Many die in Zahedan mosque bombing », 28 mai 2009, news.bbc.co.uk.

[8] Al Arabiya, « Undallah remains a danger and a thorn in Iran's side », 19 janvier 2011, alarabiya.net.

[9] Seymour Hersh, « Preparing the Battlefield », The New Yorker, 7 juillet 2008, newyorker.com.

[10] Robert Baer, « Iran's Biggest Worry : Growing Ethnic Conflict », Time, 21 octobre 2009, time.com.

[11] Les informations ici viennent d'un article qui a particulièrement fait du bruit il y a deux mois à Washington : Mark Perry, « False Flag », Foreign Policy, 13 janvier 2012, foreignpolicy.com

[12] Muhammad Sahimi et Richard Silverstein, « Israel Iran attack ? What goes around comes around », The Christian Science Monitor, 21 février 2012, csmonitor.com.

[13] Pepe Escobar, op.cit.

[14] Conclusions sur le sujet d'entretiens menés entre Islamabad et Karachi en novembre et décembre 2011.

[Retour au Sommaire](#)

Assassinats par drones : un cadre juridique ambigu

mercredi 21 novembre 2012, par Thierry RANDRETSA

L'auteur :

Doctorant en sécurité internationale et défense rattaché au Centre lyonnais d'études de sécurité internationale et défense (CLESID) de l'université Lyon 3.

L'usage de drones par Israël dans son combat contre le Hamas pointe l'importance d'une réflexion sur cette pratique. Thierry Randretsa se concentre ici sur les Etats-Unis. Au Pakistan, ces frappes auraient tué entre 2562 et 3325 personnes dont 474 à 881 civils.

Comment expliquer la facilité avec laquelle l'administration américaine semble recourir aux frappes de drones dans sa lutte contre le terrorisme ? L'auteur démontre de façon rigoureuse que l'absence de cadre juridique officiel entourant la pratique des assassinats ciblés pose des problèmes ayant des répercussions concrètes sur le terrain. L'usage privilégié de la force létale dans des pays avec lesquels les États-Unis ne sont pas en situation de conflit armé est politiquement contreproductif.

LES assassinats ciblés par frappes de drones ont indéniablement marqué la Présidence Obama. Rien qu'au Pakistan, ces frappes s'élèveraient à 344, dont 292 sous Obama, selon le Bureau of Investigative Journalism [1]. Ces attaques sont controversées en raison du secret qui les entoure, relevant en grande partie des opérations clandestines opérées par la CIA. Cette opacité pose problème en raison de l'ampleur de ces frappes et des dommages qu'elles peuvent causer à la population civile. Au Pakistan, ces frappes auraient tué entre 2562 et 3325 personnes dont 474 à 881 civils. La définition des objectifs visés pose également question. Le 30 septembre 2011, les États-Unis éliminaient Anwar Al-Awlaki, un agent d'Al-Qaïda recherché depuis deux ans. Cette attaque suscitait la polémique en raison de sa citoyenneté américaine, laissant penser qu'il aurait été exécuté sans avoir pu bénéficier de ses droits [2].

Comment expliquer la facilité avec laquelle l'administration américaine semble recourir à la force létale dans sa lutte contre le terrorisme ?

Un acte de guerre contre le terrorisme

L'assassinat ciblé peut se définir comme l'emploi de la force létale intentionnelle et délibérée « avec un niveau de préméditation, contre un individu ou des individus identifiés à l'avance par l'auteur » [3]. Seul un cadre juridique permet l'emploi intentionnel de la force létale : celui de la guerre. En effet, Les États-Unis se considèrent en « guerre contre le terrorisme » depuis l'Authorization for use of military force (AUMF) voté par le Congrès américain le 14 septembre 2001 les autorisant à employer la force militaire contre les auteurs des attentats du 11 septembre 2001. Dans l'arrêt HAMDAM rendu en 2006, la Cour Suprême américaine indique que l'article 3 commun aux Conventions de Genève (CG) s'applique aux combattants d'Al Qaida en présence d'un conflit « ne présentant pas un caractère international » [4].

Des individus ciblés en fonction de leur profil et non de leur statut

Le paradigme de la guerre est trompeur sur la nature des menaces qui pèsent sur les États-Unis. Le terrorisme est un crime et devrait relever en principe du droit pénal.

Pour autant, cela ne signifie pas que la force militaire soit employée tous azimuts. Au contraire, la nature bien particulière de cette guerre nécessite de prendre pour cible des individus en raison de leur responsabilité individuelle. Dans la guerre traditionnelle, le combattant peut être attaqué en raison de son statut défini par le port de l'uniforme (qui symbolise son incorporation dans les forces armées). Dans les conflits asymétriques contemporains, le combattant se distingue difficilement du civil. Il ne porte pas d'uniforme et vit parmi la population. C'est pourquoi les frappes de drones sont animées par une logique de précision. Celle-ci opère à deux niveaux. Tout d'abord, elle doit aboutir à l'identification positive du terroriste. Cela requiert un vaste travail de recherche en amont afin de tracer les liens entre l'individu et l'activité terroriste. Chaque semaine se tient une visioconférence réunissant une centaine de membres de l'appareil de sécurité nationale, au cours de laquelle est examinée la biographie de personnes suspectées de terrorisme [5].

On retrouve ici la nature criminelle et le traitement judiciaire qui s'ensuit puisqu'il s'agit ni plus ni moins que d'évaluer la responsabilité pénale du terroriste supposé.

Il s'agit de s'en prendre aux individus posant une « menace significative » aux intérêts américains, selon les termes de John Brennan, conseiller en contre-

terrorisme du Président Obama [6]. Cela peut être un dirigeant opérationnel d'Al-Qaïda ou d'une organisation associée, ou un opérateur en train de s'entraîner ou de planifier une attaque contre les intérêts américains. Par exemple, Anwar Al-Aulaki était suspecté d'avoir aidé le Nigérian Umar Farouk Abdulmutallab dans sa tentative d'attentat avortée sur le vol 253 Northwest Airlines Flight reliant Amsterdam à Détroit, le 25 décembre 2009. Il lui aurait notamment appris à utiliser un explosif à bord d'un avion. Il aurait également joué un rôle clé dans la direction stratégique d'Al-Qaïda Péninsule Arabique en participant au recrutement et à la mise en place de camp d'entraînement [7].

Par ailleurs, la logique de précision permettrait de minimiser les dommages collatéraux. L'emploi de drone surveillant la cible en continu permet de définir le moment où l'individu n'est pas entouré de civils. Des munitions guidées avec précision alliées à un processus d'« arsenalisation » (« weaponeering ») gérant notamment les risques liés à l'impact de l'explosion complètent le dispositif de minimisation des dommages civils.

Des libertés prises avec le droit international humanitaire

Pourtant, les pertes civils ne sont pas rares comme l'indiquent les chiffres du Bureau of investigative journalism. Le processus d'identification est loin d'être infaillible. Selon une étude, 70% des dommages collatéraux sont le fait d'une identification ratée en Afghanistan et en Irak 22% sont attribués à un dysfonctionnement de l'arme et 8% au test de proportionnalité [8].

Ces échecs corroborent les informations disponibles sur la façon dont les dommages civils sont évalués par les autorités américaines. Celles-ci considèrent que tous les hommes en âge de porter les armes se trouvant dans la zone de frappe de la cible sont considérés comme des combattants jusqu'à preuve du contraire [9]. C'est une violation manifeste du droit international humanitaire qui dispose qu'« en cas de doute, la personne sera considérée comme civil » (art. 50 du Protocole Additionnel I aux Conventions de Genève du 8 août 1977 ou PAI). Une telle méthode de décompte est également susceptible de conduire à des dommages civils excessifs par rapport à l'avantage militaire direct et concret attendu de l'attaque, soit une violation du principe de proportionnalité (art. 51 5 b) PAI).

Par ailleurs, si la méthode de ciblage individualisé vaut pour les frappes portées contre les dirigeants d'Al-Qaïda (les « leadership targets » ou « personality strikes »), il ne semble pas que la même rigueur soit adoptée pour les « signature strikes ». Celles-ci visent les individus supposés être associés aux groupes terroristes mais dont l'identité n'est toujours pas connue et dont la présence n'est

pas toujours certifiée !

Le paradigme du maintien de l'ordre

Parce que le terrorisme reste avant tout un problème de nature pénale, le paradigme du maintien de l'ordre vient se greffer sur celui de la guerre. Il convient de rappeler que le premier s'applique en temps de paix ; il est régi par le droit international des droits de l'Homme. La force létale ne peut être envisagée qu'en tout dernier recours. A plusieurs reprises, les autorités américaines ont assuré que les frappes de drones étaient un ultime recours, lorsque la menace était imminente et que la capture ne pouvait être réalisée [10]. Cependant, l'ampleur de la pratique laisse penser le contraire. En outre, le paradigme du maintien de l'ordre est fondamentalement incompatible avec celui de la guerre dans lequel l'emploi de la force létale est la norme, pas l'exception.

En définitive, l'absence de cadre juridique officiel entourant la pratique des assassinats ciblés pose des problèmes ayant des répercussions concrètes sur le terrain. L'usage privilégié de la force létale dans des pays avec lesquels les États-Unis ne sont pas en situation de conflit armé est politiquement contreproductif. L'image des États-Unis est écornée. Pire, ces actes de violence arbitraires sont un terreau pour le terrorisme. Ainsi, au Yémen, si les frappes de drones ont sérieusement entamé les capacités d'Al-Qaïda Péninsule arabe, elles ont également contribué à sa popularité [11].

Copyright Novembre 2012-Randretsa/Diploweb.com

Notes

[1] THE BUREAU OF INVESTIGATIVE JOURNALISM, « Covert war on terror », disponible sur thebureauinvestigates.com/category/projects/drone-data/, consulté le 7 septembre 2012.

[2] CENTER FOR CONSTITUTIONAL RIGHTS, « CCR Condemns Targeted Assassination of U.S. Citizen Anwar Al-Awlaki », disponible sur ccrjustice.org/newsroom/press-releases/ccr-condemns-targeted-assassination-of-u.s.-citizen-anwar-al-awlaki, consulté le 7 septembre 2012.

[3] Philip ALSTON, Report of the special rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions. Study on targeted killings, 28 may 2010, 14th session, 29 p., p. 5.

[4] U.S. SUPREME COURT, Hamdan vs Rumsfeld, 548 U.S., 2006, p. 67, supremecourt.gov/opinions/05pdf/05-184.pdf, consulté le 7 septembre 2012.

[5] Jo BECKER and SCOTT SHANE, « Secret « kill list » proves a test of

Obama's principles and will », The New York Times, may 29, 2012.

[6] John O. BRENNAN, « The Ethics and Efficacy of the President's Counterterrorism Strategy », Remarks of John O. Brennan - As Prepared for Delivery Assistant to the President for Homeland Security and Counterterrorism Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington DC, Monday, April 30, 2012 disponible sur lawfareblog.com/2012/04/brennanspeech/, consulté le 7 septembre 2012.

[7] Robert CHESNEY, « Who may be killed ? Anwar Al-Awalaki as a case study in the international legal regulation of lethal force », in Michael SCHMITT (eds), Yearbook of international humanitarian law, vol. 13, Cambridge University Press, 2010, pp. 3-60, p. 9.

[8] Gregory MC NEAL, « The U.S. practice of collateral damage estimation and mitigation », forthcoming, 9/09/2011, p. 12, disponible sur papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1819583, consulté le 7 septembre 2012.

[9] Jo BECKER and SCOTT SHANE, « Secret « kill list » proves a test of Obama's principles and will », The New York Times, may 29, 2012.

[10] Voir par exemple Eric HOLDER, Attorney General Eric Holder Speaks at Northwestern University School of Law, Chicago, Monday, March 5, 2012, disponible sur justice.gov/iso/opa/ag/speeches/2012/ag-speech-1203051.html, consulté le 7 septembre 2012.

[11] Sudarsan RAGHAVAN, « In Yemen, U.S. airstrikes breed anger, and sympathy for al-Qaeda », The Washington Post, may 30.

[Retour au Sommaire](#)

Lutte contre l'Etat Islamique : ambiguïtés, faux semblants et opportunités

mercredi 27 août 2014, par Pierre RAZOUX

L'auteur :

Directeur de recherche à l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM). Auteur de *La guerre Iran-Irak, première guerre du Golfe*, (Perrin)

Pour lutter contre l'Etat islamique, des pays rivaux seront-ils capables de coopérer ? Pierre Razoux présente ici une grille de lecture et une stratégie régionale d'endiguement.

Avec en pied de page une carte inédite : "Expansion et hypothèse d'endiguement de l'Etat Islamique (été 2014)", réalisée par Charlotte Bezamat-Mantes (IFG).

LES ATROCITÉS récemment commises par les djihadistes de l'Etat Islamique (en Irak et au Levant) autoproclamé par Abou Bakr al-Baghdadi offrent l'opportunité aux pays touchés ou menacés d'unir leurs efforts et de s'entendre sur une stratégie régionale d'endiguement, qui pourrait déboucher dans un deuxième temps sur une vaste offensive militaire de leur part destinée à éradiquer cette mouvance djihadiste qualifiée par Chuck Hagel, Secrétaire d'Etat américain à la Défense, de « groupe terroriste le plus sophistiqué et le mieux financé que tous ceux que nous ayons connu jusque là ; Il va au-delà de tout autre groupe terroriste » [1].

Rebattre les cartes au Moyen-Orient.

Une telle entente, appuyée par les Etats occidentaux prêts à s'impliquer dans la lutte contre l'Etat Islamique, mais aussi pourquoi pas par la Russie, pourrait rebattre les cartes au Moyen-Orient, débouchant sur une nouvelle donne géopolitique comme il n'y en avait plus eu depuis la fin de la Guerre froide et l'intervention internationale destinée à libérer le Koweït envahi par Saddam Hussein, à l'été 1990. Une telle évolution, que certains jugeront sans doute naïve ou irréaliste, présenterait de nombreux avantages, même si elle se heurte

aujourd'hui à quelques ambiguïtés et à de multiples réticences.



Pierre Razoux, Directeur de recherche à l'IRSEM

Ambiguïtés

La déclaration est passé presque inaperçue, mais le 20 août 2014, le Pape François a déclaré que « ce que fait l'Etat islamique constitue une agression contre l'humanité ; Dans les cas où il y a agression injuste, il est licite d'arrêter l'agresseur injuste [...] en évaluant tous les moyens nécessaires pour y parvenir » [2]. Une telle occurrence est suffisamment rare dans l'histoire pour être notée. Bien qu'il ait nuancé son propos en affirmant que lutter contre une agression injuste ne devait pas aboutir à l'occupation de territoires, il a indubitablement encouragé certains Etats occidentaux (mais aussi de nombreux Européens), jusque là réticents, à s'engager d'une manière ou d'une autre dans la lutte contre les djihadistes de l'Etat Islamique. Ce faisant, il a ressuscité le concept de « guerre juste » instrumentalisé au Moyen-âge pour justifier les croisades. Le Grand Mufti de la Mecque, Abdul Aziz Al-Asheikh, ne s'y est pas trompé, déclarant dans la foulée que « l'extrémisme et l'idéologie de groupes tel que l'Etat Islamique sont contraires à l'Islam, sont le plus grand ennemi de l'Islam et les musulmans en sont les premières victimes » [3]. Cette déclaration visait bien évidemment à déminer les discours populistes toujours prompts à surgir de part et d'autre de la Méditerranée et de l'océan Atlantique, afin de couper court à toute idée même de croisade ou de Jihad. Il ne faudrait pas en effet que l'appui des Etats-Unis, de certains Etats européens, voire d'autres Etats choqués par

l'ignominie des djihadistes, puisse être présentée comme une croisade contre le monde musulman. Il ne faudrait pas non plus qu'une éventuelle action concertée de l'Iran, de l'Irak et de la Syrie soit présentée par les monarchies du Golfe comme une revanche de la minorité chiite sur la majorité sunnite. Les gouvernements impliqués, quels qu'ils soient, devront donc prendre grand soin de communiquer intelligemment et de manière proactive pour éviter de tels écueils.

La solution de long terme ne saurait être strictement sécuritaire et militaire. Elle devra être forcément politique.

Le caractère même de la lutte contre l'Etat islamique constitue une seconde ambiguïté de taille. Car s'il est indéniable que le recours à la force armée apparaît inéluctable pour lutter efficacement contre les djihadistes, du moins dans un premier temps, la solution de long terme ne saurait être strictement sécuritaire et militaire. Elle devra être forcément politique. Les Syriens qui soutiennent l'Etat islamique le font car ils sont terrorisés par la violence des djihadistes, mais aussi parce qu'ils n'ont plus aucun espoir dans l'avenir politique de leur pays. Que le régime syrien accepte des compromis et promeuve une politique sincère d'amnistie, et une frange conséquente de cette population tournera le dos aux djihadistes. Parmi ces derniers, nombreux ne sont ni Syriens, ni Irakiens, mais viennent de pays arabes dont les dirigeants se sont engagés dans une lutte radicale contre la mouvance des Frères musulmans. Plus ces gouvernements élimineront d'individus proches de cette mouvance, plus les survivants et leurs descendants se radicaliseront. Qu'au contraire ils acceptent de dialoguer avec eux et de les insérer dans le jeu institutionnel, et les filières de recrutement de djihadistes se rétréciront. Suivant cette même logique, une solution politique au conflit israélo-palestinien, acceptable par les deux parties, permettrait d'effondrer l'un des piliers de l'Etat islamique.

Privilégier l'option politique apparaît tout aussi indispensable dans les rangs de ceux qui luttent en première ligne contre l'Etat Islamique. Les peshmergas de Massoud Barzani, aidés par les combattants kurdes syriens et iraniens, mais aussi par Téhéran, constituent pour l'instant la seule force de frappe capable de repousser les djihadistes. Pour qu'ils le restent, il convient de leur donner à la fois des garanties politiques sur leur autonomie future, tout en leur faisant comprendre qu'ils ne gagneront rien à revendiquer leur indépendance formelle.

Un vaste Kurdistan indépendant qui profiterait du chaos régional pour s'imposer face à Bagdad et Damas ne pourrait qu'accroître

les risques de conflagration régionale.

Ils devront comprendre aussi qu'il leur faudra rendre la région de Kirkouk qu'ils ont conquise sur l'armée irakienne en profitant du vide créé par la progression fulgurante de l'Etat islamique. Car l'idée même d'un vaste Kurdistan indépendant qui profiterait du chaos régional pour s'imposer face à Bagdad et Damas ne pourrait qu'accroître les risques de conflagration régionale, pour le plus grand bénéfice de tous ceux qui rêvent d'instaurer un califat radical. De même, les tribus sunnites irakiennes qui ont rallié l'Etat Islamique - tout particulièrement celles des régions de Tikrit et Faloudja - l'ont fait non par idéologie, mais parce qu'elles n'avaient plus d'autre espoir pour tenter de changer le rapport de force en leur faveur, face à un gouvernement chiite sectaire qui n'a eu de cesse de les marginaliser et de leur dénier toute influence au sein de l'Etat. Que le nouveau gouvernement d'Aïdar al-Abadi prenne la décision courageuse de les associer effectivement au pouvoir et aux prébendes qui en découlent, et il est probable que celles-ci tourneront casaque, voire retourneront leurs armes contre leur allié actuel.

Toutes ces décisions politiques contribueraient à réduire considérablement le nombre de combattants de l'Etat islamique, à siphonner son réservoir de forces et à lui couper idéologiquement l'herbe sous les pieds.

Enfin, et c'est une troisième ambiguïté, il convient de constater qu'en Occident, l'idée même d'une coopération impliquant un dialogue politique avec l'Iran et la Syrie - et par là-même l'acceptation de leur rôle régional - heurte les milieux néoconservateurs qui ont fait de la stigmatisation de ces deux pays leur cheval de bataille. Or, l'Iran est aujourd'hui le seul interlocuteur en mesure d'influencer favorablement trois des acteurs principaux (Syrie, Irak et Kurdistan irakien autonome) de ce que pourrait être une coalition régionale destinée à faire refluer l'Etat Islamique.

Réticences

Si l'Irak et l'Iran ont un intérêt évident à combattre sans réserve l'Etat Islamique, d'autres Etats de la région se montrent plus réservés. La Turquie de Recep Tayyip Erdoğan se sent certes menacée par le message idéologique véhiculé par les djihadistes qui télescope la politique « néo-ottomane » promue par l'AKP et qui menace les alliés kurdes irakiens d'Ankara, et par là même une importante source de ravitaillement en pétrole bon marché pour l'économie turque. Les exactions des djihadistes multiplient également le nombre de réfugiés en Turquie et imposent une plus grande mobilisation de l'armée à la frontière syrienne, deux

conséquences qui ont un coût économique certain. Mais en même temps, la présence de l'Etat Islamique permet d'occuper le rival iranien et de fragiliser un peu plus les pouvoirs irakien et syrien avec lesquels le gouvernement turc entretient des relations difficiles. La progression spectaculaire des djihadistes en direction de Bagdad, en juillet 2014, n'a-t-elle pas permis de mettre à l'écart Nouri al-Maliki, l'ancien Premier ministre irakien qui concentrait sur sa personne l'hostilité des communautés sunnites et kurdes irakiennes, mais aussi celle des Occidentaux et de l'ensemble des voisins de l'Irak. Même Téhéran, qui avait jusque là soutenu Nouri al-Maliki, l'a lâché comprenant qu'il était devenu beaucoup plus un handicap qu'un atout pour la stratégie d'influence iranienne dans la région.

Cette présence limitrophe de l'Etat Islamique permet également à de nombreux réseaux informels turcs de prospérer, grâce à l'importante contrebande qui s'est développée des deux côtés de la frontière. L'Etat Islamique est géographiquement enclavé, sans débouchés naturels autres que l'Anatolie turque. Il est en même temps riche (contrôle des puits de pétrole syriens, rançons, rackets, financements étrangers) et peut ainsi aisément trafiquer avec de nombreux intermédiaires. Rappelons que pendant la guerre Iran-Irak, la Turquie s'était considérablement enrichie en fermant les yeux sur les trafics de tous acabits - y compris d'armes et de pétrole - à destination de l'Irak et de l'Iran. Dernier point, le gouvernement islamo-conservateur d'Ahmet Davutoğlu est gêné par la présence de djihadistes turcs dans les rangs de l'Etat Islamique, qui trouble son message et rend plus délicate une éventuelle intervention militaire.

De son côté, le régime syrien aurait de bonnes raisons de vouloir se débarrasser de l'Etat Islamique qui occupe une part conséquente de son territoire, notamment la ville de Raqqa dont il a fait sa « capitale ». Mais la présence même de ce corps hostile lui permet de diviser et d'affaiblir ses adversaires et de justifier sa lutte sans merci contre l'opposition en mettant tous les djihadistes et les opposants dans le même sac. Force est de constater que la stratégie de Bachar el-Assad, qui consiste à véhiculer l'idée que la révolution syrienne s'est transformée en une lutte de survie d'un pouvoir séculier face à un terrorisme islamiste radical menaçant l'ensemble du Levant, semble recueillir un écho grandissant. Le président syrien n'est donc pas pressé d'éradiquer l'Etat Islamique, tant que celui-ci ne s'en prend ni à Bagdad, ni à la partie « utile » de la Syrie. L'idéal serait pour lui que d'autres se chargent de l'affaiblir pour qu'il puisse ensuite porter l'estocade et réintégrer par ce fait même la communauté internationale.

La Jordanie est un cas plus complexe. Le roi Abdallah II sait pertinemment que son royaume, déjà fragilisé par un afflux massif de réfugiés arabes (notamment irakiens et syriens), par une situation socio-économique difficile et par l'épineux

dossier israélo-palestinien, constitue une cible de choix pour les dirigeants de l'Etat Islamique. Ces derniers sont conscients du soutien d'une partie de la population qui conteste les choix du monarque, qui est acquise aux thèses islamistes et qui abriterait même des cellules djihadistes « dormantes ». Ils savent surtout que le territoire jordanien présente de nombreux atouts : un axe routier stratégique vers le port d'Aqaba qui leur permettrait de se désenclaver et de se ravitailler plus aisément ; une connexion routière directe avec l'Arabie saoudite ; une tête de pont permettant d'attaquer Israël ; un réservoir potentiellement important de combattants. Logiquement, le monarque jordanien devrait donc être le premier à sonner l'hallali contre les djihadistes de l'Etat Islamique, d'autant qu'il peut se prévaloir de son statut de gardien des lieux saints musulmans de Jérusalem. Mais il est conscient de n'être pas assez fort en son royaume et d'être soumis aux fortes pressions des Saoudiens, des Américains et des Israéliens qui se satisfont pour l'instant du statu quo et qui ne veulent pas risquer de voir la Jordanie basculer dans l'insurrection. Pour l'instant, il fait donc preuve de la plus extrême prudence, se contentant de déployer d'importants effectifs militaires face à la frontière irakienne désormais tenue par les djihadistes.

De leur côté, l'Egypte et les pays d'Afrique du Nord se satisfont plutôt bien de ce pôle de fixation qui attire leurs propres terroristes en mal de djihad. Leur problème consiste en fait à tout faire pour que ceux-ci ne puissent pas revenir semer le désordre chez eux.

Aujourd'hui, les dirigeants d'Arabie saoudite semblent divisés sur la ligne à adopter, bien conscients qu'un certain nombre de fondations privées saoudiennes ont financé les djihadistes combattant en Irak et en Syrie [...]

C'est également ce qui préoccupe les monarchies du Golfe, et tout particulièrement l'Arabie Saoudite qui redoute l'effet boomerang que pourrait entraîner le retour massif de djihadistes dans le royaume, même si les autorités saoudiennes ont pu voir initialement quelque avantage à l'irruption de l'Etat Islamique. Celle-ci contribuait en effet à affaiblir leur ennemi iranien, leurs adversaires irakiens et syriens et leur rival turc. Il est indéniable que l'expansion spectaculaire de l'Etat Islamique – au moment même où Washington reconnaissait négocier directement et bilatéralement avec Téhéran – a servi dans un premier temps les intérêts de Riyad, en montrant aux Américains et à tous ceux qui auraient pu être tentés d'écarter les Saoudiens des discussions en cours avec le pouvoir iranien qu'ils n'étaient pas à l'abri d'une « surprise stratégique » susceptible de torpiller leurs projets. Aujourd'hui, les dirigeants du royaume

semblent divisés sur la ligne à adopter, bien conscients qu'un certain nombre de fondations privées saoudiennes ont financé les djihadistes combattant en Irak et en Syrie, que ces fondations restent très influentes dans le royaume et que la priorité stratégique de la famille régnante reste d'assurer la pérennité de la monarchie - inconciliable avec l'idée de Califat - et la stabilité de la péninsule arabique. Tout comme les Jordaniens, ils ont donc déployé des troupes à l'extrême nord de leur territoire, face à la portion de frontière irakienne contrôlée par l'Etat Islamique.

Le Liban, fidèle à sa posture de neutralité accrue par les délicats équilibres imposés par la guerre civile syrienne, préfère ne pas se mêler d'une lutte qui ne présente pour elle que des inconvénients. Reste Israël, qui s'interroge. D'un côté, l'enracinement d'un havre pour djihadistes à proximité de ses frontières constitue une menace certaine sur le long terme, d'autant qu'elle ne peut que renforcer la motivation de combattants palestiniens proches de la mouvance du Hamas et du Jihad islamique. Mais à court et moyen termes, la présence de l'Etat Islamique présente de nombreux avantages pour les dirigeants israéliens : un pôle de fixation qui affaiblit tous leurs adversaires potentiels, à commencer par l'Iran et la Syrie ; un repoussoir qui légitime plus facilement, aux yeux de la communauté internationale, leur stratégie consistant à ostraciser, puis éradiquer le Hamas ; la garantie d'une coopération militaire durable avec la Jordanie et l'Egypte ; l'assurance du maintien de l'assistance militaire américaine, voire même son renforcement.

Enfin, en Europe et en Amérique du Nord, la perspective d'une nouvelle intervention militaire au Moyen-Orient ne suscite pas l'enthousiasme des foules après l'échec de l'Afghanistan, de l'Irak et le bilan pour le moins mitigé de l'intervention en Libye. L'assassinat médiatisé du journaliste américain James Foley (août 2014) pourrait toutefois faire tomber de nombreuses barrières psychologiques et convaincre l'administration Obama de s'impliquer plus ouvertement sur le terrain.

Opportunités

Si **l'Etat Islamique dispose d'atouts réels** (sources importantes de financement, détermination de ses combattants, capacité importante de mobilisation grâce à une stratégie médiatique efficace bien qu'éminemment contestable, logistique simple puisque basée sur l'exploitation systématique des populations civiles), **il n'en reste pas moins l'otage de cinq faiblesses majeures** : son enclavement, l'éparpillement de ses troupes, la multiplicité des axes d'efforts majeurs, l'absence d'aviation et la conviction profonde de ses ennemis de la nécessité absolue de l'éradiquer.



**Carte.
Expansion et
hypothèse
d'endiguement
de l'Etat
Islamique (été
2014)**

Carte et légende
conçues par P.
Razoux.
Réalisation C.
Bezamat-Mantes
pour
Diploweb.com

Cette carte est disponible au format pdf en pied de page.

Même s'il revendique plusieurs dizaines de milliers de djihadistes (quelques milliers plus probablement), ceux-ci doivent être éparpillés de manière à tenir l'ensemble des territoires conquis qui ne sont pas forcément reliés entre eux par des axes de communication.

L'essentiel des forces l'Etat Islamique semble au mois d'août 2014 réparti le long du Tigre et de l'Euphrate qui constituent en pratique les deux axes principaux de manœuvre de ses troupes légères mobiles.

L'essentiel des forces semble pour l'instant réparti le long du Tigre et de l'Euphrate qui constituent en pratique les deux axes principaux de manœuvre des troupes légères mobiles de l'Etat Islamique. Cela signifie que ce dernier ne peut mobiliser que peu de troupes sur un même front (face à Bagdad, Erbil ou Alep par exemple) s'il ne veut pas perdre les territoires conquis ailleurs. Cela signifie aussi qu'il ne peut pas, pour l'instant du moins, masser rapidement de troupes pour menacer sérieusement la Jordanie. D'autant qu'en concentrant ses forces, celles-

ci seraient exposées à des frappes aériennes dévastatrices, d'où qu'elles viennent.

La conclusion évidente de ces considérations opérationnelles, c'est **qu'il est parfaitement concevable d'infliger des revers cinglants à l'Etat Islamique, à condition d'agir de manière coordonnée et simultanée sur l'ensemble des fronts** (syrien, kurde et irakien) avec des moyens militaires suffisants, de manière à l'encercler et l'asphyxier progressivement. Mais cela impose que l'Irak, l'Iran, la Syrie, la Turquie et le gouvernement autonome du Kurdistan irakien s'entendent préalablement pour agir ensemble, appuyés par les Occidentaux qui le souhaitent.

Une telle action concertée constituerait une percée diplomatique majeure qui présenterait de nombreux avantages. Tout d'abord, elle marquerait un changement de dynamique en démontrant que la raison peut parfois triompher des égoïsmes étatiques, et que la communauté internationale reste encore capable de se mobiliser pour intervenir au Moyen-Orient lorsque les circonstances l'exigent. Elle permettrait ensuite de nouer un dialogue constructif avec l'Iran, instillant un état d'esprit positif qui faciliterait les négociations en cours sur le dossier nucléaire qui, si celles-ci aboutissaient, permettraient de réinsérer rapidement l'Iran au sein de la communauté internationale. Elle stabiliserait l'Irak post-Maliki, tout en renforçant le poids et la place de la communauté kurde au Moyen-Orient. Elle rassurerait la Jordanie et l'Autorité palestinienne, toutes deux très inquiètes de l'effet que l'enracinement de l'Etat Islamique pourrait avoir sur la population palestinienne. Par là même, elle pourrait convaincre Israël de l'opportunité de conclure un accord décisif avec l'Autorité palestinienne. Elle montrerait à la Turquie qu'elle a tout à gagner à coopérer étroitement avec ses voisins, qu'ils soient occidentaux, arabes ou persans. Elle créerait les conditions - ou le prétexte - permettant de renouer un dialogue de plus en plus inéluctable avec le régime syrien. Elle permettrait, en outre, à la Russie de saisir l'occasion de jouer un rôle plus constructif dans la région, le Kremlin ne cessant de répéter qu'il est favorable à toute politique visant l'élimination des djihadistes. Elle mettrait enfin les monarchies du Golfe face à leurs responsabilités, les contraignant à de vrais choix décisifs pour l'avenir de leurs relations avec leurs partenaires.

Même si elle balbutie parfois, l'Histoire est une lanterne qui éclaire le passé pour mieux comprendre le présent et tenter ainsi d'éviter de reproduire les erreurs d'hier ou d'avant-hier. Par bien des aspects, la situation qui prévaut à l'été 2014 au Moyen-Orient n'est pas sans rappeler celle qui prévalait à la veille de la Seconde Guerre mondiale, lorsque la communauté internationale, tout en intervenant en Espagne, s'était lassée et ne s'était ressaisie que lorsque une menace existentielle était venue perturber l'ordre établi. Des Etats rivaux - y

compris idéologiquement - n'avaient pas eu alors d'autre choix que de coopérer et consentir de nombreux sacrifices pour éradiquer cette menace. Les Etats du Moyen-Orient ne se retrouveraient-ils pas aujourd'hui face à un défi similaire ?

Mise en ligne initiale le 27 août 2014

Copyright Août 2014-Razoux/Diploweb.com



**Carte.
Expansion et
hypothèse
d'endiguement
de l'Etat
Islamique (été
2014)**

Carte et légende
conçues par P.
Razoux.
Réalisation C.
Bezamat-Mantes
pour
Diploweb.com

Plus

Pierre Razoux, *La guerre Iran-Irak. Première guerre du Golfe 1980-1988*, Paris, éd. Perrin, 2013, 608 p. ISBN : 978-2-262-04195-3. 27€

4e de couverture

La guerre Iran-Irak aura marqué un tournant dans l'histoire du Moyen-Orient. On ne peut pas comprendre la situation qui prévaut aujourd'hui dans le Golfe, le dossier nucléaire iranien ou les crises politiques à Bagdad et Téhéran, sans saisir les frustrations et craintes persistantes qui découlent directement de cette guerre. Terriblement meurtrière, elle a frappé à jamais l'imaginaire des protagonistes mais aussi des Occidentaux : en mémoire, les images dramatiques d'enfants envoyés au combat, les villageois gazés, les villes en ruines, les pétroliers en feu ou les tranchées ensanglantées.

Pour retracer cette histoire à la fois militaire et diplomatique, aux enjeux

économiques certains, Pierre Razoux a eu accès à des sources inédites de première main, dont les fameuses bandes audio de Saddam Hussein. Il détaille ici les nombreuses affaires ? Irangate, Luçhaire, Gordji, attentats en France, enlèvements au Liban ? toutes étroitement liées à ce conflit. Une histoire faite de rebondissements permanents au gré de l'attitude des pétromonarchies, de la Russie, de la Chine et des Etats-Unis, mais aussi caractérisée par la compromission de nombreuses nations, parmi lesquelles la France...

Voir sur le livre de Pierre Razoux sur le site des éditions Perrin

Notes

[1] Associated Press, 21 août 2014.

[2] Radio Vatican, 20 août 2014.

[3] Arab News, 20 août 2014.

[Retour au Sommaire](#)

Non, les Occidentaux ne doivent pas intervenir militairement au Moyen-Orient

lundi 15 septembre 2014, par Pierre CONESA

L'auteur :

Ancien haut fonctionnaire du Ministère de la Défense (France). Pierre Conesa est l'auteur de « La fabrication de l'ennemi ou comment tuer avec sa conscience pour soi », Paris, éd. Robert Laffont, 2011. Un livre recommandé par le Diploweb.com.

A l'occasion de la "conférence sur la paix et la sécurité en Irak" organisée le lundi 15 septembre à Paris, Pierre Conesa explique pourquoi une nouvelle intervention occidentale au Moyen-Orient ne lui semble pas la meilleure option. "On ne peut intervenir dans une guerre de religion surtout quand on a contribué à la faire naître," écrit-il.

« NOUS ne laisserons pas EIIL créer un califat via la Syrie et l'Irak a déclaré dans une interview, le président américain a été publiée dans le *New York Times* du 9 août 2014. Attention Obama ne parle pas de la théocratie obscurantiste saoudienne qui a donné naissance au Salafisme, ni de l'Iran Khomeyniste qui le premier a mis en place une théocratie parlementaire. Il semble qu'il y ait consensus entre décideurs et experts sur la nécessité stratégique de contrer militairement « l'Etat Islamique » EIIL et le sommet de l'OTAN a affiché l'unanimité des pays membres, non pas tant à participer militairement mais au moins à soutenir la proposition de Barack Obama. Encore une déclaration unanime à vocation militaire ! En d'autres temps, rappelons qu'il était aussi absolument évident qu'il fallait frapper les forces armées du régime Assad, auparavant il avait été aussi urgent d'aller porter secours aux populations libyennes massacrées par le régime de Kadhafi. L'invasion américaine en Irak de 2002 pour renverser le régime de Saddam ne fut que mi-consensuelle puisqu'une moitié seulement des pays de l'Union européenne, suivirent G. W. Bush. Enfin la « mère de toutes les interventions de remise en ordre du Moyen Orient » fut l'opération otanienne pour renverser le système Taliban et ses horreurs, attraper Ben Laden et libérer les femmes afghanes. Bien avant à l'époque où les Stratèges parlaient encore « d'ingérence humanitaire », il y avait eu l'Opération Onusom en Somalie qui se termina par la mort en octobre 1993 de 19 GI's et le départ de toutes les troupes occidentales. Il nous reste en chantier l'intervention militaire

au Mali, devenue maintenant sahélienne puisque nos ennemis se moquent des frontières. Quel est le bilan de ces différentes actions militaires ?

D'abord dressons un rapide bilan des « opérations militaires consensuelles » menées depuis une quinzaine d'années : l'OTAN est en Afghanistan depuis maintenant 13 ans, alors que les Soviétiques n'y sont restés que 10 ans, avec un effort militaire supérieur (120 000 hommes plus les compagnies privées de sécurité) en ayant de plus étendu la guerre au Pakistan, ce que s'était refusé à faire Moscou. Le régime Najibullah laissé en place par les Soviétiques tint deux ans. Combien de temps peut-on espérer la survie du régime é »Karzaï ou avatar avant le retour des Taliban ? La Libye est dans le même état de déliquescence violente que l'Irak et a produit des métastases dans toute la zone sahélienne où nos troupes vont combattre (durablement on le sait maintenant) le « terrorisme international ». Les massacres du Damas se poursuivent sans les armes chimiques. La Somalie, dont plus personne ne parle aujourd'hui, produit elle aussi ses purulences au Kenya et en Ethiopie. Enfin l'Irak objet des réflexions actuelles, vit l'éclatement que sa composition religieuse laissait prévoir. La destruction militaire d'un régime dictatorial laisse un vide politique total que le gouverneur Bremer avait soigneusement organisé. Après la première phase militaire, il faut rapidement crier victoire comme le firent G. W. Bush à Bagdad en avril 2003 ou Sarkozy à Tripoli en mars 2013... et vite se retirer.

Précisons quelques abus de langage. L'opinion internationale ne se résume pas aux décideurs des pays occidentaux. Régis Debray rappelle que l'invasion en Irak en 2003 sans résolution de l'ONU a été menée par une coalition représentant moins de 9% de la population mondiale. L'Occident mène sa propre vision stratégique et quelle est-elle ?

Relativisons les arguments humanitaro-interventionnistes puisque la crise la plus meurtrière depuis 1991 est la crise du Congo (2,5 millions de morts, plusieurs dizaines de milliers d'enfants soldats et viols collectifs systématiques) qui n'a pourtant pas suscité le même émoi médiatique. Laissons également de côté les Droits de l'Homme qui sont un critère à géométrie variable, sinon les démocraties auraient depuis longtemps rompu toute relation avec l'Arabie saoudite qui, bien plus que Daesh, est disciple de la décapitation publique. A la suite de l'attaque contre la Grande Mosquée de la Mecque en 1979, soixante-trois rebelles avaient été décapités sur les places publiques de quatre villes saoudiennes, lors d'exécutions retransmises en direct sur la télévision. En matière d'intolérance religieuse, l'Arabie Saoudite n'a de leçons à donner à personne puisqu'elle interdit tout autre culte que l'Islam jusque et y compris dans les Ambassades. L'internaute Raef Badaoui, qui avait créé en 2008 un blog intitulé « Free Saudi Liberals », avait lancé un appel en faveur d'une libéralisation religieuse appelait

seulement à une plus grande séparation entre la religion et la sphère publique. Pour les fondamentalistes, cela équivalait à une hérésie, et le cheik Abdulrahman al-Barrak qui, en mars 2013, avait lancé contre lui une fatwa, le considérant comme un « non-croyant » donc un apostat passible de la peine de mort. Ce cas vient s'ajouter à la longue liste des victimes du régime, tel l'écrivain saoudien Turki Ahmad arrêté en décembre 2013 pour ses propos postés sur le réseau social Twitter, contre les extrémistes qui « dévoient le message d'amour du Prophète et le transforme en message de haine ». Accessoirement rappelons que selon Amnesty, 80% des 778 exécutions capitales dans le monde (hors Chine) ont eu lieu en Iran, Irak et Arabie Saoudite, nos futurs alliés dans cette guerre contre la « Barbarie ».

Seuls dix pays occidentaux s'y collent : Etats-Unis, Grande Bretagne, France, Australie, Allemagne, Canada, Turquie, Italie, Pologne et Danemark. Cette coalition pèse moins de 10% de la population mondiale. Elle peut difficilement se présenter comme représentative de la « Communauté internationale ». Mais au Sommet d'Ottawa chacun des pays membres a bien insisté sur la nécessité d'une coalition régionale pour fournir des troupes sur le terrain. Il faut donc des alliés régionaux prêts à mettre des hommes sur le terrain !

Les forces combattantes opérationnelles sont de deux ordres : d'abord les peshmergas [kurdes] de Massoud Barzani constituent pour l'instant la seule force de frappe capable. Pour qu'ils le restent, il faudra leur donner des armes mais aussi et surtout des garanties politiques sur leur autonomie future. Que faire de Kirkouk, ville kurde, arabisé par le régime de Saddam et récemment reconquise ? Donc il faut leur demander leur aide sans l'indépendance. Un Kurdistan indépendant émergeant sur l'Irak et la Syrie irriterait Ankara et Téhéran. Depuis quelques jours le PKK d'Ocalan a également offert ses services. Voilà qui est de nature à rassurer la Turquie qui a pu mesurer sur le terrain la valeur militaire du PKK ! Problème le PKK est sur la liste des organisations terroristes de l'UE et ne peut donc pas recevoir d'aide militaire.

Depuis le début de la guerre en Syrie et bien sûr la prise de Mossoul par les Salafistes, en juin 2014, l'Iran ne cesse d'affirmer qu'il est le seul État à vraiment s'opposer aux « takfiristes », au « terrorisme sunnite radical » présenté comme le pire ennemi de l'islam, rappelle Bernard Hourcade [1]. L'Iran accusée encore de tous les maux il y a 6 mois, est maintenant courtisée par Washington et Moscou. Par contre François Hollande a déclaré que Téhéran pourrait participer à une conférence internationale sur la sécurité dans la région (ce qui lui avait été refusé à propos de la Syrie en décembre 2013), une fois la question nucléaire réglée. Les États-Unis, qui ont désormais des discussions bilatérales de très haut niveau avec l'Iran, semblent ne pas avoir entendu cette déclaration.

La Jordanie est un cas plus complexe. Le Royaume, déjà fragilisé par un afflux massif de réfugiés irakiens et syriens, par une situation socio-économique difficile et par l'épineux dossier israélo-palestinien, est un objectif de choix pour les dirigeants de l'Etat Islamique. Le Roi est conscient du soutien d'une partie de la population acquise aux thèses islamistes et qui abriterait même des cellules djihadistes « dormantes ». Logiquement, le monarque devrait être le premier à sonner l'hallali contre les djihadistes de l'Etat Islamique, d'autant qu'il peut se prévaloir de son statut de gardien des lieux saints musulmans de Jérusalem. Mais il est conscient du risque de voir la Jordanie basculer dans l'insurrection. Pour l'instant, il fait donc preuve de la plus extrême prudence, se contentant de déployer d'importants effectifs militaires face à la frontière irakienne désormais tenue par les jihadistes. Le Premier ministre jordanien a déclaré que la Jordanie ne faisait pas partie des 10 pays participants à la coalition annoncée par Barak Obama. Et les médias jordaniens sont allés dans le même sens : « la Jordanie ne participe pas à la guerre contre Daesh. L'opinion publique et le parlement aussi y sont opposés, car ils considèrent dangereux de combattre l'EIIL ». La société jordanienne sent le danger, car certains milieux soutiennent Daesh et même des jeunes, dans certaines villes, portent, facilement, le drapeau de ce groupe » [2].

Autres alliés militaires possibles : l'Egypte et les pays d'Afrique du Nord qui se satisfont plutôt bien de l'appel au Jihad lointain qui attire leurs propres terroristes en mal de combat. Ils ont déjà suffisamment à faire avec la situation libyenne. Leur problème comme celui des Occidentaux consiste à faire pour que ceux-ci ne puissent pas revenir semer le désordre chez eux (scénario afghan bien connu).

Reste alors les principaux pays directement concernés par Daesh mais qui se gardent bien d'avancer des propositions militaires sérieuses.

L'Arabie saoudite, maison mère du Salafisme Jihadiste, a créé un Frankenstein dont elle redoute depuis quelques années l'effet boomerang. Aujourd'hui, les dirigeants du royaume semblent divisés sur la ligne à adopter, conscients qu'**un certain nombre de fondations privées saoudiennes ont financé les djihadistes combattant en Irak et en Syrie**, et que la seule priorité stratégique de la famille régnante reste d'assurer la pérennité de la monarchie - inconciliable avec l'idée de Califat - et la stabilité de la péninsule arabique. Craignant une contagion du Printemps arabe (autre risque), le royaume avait intensifié sa campagne contre... les militants des droits de l'Homme et les organisations internationales. Riyad classe à parité les Frères musulmans, Daech, Al-Nosra et le "Hezbollah en Arabie saoudite" comme "organisations terroristes. Le "Hezbollah en Arabie saoudite" est un groupuscule clandestin chiite (Houthis) qui s'est manifesté quelque fois dans le passé et qui serait appuyé par l'Iran, la Syrie et le Hezbollah libanais. Les Houthis sont les rebelles chiites zaïdites qui contrôlent

des régions du nord du Yémen proches de la frontière saoudienne. Comme les Jordaniens, les Saoudiens ont déployé 30 000 hommes face à la longue frontière irakienne. Mais accueilleront-ils des réfugiés eux qui ont l'argent et l'espace ? [3]

Enfin le Qatar continue sa guerre privée contre Riyad par Frères musulmans interposés et crise égyptienne. Nouri Al Maliki ancien premier ministre, avait déclaré « Ces deux pays (Arabie saoudite et Qatar) sont les premiers responsables des violences entre communautés, du terrorisme et de la crise de sécurité en Irak », affirmant que Ryad et Doha fournissaient un soutien politique, financier et médiatique aux insurgés et accusant les deux pays d'"acheter des armes au bénéfice des organisations terroristes » formule exagérée probablement dictée par l'amertume de quitter le pouvoir.

Quelle est la situation politique réelle de la région ? Les crises du Proche et du Moyen Orient font apparaître que le monde arabo-musulman est plongé dans la plus grande guerre de religion que l'Islam ait jamais connue. **Neuf pays sont frappés par les violences entre Sunnites et Chiites : l'Afghanistan, le Pakistan, la Syrie, l'Irak, le Yémen, le Liban, la Malaisie, la Somalie et Bahrein** [4]. En découle une situation nouvelle et inquiétante pour Riyad écrit Peter Harling dans *Le Monde diplomatique* de septembre 2014 : la majorité sunnite dans la région développe un complexe minoritaire, sentiment confus mais puissant de marginalisation, de dépossession, d'humiliation. Ils se croient et se disent privés de leurs droits élémentaires et persécutés.

Les guerres de Syrie et d'Irak sont instrumentalisées dans le conflit politique qui oppose les deux puissances régionales- Iran et Arabie saoudite- après le retrait des troupes des États-Unis et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Cette période de « guerre froide » a échappé à tout contrôle. L'Iran s'est discrédité en Syrie et les monarchies arabes ont été incapables de se faire entendre de leurs « Frankenstein » désormais largement indépendants. L'État islamique ne menace plus seulement l'Irak, mais aussi l'Iran chiite et surtout l'Arabie saoudite, contrainte de revoir drastiquement sa politique et ses alliances. Téhéran estime que la balle est dans le camp des monarchies arabes et espère que les Occidentaux useront de leurs relations avec les familles régnantes pour les inciter ou les contraindre à cesser leur soutien aux mouvements sunnites radicaux. Riyad espère que les Occidentaux viendront seuls combattre EIIL pour ne pas avoir à s'allier avec Téhéran.

Quelle va être l'écho de cette « nouvelle croisade » principalement menée par les forces occidentales ? Le Salafisme, pur produit des madrasas saoudiennes, est une secte apocalyptique convaincue que la fin du monde est annoncée et que seule la rédemption par une pratique littéraliste de la religion permet au croyant d'être sauvé. Fidèle au livre de Jézechiel, les téléprédicateurs salafistes

annoncent le combat final des armées de l'Antéchrist, contre le Messie [5]. Selon eux la prophétie est en train de se réaliser avec cette nouvelle invasion des Mécréants. Le Salafisme avait déjà fourni les Taliban, Al Qaida, la guerre civile en Algérie et au Pakistan, les destructions des sites culturels malékites au Mali... Pourtant jamais la cible n'a été nommée par les Occidentaux. Le Grand Mufti de la Mecque, Abdul Aziz Al-Asheikh, grand expert en la matière, a déclaré pour sa part que « l'extrémisme et l'idéologie de groupes tel que l'Etat Islamique sont contraires à l'Islam, sont le plus grand ennemi de l'Islam et les musulmans en sont les premières victimes ». Il a raison mais un peu tard. Comme le montre la base de données de l'Université du Maryland, aujourd'hui **le terrorisme tue dix fois plus de musulmans que de non-musulmans** en grande partie parce que tous ces défenseurs de « l'Islam véritable » se battent entre eux. Les forces de l'EIIL sont en guerre contre Al Nosra, Trade mark local d'Al Qaida, dans des accrochages qui auraient déjà fait près de 6 000 morts. « Contrairement à Jabat al-Nosra qui se revendique comme la branche officielle d'Al-Qaïda en Syrie et est reconnue comme telle, l'EIIL n'a aucun lien avec l'organisation transnationale. L'Etat islamique en Irak et au Levant a, en fait, intégré les héritiers d'Al-Qaïda en Irak sans nouer de lien avec ce mouvement. "La branche d'Al-Qaïda en Irak était un peu considérée comme son enfant terrible et cela a plutôt arrangé le mouvement de les voir rentrer dans une autre organisation", explique Romain Caillet. On peut supposer que l'autoproclamation d'Al Baghdadi comme Calife, qui appelle les autres groupes à lui faire allégeance, va susciter d'autres rivalités. La « Sainte Alliance » régionale difficile à construire donc ! Et il est probable que les forces occidentales seront bien seules une fois de plus.

Bref l'Islam politique est en train de mourir sous nos yeux. **Avons-nous à choisir entre radicaux sunnites et radicaux chiites ?** Nos chancelleries ont elles pris la véritable mesure du phénomène au point de croire pouvoir peser dans ce conflit ? « Le plus inquiétant, peut-être, c'est que l'Etat islamique est devenu le cache-sexe d'une vacuité politique généralisée » écrit Peter Harling « S'ensuit une série d'aphorismes plus absurdes les uns que les autres. L'Iran à l'Occident : aimez-nous parce que Daesh nous menace. Les régimes arabes à leurs peuples : on ne cédera sur rien parce que Daesh nous menace. L'opposition syrienne : sauvez-nous de nous-mêmes parce que Daesh nous menace. Le Hezbollah aux Libanais : tout est permis parce que Daesh nous menace. Les Etats-Unis : on n'intervient pas en Syrie parce que Daesh nous menace, mais on frappe en Irak parce que... Daesh nous menace ».

L'outil militaire ne donne pas des résultats très positifs. Peut-être parce que dans la continuité de la pensée stratégique des néoconservateurs, il tient lieu de politique. Même les outils les plus modernes qui paraissent préserver nos forces

comme les Drones suscitent des réactions des populations bombardées. Faut-il s'en étonner ? On le constate tous les jours au Pakistan ou à Gaza. Les bombardements américains ne sont pas neutres pour autant. Vus de la région, ils ont le sens contraire à celui qu'on croit. Par le hasard du calendrier macabre des tueries proche-orientales, ils surviennent après un mois de désintéressement aveugle de Washington et de Paris pour le sort des civils sous les bombes à Gaza. Ils envoient aussi un message très clair aux acteurs de la région : le bon dosage par certains de la « guerre contre le terrorisme » et de « protection des minorités » sert à capter et à mobiliser la puissance américaine ».

Au moment de l'invasion américaine en Irak, on avait compris que pour G. W. Bush, la guerre n'était plus la continuation de la politique par d'autres moyens, mais la continuation d'une non-politique. **Il n'est aucun exemple qu'une aide militaire limitée ne devienne pas rapidement une co-belligérance et donc une partie au conflit.** C'est ce qui va se passer avec le risque terroriste sur le territoire des pays occidentaux. Nous avons l'expérience du soutien militaire français à Saddam Hussein contre l'Iran de Khomeiny avec les attentats de la rue de Rennes en 1986, et les attentats de Madrid et de Londres (respectivement 191 et 52 morts), avaient pour but de punir les deux pays d'avoir participé à l'invasion de l'Irak. Nos salafistes jihadistes nationaux, peuvent dorénavant partir combattre en Syrie ou en Irak, ou décider d'agir seuls sur les bases arrières par solidarité. La sinistre liste est déjà longue : Zacarias Moussaoui, Richard Reid, Mohamed Merah, assassins du soldat britannique en pleine rue à Londres, attentat à la voiture incendiaire à l'aéroport de Glasgow...). **L'intervention militaire accroît le risque terroriste intérieur. L'abstention ne garantit pas totalement mais limite la mobilisation** : les attentats de Paris organisés en 1994 étaient « motivés » par la soi-disant collaboration entre Paris et Alger et l'attentat de Boston de cette année commis par les frères Tsarnaev devait punir ...les massacres russes au Caucase. Aujourd'hui nos candidats au Jihad en Syrie expliquent leur engagement par la reculade française malgré les menaces militaires à l'encontre du régime d'Assad. **Le danger est donc intérieur d'abord et pas moyen oriental.**

On ne peut intervenir dans une guerre de religion surtout quand on a contribué à la faire naître. A l'époque de nos propres guerres de religion, la Divine Porte avait pris position pour les Protestants contre les puissances catholiques. Je ne crois pas que cela lui ait rapporté grand-chose. Par contre, après deux siècles de massacres et de guerres, les Occidentaux découvrirent les vertus de la tolérance. Est-il inévitable de passer par la guerre pour aboutir à cette conclusion ? Peut-être.

Cette analyse n'est pas destinée à ne rien faire. Il est en effet indispensable

d'aider et protéger les minorités ethniques et/ou religieuses prises en étau dans ce conflit dont elles sont les victimes collatérales toutes désignées.

Pour se rendre véritablement utiles, les chancelleries occidentales pourraient plutôt s'engager dans le vieil abcès de la question palestinienne : 47 ans d'occupation et une colonisation qui se poursuit. Le voyage du président français à Bagdad, doublée d'une déclaration d'action en Libye, serait-il une façon de masquer l'urgence des problèmes du pays dans des envolées internationales ?

Copyright Septembre 2014-Conesa/Diploweb.com

Notes

[1] /orientxxi.info/magazine/l-iran-face-a-la-menace-de-l-etat,0661

[2] french.irib.ir/analyses/articles/item/340089-rencontre-secr%C3%A8-e-obama-roi-hach%C3%A9mite-sur-l-eil-par-abdul-bari-atwan

[3] lorientlejour.com/article/857769/riyad-classe-les-freres-musulmans--aech-et-al-nosra-comme-organisations-terroristes-.html

[4] Discours de l'Aga Khan, chef des Ismaéliens, devant le Parlement canadien

[5] Comment expliquer que dans deux conversations avec Jacques Chirac, G. W. Bush fasse lui aussi référence aux deux agents de l'Apocalypse pour entrainer la France dans la guerre en Irak. Gog et Magog sont-ils des agents de l'Impérialisme ou du Salafisme ?

[Retour au Sommaire](#)

Le Yémen en crise. Essai d'analyse géopolitique

dimanche 10 juillet 2011, par Patrice GOURDIN

L'auteur :

Docteur en histoire, professeur agrégé de l'Université, Patrice Gourdin enseigne les relations internationales et la géopolitique auprès des élèves-officiers de l'École de l'Air. Auteur de *Géopolitiques, manuel pratique*, Paris, 2010, Choiseul, 736 pages.

L'auteur propose ici une remarquable mise en perspective géopolitique de la crise politique ouverte au Yémen le 27 janvier 2011. Un document précieux pour en comprendre les origines, les moments clés et les enjeux.

LE 25 décembre 2009, Omar Farouk Abdulmutallab, un Nigérian membre d'al-Qaïda et venu du Yémen, tenta de faire exploser un avion de ligne américain. La communauté internationale dut à nouveau porter son attention sur le sud de la Péninsule Arabique. L'inquiétude grandit encore depuis le 27 janvier 2011, jour où débuta un ample mouvement de contestation contre le président Ali Abdallah Saleh, provisoirement (?) écarté après l'attentat qui l'a blessé le 3 juin 2011. La situation géopolitique complexe de ce pays ne peut se comprendre qu'en appréhendant des niveaux spatiaux différents qui interfèrent plus ou moins entre eux et influent directement ou indirectement sur le destin du monde.

Déshérité, mal gouverné et mal (ré)unifié, le Yémen comporte deux zones particulièrement agitées : la province de Saada, au Nord, et la partie sud (ex-République démocratique et populaire du Yémen). Si les litiges territoriaux avec les voisins sont apaisés, les ambitions de l'Arabie Saoudite ne semblent pas éteintes et Riyad demeure très préoccupée par la porosité des frontières. Les puissances rivales de la région manipulèrent et manipulent probablement encore les éléments instables de la population yéménite. Ses côtes ouvertes sur des pays en crise et sur l'un des axes maritimes les plus importants pour les pays de la région et les États industrialisés d'Asie, d'Amérique et d'Europe en font un enjeu régional et mondial. Berceau de la famille ben Laden, le pays abrite des éléments d'al-Qaïda, ce qui le place parmi les États préoccupant la communauté internationale.

Le pays le plus pauvre du Proche-Orient

Vaste pratiquement comme la France, le Yémen (**527 968 km²**) compte presque autant d'habitants - **23 580 000** - que l'Arabie Saoudite - 25 721 000. Si l'on excepte la bande littorale, frappée d'une chaleur accablante, ce pays, **autrefois** appelé "Arabie heureuse", fut une région **prospère**. L'agriculture y était florissante car irriguée grâce à l'humidité apportée sur ses hauts plateaux et ses montagnes par la mousson d'été. Elle tirait également un excellent parti de sa position de carrefour sur la route commerciale entre l'Éthiopie et le monde iranien, ainsi qu'entre l'océan Indien et la mer Méditerranée.

Toutefois, les choses ont changé : c'est aujourd'hui le pays le plus **pauvre** de la région (revenu annuel par habitant : 1 108 \$; Arabie Saoudite : 14 871 \$; Qatar : 75 956 \$). Et ses modestes revenus pétroliers (qui assurent 70% des ressources de l'État) vont s'amenuisant, au fur et à mesure que les gisements s'épuisent. Massifs, l'analphabétisme (50% de la population) et le chômage (au moins 35% de la population active) ne peuvent que s'accroître, alors que près de la moitié de la population a moins de 15 ans et que le pays a l'un des taux d'accroissement naturel les plus élevés du monde (3,45% en 2010). L'agriculture ne parvient pas à couvrir les besoins alimentaires du pays, ce qu'aggrave l'extension de la culture du *qat*, plante dont les feuilles, qui contiennent une substance psychotrope, sont traditionnellement mâchées par une grande partie de la population. Cette production contribue largement à la raréfaction des ressources en eau, laquelle résulte également de la croissance démographique et de l'urbanisation galopante. Les troubles politiques de 2011 exacerbent la pénurie (rupture des approvisionnements, spéculation), au point que Sanaa pourrait devenir la première capitale littéralement "morte de soif". Depuis l'unification des Yémen du Nord et du Sud, en 1990, le port d'Aden végète. Les activités industrielles du pays sont fort modestes.

Ce tableau de désolation ne serait pas complet si l'on ne mentionnait la **malgouvernance**, cause de la crise politique ouverte le 27 janvier 2011, avec le début des manifestations réclamant le départ du président Saleh : corruption, népotisme, autoritarisme, tribalisme (les 75 tribus, regroupées en confédérations, jouent un rôle politique non négligeable, tant comme acteurs que comme objets), incurie et discriminations rongent le pays. Le Yémen paraît bien mériter son qualificatif d'État « inachevé ».

Un islam pluriel

Les Yéménites se convertirent à l'islam parmi les premiers et se trouvèrent en nombre dans les rangs des armées qui conquièrent les terres qui formèrent

l'empire musulman arabe. Ils trouvèrent là matière à utiliser et entretenir des traditions guerrières anciennes, qui persistent de nos jours. Pratiquement tous **musulmans**, ils se partagent entre **sunnites** - environ les deux tiers - et **shiites** - environ un tiers. Leur dispersion dans l'espace national accentue le contraste lié à la géographie : minoritaires dans la population totale, largement absents des régions du pays ouvertes sur l'extérieur (le sud et l'ouest), les shiites sont majoritaires dans la partie isolée qui se trouve au nord de Yarim.

Plusieurs mouvements politico-religieux opposés aux califes abbassides sunnites trouvèrent refuge dans les montagnes du nord, difficiles d'accès. Parmi ceux-là, les shiites zaydites, sous la direction de **Yahia Ibn Hussein al-Rassi**, fondèrent un imamât en **897**. Établi dans la région de Saada, inexpugnable, convertissant et manœuvrant habilement les tribus locales, divisées et instables, exerçant une pression irrésistible sur les populations des plaines et de la côte, celui-ci gouverna le pays pendant pratiquement un millénaire. Il fut **aboli** en **1962**.

La **marginalisation** des populations **shiites** suscita la nostalgie de cette époque et nourrit un mécontentement qui s'exprime par le vote en faveur du parti d'opposition Al Haq, et qui tourna à la **révolte** ouverte en **2004**, sous la direction d'Hussein Bader al-Din **al-Houthi**. Issu d'une lignée de sayyid (descendants de Mahomet par Fatima) chefs d'un clan puissant sous l'imamat, il fonda, en 1997, le mouvement des "Jeunes Croyants" (**Chahab Al Mu'min**), s'appuyant sur un élément essentiel de la doctrine zaydite qui considère la révolte contre un dirigeant injuste comme un devoir religieux. Renouant avec la pratique de l'imamat zaydite, la guérilla houthiste tient les montagnes de la province de Saada. Abdel Malek al-Houthi la dirige depuis la mort de son père au combat, quelques semaines après le début de l'insurrection. Toutefois, les shiites ne se retrouvent pas tous dans le combat des houthistes, à commencer par ceux qui soutiennent le président Saleh, lui-même zaydite ! Eu égard au rejet suscité par l'antishiisme extrême et l'expansionnisme territorial des Saoudiens, il apparaît mobilisateur de dénoncer les sirènes wahhabites auxquelles celui-ci aurait succombé.

Malgouvernance et poids des tribus

Cependant, les **racines du conflit** se trouvent ailleurs. D'une part, dans le sous-emploi, le manque d'établissements scolaires et l'absence de développement économique qui affectent particulièrement la région. Ce qui éclaire l'évolution du houthisme, du communautarisme vers la contestation - fédératrice - des défaillances du régime Saleh.

D'autre part, dans les contentieux chroniques qui opposent des clans ou des

tribus entre eux. En effet, depuis la guerre civile qui affronta l'imam Mohamed al-Badr au général Abdallah al-Sallah (1962-1970), une partie des tribus et des clans du nord et de l'est de l'ex-Yémen du Nord demeurent peu ou pas contrôlées par le pouvoir central. Leur résistance aux républicains et aux troupes égyptiennes venues prêter main forte à ces derniers renforçèrent leur poids politique et leur capacité militaire, mais suscitèrent la méfiance sinon l'hostilité du gouvernement. Celui-ci se montre donc peu enclin à leur attribuer davantage de pouvoir et une part plus importante des ressources du pays, entretenant par là leur mécontentement. Ce cercle vicieux explique le pessimisme de certains observateurs au sujet du cessez-le-feu conclu en février 2010 et de l'accord de paix qui suivit, le 26 août. De fait, le 27 janvier 2011, au premier jour des manifestations contre le président Saleh, les houthistes reprirent les armes et s'emparèrent de plusieurs districts des provinces d'Al-Jawf et de Mareb. Depuis le 22 mars 2011, ils contrôlent Saada.

Quant aux autres tribus et clans, leur soutien fut littéralement « acheté » par les républicains, qui leur distribuèrent armes et subsides durant la guerre civile, puis instaurèrent, après leur victoire, un « **tribalisme d'État** » [1]. Ainsi, les cheikhs virent leur pouvoir arbitral traditionnel renforcé par leur rôle d'intermédiaires entre le gouvernement et leurs tribus, notamment pour la redistribution d'une part de l'argent versé par Sanaa. Au premier plan s'affirment la confédération des **Hashid**, dirigée par la famille **al-Ahmar**, et la confédération des **Bakil**. Mais, depuis son accession au pouvoir (1978), le président Saleh favorise la tribu Sanhan (de la confédération Hashid), notamment son clan : les **Afaash**. Pour ce qui le concerne, en dépit de l'objectif politique proclamé et prétendument atteint (le socialisme), le Sud demeura, lui aussi, très influencé par les solidarités tribales, comme le mit crûment en lumière la guerre civile de 1986.

Une (ré)unification problématique

Le **22 mai 1990**, une médiation irakienne déboucha sur l'**unification** des deux États antagonistes, fruits de la colonisation : la **République arabe du Yémen**, proclamée au Nord en 1962, après l'abolition de la théocratie, dont la capitale se trouvait à Sanaa, et la **République démocratique et populaire du Yémen**, héritière de la Fédération d'Arabie du Sud, créée la même année, avec Aden pour capitale.

Uni sous l'imamat zaydite depuis le IX^e siècle, le Yémen avait perdu Aden au profit des Britanniques en 1839, puis ses provinces côtières passées aux mains des Turcs et des Anglais entre 1849 et 1905. En 1918, le Nord recouvra l'indépendance, tandis que le Sud demeura sous contrôle britannique jusqu'en 1967. Ayant choisi des orientations politiques et des alliances radicalement

opposées, les deux pays connurent une tension permanente, de nombreux accrochages frontaliers et même deux guerres (octobre 1972, puis mars 1979). La question des relations avec Aden occupa une place centrale dans la vie politique tumultueuse et passablement sanglante de Sanaa. Ainsi, **rien d'étonnant à ce que la coexistence entre les deux parties du Yémen soit complexe et conflictuelle.**

Les habitants du **Sud** s'estimèrent perdants dans la (ré)unification de 1990 et **se révoltèrent en 1994** (du 5 mai au 7 juillet). En quelques mois, les forces venues du Nord écrasèrent la rébellion. Depuis lors, le mécontentement va croissant : les Nordistes accaparent le pouvoir, les postes dans l'armée et la fonction publique (des dizaines de militaires et de fonctionnaires sudistes furent mis à la retraite d'office) ainsi que les biens nationalisés avant 1990. Les Sudistes dénoncent également des pratiques discriminatoires dans l'accès à l'université ou aux emplois et dans le déroulement des carrières ou la redistribution des revenus tirés du pétrole, dont une part des gisements se trouve dans la partie méridionale du pays et dont une part de la production est exportée par Aden. Enfin, les autorités restaurèrent ou renforcèrent les mécanismes tribaux pour tenter de reprendre le contrôle de la population, d'une part en s'imposant comme l'arbitre indispensable dans les vendettas, d'autre part, en achetant la loyauté de cheikhs rétablis ou confortés dans leur autorité.

À partir de **2007**, des assemblées intertribales et interprovinciales se sont tenues en dehors du pouvoir et ont décidé de renoncer aux vendettas pour réaliser l'union contre la politique du gouvernement. Depuis lors, sous la direction d'**Al Harak Al Janouby** (le Mouvement du Sud, animé notamment par le **général** Ali Mohammed **Assadi**), l'**agitation**, résolue mais **non-violente**, n'a pas cessé, contestant non pas l'unification elle-même, mais ses modalités. Elle prend de l'ampleur depuis le début du mouvement réclamant la démission du président Saleh, en janvier 2011. En dépit de l'existence d'une *Commission nationale suprême pour l'indépendance du Sud*, présidée par le très respecté **général Nasser al-Nouba**, l'espace national ne semble pas menacé de fragmentation courant juin 2011. Mais il paraît urgent de réformer les institutions pour modifier la répartition du pouvoir et des ressources entre ses différents sous-ensembles. Alors que les conseils locaux ou de communautés prolifèrent depuis janvier 2011, que la majorité des membres du mouvement Al Harak Al Janouby semblent réclamer désormais le retour à l'indépendance et qu'un mouvement sécessionniste désireux de restaurer l'ancien sultanat travaille la province de l'Hadramaout (bien dotée en hydrocarbures et disposant du terminal d'Ash Shihr), certains Sudistes évoquent une **solution fédérale**. Option d'ailleurs esquissée le 2 février 2011, lorsque le président Saleh proposa que les

gouverneurs des provinces soient désormais élus.

Le constat établi en 1999 demeure valable : le pays « apparaît plus aujourd'hui comme la prolongation de la République Arabe du Yémen que comme une tentative originale de fusion des régimes de Sanaa et d'Aden » [2]. Avec l'ajout d'un facteur aggravant : la dérive patrimoniale du régime du président Saleh, détonateur de la contestation démarrée en janvier 2011. Toutefois, l'**opposition** au pouvoir monopolisé par le Congrès général du peuple se caractérise par une grande **hétérogénéité**. À côté des jeunes gens éduqués et en grande partie chômeurs des centres urbains (Sanaa, Aden, Taiz - la capitale intellectuelle - , en premier lieu) inspirés par les mouvements tunisien et égyptien de l'hiver 2010-2011, se dressent les Sudistes (au demeurant divisés, nous l'avons vu), les houthistes, des cheikhs conservateurs dont l'autorité sur leurs tribus est amoindrie par la baisse des subsides versés par le gouvernement, aussi et peut-être surtout la puissante famille al-Ahmar qui soutint de 1978 à 1997 le président Saleh et dirige le parti islamo-tribal *al-Islah* (créé en 1990), depuis 2006 pilier, avec les socialistes, de l'opposition parlementaire au Congrès général du peuple. Sans oublier le rôle de l'armée, elle-même divisée.

Un élément de la stabilité régionale

Le pays avait des **contentieux frontaliers** avec ses trois voisins : **Oman** (bornage incomplet), l'**Arabie Saoudite** (contrôle de zones aquifères et pétrolières) et l'**Érythrée** (possession des îles Hanish, clé de l'accès à la mer Rouge). Finalement, la diplomatie l'emporta : accord de 1992 avec Oman, arbitrage de la Cour internationale de justice rétablissant, en 1998, la souveraineté de Sanaa sur les Hanish, traité de 2000 avec Riyad.

Situé au sud de la péninsule Arabique, le Yémen occupe une position de **carrefour stratégique** majeur entre l'Asie, l'Afrique et la mer Méditerranée, qui en fait un enjeu régional. Ainsi, lorsque, en septembre 1962, le général Abdallah al-Sallah renversa l'imam al-Badr et proclama la république, la guerre civile qui s'ensuivit suscita immédiatement l'**ingérence** de certains États de la région. Elle impliqua, du côté monarchiste, l'Arabie Saoudite et la Jordanie, tenants du maintien de l'ordre établi dans la région, tandis que l'Égypte soutenait ceux qui se présentaient comme des progressistes. Nasser se retrouva enlisé dans un conflit qui mobilisa jusqu'à 70 000 soldats égyptiens. La défaite arabe face à Israël, en juin 1967, contraignit le Raïs à retirer ses troupes, ce qui entraîna l'arrêt de l'ingérence jordano-saoudienne.

L'**Arabie Saoudite amputa** le territoire de l'imamat zaydite : une partie de l'Assir, en 1921, le reste de l'Assir ainsi que les régions de Najran et de Jizan, en

1934. Cela explique le sentiment anti-saoudien assez répandu au Yémen, sauf dans un certain nombre de familles sunnites rigoristes et liées financièrement à la monarchie saoudienne, comme la famille al-Ahmar, qui garantit l'accord signé en 2000 qui entérinait ces annexions. Riyad implanta un réseau d'écoles religieuses salafistes en vue d'éliminer l'"hérésie" zaydite. Il se pourrait que l'Arabie Saoudite vise la province de l'Hadramaout, dont les réserves pétrolières viendraient compléter celles du royaume, et dont la côte offrirait à Riyad une façade sur l'Océan Indien.

Peu désireuse de voir un voisin pauvre presque aussi peuplé qu'elle devenir une menace, l'**Arabie Saoudite** œuvre constamment, ouvertement ou discrètement, à l'**affaiblissement** du Yémen. Ibn Saoud, le bâtisseur de la puissance qui porte son nom, aurait recommandé à ses successeurs de toujours entraver le Yémen. L'Arabie Saoudite vit donc d'un très mauvais œil la réunification de 1990. L'on peut d'ailleurs penser que Saddam Hussein, artisan de cette fusion, entendait bien créer un problème à Riyad. Fin 1990, mécontente de l'attitude peu amicale de Sanaa à son endroit face à la menace irakienne, l'Arabie Saoudite supprima son aide financière et renvoya 800 000 travailleurs yéménites chez eux. Depuis, elle continue à faire feu de tout bois pour limiter les capacités de son voisin. Ainsi la retrouva-t-on derrière la révolte des Sudistes (pourtant emmenés par l'ancien communiste Ali Salim al-Baidh), en 1994, tandis que, parallèlement, elle finance le parti islamiste *al-Islah* (issu des Frères musulmans, créé en 1990) d'Abdallah Hussein al-Ahmar, puissant parmi les membres des turbulentes tribus du Nord.

La guérilla **houthiste**, active depuis 2004, s'appuie sur la complicité de la tribu des Qairis, qui vit de part et d'autre de la frontière yéméno-saoudienne. L'intervention ouverte des forces de Riyad, entre novembre 2009 et février 2010, visait à préserver l'intégrité territoriale et la sécurité de l'Arabie Saoudite. Celle-ci redouterait le soulèvement des tribus frontalières et les infiltrations d'éléments hostiles. Bref, si elle ne souhaite pas le bien du Yémen, elle ne veut toutefois pas que celui-ci devienne une source de déstabilisation. Cela l'amène à jouer un jeu complexe et ambigu qui rappelle celui du Pakistan en Afghanistan.

Riyad voit la main de son rival religieux et régional, l'**Iran**, derrière la révolte houthiste. Rien ne permet de l'affirmer, mais ce n'est pas invraisemblable, si l'on se réfère, par exemple, au discours de soutien prononcé par le président du Parlement iranien, Ali Larijani, en 2009. À l'instar du *Hezbollah* libanais, ce mouvement ne serait-il pas en passe de s'emparer d'une bande de terrain avec accès à la mer, qui en ferait un instrument de déstabilisation de l'Arabie Saoudite ? Cependant, le shiisme des zaydites se dissocie largement du shiisme duodécimain des Iraniens, voire s'y oppose sur certains points (en particulier, leur imam de référence est le cinquième, Zayd). En outre, l'Iran a ses propres

populations séparatistes (Baloutches, Kurdes, Azéris) qu'il ne serait certainement pas difficile à une puissance aussi riche que l'Arabie Saoudite de soulever. Ce qui inciterait plutôt Téhéran à la prudence, d'où, peut-être, sa discrétion depuis le début de la crise.

De loin le pays de la région le plus amical envers le Yémen, l'émirat du **Qatar** essaie de jouer les médiateurs dans la guerre contre les houthistes. Ces bons offices s'inscrivent dans sa tentative de réduire l'influence de Riyad au sein du Conseil de coopération du Golfe. Les éphémères traités de février 2008 et d'août 2010 furent signés sous son égide. L'Arabie Saoudite ne manqua d'ailleurs pas de dénoncer - sans produire de preuve convaincante - une collusion entre Doha et Téhéran.

Depuis le début de la contestation politique, le **Conseil de coopération des États arabes du Golfe** (Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, Oman, Qatar, Koweït, Bahreïn) procède à des tentatives de médiation. En effet, le Yémen peut menacer la sécurité de la Péninsule Arabique de deux manières : en devenant le bastion d'où al-Qaïda pourrait déstabiliser les régimes en place ; en relançant les revendications des minorités chiites si les houthistes l'emportaient. Mais le président Saleh s'est joué de ses interlocuteurs et a dénoncé tous les compromis négociés depuis avril 2011 avec le Conseil de coopération du Golfe. Le rejet de celui du 22 mai 2011, donna le signal de l'offensive lancée à Sanaa le 23 mai 2011 par les forces gouvernementales contre le palais de la famille al-Ahmar où des centaines de chefs tribaux étaient réunis pour organiser une médiation. La crédibilité du Conseil de coopération du Golfe s'en trouve considérablement amoindrie, mais ce dernier demeure néanmoins l'instance la mieux à même de négocier une issue pacifique, comme le montre la reprise des discussions sous son égide, en juin 2011.

Une possible “zone grise”

Sa position de **carrefour stratégique** majeur érige également le Yémen en enjeu international. Les Britanniques l'avaient observé très tôt et ils firent du port d'Aden l'un de leurs principaux points d'appui entre 1839 et 1967. Pour disposer d'une position leur permettant d'agir dans l'océan Indien (où se trouve, depuis 1966, une base américaine essentielle : Diego Garcia), les Soviétiques entretenirent d'étroites relations avec la République démocratique et populaire du Yémen (traité d'amitié et de coopération signé en 1979) et leur flotte de guerre fut présente à Aden jusqu'en 1990.

Le Yémen voisine la plus importante concentration mondiale de pays producteurs-exportateurs de **pétrole**. Il partage avec l'Arabie Saoudite 1 458 kilomètres d'une

frontière pratiquement incontrôlable, comme le montre la tentative avortée de construction d'un "mur de séparation" en 2004. Sur la mer Rouge, le détroit de Bab-el Mandeb et le Golfe d'Aden, il dispose d'une grande façade maritime (1 906 kilomètres), fort mal surveillée et infestée de pirates, au large de laquelle transitent 3 000 000 de barils de pétrole par jour et une part importante du commerce international.

Il se trouve à proximité de vastes "**zones grises**" : régions contrôlées par des tribus, États faibles ou faillis comme la Somalie, le Soudan, l'Irak, le Pakistan ou l'Afghanistan. Le défaut de surveillance efficace permet des allées et venues aisées entre certaines régions reculées du pays et ces lieux de crise ou de guerre.

L'**effondrement** de l'État - un État au demeurant encore embryonnaire - n'est pas encore consommé au Yémen, mais il semble en bonne voie, si l'on peut dire. Savoir à quelle distance de la faillite complète il se trouve apparaît comme un débat oiseux. Ce qui importe, c'est l'instabilité qui menace de l'emporter, comme la crise ouverte le 27 janvier 2011 le montre. Dans cette hypothèse, sur la majeure partie (près de 6 000 kilomètres) de la bande qui s'étend de Mogadiscio à Gwadar, se trouverait le plus long et le plus dangereux "littoral gris" de la planète.

Une base terroriste ?

Alors qu'**al-Qaïda** recule en Arabie Saoudite et en Irak, semble contenue dans l'espace saharo-sahélien et se trouve soumise à une très forte pression en Afghanistan et au Pakistan, responsables et experts de la lutte antiterroriste envisagent que le Yémen devienne son nouvel épicerie. La situation du pays offre plusieurs caractéristiques susceptibles d'étayer cette crainte.

Terre de foi rigoriste, le Yémen a fourni un important contingent de combattants au **djihad international** depuis la guerre d'Afghanistan, en 1979. Près de la moitié des prisonniers regroupés par les Américains à Guantanamo après les attentats de 2001 étaient de nationalité yéménite, par exemple. Fin 1989, le président Saleh et l'Arabie Saoudite commanditèrent des actions militaires menées contre le régime socialiste du Sud, à partir des montagnes de la province d'Abyan, par des djihadistes que commandait Tariq al-Fadhli, un vétéran d'Afghanistan. Ces forces participèrent également à la répression de l'insurrection sudiste en 1994.

Entité non-étatique criminelle, al-Qaïda procède de façon **opportuniste**. La présence d'un pouvoir faible et discrédité par la corruption, d'une rébellion au nord, d'un mouvement protestataire au sud, ainsi que l'éruption récente d'une contestation plus générale contre la pauvreté et le chômage expliquent qu'elle ait

jeté son dévolu sur le Yémen et tente d'en faire sa nouvelle place forte. Ajoutons l'intérêt stratégique du pays, son relief propice à la guérilla comme à la sanctuarisation de camps, et la prégnance des tribus, qui pratiquent un code de l'honneur sacralisant l'hospitalité. Tout cela présente une troublante ressemblance avec le havre pachtoun d'Afghanistan perdu en 2001 par ben Laden. Enfin, certains analystes pensent que l'objectif principal d'al-Qaïda serait la conquête, ô combien emblématique, des Lieux Saints de La Mecque et de Médine, voire de l'Arabie Saoudite tout entière. La base yéménite serait alors la plate-forme idéale et l'on comprend la nervosité de Riyad, surtout après la tentative d'assassinat perpétrée, en août 2009, contre le prince Mohammed Bin Nayef, chef de la lutte antiterroriste dans le royaume.

Autre pays préoccupé, les **États-Unis**, dont la sécurité et les intérêts sont menacés au premier chef par l'emprise d'al-Qaïda. Toutefois, Washington mena une **politique inconstante** qui contribua à la dégradation de la situation : après l'attentat contre l'*USS Cole* à Aden (septembre 2000, 17 militaires américains tués), la coopération antiterroriste fut assez efficace entre 2000 et 2003 (mise à l'écart d'officiers proches des islamistes, comme le général Ali Mohsen, et refonte de l'appareil de sécurité sous la direction de membres de la famille Saleh). Après l'invasion de l'Irak, l'administration de G. W. Bush fit preuve, comme en Afghanistan, de négligence entre 2003 et 2008. Or, durant ces années, le président Saleh donna la priorité à la conservation de son pouvoir, donc à la "familialisation" de l'appareil de sécurité, ainsi qu'à la lutte contre les houthistes et les sudistes, tandis que la cellule yéménite d'al-Qaïda, à partir de février 2006, se réorganisait sans être inquiétée. Peut-être avec la complicité des autorités yéménites, dont la mollesse, sinon l'entente avec la Base, s'expliquerait par leur tentative de mobiliser l'antishiisme des djihadistes dans leur lutte contre les houthistes. Il ne semble par ailleurs pas impossible que le président Saleh ait temporisé pour prolonger et amplifier la "rente stratégique" versée par les Américains et livrée à son entière discrétion. Ajoutons que, même si elles retirent de la crainte inspirée par al-Qaïda des armes, des subsides et des emplois dans les milices antiterroristes, les tribus ne se montrent peut-être pas aussi complaisantes avec al-Qaïda que Sanaa le laisse croire. Elles voient dans les salafistes une menace contre certaines de leurs sources traditionnelles de revenus : production de *qat*, trafic d'alcool et de drogue vers l'Arabie Saoudite.

Le **réveil fut brutal et sanglant** : sur fond d'assassinat de membres des forces de sécurité yéménites, en septembre 2008, un attentat contre l'ambassade américaine à Sanaa fit 16 morts. Depuis février 2009, les branches saoudienne et yéménite d'al-Qaïda ont fusionné pour donner naissance à ce que Georges Malbrunot appelle « la plus inventive des filiales de Ben Laden » [3] : "Al-Qaïda

pour la péninsule arabique“, sous la direction du Yéménite Nasser Al-Washishi, avec la collaboration d’Anouar Al-Awlaki (d’origine américaine). Alors Washington réévalua le risque yéménite, en fit une priorité dans la guerre clandestine – forme désormais privilégiée pour la lutte contre le terrorisme – et accrut son aide, y compris militaire : de 17 millions de dollars en 2008, elle serait passée à 130 en 2010 et, avant le gel en février 2011, l’administration Obama avait décidé de la porter à 200 millions.

Mais le président du Yémen ne s’avéra guère plus fiable ni stable que celui d’Afghanistan. Le 29 octobre 2010, deux colis piégés envoyés par avion du Yémen aux États-Unis étaient découverts avant d’exploser. Le voyage-surprise de la secrétaire d’État, Hillary Clinton, le 11 janvier 2011, était destiné à souligner le rôle primordial du Yémen dans la lutte contre le terrorisme, tout autant qu’à stimuler l’ardeur du président Saleh. Cela semble compromis : la crise politique actuelle préoccupe vivement les autorités américaines car les opérations antiterroristes de l’armée yéménite sont réduites, sinon suspendues, et les combattants d’al-Qaïda (ou des partisans du président Saleh se faisant passer pour tels ?) en profiteraient pour se renforcer, voire auraient pris le contrôle de tout ou partie des provinces de Mareb, Shabwa et Abyan. Est-ce cela qui amena, le 25 mai 2011, le président Obama à inviter son homologue yéménite à transférer le pouvoir “immédiatement“ et le poussa, début juin, à reprendre les frappes aériennes (autorisées par le président Saleh en 2009 et suspendues en 2010 faute d’informations fournies par les autorités de Sanaa), notamment au moyen de drones ?

Vers un *Qaidistan* un *Tribalistan*, une démocratie ou un *Immobilistan* ?

À l’heure où leurs opinions publiques critiquent l’engagement en Afghanistan, les États-Unis et leurs alliés pourront-ils éviter une intervention militaire directe au Yémen ? La crise politique ouverte fin janvier 2011 exacerbe les **incertitudes** : la vendetta opposant les al-Ahmar aux Saleh (clan Afaash de la tribu Sanhan) menace, en juin 2011, de dégénérer en guerre civile générale que personne ne se trouve en mesure de gagner (les unités de l’armée obéissant à leurs chefs et non pas à l’État, les forces se divisent entre différentes factions), alors que le général Ali Mohsen (clan Qadhi de la tribu Sanhan), la famille al-Ahmar et son parti islamiste *al-Islah*, les Sudistes, les houthistes et al-Qaïda dans la péninsule arabique (qui tente, depuis le printemps 2011, de rallier des tribus du Sud à travers le Mouvement des partisans de la charia) attendent leur heure.

Les connaisseurs du pays relèvent toutefois que, paradoxalement, le surarmement

de la population pourrait avoir un **effet modérateur** : le risque d'un massacre de grande ampleur est trop grand, chacun en est conscient et personne ne le souhaite. Des membres d'une même tribu ou d'une même famille peuvent se trouver à la fois dans l'armée loyaliste, et au sein des unités fidèles au général Ali Mohsen comme des forces tribales des al-Ahmar. De plus, le mode de régulation traditionnel dans les sociétés de type tribal est le compromis : chaque groupe cherche l'équilibre des forces plutôt qu'une hypothétique et provisoire victoire totale... Pourvu que l'honneur soit sauf !

Les plus optimistes observent que la contestation fait se côtoyer pour la première fois les différentes composantes de la population yéménite. Les vendettas seraient suspendues afin d'atteindre l'objectif commun : le départ du président Saleh et de sa clique. Il en résulterait un dialogue inédit, porteur d'intercompréhension et peut-être générateur d'un rapprochement qui pourrait prélude à l'émergence d'un sentiment national. Dans cette perspective, un **processus démocratique**, adapté aux spécificités yéménites, pourrait voir le jour. Mais la monarchie saoudienne laissera-t-elle faire ? Au vu de la "normalisation" imposée au Bahreïn pour maintenir en place la contestée dynastie al-Khalifa, on peut en douter. En outre, Washington peut-il accepter la prolongation de l'incertitude alors que la menace djihadiste semble se renforcer de jour en jour (évasion d'une soixantaine d'islamistes radicaux de la prison de Moukalla le 22 juin 2011) ?

Plus certainement, le chef de la famille **al-Ahmar**, Hamid, oligarque très lié à Riyad, ou le général **Ali Mohsen**, conservateur islamiste, également proche des Saoudiens, artisan de la répression du Sud en 1994, qui rallia, avec une moitié des officiers, l'opposition le 21 mars 2011 (probablement pour se venger du président Saleh qui tenta de le faire tuer par l'aviation saoudienne lors des opérations menées contre les houthistes), voire l'actuel vice-président, le général Abd Rabbo **Mansour Haddi** (qui présente un profil de pape de transition : sudiste rallié aux nordistes, formé par les Britanniques puis les Soviétiques, sans lien avec les clans ou les tribus qui rivalisent pour le pouvoir, capable de survivre aux intrigues du clan Saleh pendant 17 ans), pourraient bien imposer une **stabilisation minimale** en jouant des ressorts traditionnels pour diviser afin de mieux régner. D'autant que la contestation des jeunes urbanisés s'essouffle et se divise [4], alors que la population n'en peut mais, au point que l'ONU lança, le 6 juillet 2011, un appel à la communauté internationale afin qu'elle fournisse une assistance humanitaire aux Yéménites. Dans ce cas, le Yémen passerait d'une oligarchie à une autre. Ne tomberait-il pas, alors, aux mains d'émules locaux du prince Salina : *Si nous voulons que rien ne change, il faut que tout change...*

Manuscrit clos le 9 juillet 2011. Mise à jour d'une version initialement mise en ligne d'un manuscrit clos le 30 juin 2011) Copyright Juillet 2011-

Faire et publier une traduction de cet article du *Diploweb*

A titre exceptionnel, la publication d'une traduction de **certains textes** publiés sur le site *Diploweb.com* peut être autorisée à **quatre conditions** :

- . Respecter l'intégrité du texte et mentionner les coordonnées bibliographiques de la version d'origine en français, avec son URL ;
- . Faire traduire par un professionnel agréé, vers sa langue maternelle ;
- . Demander et obtenir une autorisation écrite du Directeur du *diploweb.com*, Pierre Verluise, via diploweb@hotmail.fr . Préciser à ce moment les preuves de la compétence du traducteur et les signes de la respectabilité du support de publication choisie (site, revue, éditeur...).
- . Adresser un exemplaire justificatif de la traduction sous word **et** en pdf.

Toute traduction ne respectant pas ces quatre conditions est rigoureusement interdite et fera l'objet de poursuites devant les tribunaux de Paris.

Notes

[1] MERMIER Franck, « Yémen, les héritages d'une histoire morcelée », in LEVEAU Rémy, MERMIER Franck et STEINBACH Udo (éditeurs), *Le Yémen contemporain*, Paris, 1999, Karthala, p. 15

[2] *Op. cit*, p. 24.

[3] *Le Figaro*, 31 octobre 2010

[4] KASINOF Laura, « Air Goes Out of Protests in a Leaderless Yemen », *The New York Times*, July 7, 2011

[Retour au Sommaire](#)

Géopolitique des risques. Jean-François Fiorina s'entretient avec Xavier Raufer

mercredi 23 mars 2011, par Jean-François FIORINA, Xavier RAUFER

L'auteur :

Jean-François Fiorina est Directeur de l'ESC Grenoble. Xavier Raufer est Docteur en géopolitique et criminologue

A l'heure où les menaces contemporaines sont en pleine expansion, le criminologue Xavier Raufer dissèque leurs différentes facettes et explique comment elles peuvent être contrées. Appréhender correctement cette face noire de la mondialisation exige prioritairement une approche réaliste de la criminalité organisée. Un écheveau complexe où s'enchevêtrent terrorisme, mafias, cartels et voyous en col blanc ... A la veille du troisième Festival de géopolitique et de géoéconomie qui se tient à Grenoble du 24 au 27 mars 2011, Xavier Raufer a accordé un long entretien à Jean-François Fiorina, Directeur de l'ESC Grenoble.

JFF. D'une manière générale, peut-on dire que l'on assiste à une authentique expansion de la criminalité, ou cette perception est-elle biaisée par le fait qu'internet la rend tout simplement plus visible qu'auparavant ?

XR. Préalablement, il convient de préciser le travail des criminologues que nous sommes. Depuis vingt ans, nous travaillons essentiellement sur ce que nous avons baptisé la face noire de la mondialisation. Sur 100 phénomènes relevant du négatif, de l'illicite, de l'hostilité entre les hommes, entre 95 et 98% sont attribuables à la face noire de la mondialisation. Elle correspond au déchaînement, depuis ces 20 dernières années, de toutes les formes de violence absolument inouïes que nous observons à la surface de la planète. Dans les années 1980, l'ETA, les Brigades rouges ou la Fraction armée rouge représentaient le terrorisme. Ils communiquaient dans leur langue d'origine et assassinaient des représentants politiques. Aujourd'hui, la nébuleuse Al Qaeda est constituée d'individus de 80 nationalités différentes, capturés dans plus de 70 pays, et la manne financière dont ils bénéficient provient de 130 pays différents ! Cette évolution s'est aussi accompagnée de trafics mondialisés et de nouvelles formes de criminalité. N'oublions pas non plus ces autres aspects de la face noire financière de la mondialisation que sont les acrobaties criminogènes à la *Lehman*

Brothers et à la Goldman Sachs...

Dans ce cadre, le rôle des criminologues est de comprendre d'abord ce qui s'est passé, puis d'observer ce qui se passe, enfin de prévoir ce qui va éventuellement se passer.



Xavier Raufer, criminologue, et Jean-François Fiorina, Directeur de l'ESC Grenoble. L'un comme l'autre s'accordent à reconnaître que la géopolitique constitue une discipline fondamentale pour apprécier au plus juste la montée en puissance des nouveaux risques, et en déceler les signaux précoces d'apparition.

La cybercriminalité, la contrefaçon, le piratage, etc. sont autant d'éléments qui se développent autour de nous au quotidien sur un mode exponentiel. Est-ce à vos yeux une sorte de combat sans fin, où la créativité et l'imagination des « mauvais hommes » est quasiment sans limites ?

Il ne faut en aucune manière céder à la facilité du désespoir. Ce pour plusieurs raisons. La première est que seulement 10 % des opérations conçues dans le cadre de cette face noire de la mondialisation réussissent de par l'originalité ou l'intelligence de leurs auteurs. Ainsi, sur 100 opérations de livraison de cocaïne ou de kidnapping, 90 atteignent leur but non pas du fait de "génies du crime" mais plus prosaïquement du fait de l'aveuglement stupéfiant des pays cibles et, globalement, des victimes. Les bandits n'inventent rien. Ils n'ont même pas inventé le trafic de cocaïne ! Dans les années 1970, les grandes familles colombiennes disposaient de leur propre laboratoire pour leur consommation personnelle. Ils vivaient dans d'énormes haciendas et utilisaient des petits avions pour se déplacer. C'est en allant à Miami qu'elles se sont rendu compte de la valeur de leur marchandise et que leur "business" a pris de l'ampleur. A l'origine, les bandits colombiens pratiquaient plus prosaïquement le vol des pierres

tombales. Dans ce pays fortement catholique, les propriétaires des tombes payaient pour les récupérer. Le premier à l'avoir fait est Pablo Escobar. Il a ensuite étendu les pratiques artisanales de traitement de la drogue à une échelle quasiment industrielle, avec une logistique appropriée. Bref, il a rationalisé le tout sur un mode managérial.

La troisième raison tient à la redondance des modes opératoires utilisés par les criminels. Le cas des familles mafieuses de New York entrées à Wall Street dans les années 1990 illustre cette réalité. Les méthodes qu'elles utilisaient pour faire gonfler la bulle étaient rigoureusement les mêmes que celles exploitées par les mafieux qui voulaient mettre la main sur le marché de l'alcool pendant la prohibition. Dans un cadre plus personnel, j'ai été approché trois fois par des mafieux dans ma vie, trois fois dans des circonstances différentes, trois fois l'approche était exactement la même. Il s'agit là d'une tendance naturelle de l'être humain à se contenter de refaire ce qu'il sait déjà faire.

La leçon à tirer de ces observations est simple : la police et les renseignements peuvent être informés. Il suffit souvent de faire simplement appel à la mémoire pour recueillir les informations nécessaires. Evidemment, il n'y a aucune raison de croire qu'à court terme on vivra au royaume des anges ! Ce que peut espérer au mieux une société développée, c'est de ramener ces périls criminels en dessous du seuil supportable. Il reste des progrès extraordinaires à accomplir, notamment du côté des institutions. Il y a un authentique travail pédagogique à mener en la matière auprès des instances internationales, depuis Interpol jusqu'à l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Les sensibiliser à la lutte contre le crime organisé constitue à cet égard un impératif.

La mémoire et les systèmes d'information n'ont jamais été aussi forts. Qu'est ce qui explique cette inertie avec les pouvoirs publics et les Etats ?

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, à l'heure actuelle, la plupart du temps, les masses colossales informations stockées ne nous... informent pas ! Pire, pour l'essentiel, elles nous aveuglent ! La culture du flux tendu, le culte de l'instantanéité, le fait que l'on ne prenne plus le temps de réfléchir, de prendre de la hauteur, contribuent à alourdir cette tendance. Après les attentats du 11 septembre 2001, on a ainsi vu se multiplier les petits centres de recherche sur le terrorisme. La création de kyrielles de départements de *Terrorism Studies* est absurde ! La notion de terrorisme est tellement vaste qu'en agissant de la sorte, on se condamne à n'étudier qu'une facette du problème. C'est pourtant ce que les Etats-Unis ont fait.

En France, nous avons procédé différemment. Nous avons pris comme champ préalable d'inspection la face noire de la mondialisation dans sa globalité, en y

incluant tout l'illicite. Lorsque l'on prend un sujet étroit et délimité comme le terrorisme, le jour où il s'affaiblit et tend à disparaître, on ne le voit pas. C'est précisément ce qui est en train de se passer sous nos yeux avec le terrorisme islamique. Ce cycle est en train de s'achever, ce qui constitue en soi une bonne nouvelle. L'opinion publique musulmane prend conscience que Ben Laden tuait pour l'essentiel des musulmans. Les bombes sur les marchés pakistanais en sont une preuve éclatante. Des sondages sérieux ont ainsi été réalisés en termes de popularité dans le monde musulman, Ben Laden se situe à la 12ème position. Pourtant, la focalisation encore quasi hystérique du gouvernement américain à l'égard de cette menace les empêche de voir qu'aujourd'hui, il y a plus de morts à la frontière des Etats-Unis au nord du Mexique qu'en Afghanistan et en Irak réunis. Le vrai danger pour eux se situe à leurs portes, et ils n'en ont pas encore vraiment conscience.

Certains parlent à cet égard pour les Etats-Unis d'une troisième guerre sur la frontière mexicaine après l'Irak et l'Afghanistan ? Qu'en pensez-vous ?

C'est évident. Et le plus étonnant, c'est que cette guerre-là, ils ne l'ont pas vue venir ! Ce n'est qu'en 2009 que le Pentagone s'est enfin posé la question de savoir s'il fallait classer le Mexique parmi les *failed states* (Etats défaillants)... En réalité, la situation dans ce pays se dégrade depuis 20 ans. Pour notre part, dès 1998, à la demande de la DGA (Direction générale de l'armement), nous avons réalisé un dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces dans lequel nous exposons déjà la mainmise des cartels criminels au nord du Mexique. Selon la cour des comptes américaine, les cartels mexicains rapatrient dans leur pays, chaque année, entre 25 et 30 milliards de dollars. Ils bénéficient donc de sommes colossales pour investir dans la corruption de la police, de la justice, de l'armée, ou encore acheter des armes. De la même manière, les Etats-Unis n'ont pas su anticiper le nombre de décès liés aux trafics, qui se comptent chaque semaine par centaines.

En termes d'économie et de finance, j'ajoute que le Mexique représente aujourd'hui la 13ème économie mondiale. Il est quand même proprement sidérant qu'elle soit en train de s'effondrer sous nos yeux sans que personne ne songe à prendre des mesures d'exception pour endiguer ce processus ! L'évolution des menaces est clairement perceptible, et néanmoins les appareils d'Etat ne semblent pas y être sensibles. Résultat : dans la plupart des cas, ils sont frappés par surprise, décontenancés, abasourdis, comme pour le 11 septembre ou l'effondrement de Wall Street, ou encore lors des affaires Madoff et Enron...

La présence de groupes criminels hybrides ne représente-t-elle pas un

danger supplémentaire et difficile à combattre ?

Certes, mais cela induit aussi simultanément une fragilité supplémentaire. Un des patrons de la sécurité algérienne me disait en riant : "*Abou Zeid* (responsable de l'enlèvement des otages au Niger), *c'est Jihad le jour et Marlboro la nuit !*" Cela signifie qu'il exerce une activité tout à la fois terroriste et criminelle. Un positionnement aussi complexe qu'ambigüe qui l'oblige en permanence à jouer entre deux mondes. A nous de savoir exploiter avec pertinence ces fragilités. Notre problème est que la plupart de nos dirigeants viennent d'un monde où le péril était traditionnellement la vitrification du centre de l'Europe via l'arme nucléaire. C'était là la menace majeure. Et nos politiques ont mis un certain temps à saisir la nature des mutations géopolitiques et criminelles en cours.

Par bonheur, la nouvelle génération comprend mieux ces nouvelles menaces. Reste cependant que la rigidité de l'appareil d'Etat, la difficulté à cerner les ennemis non conventionnels, les mutations permanentes au sein des services de sécurité et de renseignement constituent autant de freins à une réaction adaptée.

Néanmoins, on arrive cependant aujourd'hui dans une phase positive. Pour preuve, le Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégique a été créé à la demande du Président de la République. Cet organisme dirigé par mon collègue Alain Bauer a pour but d'amener l'appareil d'Etat à sortir de sa posture défensive, tournée vers le passé. Car les nouveaux défis exigent de nouvelles grilles de lecture, plus proactives que réactives. L'IHEDN (Institut des hautes études de la défense nationale) comme l'INHESJ (Institut national de hautes études de la sécurité et de la justice) participent également à cet effort. Lentement, la France et la Grande-Bretagne, en coopération, se mettent en ordre de bataille face à ces nouvelles menaces. Démarche méritoire qui est malheureusement loin d'être suivie par bien d'autres pays européens, désespérément coupés des réalités.

Reste une difficulté de taille : sensibiliser le monde économique et financier à ces nouveaux enjeux. Il y a là un effort pédagogique majeur à mener pour leur faire enfin comprendre que l'on ne vit pas au pays des Mille et une nuits, ou dans le "*Palais de Dame Tartine*" ! Il faut encourager au plus tôt une prise de conscience des vrais dangers qui sont liés à la mondialisation. D'où l'intérêt de la démarche conduite par l'ESC Grenoble en privilégiant l'enseignement de la géopolitique auprès des jeunes générations qui fourniront les cadres de demain.

C'est peut-être facile intellectuellement, mais plus délicat dans la pratique. Le risque apparaît comme abstrait et dérangeant pour nos habitudes. Il est donc souvent plus facile de se convaincre que ce sont là des dépenses investies en pure perte et que le pire n'arrivera pas...

C'est une erreur. Platon disait "le commencement est la moitié du tout". A partir du moment où l'on a bien fait son travail de sensibilisation aux nouveaux risques dès le commencement, on est protégé à 90%. La prise de conscience des dangers est capitale. Aujourd'hui, il y a des entreprises françaises qui ont clairement assimilé les enjeux et qui sont actives dans des coins dangereux, comme le nord du Mexique par exemple. Elles agissent de manière très professionnelle et n'ont pas de problème. Avoir conscience du risque, c'est déjà se prémunir contre ce risque. A cet égard, vous avez misé juste en choisissant ce thème du risque pour votre Festival de géopolitique et géoéconomie de mars 2011.

L'enseignement de la géopolitique est d'autant primordial aujourd'hui que tout se joue désormais à l'échelle planétaire. Dans un bureau italien, j'ai vu un organigramme représentant une famille mafieuse d'un village de Sicile. La police italienne a relevé qu'elle était implantée dans 14 pays du monde ! **Aujourd'hui, on ne peut plus se contenter de voir les choses à l'échelle européenne. Il faut avoir une vision mondiale. Cette vision mondiale, c'est la géopolitique. Elle donne le sens et la mesure des équilibres et des flux, des balances et des mouvements.** Pour comprendre ces nouveaux phénomènes, on n'a plus besoin des cartes géographiques classiques mais de cartes représentant les flux observés avec les courants majeurs, les hauts fonds, les bas fonds, etc. Lire la criminalité du monde moderne doit se faire sur le modèle des anciennes cartes marines ! Toute cette funeste alchimie s'articule autour de trois pôles : les entités dangereuses, qu'elles soient criminelles ou terroristes ; les territoires, notamment les mégapoles anarchiques qui génèrent chaque jour de nouvelles formes de crimes ; et les flux qui circulent entre les entités et les territoires. Cela nous donne une ébauche géopolitique des dangers et menaces. Une telle analyse est cruciale pour les entreprises. Elles n'en ont pas forcément conscience. D'où l'intérêt de travailler sur le long terme, et de former les jeunes générations à cet apprentissage du réel. En les éveillant à ces menaces, on leur donne la possibilité d'apprendre à les maîtriser et à les contrer.

Si je vous comprends bien, cela place l'humain au cœur du dispositif ? Compte tenu des sommes d'argent en jeu, un jeune cadre peut facilement basculer de l'autre côté de la barrière...

L'être humain avant le high tech, oui ! Le "tout électronique" a montré ses faiblesses en Irak. Ne serait-ce qu'en omettant de prendre en compte l'environnement poussiéreux de la zone qui a rendu l'électronique inopérant ! Il faut en revenir à un peu de bon sens et cesser de faire du fétichisme technologique en feignant de croire que la technique pourrait tout résoudre à notre place ! Prendre conscience de la vraie nature de ces nouvelles menaces est fondamental. Cela exige un effort personnel, que personne ne peut mener à notre

place. Ce n'est pas forcément une question d'argent, c'est prioritairement une question de disponibilité d'esprit et de réalisme. Ces mesures préventives, chacun peut les appliquer à son niveau, et elles ne coûtent pas grand-chose.

Bien entendu, un individu peut basculer facilement d'un côté ou d'un autre. La tentation est permanente et la chair est faible. L'une des figures les plus préoccupantes dans la sphère des nouvelles menaces aujourd'hui est ce que l'on appelle le "technicien dévoyé". Il a le plus souvent fait des études longues, lourdes et chères, il s'ennuie dans sa vie professionnelle et se trouve donc ouvert à toutes les tentations. A partir du moment où l'on en est conscient, les symptômes sont visibles, notamment dans l'entreprise. D'où l'intérêt d'une bonne gestion du personnel.

Dans les affaires Madoff ou Enron, les symptômes criminels ont été négligés. En particulier dans l'affaire Madoff, les interférences criminelles et mafieuses sont énormes. Le bras droit de M. Madoff s'appelait M. Jaffé. Ce dernier avait été le conseiller financier de M. Angiulo, lui-même patron de la famille mafieuse de Boston ! Ce n'était pas un secret puisque cela avait fait les gros titres du *Boston Globe*. Si au moment d'ouvrir les portes de la direction du *NASD (National Association of Securities Dealers)* à M. Madoff, quelqu'un avait simplement regardé sur Google, ce tropisme criminel aurait été bientôt découvert.

Autre cas, concernant l'équivalent de la caisse des dépôts d'un important Etat asiatique, qui s'était trouvé acoquiné avec un individu présenté en Birmanie comme un grand ponte du secteur du tourisme. L'Etat s'est retrouvé associé au parrain qui gérait le plus gros trafic d'héroïne de l'Asie du Sud-Est, en personne et sous son vrai nom ! Là aussi, il aurait suffi d'une once de curiosité et d'ouvrir le journal pour connaître la vérité. Dans tous les cas en question, il y avait des signaux d'alarme extrêmement forts qui auraient dû être pris en compte. A ce stade, poser la question de savoir pourquoi les vérifications n'ont pas été faites ne relève plus du criminologue, plutôt d'un psy...

Avez-vous un message à faire passer aux étudiants ? Quelles recommandations le criminologue que vous êtes peut donner aux jeunes générations en école de commerce ?

Les nouvelles menaces vous concernent au tout premier chef. Si vous les ignorez, elles ne vous ignoreront pas. Elles sont maîtrisables, à des coûts intellectuels et financiers raisonnables. Se sensibiliser à ces nouveaux enjeux constitue un impératif. Les étudiants en école de commerce se destinent à des métiers où les risques sont omniprésents. Ils doivent donc apprendre à les déceler, ce qui exige une disposition d'esprit adéquate. Se familiariser avec la géopolitique, la pratiquer au quotidien, constitue à cet égard un salutaire exercice. Surtout, au-

delà des capacités d'analyse et de la maîtrise des fondamentaux, **il faut savoir faire montre d'une authentique capacité d'étonnement. C'est là que réside la logique des signaux faibles et des ruptures d'ambiance. Qui sait les déceler possède un coup d'avance.** Au cœur de ces subtilités de l'esprit, aucune machine ne pourra se substituer à l'homme pour décrypter correctement les énigmes qui s'offrent à lui. Les jeunes diplômés doivent donc en finir avec la naïveté et l'infantilisme ambiants. Il est grand temps de faire preuve de réalisme, et de regarder enfin le monde tel qu'il est : dangereux certes, mais plein d'opportunités à saisir pour qui a la volonté et la lucidité.

Copyright Mars 2001-Fiorina-Raufer/Comprendre les Enjeux Stratégiques

Cet entretien a été initialement publié sous le titre "Pour une géopolitique du risque" dans le Hors-série n°4 de *Comprendre Les Enjeux Stratégiques* (CLES), mars 2011, une publication de l'ESC Grenoble. Voir la page source sur Scribd
[Voir](#)

Raison d'être des "Entretiens du Directeur de l'ESC Grenoble" publiés dans CLES

En rencontrant tous les deux mois des personnalités de haut niveau qui pratiquent la géopolitique, Jean-François Fiorina aime à rappeler que l'intérêt de l'ESC Grenoble pour cette discipline répond à des objectifs bien précis : "Notre volonté est d'inciter nos partenaires et nos étudiants à faire preuve d'un nouvel état d'esprit. Il s'agit de leur proposer non seulement une grille de lecture du réel adaptée aux enjeux du monde contemporain, mais aussi de nouveaux outils d'aide à la décision. Pour les entreprises, il s'agit d'être capables de réagir le mieux et le plus rapidement possible. Pour nos étudiants, il s'agit moins d'évoluer sur le court terme que de se préparer à une course de fond. D'où une formation qui vise davantage à former les esprits qu'à apprendre de simples techniques, qui, de toute façon, évolueront. Pour les uns comme pour les autres, il est cependant impératif de bien comprendre l'intérêt de la géopolitique, non pas comme référent universitaire abstrait, mais comme méthode permettant d'approcher et cerner le monde dans sa complexité, afin d'être au plus près des enjeux réels. La géopolitique doit servir à gagner des marchés, ou du moins à ne pas en perdre. Autrement dit, elle constitue une clé précieuse pour évoluer dans le monde d'aujourd'hui, et surtout de demain. (Communication & Influence n°19, mai 2010).

[Retour au Sommaire](#)

Al Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe

dimanche 11 mars 2012, par Patrice GOURDIN

L'auteur :

Docteur en histoire, professeur agrégé de l'Université, Patrice Gourdin enseigne les relations internationales et la géopolitique auprès des élèves-officiers de l'École de l'Air. Auteur de *Géopolitiques, manuel pratique*, Paris, 2010, Choiseul, 736 pages

À l'initiative d'une entité terroriste islamiste algérienne, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat-GSPC (intégré dans la nébuleuse Al Qaida en 2007 sous l'appellation Al Qaida dans les pays du Maghreb islamique-AQMI), les violences se multiplièrent dans l'espace saharosahélien à partir de 2003. Alors que les centres de pouvoir se trouvent au nord, le déplacement au sud du pays qui donna naissance à cette organisation criminelle - et hors de ses frontières - semble *a priori* surprenant. Pourtant, l'analyse géopolitique montre combien ce choix est, hélas, judicieux. En premier lieu, il s'inscrit dans un espace géographique propice, véritable sanctuaire dédié aux activités illégales. Ensuite, une partie de la population locale peut apporter, directement ou indirectement, une précieuse assistance. En outre, il existe de multiples contentieux qui entretiennent de profonds ressentiments aisément manipulables. Enfin, la région suscite les convoitises de nombreux acteurs extérieurs, étatiques ou non, ce qui accroît la valeur des enjeux et multiplie les manœuvres.

AU CŒUR D'UN IMMENSE DÉSERT

L'ESPACE géographique où sévit AQMI s'insère dans un espace gigantesque : le Sahara couvre 8 000 000 km², auxquels il convient d'ajouter les 3 000 000 km² du Sahel. Ces contrées, comparables en cela à des étendues maritimes, se montrent difficilement contrôlables. AQMI en utilise une partie car la configuration du terrain lui offre de multiples avantages : les conditions de vie très difficiles écartent la plupart des hommes, il existe de nombreux axes de communication hormis les routes transsahariennes répertoriées et des ressources

importantes se trouvent dans la région.

Un relief accidenté

Contrairement à un lieu commun répandu, les dunes n'occupent que 20% du territoire du Sahara. La majeure partie de ce désert se compose de plateaux profondément entaillés et percés de multiples grottes, ainsi que de massifs montagneux - cristallins ou volcaniques - aux altitudes certes relativement modestes (le point culminant, l'Emi Koussi, au Tchad, s'élève à 3 415 mètres, tandis que plusieurs sommets du Hoggar avoisinent les 3 000 mètres) mais aux formes déchiquetées. Le Sahel comprend de vastes étendues sableuses parsemées de reliefs gréseux peu vigoureux, mais découpés et troués par l'érosion.

La région saharo-sahélienne est donc propice au camouflage de petits groupes mobiles, offre aux populations qui la parcourent une multitude de refuges (canyons, grottes, rochers en surplomb) et fournit des sites de repli quasiment inexpugnables. Or, l'une des règles de la guerre dans le désert stipule que « la rébellion doit avoir une base inattaquable, un lieu à l'abri non seulement d'une attaque mais de la crainte d'une attaque [1] ». La reconnaissance aérienne devient aléatoire et l'accès aux colonnes motorisées s'avère impossible. Ces avantages tendent à étayer l'information selon laquelle AQMI aurait son sanctuaire dans la région montagneuse du Timétrine, au nord-ouest de l'Adrar des Ifoghas, au Mali. Cela gêne considérablement le repérage d'unités armées mobiles réduites et/ou d'otage(s), ainsi que toute action militaire. D'autant que le contrôle des points hauts offre d'excellents postes d'observation d'où détecter toute colonne gouvernementale en mouvement. **Bref, il paraît très difficile de réussir une opération surprise, terrestre et/ou hélicoptée.**

Plus généralement, l'administration, la surveillance et le contrôle de ces contrées excèdent les possibilités des États pauvres et instables dont elles font juridiquement partie. Cependant, la volonté politique revêt une part plus importante qu'il n'est souvent admis. En effet, les contraintes géographiques (obstacles du relief, absence d'eau, par exemple) restreignent les points de passage des frontières et le contrôle de ces derniers n'est pas hors de portée, si l'on veut s'en donner ou si l'on en reçoit les moyens.

Une immense zone aride

Le Sahara ("pays aux teintes fauves" c'est-à-dire le territoire stérile) est un désert chaud (donc sans hiver froid) qui reçoit moins de 150 millimètres d'eau par an en moyenne. Mais ses plateaux et ses montagnes sont relativement plus arrosés, ce

qui permet à des groupes peu nombreux de disposer localement des quantités d'eau nécessaires pour survivre. Le Sahel reçoit de 150 à 600 millimètres de pluies par an, mais l'irrégularité domine : selon les mois d'une même année (il y a une saison des pluies, l'été, mais, même à ce moment-là, les précipitations ne sont pas uniformes), ainsi que d'une année sur l'autre. Dans les deux régions, des nappes souterraines sont connues et utilisées depuis fort longtemps.

Il en résulte des conditions de vie très difficiles. L'accès à l'eau ainsi qu'aux pâturages qu'elle fait pousser se trouve au cœur des accords et des conflits qui trament la vie des populations de l'espace saharo-sahélien. Les relations entre les groupes s'en trouvent particulièrement compliquées et fluctuantes. Dans cet environnement inhospitalier, les oasis, espaces de vie et d'échanges, constituent des points d'appui stratégiques essentiels, d'une valeur comparable à celle des îles dans les immensités maritimes. Leur contrôle revêt donc une importance cruciale. La "cure salée", grande transhumance annuelle des troupeaux à la fin des pluies (septembre) vers des pâturages verdoyants et des réserves d'eau naturellement salées, est vitale. Aussi, toute entrave génère des affrontements, comme ceux, récurrents, qui surviennent dans le nord du Niger lorsque l'accès s'en trouve limité, voire interdit, autour des sites uranifères. De même, lors des grandes sécheresses de 1973-1974 et 1983-1984, des troubles éclatèrent. Ces calamités naturelles furent utilisées par les dirigeants du Mali et du Niger pour obtenir une aide internationale accrue qui, semble-t-il, fut intégralement (?) détournée. Les Touaregs accusèrent même les gouvernements malien et nigérien de tenter de les éliminer en les affamant. Bref, **les populations de cette zone pratiquent en permanence des stratégies de survie pour contrer leur constante vulnérabilité**. Elles constituent un vivier potentiel pour toutes sortes d'instrumentalisations.

Un espace de communication

Les cartes montrent l'enclavement du Mali et du Niger. Mais, depuis des temps immémoriaux, un axe est-ouest relie l'océan Atlantique et la mer Rouge, ce qui fait du Sahel un véritable couloir entre l'océan Atlantique et l'océan Indien, tandis que des axes nord-sud joignent l'Afrique tropicale et la mer Méditerranée, assurant donc des liaisons avec l'Europe. La métaphore maritime appliquée au Sahara trouve ici tout son sens : il s'agit bien d'un espace qui, tout à la fois, sépare et unit, dont le Sahel constitue le "rivage" méridional.

Hormis les grandes routes transsahariennes (largement investies par les marchands arabes venus d'Algérie durant la colonisation française) et les pistes cartographiées (plusieurs milliers de kilomètres rendus praticables à la circulation automobile à partir de l'Entre-Deux-Guerres), il existe de nombreux

parcours repérés uniquement par les tribus vivant dans le désert. **Les nomades ont une connaissance intime de la zone dans laquelle ils déplacent leur campement et des fragments de pistes qui la traversent.** Parmi un grand nombre de possibilités, seuls sont utilisés les tracés jugés, à un moment donné et en fonction du contexte local ou régional, les plus pratiques et les plus sûrs. Ce qui signifie qu'il en existe beaucoup d'autres disponibles pour des usages exigeant la plus grande discrétion. De plus, chaque groupe ne connaît, ne contrôle et n'exploite qu'un segment du trajet, ce qui entretient la fragmentation territoriale et complique encore l'éventuel relevé des parcours. Les déplacements et les trafics s'en trouvent très difficilement contrôlables, notamment aux confins Algérie-Libye-Niger-Mali, où opère et stationne AQMI.

Dans les années 1990, la zone devint la frontière migratoire de fait du Maghreb et de l'Europe. En effet, dans l'espace saharo-sahélien circulent des migrants venus de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Des réseaux extrêmement complexes drainent ces flux humains, dont l'immense majorité des acteurs ne quittent pas le continent africain, contrairement à une idée reçue [2]. Les États, comme les groupes mafieux, participent à ce mouvement, qui constitue une ressource tant pour les populations locales et les représentants des "autorités" que pour les organisations criminelles

Un espace de ressources

Le Sahara et le Sahel recèlent un certain nombre de richesses, ce qui permet d'y (sur)vivre.

En premier lieu, des ressources naturelles : l'eau, qui, sagement utilisée, permet l'élevage nomade ou sédentaire (chameaux, vaches, chèvres, moutons, ânes), ainsi que des cultures dans les oasis (dattes). Les nomades, tout autant que les sédentaires, connaissent et utilisent avec une grande rationalité les arbres et les herbes (en particulier les plantes médicinales) que ces milieux naturels rudes mettent parcimonieusement à leur disposition. Le sous-sol contient du sel (Mali, Niger), des phosphates, des minerais divers (fer en Mauritanie, or au Mali, cassitérite, cuivre et étain au Niger, par exemple), du charbon (Niger), de l'uranium (Mali, Niger) et des hydrocarbures (Algérie, Mauritanie, Mali, Niger). Certains gisements demeurent inexploités. Un consortium mené par des entreprises allemandes envisage même une production massive d'électricité solaire (projet *Desertec*). Les pistes, reliant des régions aux ressources complémentaires, servent depuis toujours au commerce sur toutes les distances (intra-sahariennes et transsahariennes), et de support à toutes sortes de trafics. L'attrait des paysages et d'un mode de vie très particulier avait suscité une forme

spécifique de tourisme, certes marginale au regard des séjours de masse organisés sur certaines zones littorales, mais rémunératrice pour une partie des populations locales. L'insécurité actuelle a tari cette source de revenus, ce qui mécontente les fractions concernées, à moins qu'elles ne reçoivent des compensations, licites ou illicites.

Bref, de l'élevage des chameaux ou de la culture des dattes à l'exploitation minière en passant par les diverses formes d'échanges, les multiples trafics ou l'organisation de méharées (voire le controversé rallye Paris-Dakar entre 1979 et 2008), l'espace saharo-sahélien représente un enjeu économique pour de nombreux acteurs. Observons, d'une part, l'exemple des activités extractives : leur exploitation intéresse, notamment, l'État producteur, l'État ou les États consommateurs, les entreprises multinationales, une main-d'œuvre recrutée sur place (dans un périmètre plus ou moins vaste, selon des procédures très variables) et/ou venue d'autres régions du pays, les commerçants et autres prestataires de services, les groupes d'origine de ceux qui exercent ces activités. Prenons, d'autre part, le cas du trafic de cocaïne : l'on y trouve, entre autres, les cartels latino-américains, les mafias italiennes, nigérianes et ghanéennes, des membres de la diaspora syro-libanaise, certaines fractions de tribus maures, arabes et touarègues du Sahara, des ressortissants des diasporas africaines en Europe, des éléments appartenant à toutes les strates des appareils étatiques.

Mais des anomalies existent, suscitant ressentiment et tensions : les régions agricoles du sud constituent depuis longtemps la zone "utile" des actuels États de la bande sahéenne, ce qui contribue à limiter l'intérêt des gouvernements pour les régions dépourvues et peu peuplées du nord . Compte tenu de l'impossibilité d'augmenter les disponibilités hydrauliques et alimentaires, l'accroissement démographique des populations de la frange saharo-sahélienne engendre ou aggrave des pénuries. Les ressources limitées et aléatoires des Touaregs privent ceux-ci de toute possibilité de dégager des surplus leur permettant d'accumuler des capitaux, donc d'investir et de bâtir une économie plus efficace. L'échange est en permanence inégal entre les Touaregs et les marchands du sud (Mali, Niger), au détriment des premiers. La rente des matières premières fait l'objet d'une redistribution insuffisante ou inexistante en direction des populations locales. Les trafics et les activités terroristes accréditent les discours visant à criminaliser tout ou partie des habitants de la région.

Surtout que ces derniers ne sont pas réellement intégrés dans les États dont ils sont les ressortissants.

LE DOMAINE DES TOUAREGS

La superposition des cartes montre clairement que la zone d'action d'AQMI recouvre approximativement celle peuplée par les Touaregs.

Les Touaregs

Berbères en partie "négrifiés", les Touaregs occupent le Sahara central, où ils commencèrent à s'infiltrer à partir du Xe siècle. Ils voient les Maures, à l'ouest et les Toubous, à l'est. Nomades en cours de sédentarisation forcée, ils se distinguent par une forte tradition guerrière et une organisation sociale complexe. Répartis en tribus elles-mêmes regroupées en grandes fédérations, ils connaissent une forte différenciation de statut, mais assortie d'une grande mobilité, ce qui n'empêche toutefois pas l'existence d'une hiérarchie, notamment entre les tribus aristocratiques et les tribus de dépendants. De multiples dissensions entre chefferies, des rivalités de pouvoir au sein des fédérations, et l'existence de larges marges autonomes à la périphérie des zones d'influence de chaque fédération, entretiennent parmi les Touaregs un état de division endémique. Ils se distinguent également des groupes contigus par la liberté plus grande dont bénéficient les femmes. Ils ont élaboré, au fil des siècles, un mode de fonctionnement économique adapté aux conditions de vie précaires du milieu désertique. Éleveurs, chasseurs et artisans (cuir, bois, métal) nomades, ils récoltent également du sel et du minerai de cuivre au cœur de leur domaine. Ils recourent aussi, directement ou indirectement, aux activités sédentaires (culture, élevage) et relient par le commerce caravanier des régions aux ressources complémentaires. Le tout fluctue en fonction des variations climatiques et des aléas politiques.

Il s'agit d'une population à la fois peu considérée et mal contrôlée par les États qui l'englobent. Les défaillances, volontaires et involontaires, de ces derniers expliquent que les Touaregs demeurent fidèles à leurs formes traditionnelles d'allégeance, celles du système tribal. Seul ce dernier régule efficacement et dans l'ensemble de ses dimensions (politique, économique, sociale, culturelle) la vie précaire de ces groupes. Mais il est incompatible avec l'acceptation de l'autorité étatique, ce qui explique en partie ce que les dirigeants maliens ou nigériens appellent le "problème touareg". En outre, ces nomades entretiennent depuis toujours avec les sédentaires des relations complexes qui combinent conflictualité et complémentarité. Au-delà des rivalités pour l'eau et les pâturages, il convient de considérer les échanges de biens et de services, indispensables à la survie des deux catégories : viande et/ou sel contre céréales, herbe contre fumure des parcelles lors du pacage après les récoltes, par exemple. Il n'existe pas d'incompatibilité radicale entre les deux modes de vie, lesquels, parfois, s'interpénètrent dans des systèmes hybrides d'agro-pastoralisme. Mais il survient

ponctuellement une concurrence pour l'accès aux ressources vitales. Les difficultés économiques et sociales fournissent un argument (un prétexte ?) pour présenter le recours à des activités illicites comme une stratégie de survie et donc tenter de rendre ces dernières acceptables sinon légitimes.

Une terre musulmane

AQMI agit dans une zone de culture musulmane. Les Touaregs pratiquent un islam sunnite modéré, rattaché à l'école malékite, largement ouvert au soufisme (confréries Tidjanyia et Kadryia) et plus ou moins mêlé d'animisme. Cela les rendit toujours suspects aux yeux des musulmans arabes du Maghreb, qui en prirent parfois prétexte pour mener des opérations militaires de prédation ou de conquête sous couvert de "guerre sainte" (*djihad*). La plupart d'entre eux ignorent la langue arabe, ce qui limite le nombre de lecteurs du Coran et accroît le prestige de ces derniers, comme le montra l'importance de Tombouctou. Le village fondé par les Touaregs devint une ville phare de l'enseignement et de la diffusion de l'islam en Afrique subsaharienne. Les collections de manuscrits (en arabe et en peul) rassemblées par les riches familles de la ville étaient réputées dès le XIV^e siècle. Les tombeaux de marabouts y font l'objet de pèlerinages depuis des siècles.

Cette modération et ces pratiques étrangères à l'islam des origines rendent *a priori* la population touarègue allergique au salafisme professé par AQMI. Mais il faut compter avec l'influence de la Sanoussiya, cette confrérie d'inspiration wahhabite créée en Cyrénaïque en 1835 par Mohammad Ibn Ali al-Sanoussi (1787-1859). Son influence s'étendit le long des pistes caravanières, atteignant le Sahara central pendant la Première Guerre mondiale. Dans cet espace, la Sanoussiya incarna la résistance à la colonisation européenne et mena, durant la Première Guerre mondiale, la guérilla contre les Italiens, les Français et les Anglais. Les auteurs de l'assassinat du Père Charles de Foucauld, le 1^{er} décembre 1916, appartenaient à la Sanoussiya. Celle-ci laissa l'empreinte, encore perceptible de nos jours, d'une tradition rigoriste dans le Hoggar, l'Aïr et le Damergou. De plus, la colonisation engendra une multiplication des contacts avec les Arabes musulmans du Maghreb, ce qui accrut progressivement l'emprise d'un islam plus exigeant. Depuis les années 1960, le prosélytisme wahhabite, au moyen de la construction de mosquées, de l'envoi d'imams et de l'octroi de bourses pour suivre des études théologiques en Arabie Saoudite, fait qu'une partie de la jeunesse, désœuvrée et sans perspectives, peut se trouver séduite. Au total, le discours d'AQMI ne tombe probablement pas dans des oreilles unanimement hostiles.

L'insécurité permanente

Les cartes des frontières le montrent à l'envi : le domaine saharien à coup sûr, voire le domaine sahélien dans certains cas, est périphérique pour tous les États, à l'exception de la Mauritanie. Cela tient largement à l'absence endémique de sécurité dans ces régions, mais, en retour, cela entretient, voire amplifie l'insécurité.

Les aléas hydrauliques font planer en permanence les spectres du manque d'eau et, par voie de conséquence, de la pénurie alimentaire. Les rivalités - traditionnelles ou conjoncturelles - entre les différentes fractions de la population suscitent de multiples affrontements, que la diffusion massive d'armes légères du type AK-47 (notamment par M. Kadhafi tout au long de sa dictature, entre 1969 et 2011) rend de plus en plus meurtriers. La sédentarisation forcée, assortie de discrimination (ou de ce qui est ressenti comme telle) et de précarisation, que mènent les gouvernements, entretient un vif mécontentement, source de troubles. De plus, l'émigration (dès les années 1950 sur les chantiers de grands travaux en Afrique du Nord, puis à partir de la sécheresse de 1973) a généré, particulièrement en Algérie et en Libye, une diaspora touarègue, celle des *ishumar*, qui parsème le Maghreb de noyaux offrant des opportunités pour la création de réseaux affiliés à AQMI.

L'espace saharo-sahélien ressort comme celui de la marginalisation, de la paupérisation et de la rébellion. Faute tout autant de moyens que de réelle volonté politique, les États ne parviennent pas à y établir leur autorité et à y faire régner la loi et l'ordre. Ajoutons la scissiparité des mouvements armés, processus camouflant, en partie au moins, des rivalités pour contrôler des territoires et des routes utilisés pour la contrebande et/ou pour bénéficier des programmes accompagnant les accords de pacification. Cela ne signifie pas pour autant l'anarchie : il existe dans cette zone de multiples régulations an-étatiques. En sus des règles tribales traditionnelles, s'appliquent les normes spécifiques aux réseaux omniprésents : commerciaux, mafieux, miliciens, terroristes, notamment. Nous nous trouvons en présence d'une "zone grise" de plusieurs millions de kilomètres carrés, régie selon ses propres "lois".

Cette fragmentation et cette instabilité obèrent toute politique publique unificatrice.

DES PROJETS ANTAGONISTES

Le destin de l'espace saharo-sahélien dans lequel évolue AQMI est appréhendé de manière contradictoire par les acteurs locaux, ce qui offre aux djihadistes un

vaste champ de manœuvre politique.

L'identité touarègue

La culture riche et originale portée par la langue tamasheq, le farouche esprit d'indépendance encore entretenu par une partie d'entre eux, le rapport fusionnel au désert et leurs qualités guerrières fondent l'identité des Touaregs. Mais leurs querelles intestines, profondément ancrées dans leur passé et qu'il n'est souvent nul besoin d'instrumentaliser de l'extérieur, les ont empêché jusqu'à nos jours de s'affirmer comme nation. Ils ne constituèrent jamais un État unitaire et, jusqu'à ce jour, ils s'avèrent incapables de dégager un projet politique commun, un "vouloir vivre ensemble" transcendant leurs divisions. Ces dernières facilitèrent, durant la période coloniale, et facilitent, aujourd'hui encore, les manipulations, comme celle des Lamhar et des Imghad (dépendants) par le gouvernement du Mali pour affaiblir les Ifoghas (aristocrates), fer de lance des révoltes dans la région de Kidal [3].

En dépit de leur valeur au combat, les Touaregs se trouvèrent longtemps exclus des armées "nationales" du Mali et du Niger. Aujourd'hui, ces dernières en incorporent un petit nombre, mais dans le cadre de programmes de pacification et non sans susciter des sentiments mitigés parmi les autres militaires qui les ont parfois combattus durant des années. Ceci ne favorise guère leur sentiment d'appartenance, donc leur identification et leur allégeance à la nation malienne ou à la nation nigérienne.

Dès les années 1960, les gouvernements contestèrent, voire nièrent les spécificités des Touaregs, d'où la frustration de ceux-ci et leurs révoltes, assorties d'une revendication d'indépendance ou d'autonomie, à partir de 1974. La structure hiérarchique de leur société, déjà ébranlée par la colonisation, entra en contradiction avec les idéologies socialisantes en vogue après les indépendances, par exemple au Mali sous la présidence de Modibo Keita (1960-1968). Elle se pervertit dans les dérives consécutives aux démocratisations introduites dans les années 1990 : l'intégration d'une partie des notables touaregs dans le système parlementaire créa de nouvelles rentes de situation et suscita de nouvelles insatisfactions. Ignorant la propriété privée, les Touaregs ne détinrent jamais de titres garantissant la possession des terrains qu'ils parcouraient, ce qui entraîna des spoliations durant la période coloniale, puis après l'indépendance. Les terres réputées inexploitées devinrent propriété de l'État.

Autre obstacle à l'osmose nationale : en tant que descendant des razzieurs d'esclaves, tout Touareg, même s'il a la peau foncée, s'estime supérieur à un Noir. Or, il se retrouve (ou estime se retrouver) en situation de citoyen de

seconde zone, ce qu'il supporte d'autant plus mal que les programmes de sédentarisation plus ou moins forcés que l'on tente de lui imposer l'humilient profondément. De son point de vue, cette déchéance morale et sociale résulte, pour partie au moins, d'une trahison dont se serait rendue coupable la France lors de la décolonisation. Selon la logique du système tribal, la soumission et le paiement du tribut obligeaient la France à protéger les Touaregs, ce qu'elle fit partiellement durant la période coloniale : respect de leur mode de vie (même s'il était soigneusement encadré), soins médicaux, aide alimentaire en cas de disette. Mais le processus de décolonisation ne s'accompagna d'aucune garantie de pérennisation de cette assistance. Il en résulta un sentiment d'abandon qui explique peut-être pourquoi les Touaregs semblent éprouver aussi peu de scrupules que possible à s'en prendre à des ressortissants ou à des intérêts français, ou à laisser faire. Or, le programme d'AQMI dénonce et cible explicitement la France. Une convergence ou une passivité complice s'avèrent donc possibles en dehors de toute proximité idéologique.

Les Noirs, entre crainte et ressentiment

Dans la mémoire collective des populations noires, domine une image négative et conflictuelle des Touaregs. Oubliant un peu vite la part très active qu'y prit l'empire Songhaï (VIIe-XVIe siècles), elles leur reprochent la pratique de l'esclavage et la participation à la traite négrière vers le monde musulman avant la période coloniale. Les Noirs considèrent, à tort ou à raison, comme du racisme à leur égard le sentiment de supériorité nourri chez les Touaregs par leur passé de razzieurs.

Ignorant la dureté de la conquête française et du contrôle auquel les nomades furent soumis, les Noirs jugent, parce que les Touaregs purent conserver leur mode de vie moyennant l'abandon de la traite esclavagiste, que ceux-ci surent s'assurer un sort meilleur que le leur durant la colonisation. De même, parlant de "trahison", ils soulignent l'absence des Touaregs durant les luttes menées pour l'indépendance, voire leur engagement au service de la France. Celle-ci, en effet, les favorisa dans les années 1950 pour pallier la défection d'une partie des recrues arabes, ralliées au Front de libération nationale-FLN algérien. Les chefs tribaux craignaient de perdre leurs prérogatives et la liberté de déplacement. Les unités méharistes touarègues bloquèrent efficacement la *wilaya* 7, par exemple.

Elles-mêmes démunies, les populations noires estiment trop importants les modestes efforts faits depuis l'indépendance en faveur d'hommes et de femmes dont elles dénoncent l'"ingratitude" à l'occasion de chacun de leurs soulèvements. Elles ressentent de la frustration lorsque, dans le cadre des accords de réconciliation, des postes sont attribués à des Touaregs qui, déjà sous-scolarisés à

l'époque coloniale (à l'exception des aristocrates Kel Ansar du Goundam, ils refusèrent d'envoyer leurs enfants à l'école française, ce qui explique le manque dramatique de cadres parmi eux lors de l'accession à l'indépendance et depuis), demeurent aujourd'hui moins qualifiés ou pas qualifiés du tout. Elles passent en revanche sous silence le fait qu'une meilleure qualification leur permet d'accéder plus aisément à des emplois, comme le montre l'embauche de nombreux Haoussa et Djerma de préférence aux Touaregs sur les sites miniers du nord du Mali, par exemple. Bref, les populations noires n'éprouvent guère de sentiment de proximité avec les habitants du Nord. La notion de destin commun, indispensable composante du sentiment d'appartenance nationale, fait nettement défaut.

Dans ces conditions, les dirigeants maliens ou nigériens peuvent compter sur l'indifférence, voire l'antipathie de la majorité noire vis-à-vis de la minorité touarègue. Ils ne risquent guère d'être contredits lorsqu'ils imputent à cette dernière des activités criminelles de droit commun et/ou un soutien à AQMI. Cela autorise des politiques discriminatoires et répressives, tout comme cela contribue à entretenir les préjugés négatifs à l'encontre des Touaregs. L'incompréhension, les tensions, les mécanismes d'exclusion et d'affrontements semblent avoir encore de l'avenir... pour le plus grand bénéfice d'AQMI.

L'héritage colonial

Dans la mesure où les limites et les découpages des possessions africaines découlèrent des intérêts des métropoles et des traités (notamment : Berlin, 1885 ; convention franco-anglaise sur le Sahara et le Soudan, 1899 ; Entente cordiale France-Grande-Bretagne, 1904 ; accord franco-allemand sur le Maroc, 1911) ou des rapports de force établis entre elles, l'administration coloniale légua des frontières inadaptées à l'ensemble des États de l'Afrique contemporaine. Afin d'éviter l'embrasement généralisé du continent, l'Organisation de l'unité africaine se rallia, par la résolution du Caire (juillet 1964), au principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Les signataires s'engagèrent à « respecter les frontières existant au moment où les États [avaient] accédé à l'indépendance nationale ». Cette décision paraissait d'autant plus nécessaire que la "guerre des sables", qui venait d'opposer l'Algérie au Maroc (octobre-novembre 1963), portait précisément sur un litige frontalier né du partage colonial et faisait prendre conscience du caractère hautement belligère de toute tentative de redécoupage.

Pour les États de la zone saharo-sahélienne, outre l'éloignement des centres de décision (situés très au sud du Sahara), l'héritage comportait, entre autres inconvénients, des frontières qui entravaient le mode de vie nomade et ignoraient la répartition spatiale des ethnies. Il résulte de tout cela qu'il n'existe pas d'État touareg. Plus grave, les États nés de l'indépendance sont dirigés par des non-

Touaregs et, nous l'avons vu plus haut, ne placent pas les (ex-)nomades du Nord au cœur de leurs priorités. Cela entretient une immense frustration.

D'autant que la France avait conçu, dans les années 1950, le projet d'une Organisation commune des régions sahariennes-OCRS. L'Assemblée nationale créa celle-ci par une loi adoptée le 10 janvier 1957. Cette instance, destinée à définir et conduire une politique commune à l'ensemble du "Sahara français", devait englober les départements sahariens d'Algérie (des Oasis et de Saoura, créés en août 1957), les régions saharo-sahéliennes du Soudan (devenu le Mali, en 1960), du Niger et du Tchad. Dès février 1959, le champ fut restreint aux seuls départements algériens car le statut d'autonomie des territoires d'Afrique subsaharienne adopté en 1956 interdisait d'interférer dans l'administration de leur bande saharo-sahélienne. L'entreprise fut rejetée par le FLN qui, conformément à la ligne définie au Congrès de la Soummam, en octobre 1956, refusait toute amputation du territoire de l'Algérie indépendante pour laquelle il combattait. Cette dernière devait recouvrir l'ensemble des territoires de l'Algérie coloniale. Les militaires français souhaitaient conserver les hydrocarbures, les centres d'essais nucléaire d'In Ekker et balistique d'Hammaguir. Toutefois, pour ne pas compromettre les pourparlers de paix, de Gaulle abandonna publiquement le projet, lors de sa conférence de presse du 5 septembre 1961 : « il n'y a pas un seul Algérien, je le sais, qui ne pense que le Sahara doit faire partie de l'Algérie, et [...] il n'y aurait pas un seul gouvernement algérien, quelle que soit son orientation par rapport à la France, qui ne doive revendiquer sans relâche la souveraineté algérienne sur le Sahara ».

Tandis que certains Touaregs approchaient - en vain - le FLN pour lutter en commun pour leurs indépendances respectives, les (des ?) chefs des grandes fédérations avaient écrit, en 1960, au Président de la République française une lettre destinée à demander un statut politique au sein de l'OCRS : « Puisque vous quittez le pays touareg, rendez-nous notre bien tel que vous nous l'avez arraché [...] Nous ne voulons pas que les Noirs ni les Arabes nous dirigent [...] Puisque l'indépendance s'annonce et que vous la donnez, alors nous les Touaregs nous voulons nous diriger nous-mêmes et rassembler notre société tout entière là où elle se trouve, dans notre pays. Nous voulons que notre pays soit un seul pays [4] ». Mais leur appel demeura sans écho. L'OCRS constitue encore, aujourd'hui, la référence nourrissant l'espérance d'un État touareg. Elle alimente aussi, de la part des Noirs, les procès d'intention sécessionniste au profit de la France. L'exil s'imposa comme l'une des réponses à ceux qui souffraient ou estimaient souffrir d'une intolérable discrimination. Ils donnèrent ainsi naissance à une diaspora peu nombreuse mais active, restée très liée à son territoire et à sa communauté d'origine. Eux aussi peuvent, le cas échéant, épauler les djihadistes.

Le califat saharo-sahélien envisagé par AQMI peut séduire certains Touaregs, comme moyen de réaliser leur rêve d'émancipation vis-à-vis d'une domination rejetée. Mais le mode de vie salafiste leur conviendrait-il et, surtout (?) les acteurs extérieurs laisseraient-ils faire ?

LA FOIRE AUX CONVOITISES

L'espace saharo-sahélien apparaît comme particulièrement convoité, tant par des États que par des entités non-étatiques, légales ou non.

Les États riverains

La **Mauritanie**, le **Mali** et le **Niger** veulent mieux contrôler leur espace saharo-sahélien. Il s'agit tout à la fois pour eux d'affirmer leur souveraineté sur l'ensemble de leur territoire national, d'assurer leur sécurité et de tirer parti des ressources naturelles (hydrocarbures, minerais : l'uranium, localisé dans le nord du pays, assure 90% des recettes du Niger à l'exportation, par exemple). Mais les moyens leur font cruellement défaut, particulièrement aux deux derniers. Même s'il manque les preuves formelles, ce dénuement étaye l'hypothèse d'un pacte - tacite ou formalisé - de non-agression conclu par Bamako et/ou Niamey avec AQMI. La France et les États-Unis combattent ce penchant en fournissant une aide. Mais alors une autre tentation risque de se faire jour : celle de la rente stratégique. Les États peuvent chercher à entretenir la situation, afin de continuer à en percevoir les dividendes. Ajoutons que ces trois États, qui eurent à pâtir des menées libyennes auprès des populations sahariennes, se méfient également des ambitions régionales de l'Algérie, ce qui obère la coopération antiterroriste, au grand dam de Paris et de Washington.

Le **Maroc**, outre la rivalité de puissance au Maghreb qui l'oppose, depuis 1962, à l'Algérie, surveille très étroitement les 266 000 km² du Sahara occidental (ex-colonie espagnole du Rio de Oro et de Saguia el-Hamra). Annexé de fait entre 1976 et 1979, ce territoire, dont l'indépendance est revendiquée par le Front Polisario (soutenu par Alger), connaît un calme précaire depuis le cessez-le-feu négocié par l'ONU en 1991. Selon des sources invérifiables, une coopération opérationnelle existerait entre les (des ?) indépendantistes sahraouis et AQMI qui, par ailleurs, tente de s'implanter dans le royaume chérifien. Mais la monarchie marocaine n'a-t-elle pas intérêt à discréditer les Sahraouis tout en percevant sa part de la rente stratégique assurée par sa participation à la lutte contre le terrorisme ? Cela jette la suspicion sur l'enlèvement de trois coopérants européens, le 23 octobre 2011, dans le camp de réfugiés sahraouis d'Hassi Rabuni (près de Tindouf, en Algérie). En effet, comment ne pas s'interroger sur la

coïncidence qui fait qu'un groupe inconnu, le "Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest"-MUDAO, présenté comme une dissidence d'AQMI, agisse précisément là où se trouve le siège du gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique. Rabat entretient depuis l'indépendance (1956) de très étroites relations avec la France et les États-Unis, notamment en matière de défense et de sécurité. Cela contribue à entretenir la méfiance d'Alger à son encontre et ne facilite pas la coordination régionale des actions contre AQMI.

Pour les mêmes raisons que le Niger, le Mali ou la Mauritanie, l'Algérie, berceau d'AQMI, entend mieux contrôler la partie saharienne de son territoire. La caste qui accapare le pouvoir et les richesses du pays depuis l'accession à l'indépendance (1962) cherche en priorité à perdurer, ce qui constitue sa principale motivation pour mener une lutte impitoyable contre ceux qui veulent la renverser. C'est parce qu'il s'agit de l'assurance-vie de cette faction qu'Alger peut être considéré comme un partenaire fiable dans la lutte contre le terrorisme par les États-Unis et l'Union européenne. Cela importe d'autant plus que le pays joue un rôle essentiel puisqu'il se situe géographiquement en position intermédiaire entre les cibles occidentales et le sanctuaire saharo-sahélien d'Al Qaida. À cela s'ajoute la volonté d'affirmer sa prépondérance régionale. Tout comme l'implication dans la question touarègue, la présence d'une filiale de la SONATRACH, la compagnie pétrolière nationale, dans la prospection au sud du Sahara s'inscrit dans cette logique. Notons que des liens historiques se nouèrent avec le Mali durant la guerre d'indépendance (1954-1962). En 1958, après la mise en place par la France de barrages efficaces aux frontières du Maroc et de la Tunisie, le Sahara devint une zone de transit essentielle pour les renforts et le ravitaillement de l'armée de libération nationale-ALN. La *wilaya* 7 ou "wilaya des sables", sous le commandement d'Abdelaziz Bouteflika (basé à Gao), couvrait l'Adrar des Ifoghas, le Hoggar et l'oasis de Tindouf à partir de Tessalit, Kidal et Gao. Cela crée un contexte *a priori* favorable à une action concertée, en particulier pour contrôler les turbulences touarègues. Mais cela peut également jouer en faveur d'AQMI : ses membres n'ont-ils pas réactivé des itinéraires et des filières hérités de la guerre d'indépendance ? Cela rendrait encore plus nécessaire une coordination de l'action antiterroriste des États confinant la bande saharo-sahélienne. Or, ce n'est guère le cas, Alger, soutenu semble-t-il par Washington, voulant en assurer la direction, alors que le Mali et le Niger préfèrent un pilotage français. Le rapprochement s'avère donc laborieux. Il fallut attendre avril 2010 pour la mise en place d'un Comité opérationnel conjoint (Mauritanie, Mali, Niger, Algérie), basé à Tamanrasset, et septembre de la même année pour le lancement d'un Comité central du renseignement des pays saharo-sahéliens, sis à Alger.

La **Libye** du colonel Kadhafi (1969-2011) nourrissait également des ambitions régionales. Elle joua sur tous les registres : politique, avec le panafricanisme étayant le projet de création d' États-Unis d' Afrique, économique avec des investissements (y compris dans la prospection pétrolière dans la bande sahélienne) et une aide au développement. Sans oublier la dimension militaire : malencontreusement dépourvue d' hommes, elle recruta des mercenaires dans l' ensemble de l' Afrique subsaharienne et recourut à tout l' arsenal de la stratégie indirecte, du terrorisme au soutien à diverses rébellions. Notamment, Kadhafi usa, non sans sinuosités, de la carte du soutien actif aux divers soulèvements touaregs (en septembre 1980, le premier congrès des mouvements de résistance touaregs se tint à Homs et Kadhafi parlait de la Libye comme de la " patrie d' origine " des Touaregs). Sur le terrain politique, il lança dans les années 1990 le projet d' États-Unis du Sahara, qui recoupait les limites de l' OCRS, mais aussi de la zone d' influence de la Sanoussiya. Pour flou qu' il fût, le projet saharien du tyran de Tripoli le posa en rival régional de l' Algérie. Celle-ci, en toute discrétion et avec l' accord tacite des puissances occidentales semble-t-il, contra systématiquement et brutalement ses entreprises. Alger ne veut, en effet, à aucun prix d' un État touareg, par crainte d' un réveil de la revendication d' indépendance des Berbères en Kabylie. Confrontée dans les années 1990 à une guérilla islamiste, Tripoli avait très durement réprimé les noyaux se réclamant d' Al Qaida et demeura en alerte constante. La guerre civile (février à octobre 2011) puis l' effondrement de la dictature permirent la résurgence de groupes armés islamistes (notamment autour de l' ancien djihadiste Abdelhakim Belhaj) dont la modération affichée demandera confirmation dans un proche avenir. De plus, les affrontements qui marquèrent les derniers mois de la dictature, se soldèrent par le pillage de multiples dépôts d' armes de toutes sortes qui ont pris diverses directions, notamment celle de la bande saharo-sahélienne. Ainsi, les milliers (?) de mercenaires recrutés par le dictateur aux abois revinrent très bien équipés dans leurs pays d' origine. Première conséquence observable, une " rébellion touarègue " s' est rallumée, en janvier 2012, au Mali et le pouvoir en place à Bamako semble débordé. **Certains observateurs craignent qu' il ne s' agisse que du signe avant-coureur d' un embrasement généralisé.**

Le **Soudan** se trouve soumis à un régime islamiste, qui offrit l' hospitalité à Ben Laden entre 1992 et 1996. Il serait étonnant qu' il n' en reste pas quelques traces, notamment sous forme de cellules plus ou moins dormantes, susceptibles de relayer AQMI. D' autant que le rôle joué par les États-Unis (en dépit d' une coopération antiterroriste présentée comme efficace) et l' Arabie Saoudite, voire Israël, dans les conflits locaux qui le déstabilisent (Darfour, Sud) peut l' inciter à fermer les yeux sur les menées d' Al Qaida, sinon y prêter la main.

Souvent cité, notamment comme base de départ de plusieurs enlèvements, le **Burkina-Faso** intrigue. L'activisme régional de son président, Blaise Compaoré, amène à lui attribuer, à tort ou à raison, une part de responsabilité dans tous les foyers d'agitation ou de conflit de son voisinage. Soucieux de préserver le calme chez ses propres Touaregs, il encourage les négociations des gouvernements du Mali et du Niger avec leurs minorités du nord. Le jeu pour le moins ambigu et les relations pour le moins éclectiques du conseiller (d'origine mauritanienne) du président, Moustafa Ould Liman Chaafi, entretiennent la suspicion au sujet d'un accord tacite de non-agression entre Ouagadougou et AQMI.

Les États lointains

Plusieurs pays extérieurs à la région se trouvent impliqués dans la zone saharosahélienne : la France, les États-Unis et la Chine. Tous trois détiennent dans cet espace des intérêts économiques (accès aux matières premières, recherche de débouchés commerciaux, ventes d'armements) et stratégiques (garantie de points d'appui et/ou lutte antiterroriste). Les deux premiers interviennent donc très activement dans la lutte contre AQMI.

Ancienne puissance coloniale, la **France** poursuit une politique de coopération remontant, avec des hauts et des bas, aux indépendances, proclamées en 1960. Ses intérêts demeurent considérables. Le Niger assure un tiers de son approvisionnement en uranium. Le fer de Mauritanie, l'étain et l'or du Mali, demain peut-être les hydrocarbures du sud saharien, sont autant de ressources qui ne laissent pas Paris indifférent et font l'objet d'une âpre concurrence avec les États-Unis et la Chine, notamment. Les bases de Libreville et de N'Djamena forment, non loin du sanctuaire d'AQMI, les deux premiers maillons d'un dispositif militaire qui se prolonge à Djibouti et Abou Dhabi. La veille de l'inauguration de cette dernière installation (26 mai 2009), le Président de la République déclarait : « Avec cette base, notre première au Moyen-Orient, la France montre [...] qu'elle est prête à prendre toutes ses responsabilités pour garantir la stabilité de cette région essentielle pour l'équilibre du monde [5] ». Hormis l'Iran, parmi les menaces pesant sur cet équilibre, figure Al Qaida... dont AQMI est une composante. Moustapha Setmeriem Nasser, alias Abou Mossab Al Souri, idéologue d'Al Qaida, déclarait en 2005 : « il est de notre droit légitime de frapper la France car nous sommes en guerre contre ce pays ». Et il invoquait le soutien à Israël (y compris l'aide à l'accession à l'arme nucléaire décidée par Guy Mollet), l'inscription du Hamas et du Djihad islamique sur la liste des organisations terroristes, la politique menée à l'encontre de la Syrie, la participation aux interventions en Bosnie-Herzégovine et en Afghanistan, la présence militaire dans des pays musulmans d'Afrique, l'appartenance à l'OTAN

et l'interdiction du port du voile islamique [6]. D'autres documents ajoutent le passé colonial et le soutien de Paris à l'interruption du processus électoral algérien qui empêcha l'accession au pouvoir du Front islamique du salut-FIS, en décembre 1991. Mais l'action de la France dans la région saharo-sahélienne se heurte à la méfiance de l'Algérie. Celle-ci, d'une part, instrumentalise, pour des raisons de politique intérieure, la thématique du néocolonialisme afin de se forger une légitimité "nationale", discréditer les adversaires de la faction au pouvoir et tenter de rallier une partie des sympathisants de l'islamisme. D'autre part, les dirigeants algériens veulent écarter la France de la zone sahéenne pour affirmer dans la région leur puissance à la place de la sienne. Quant à Paris, certains analystes lui prêtent le projet de constituer avec le Mali et le Niger, peut-être le Maroc et la Tunisie, un "bloc contre-hégémonique" face à l'axe Washington-Alger.

Depuis la fin de la Guerre froide, les **États-Unis** ont jeté leur dévolu sur le continent africain. Puissance mondiale, ils se devaient d'y affirmer leur présence et ce d'autant plus que leur rival chinois s'y implantait en force. En vertu de l'*African Growth and Opportunity Act-AGOA*, ils dispensent une aide économique régionale spécifique depuis 2000. Ils seraient désormais parmi les (sinon les) principaux pourvoyeurs d'aide internationale en zone de peuplement touareg. En quête de matières premières et de diversification de leurs approvisionnements en hydrocarbures, les Américains multiplient leurs investissements, par exemple en Algérie, pivot du *North African Partnership for Economic Opportunity* conclu en 2009. Depuis les attentats du 11 septembre 2001 et la montée en puissance de leur lutte contre le terrorisme, couplée à la lutte antidrogue, ils augmentent de manière significative leur coopération et leur présence militaires en Algérie et en Afrique subsaharienne. Dès 2002, ils formèrent la *Pan Sahel Initiative* avec la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Tchad. En 2005, ils mirent en place la *Trans-Saharan Counterterrorism Initiative* avec l'Algérie, le Burkina-Faso, la Libye, le Maroc, la Tunisie, le Tchad, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Sénégal. Parallèlement, ils lancèrent l'exercice annuel *Flintlock*. En 2007, ils ont créé au sein de leurs forces armées un commandement militaire régional spécial, l'**AFRICOM**. Ils sont notamment présents en Algérie (base de Tamanrasset), en Mauritanie (base de Nema), au Niger (base d'Agadez) et, surtout, au Mali, où ils utilisent, dans la plus grande discrétion, l'ancienne base française de Tessalit, idéalement située à équidistance de la Méditerranée, au Nord, de l'Atlantique, à l'ouest et du Golfe de Guinée, au sud. Toutefois, les revers essuyés en Irak et en Afghanistan, ainsi que la réduction du format de leur armée, les incitent à sous-traiter le combat contre AQMI. L'efficacité du procédé suscite la polémique.

Dernière venue et privilégiant la carte de la séduction (*soft power*), la **Chine**, quant à elle, s'active à la construction d'infrastructures, comme les ponts sur le

Niger à Bamako ou à Niamey. Afin de couvrir une partie de ses énormes besoins en matières premières, elle se livre également à une intense activité de prospection (hydrocarbures, minerais) au Mali et au Niger, ce qui ne peut manquer de l'impliquer dans la question touarègue et d'engendrer des rivalités avec la France. Par exemple, depuis 2007, elle exploite une partie de l'uranium du Niger (gisement d'Azelik). En butte à la révolte d'une partie de la minorité ouïgoure, population turcophone musulmane (sur)vivant au Xinjiang, elle est également visée par Al Qaida. N'oublions pas la forte proportion d'Ouïghours capturés par les Américains parmi les djihadistes à l'entraînement dans les camps que les talibans avaient autorisé Ben Laden à ouvrir en Afghanistan avant le 11 septembre 2001. Le champ des déstabilisations s'ouvre à l'infini.

Les acteurs illégaux

D'Al Qaida aux mafias, les entités illégales pullulent dans l'espace saharo-sahélien.

Celle qui joue le rôle le plus préoccupant est **AQMI**, dernier avatar de la tendance salafiste djihadiste qui existait au sein du FIS dès sa création en Algérie, en 1989. Ses membres se rattachent à la mouvance extrémiste qui considère que le pouvoir se conquiert exclusivement par les armes et que la loi de Dieu n'est instaurée que par la guerre sainte, considérée comme une obligation absolue (le "sixième pilier de l'islam", avec la profession de foi, les cinq prières quotidiennes, le jeûne du Ramadan, le pèlerinage à La Mecque et le paiement de l'aumône). Après l'interruption du processus électoral par l'armée algérienne, en décembre 1991, ils rejoignirent le Groupe islamique armé-GIA. Des dissensions internes amenèrent à la formation du Groupe salafiste pour la prédication et le combat-GSPC, en septembre 1998. Le rapprochement avec Al Qaida date de cette époque et aboutit, le 11 septembre 2006, à une déclaration officielle d'allégeance, sous l'impulsion d'Abdelmalek Droukdel, qui mena le processus à son terme logique : la transformation, le 24 janvier 2007, du GSPC en Al Qaida dans les pays du Maghreb islamique. Le groupe n'entend plus se limiter à prendre le pouvoir en Algérie : il a décidé de participer au *djihad* mondial. Les premières opérations dans la zone Sahara-Sahel (où se trouvent plusieurs *katibas* : sud de l'Algérie et du Maroc, est de la Mauritanie, nord du Mali et nord du Niger) remontent à 2003 : en février et mars, plusieurs prises d'otages permirent la capture de 32 touristes étrangers. Leur libération contre rançon procura au GSPC un trésor de guerre estimé à 5 millions de dollars. Une somme largement suffisante pour acheter des complicités ainsi que pour s'équiper en armes légères, en véhicules tous terrains, en systèmes de communications et de guidage performants. Entre 2003 et 2010, les raptés auraient permis au groupe terroriste d'accumuler 70

millions d'euros. Or, ils ne constitueraient pas sa ressource principale [7]. La nomination, en mars 2009, d'un nouvel émir des *katibas* sahéliennes en la personne de Yahia Djaoudi (installé dans l'ancien bain militaire français sis au cœur du bassin de Taoudeni, « triangle de l'or noir », partagé entre la Mauritanie, le Mali et l'Algérie), considéré comme le principal stratège d'AQMI depuis septembre 2006, marquerait un tournant. Al Qaida ferait évoluer la fonction dévolue à l'espace saharo-sahélien : dépassant son rôle de refuge et de zone de banditisme destiné à financer AQMI, il deviendrait une forteresse de la "guerre sainte", vouée à accueillir, à regrouper et à entraîner les djihadistes du Maghreb et des pays subsahariens limitrophes. Cela permettrait de créer ce qui aurait été l'un des objectifs de Ben Laden dès 2001 : un "nouvel Afghanistan" aux portes de l'Europe, une "base" à partir de laquelle préparer l'assaut contre le littoral maghrébin et... le sud de l'Europe.

Mais les rangs d'AQMI (quelques centaines de combattants ?) ne comptent pas seulement des assassins se parant d'un idéal. On y trouve également de vulgaires voyous, gens de sac et de corde fort à l'aise dans un espace saharo-sahélien qui grouille de trafiquants en tous genres et de toutes envergures. Ils font argent de tout : produits de consommation courante (en profitant des différences de prix), véhicules, cigarettes, vrais ou faux médicaments, armes (notamment légères), drogue, émigrants clandestins. Connaissant seuls les tracés, les Touaregs (dont certains anciens combattants ont été intégrés - à des fins de réinsertion - dans les services des douanes, avec les conséquences que l'on peut imaginer) n'agissent pas seulement pour leur compte : ils sont les intermédiaires obligés de tous les réseaux désireux de transiter par cet espace. Ainsi en va-t-il, notamment, pour les narcotrafiants de Colombie et du Mexique (cocaïne arrivant par la Guinée-Bissau et le Sénégal ou dans le nord du Mali par "Air Cocaïne"), du Moyen-Orient (héroïne d'Afghanistan arrivant par la mer Rouge) et du Maghreb (cannabis du Maroc), pour lesquels la route transsaharienne est la plus sûre et la moins coûteuse. Nous sommes en présence d'une criminalisation économique évoluant (ou susceptible d'évoluer) en criminalité politico-religieuse : complicités politiques, policières et militaires dans les États concernés, narco-guérilla de certains Touaregs et narco-terrorisme d'AQMI.

DU NOYAU AUX MÉTASTASES

Tout concourt à faire de l'espace saharo-sahélien la plus vaste zone d'instabilité et de non-droit de la planète : la géographie, la paupérisation persistante sinon organisée des Touaregs, les convoitises étrangères, l'extrémisme politico-religieux et les mafias. L'ampleur de la tâche à accomplir en vue d'une sécurisation est à la mesure de l'espace concerné : immense. Et rien ne permet de

penser, en l'état actuel des choses, que la communauté internationale parviendra à autre chose qu'un endiguement partiel. Les pays du sud de la zone figurent parmi les plus pauvres du monde et ne brillent pas par la qualité de leur gouvernance, en dépit de quelques progrès récents. Les pays du Maghreb, (un peu) plus riches, ne sont pas mieux gouvernés et les problèmes qu'ils ont à résoudre sont énormes, comme l'a montré le mouvement de contestation déclenché à l'automne 2010 et qui n'est peut-être pas terminé. En outre, certains s'opposent pour la prépondérance régionale. Quant aux États non-africains impliqués, ils ne peuvent tout faire et ils parent au plus pressé : accéder aux ressources naturelles dont ils ont besoin, tout en déployant des pare-feu pour contenir l'expansion et la jonction des factions armées. Toutefois, et c'est le plus préoccupant, tandis que l'incertitude plane sur l'avenir de la Libye et du Soudan, voire de l'Algérie et du Maroc, on observe la montée en puissance de deux groupes armés connectés à Al Qaida : les Shebabs en Somalie (qui, le 15 février 2012, ont fait publiquement allégeance à Ayman al-Zawahiri, le chef d'Al Qaida) et Boko Haram au Nigeria.

T.E. Lawrence, expert en guerre du désert s'il en fut, écrivait : « "Celui qui commande sur mer jouit d'une grande liberté et peut prendre de la guerre aussi peu ou autant qu'il le désire" : celui qui commande dans le désert dispose des mêmes avantages. Des patrouilles de méharistes aussi autonomes que des navires pouvaient croiser en toute sécurité sur la frontière de la zone ennemie, tout juste hors de vue des postes de l'adversaire le long des terres cultivées, et se livrer à des incursions dans ses lignes là où cela semblait le plus opportun, le plus facile ou le plus profitable, avec une constante possibilité de retraite derrière elles dans un élément qui restait hors de portée des Turcs [8] ». L'analogie avec l'affrontement en cours aujourd'hui est frappante. Et méditons cette autre remarque, applicable aux Touaregs : « la répartition des coups de main ne fut pas orthodoxe. Il était impossible de mêler ou de combiner plusieurs tribus car l'antipathie et la méfiance les divisaient. Pour la même raison, on ne pouvait pas employer des hommes d'une tribu dans le territoire d'une autre, [...d'où] l'adhésion au principe de la plus large distribution des forces afin de permettre le plus grand nombre de coups de main en même temps, et on ajoutait la fluidité à la vitesse en employant un district le lundi, un autre le mardi et un autre le mercredi. Cela renforçait la mobilité naturelle de l'armée arabe, lui donnant des avantages sans prix dans la poursuite, un groupe se renforçant par de nouvelles recrues dans chaque nouvelle zone tribale, ce qui lui permettait de conserver son énergie initiale [9] ». L'hypothèse de l'instauration d'un califat salafiste-djihadiste dans l'espace saharo-sahélien mérite peut-être qu'on l'examine sérieusement, ce qui devrait inciter les stratèges gouvernementaux à réfléchir intensément à la solution de l'équation touarègue avant que celle-ci ne se résolve... au profit d'Al

Qaida.

(Manuscrit clos le 25 février 2012)

Copyright Mars 2012-Gourdin/Diploweb.com

Bibliographie

- . DAGUZAN Jean-François, "D'Al Qaida à AQMI, de la menace globale aux menaces locales" », *Diploweb*, 28 décembre 2011.
 - . DURAND Gwendal, *L'organisation d'Al-Qaida au Maghreb islamique. Réalité ou manipulations ?*, Paris, 2011, L'Harmattan, 124 p.
 - . FREMEAUX Jacques, *Le Sahara et la France*, Paris, 2010, SOTÉCA, 316 p.
 - . « Géopolitique du Sahara », *Hérodote*, n° 142, 2011,
 - . RUFIN Jean-Christophe, *Katiba*, Paris, 2010, Flammarion, 392 p.
 - . SAINT GIRONS Anne, *Les rébellions touarègues*, Paris, 2008, Ibis Press, 186 p.
 - . SIFAOUI Mohamed, *Al-Qaida Maghreb islamique. Le groupe terroriste qui menace la France*, Paris, 2010, Encre d'Orient, 267 p.
 - . TAZAGHART Atmane, *AQMI. Enquête sur les héritiers de Ben Laden au Maghreb et en Europe*, Paris, 2011, Picollec, 241 p.
-

Notes

- [1] T.E LAWRENCE, « La guerre de guérilla » *Encyclopædia Britannica*, 1926, cité dans CHALIAND Gérard, *Anthologie mondiale de la stratégie*, Paris, 1990, R. Laffont, p. 1137.
- [2] Voir les travaux d'Olivier PLIEZ.
- [3] Simon JULIEN, « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », *Hérodote*, n° 142, 2011, pp. 139-140.
- [4] Cité par Frédéric DEYCARD, *Les rébellions touarègues du Niger : combattants, mobilisations et culture politique*, Université de Bordeaux, 2011, p. 147. URL tel.archivesouvertes.fr/doc/00/55/66/39/PDF/these_Deycard.pdf
- [5] Entretien avec l'agence de presse des Émirats arabes unis, 25 mai 2009.
- [6] SIFAOUI Mohamed, *Al-Qaida Maghreb islamique. Le groupe terroriste qui menace la France*, Paris, 2010, Encre d'Orient, pp. 215-216.
- [7] Sonia ROLLEY, « L'entreprise AQMI », *Slate.fr*, 10 janvier 2011.
- [8] T. E LAWRENCE, *op. cit.*, pp. 1133-1134.

[9] T. E LAWRENCE, *op. cit.*, p. 1135.

[Retour au Sommaire](#)

A-C Larroque, "Géopolitique des islamismes", Puf

mardi 23 décembre 2014, par Capucine JOUSSE, Marion DESHORS

L'auteur :

Etudiantes en Master 1 Etudes Européennes et Relations Internationales (EERI) avec spécialité Relations Internationales et Actions à l'Étranger (RIAE) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ce Master, fondamentalement pluridisciplinaire, a pour objectif de former des généralistes de compétence, ayant acquis une large connaissance de l'étranger, une bonne maîtrise de deux langues au moins et une spécialisation dans une aire régionale.

Dans son ouvrage "Géopolitique des islamismes", Anne-Clémentine Larroque, historienne de formation et maître de conférences à Sciences Po, nous offre une terminologie précise.

Présentation de l'ouvrage d'Anne-Clémentine Larroque, "Géopolitique des islamismes", Collection Que sais-je ? , Paris, Presse Universitaire de France, 2014, 128 p. ISBN 978-2130632122

MÉDIATISÉS depuis les Printemps Arabes, les mouvements islamistes sont en fait connus depuis les années 1970 avec la révolution iranienne et la guerre sovieto-afghane. Mais beaucoup d'amalgames sont souvent faits. Il faut par exemple distinguer l'*Islam*, l'ensemble des pays dominés par un pouvoir se réclamant de la Loi musulmane de l'*islam*, religion prêchée par Muhammad et de l'*islamisme*, une idéologie politico-sociale à caractère total.

Polymorphe, le mot lui-même désigne plusieurs réalités.

En tant qu'idéologie politique, l'islamisme est un mouvement plutôt contemporain et en constante évolution. Aussi, il se divise en différents courants. Par exemple les « réformistes » prônent une transformation par le bas, menant à la constitution d'un Etat islamique ; tandis que les « révolutionnaires » prônent une révolution par le haut en imposant cet Etat.

Dans son ouvrage *Géopolitique des Islamismes*, Anne-Clémentine Larroque, historienne de formation et maître de conférences à Sciences Po, nous offre une

terminologie détaillée permettant de comprendre ce sujet très complexe que l'on essaye trop souvent et à tort de rendre "simple".

Malgré une connotation souvent négative dans les mentalités occidentales, l'*islamisme* n'est pourtant pas toujours porteur de craintes. Avant tout polymorphe, le mot lui-même désigne plusieurs réalités. C'est la *révolution iranienne de 1979* qui a permis l'internationalisation de ce concept. Notons que l'émergence de la pensée islamiste s'est effectuée en réaction à un contexte d'hégémonie occidentale. Mais « **s'il est commun de voir présenter la naissance des islamismes comme réaction à la Modernité, il est déterminant de rappeler que ceux-ci, sunnites comme chiites, ont incarné un souffle de Modernité au Moyen Orient, ayant des effets sur les islamismes actuels** » (p. 20). La Modernité est peut-être un concept trop « européen-centré ». Lors de leur naissance, les mouvements *salafistes* et *wahhabistes* étaient très novateurs.

L'*islamisme* est une idéologie politique émanant du message religieux issu du *Coran* et de la *Sunna*. Il se divise en trois branches : l'activisme politique, l'activisme missionnaire et l'activisme violent et terroriste (le *djihâdisme*).

L'auteure insiste aussi sur les divisions existantes entre les *sunnites* majoritaires et les *chiites*. Ces divisions remontent à la mort du prophète en 632. S'est alors posée la question de son digne successeur. Les futurs chiites désignent Ali, fils spirituel de Muhammad tandis que les futurs sunnites désignent Abou Bakr, compagnon de toujours de Muhammad. Chaque courant de pensée a donné lieu à des mouvements fondamentalistes : par exemple le wahhabisme ou le salafisme pour les sunnites. Mais quel ancrage politique pour l'islamisme ?

Les FM s'implantent en Occident à partir des années 1950.

Les **Frères musulmans** (FM) sont l'un des rares mouvements ayant réussi à s'internationaliser. Cette internationalisation est nécessaire pour atteindre leur objectif : englober l'ensemble des courants idéologiques de *l'islam sunnite*, restaurer le califat dans le monde musulman et, à plus long terme, à l'échelle de la planète. Pour cela, l'organisation actuelle des FM s'incarne au travers des trois types d'islamismes cités précédemment : politique, missionnaire et violent. Née en *Egypte*, la nébuleuse des FM existe depuis 1928. A partir de 1950 et jusqu'aux années 1980, les FM constituent la référence idéologique et organisationnelle du monde arabo-musulman. Au début des années 1960, l'alliance de l'Arabie Saoudite et des FM consacre la naissance du « pétro-islam » : **les revenus pétroliers des FM ont servi à financer la propagation des idées wahhabo-**

salafistes dans le monde arabe. Les FM étendent leur influence grâce à des groupes de résistance (Palestine, Lybie) ou en construisant des alliances avec les régimes (Jordanie, Soudan, Algérie, Maroc et Tunisie). A partir des années 1980, les FM ont deux objectifs : instaurer la *charia* comme source de législation au sein des Etats musulmans et obtenir une plus grande visibilité et représentativité politique. Les FM s'implantent en Occident à partir des années 1950, afin de fuir les répressions vécues dans le monde musulman et de se former dans les universités européennes. « **Les FM sont parvenus à développer leurs idées et leurs modes d'action en terre non arabe - la Turquie - et même en Occident. L'intégration politique récente de leur modèle prouve que leur projet politique est exportable.** » (p. 66).

Parmi les multiples groupes islamistes actuels, on peut également citer des groupes *salafistes* (comme le *wahhabo-salafisme*, la Ligue islamique mondiale et l'islamisme pakistanais), le mouvement de prédication de masse *Tabligh* et le chiisme révolutionnaire.

Quelles sont les relations existantes entre *islamisme* et pouvoir ? Les mouvements diffèrent les uns des autres, et ils n'embrassent pas les mêmes ambitions. Seuls les FM, les *salafistes réformistes* et les *chiites khomeynistes* incluent un projet politique. Dans les faits, le projet politique peut être mis en place « par le haut » en instaurant la *charia* et en permettant ainsi une islamisation du peuple. Mais il peut aussi être mis en place « par le bas », l'islamisation progressive du peuple générant l'Etat islamique. Dans tous les cas, l'Etat islamique se doit d'englober toute la société, ses lois, ses principes économiques... Il présente un aspect totalisant, à la fois politique et social.

L'auteure distingue **quatre types** d'intégration politique. La première est l'*islamisme* consacré par l'Etat, autrement dit les régimes théocratiques comme la République chiite iranienne ou la monarchie absolue d'Arabie Saoudite (où le roi n'est cependant pas le représentant direct de Dieu sur Terre, contrairement au Shah d'Iran). La deuxième est l'*islamisme* légitimé par les élections, comme les FM en Egypte ou Ennahda en Tunisie. La Turquie demeure toutefois l'exemple le plus durable, l'AKP d'Erdogan étant au pouvoir depuis 2002. Dans d'autres cas, les islamistes sont associés au pouvoir, comme au Liban où le Hezbollah chiite rejoint le gouvernement confessionnaliste en 2005. La troisième intégration politique est l'*islamisme* tenu en marge du pouvoir : les islamistes peuvent ainsi participer aux élections locales et influencer le scrutin. La quatrième est l'*islamisme* résistant et clandestin. Interdits, les partis ont alors le choix entre l'action clandestine ou l'exil. Souvent, le *djihâd* devient légitime à leurs yeux. En Egypte par exemple, depuis juin 2013, les FM se sont vus expulsés du pouvoir par un coup d'Etat militaire et pilotent depuis des attentats contre l'armée d'Al-Sissi.

Opportunisme politique

Au cours des récentes révolutions arabes, les mouvements islamistes ont fait preuve d'un opportunisme politique. Ils ne sont pas la cause de ces soulèvements, plutôt dus à des contextes socio-économiques tendus. Une question se pose alors : le but initial des islamistes (créer un Etat islamique) est-il compatible avec la démocratie ? Bien souvent, leur capacité à entrer dans le jeu politique a été nuancée par leur incapacité à garder le pouvoir, comme en Tunisie ou en Egypte, où les islamistes ont été évincés du pouvoir au bout de quelques mois. Aussi, un islamisme radical s'est développé à partir des frustrations nées en partie de ces échecs. La naissance d'*Al-Qaïda* s'explique par exemple par une réorientation de la logique du *djihâd*, qui a intégré la sphère mondiale depuis les attentats de 2001. Loin d'avoir été anéantis par la guerre contre le terrorisme, les mouvements radicaux se renforcent.

L'*islamisme* est donc polymorphe, complexe et il évolue dans toutes les régions du monde. Depuis le XXème siècle, il est devenu une force politique et non plus seulement idéologique. L'auteure ajoute qu' « **il est formellement impossible d'évoquer aujourd'hui une « Internationale islamiste » homogénéisée** » (p. 118). Cependant, les islamismes se sont adaptés à la mondialisation. Bien que l'aspect politique n'ait pas toujours été une réussite, les sociétés du monde musulman vivent une islamisation profonde depuis 40 ans. « **L'islamisme social aurait donc eu raison de l'islamisme politique** » (p. 118).

Il n'existe pas une mais plusieurs formes d'islamismes, toutes issues d'un héritage historique complexe et singulier.

L'auteure nous explique très clairement qu'on ne peut parler d'islamisme de façon homogène. Il n'existe pas une mais bien plusieurs formes d'islamismes, toutes issues d'un héritage historique complexe et singulier. Le monde occidental est aujourd'hui marqué par la menace terroriste, la montée en puissance de l'EIL (Etat islamique en Irak et au Levant, communément appelé *Daesh*) qui fait écho à celle d'*Al-Qaïda*...et conduit souvent à une confusion entre terrorisme et *islamisme*. Nous devons comprendre l'importance des médias dans cette vision réductrice de l'*islamisme*. Ils cherchent souvent à simplifier le concept afin de le rendre plus compréhensible, mais l'islamisme s'en trouve souvent dénaturé et dénigré. Il faut garder à l'esprit que trois types d'*islamismes* coexistent : *islamisme* politique, missionnaire et violent. Le dernier faisant l'objet d'un

acharnement médiatique, il évince les deux autres formes de nos esprits.

L'*islamisme* est-il une forme de modernité ? Est-il compatible avec la démocratie ? Dans un premier temps, le lecteur pourrait être amené à penser que l'*islamisme* est contraire à la modernité. Mais ce concept même de modernité n'est-il pas européo-centré ? Ne devrions-nous pas voir les mouvements islamistes missionnaires et politiques comme des alternatives à nos modèles politiques difficilement exportables ?

Toutefois nous nous devons de nuancer ces propos aux vues des crises récentes. En effet, l'échec des Frères Musulmans en Egypte, celui d'Ennahda en Tunisie, ou encore les soulèvements anti-AKP en Turquie nous montrent que l'*islamisme*, s'il parvient à s'inscrire dans le jeu démocratique, arrive difficilement à garder le pouvoir.

L'ouvrage *Géopolitique des islamismes* apporte certes une précision sémantique et une clarté nécessaires à l'appréhension de l'*islamisme*. Toutefois, les propos théoriques de l'auteure doivent être nuancés, aux vues de la radicalisation actuelle.

Copyright Décembre 2014-Deshors-Jousse/Diploweb.com Mise en ligne initiale le 23 décembre 2014

. Anne-Clémentine Larroque, "Géopolitique des islamismes", Collection Que sais-je ? , Paris, Presse Universitaire de France, 2014, 128 p. ISBN 978-2130632122



4e de couverture

Des Frères musulmans à l'EIIL, des Ouïghours indépendantistes de Chine aux islamistes d'Indonésie, mais aussi de France, d'Angleterre et des États-Unis, l'onde de choc islamiste fait parler d'elle dans le monde entier. Et si le terrorisme djihadiste est au centre de toutes les préoccupations, l'islamisme ne saurait s'y

réduire : depuis 2011, des groupes islamistes ont pris la direction d'États de manière démocratique (en Turquie, en Tunisie, au Maroc, brièvement en Égypte).

En somme, qu'il soit politique, terroriste ou missionnaire, l'islamisme grandit, mais l'idée d'une internationale islamiste est bien une illusion. Prendre en compte cette pluralité est indispensable à la compréhension de ce phénomène.

Cet ouvrage explicite les origines et fondements des doctrines islamistes sunnites comme chiites et donne les bases nécessaires à toute réflexion sur le sujet. Il montre surtout combien appréhender les islamismes d'aujourd'hui exige une étude géographiquement et politiquement ancrée de chaque mouvance.

Voir le livre "Géopolitique des islamismes" sur le site des éditions PUF

[Retour au Sommaire](#)

